

364

ABRÉGÉ

DE LA

GRAMMAIRE

SELON L'ACADÉMIE

OUVRAGE ADOPTÉ

PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PAR BONNEAU

2^e Edition, soigneusement revue et
corrigée.

DEVIS

J. E. MERCIER & C^{ie}, LIBRAIRES
Côte du Passage

1887



ne
ite
va
qu
m
au

ur
d
s
ac
t u
c
le
ri, sur
et

la
ti de
de da
qu

ie
re

n

r

ci

af

l

de

bin
le

ni

in

per

es

as

Worah Fitzpatrick,

Cong. de Notre Dame,

Base St Paul.

Jan 1890

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

364

LA
GRAMMAIRE

SELON

L'ACADÉMIE

PAR BONNEAU ET LUCAN



REVUE PAR

S.M.E.J. MICHAUD

Membre de l'Académie Française

OUVRAGE ADOPTÉ

PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Nouvelle édition

CONFORME À L'ÉDITION DE 1877 DU DICTIONNAIRE DE
L'ACADÉMIE



QUÉBEC :

EN VENTE CHEZ J. P. DERY, LIBRAIRE,
No 42, rue Saint-Pierre, Basse-Ville



1896

CHAMBER

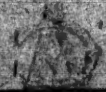
THE

OF

THE

OF

OF



Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, par
A. Côté et Co., au bureau du ministre de l'Agriculture, à Ottawa,
en l'année 1884.

des
Acc
res
à v
jus
de
rer
emp
mèr
pre
inv
ant
M
san
enl
com
tall
de l
pon
blé q
frais
à d
denn
En
l'inc
mair
des c
Av
seu
pas v
Le
dite
comm

AVANT-PROPOS

L'espace de quarante-deux ans qui nous sépare de l'avant-dernière édition du Dictionnaire de l'Académie, ne s'est point écoulé sans que les grammairiens se soient crus dispensés du respect dû à une telle autorité. Ce laps de temps, auront-ils dit, a vu naître deux révolutions, et la littérature prendre un essor jusque-là sans exemple, et se régénérer : or, la langue, au milieu de cette rénovation, de cet ébranlement général, n'a pu demeurer stationnaire. Partant de ce principe, et peut-être plus empressés d'accueillir les nouveautés que d'en apprécier le mérite, il nous ont donné des préceptes souvent peu fondés, et presque toujours trop circonscrits, trop exclusifs : conséquences inverses au motif qui les avait déterminés, au mouvement qui, autour d'eux, élargissait, agrandissait tout.

Mais aujourd'hui que l'Académie s'est prononcée, qu'elle a sanctionné telle locution et rejeté telle autre, qu'elle a brisé les entraves et le cercle étroit où l'on tenait une foule de mots comme étreints, par les acceptions bornées auxquelles on les limitait ; aujourd'hui enfin qu'elle a fait justice du caprice des uns et de la logique des autres, en passant avec toute la force de sa prépondérance le niveau sur toutes les irrégularités, il nous a semblé que ce ne serait point un ouvrage sans intérêt que celui qui ferait connaître les modifications, les diverses acceptions qu'elle a signalées dans son édition de 1877, et souvent comme pour donner un démenti aux maximes qu'on nous enseigne.

En effet, outre que les principes qu'elle pose font disparaître l'incertitude qui résultait de la diversité d'opinions de nos grammairiens, elle agrandit encore la limite de ces principes, en faisant des concessions impérieusement réclamées par l'usage.

Ainsi, et nous aurons le dire, il n'existe pas aujourd'hui une seule grammaire en harmonie avec les sentiments de l'Académie, pas une qui ne soit à refondre sur une foule de cas.

La nôtre, toute basée sur l'opinion de l'Académie, ne pouvait être entachée des mêmes vices. Ce corps savant y a si bien reconnu l'expression de ses sentiments sur les principes de notre

langue, que, dès notre première édition, huit de ses membres, savoir : MM. Dros, Dupuy, Lemerle, Millaud, Charles Rodier, de Pengerville, de Ségur et Tissot, en ont spontanément demandé l'adoption au Conseil royal de l'Instruction publique. Aujourd'hui que ce Conseil l'a adoptée comme livre classique, et l'a autorisée pour l'usage des collèges, on ne peut être taxé de présomption en avançant que le succès en est assuré.

Nous signalerons, à partir de la 10^e édition de cette grammaire, deux améliorations d'une très grande importance : c'est le développement que nous avons donné aux deux questions, jusqu'ici plutôt esquivées que traitées, des *collectifs* et du *participe présent*, questions incontestablement, et sans comparaison aucune, les plus difficiles, les plus délicates de toute la langue française.

Nous présentons les *participes passés* réduits à deux règles, sans exception, et sur le plan suivi par l'un de nous dans un ouvrage qui compte déjà huit éditions. Nous avons traité de l'emploi des *temps du subjonctif*, point si important et néanmoins si négligé, avec plus d'étendue que dans aucune de nos grammaires.

Enfin, le texte de la présente édition est orthographié conformément à la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie*, imprimée en 1877, et dans laquelle on trouve des changements dans plusieurs centaines de mots quant à l'orthographe d'usage, et de plus les modifications ici indiquées :

- 1^o L'Académie supprime le trait d'union à la suite du mot *très*, et elle écrit *très beau*, *très grand* ; — 2^o Les mots terminés en *ige* prennent l'accent grave au lieu de l'accent aigu que l'on mettait autrefois ; — 3^o Les verbes en *éger*, *éder*, *éler*, *élar*, *élar*, conservent l'accent aigu au futur et au conditionnel : *j'abrégèrai*, *je célébrerai*, mais prennent l'accent grave devant une syllabe muette finale : *s'abrègera*, *tu célébreras* ; — 4^o Les verbes qui ont un *e* muet à l'avant-dernière syllabe prennent l'accent grave devant toute syllabe muette : *mouer* fait *je mouèrai*, *je mènerai* ; — 5^o Les verbes en *dehar*, *élar*, *élar*, *élar*, conservent l'accent circonflexe à tous les temps : *prier*, *je prièrai*, *je prièrèrai*, *je prièrerais* ; — 6^o Au présent, au futur et au conditionnel, les verbes en *éger*, *éger*, prennent *i* : *j'implèrai*, *j'implèrèrai*, mais les verbes en *éger* conservent *y* : *je payerai*, *je payerèrai*.

LA GRAMMAIRE

SELON

L'ACADÉMIE

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION

1. — La Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement (1).

2. — Le langage parlé et le langage écrit sont l'un et l'autre formés de *mots*, et les mots écrits sont composés de *lettres* ou *caractères*.

3. — Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

4. — Les *voyelles* sont *a, e, i, o, u* et *y*. Elle sont ainsi nommées, parce que, seules, elles représentent une *voix*, un *son*.

5. — Mais il y a, dans la langue française, six autres sons, que notre alphabet ne permet pas de rendre par une seule lettre : ce sont *eu, ou, au, an, on, un*, qu'il faut considérer comme six voyelles.

6. — Les *consonnes* sont *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*. On les appelle ainsi, parce qu'elles ne produisent une *voix*, un *son*, qu'à l'aide des *voyelles*. En effet, dans *ba, bo, bu*, etc., le son appartient presque tout entier aux *voyelles a, o, u*.

7. — Les *voyelles* sont *longues* ou *brèves*. Les *voyelles longues* sont celles sur lesquelles la *voix*

(1) La Grammaire est-elle une science ou un art? L'Académie la définit un art.

s'appuie quelque temps, et les brèves, celles dont la prononciation est rapide. Ainsi,

a est long dans *plâtre*, et bref dans *châtre* ;
 e est long dans *été*, et bref dans *troupe* ;
 i est long dans *abîme*, et bref dans *cime* ;
 o est long dans *rôle*, et bref dans *code* ;
 u est long dans *bûche*, et bref dans *cruche* ;
 qu est long dans *seigneur*, et bref dans *seul* ;
 ou est long dans *coûte*, et bref dans *goutte* ;
 in est long dans *pinte*, et bref dans *chemin*, etc.

Il n'y a guère que l'usage qui puisse nous apprendre à distinguer les voyelles longues des voyelles brèves.

Remarques sur quelques voyelles.

8. — Il y a trois sortes d'*e* : l'*e* muet, l'*e* fermé et l'*e* ouvert.

L'*e* muet n'a qu'un son sourd et peu sensible, comme dans *plume*, *monde*, *que*, *ce*, *me*, ou ne sert qu'à rendre plus longue la voyelle qui le précède, comme dans *pluie*, *voie*, *joie*, il jouera, *enjouement*.

L'*e* fermé se prononce la bouche presque fermée, comme dans *été*, *sévérité*, *répéter*, *clocher*.

L'*e* ouvert se prononce la bouche un peu plus ouverte que pour l'*e* fermé, comme dans *cypres*, *cacca*, *regret*, *elle*, *même*.

9. — Mais, comme on le voit, les différentes sortes d'*e* sont le plus souvent indiquées par des signes que l'on appelle *accents*.

10. — Il y a trois sortes d'*accents*, savoir : l'*accent aigu* (´), qui se met sur la plupart des *e* fermés : *révére*, *pénètre* ; l'*accent grave* (`), qui se met sur la plupart des *e* ouverts : *après*, *caprés*, *père*, *mère* ; et l'*accent circonflexe* (^), qui se met sur la plupart des voyelles longues : *pôte*, *blême*, *abîme*, *impôl*, *bûche*. Nous disons la plupart, attendu qu'il y a : 1^o des *e* fermés sans *accent aigu*, comme dans *payer*, *chanter*, *papier*, *vous payez*, *vous chantez* ; 2^o des *e* ouverts sans *accent grave*, comme dans *sujet*, *appel*, *net* ; 3^o des voyelles longues sans *accent circonflexe*, comme dans *scie*, *bas*, *rus*, etc.

11. — L'y sert souvent pour deux *i*, comme dans *crayon*, *noyau*, *royaume*, *payer* ; et quelquefois pour un *i*, comme dans *physique*, *style*, *tyran*, *martyr*.

Remarque sur la lettre H

12. — La lettre *H* est muette ou aspirée : elle est muette, quand elle est nulle dans la prononciation, comme dans *heureux, honneur, honnête, homme* ; elle est aspirée, quand elle se prononce avec aspiration la voyelle qui suit : le *héros, la hardiesse, le haut, la hache*. Alors il ne saurait exister de liaison entre la consonne qui la précède et la voyelle qui la suit ; il faut donc prononcer les *haricots, les haines, les hameaux*, comme s'ils étaient ainsi écrits : *lé haricots, lé haines, lé hameaux*.

Des mots considérés sous le rapport de leur articulation

13. — Les émissions de voix nécessaires pour l'articulation des mots, sont ce qu'on appelle des *syllables* : *jour, nuit, pain, vin*, sont des mots d'une seule syllabe ; il y en a deux dans *charmant, enfant*, savoir : *charmant, en-fant* ; et trois dans *li-ber-té, ap-pli-qué*.

14. — On appelle *monosyllabe* un mot qui n'a qu'une syllabe ; tels sont *bon, pain, sur, lui* ; *dissyllabe*, celui qui en a deux : *enfant, poli* ; *trissyllabe*, celui qui en a trois : *apporté, satisfait*.

15. — On donne aussi le nom de *polysyllabe* à tout mot formé de plus d'une syllabe : *voisin, complaisant, libéralité*.

16. — Une syllabe dans laquelle on entend distinctement deux sons, prend le nom de *diphthongue* ; telles sont les syllables *ia, ie, io, ieu, oi, oin, ue, ui*, etc. : *fruitier, loi, foin, vieux*.

17. — La langue française se compose de dix espèces de mots qu'on appelle les *parties du discours*. Ces espèces de mots sont : le *nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection*.

Coup d'œil sur l'origine des différentes espèces de mots

Cette division des mots en dix espèces n'est l'œuvre ni du hasard ni du caprice des hommes, mais la conséquence nécessaire de l'organisation des personnes et

de l'existence des choses ; car toute langue a pour éléments primitifs les objets mêmes qui composent la nature.

C'est ce qui fait que, bien qu'elles diffèrent par les mots et par les sons, les langues ont toutes entre elles une certaine communauté, une certaine affinité sous le rapport des principes fondamentaux.

Il nous a paru que jeter un coup d'œil sur les causes premières de la création des parties du discours, ou, en d'autres termes, que remonter aux choses mêmes pour expliquer les signes appelés à les représenter, ce serait répandre quelque attrait sur une matière aride, et laisser encore sur l'esprit des élèves une impression plus profonde et conséquemment plus profitable.

DU NOM

ET DE SON ORIGINE

18. — Dès la Création, la Terre présentant comme aujourd'hui des êtres animés et des êtres inanimés d'une variété infinie, les hommes éprouvèrent le besoin de distinguer chaque objet par un terme spécial, de lui donner un nom particulier.

Or, les grammairiens ont appelé *nom* le mot par lequel on nomme une personne ou une chose. Ainsi, lorsque nous disons père, mère, frère, sœur, parent, ami, Pierre, Jean, César, Napoléon, ville, village, église, maison, table, plume, nous nommons, soit des personnes, soit des choses : donc ces mots sont des noms (1).

DE L'ARTICLE

ET DE SON ORIGINE

19. — L'article n'étant pas de toutes les langues, il faut en conclure que seul, et par lui-même, il ne sau-

(1) Comme nous venons, quant à présent, nous occupons uniquement de la formation des noms, nous ne pouvons pas dire que les mots qui les composent ont une origine commune. Il ne s'agit pas de dire que les mots qui les composent ont une origine commune, mais de dire que les mots qui les composent ont une origine commune.

rien exprimer ; ce n'est guère qu'à l'invariabilité de la terminaison des noms qu'il doit son existence. Aussi, répondons-nous, pour ce que nous avons à en dire, à cette espèce de mot même.

Nos seuls articles sont *le, la, les, du, des, au, aux*.

DE L'ADJECTIF

ET DE SON ORIGINE

20. — Quoique à l'aide du nom, chaque objet fût désigné par un terme particulier, bientôt se déclara la nécessité de dire de ces objets leur couleur ou leur forme, leur force ou leur taille, enfin, remarquez bien ce mot, d'ajouter à l'idée de l'objet l'idée de ses qualités.

En effet, voyons-nous un cheval, il est *jeune* ou *vieux*, *blanc* ou *noir*, *grand* ou *petit*, *lourd* ou *léger*, *vil* ou *peu vil*. Or ces mots *jeune*, *vieux*, *blanc*, *noir*, *grand*, *petit*, joints au nom *cheval*, sont, pour ainsi dire, autant d'attributs qui ajoutent, à l'idée que nous donne le mot *cheval*, l'idée de ses qualités, de sa taille, de sa légèreté, etc. Remarquons-nous une femme, nous la trouvons *belle* ou *laide*, *petite* ou *grande*, *brune* ou *blonde*, etc. ; et encore chacun de ces mots, *belle*, *laide*, *petite*, *grande*, *brune*, *blonde*, ajoute à l'idée que nous donne le mot *femme* l'idée de ses qualités.

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que d'ajouter des idées de forme, de couleur ou de qualité, les grammairiens ont dû chercher un terme qui rappelaît cette fonction ; et, au lieu de se servir de l'expression *mot qui ajoute*, ils ont choisi le terme plus court *adjectif*, qui, seul, a toute cette signification.

DU PRONOM

ET DE SON ORIGINE

21. — Si, comme on le voit, c'est à la nature même des choses que nous devons l'origine du nom et de l'adjectif, il n'en est pas de même du pronom, dont l'existence ne peut être attribuée qu'à une raison d'harmonie.

En effet, il est vraisemblable que, dans le principe, on s'occupa de l'indispensable avant de penser à ce qui n'était qu'agrément. On peut conséquemment présumer qu'au lieu de dire, comme nous le faisons aujourd'hui : *lorsque le général eut tout examiné, et qu'il eut harangué ses soldats, il donna le signal de l'attaque*, les premiers hommes s'exprimèrent ainsi : *lorsque le général eut tout examiné, et que le général eut harangué ses soldats, le général donna le signal de l'attaque*.

Mais après avoir accru leurs connaissances, et leur oreille étant devenue plus sensible à l'harmonie, ils durent, pour faire disparaître la monotonie et la langueur de leur premier langage, chercher à éviter cette répétition fatigante du nom.

En conséquence, il leur fallut non seulement inventer des mots pour remplacer les noms, mais encore leur donner une conformation particulière, c'est-à-dire les faire extrêmement courts, afin que, d'une part, ils pussent se répéter pour ainsi dire sans être aperçus, et que, de l'autre, il en résultât, pour la diction, une allure plus franche et plus rapide.

Considérée sous ce point de vue, la conformation des pronoms de la langue française est admirablement combinée : ce ne sont guère que des monosyllabes : *je, me, moi, tu, te, toi, il, elle, on, se, soi, le, la, les, lui, leur, qui, que, ce, dont, en, y*, sont des pronoms, dont la répétition, grâce à leur brièveté, ne cause ni fatigue ni lenteur (1). Un seul exemple suffira pour en convaincre.

J'aperçus l'empereur et m'en approchai pour mieux le voir et le contempler. La personne exprimée par le mot *empereur* figure quatre fois dans cette courte phrase, savoir, dans les mots *empereur, en, le et le*. Et, sans le secours du pronom, il eût fallu dire, *J'aperçus l'empereur, et m'approchai de l'empereur pour mieux voir l'empereur, et contempler l'empereur*.

(1) S'il en est quelques-uns d'une conformation plus développée, ils sont d'un usage beaucoup plus restreint. Comme chacun, qui s'exprime, en veut l'œuvre du temps, qui en a fait des contractions. (Par contractions, on entend la jonction, la fusion de plusieurs mots en un seul ; tels sont les pronoms *celui-ci, celle-ci*, qui sont formés des mots *celui qui est ici, celle qui est là*.)



Ces mots, donc n'ayant d'autre fonction que de désigner les noms, les grammairiens, désireux d'exprimer cette fonction par un seul terme, ont fait le mot moitié latin, moitié français, *pronom*, qui signifie pour le nom, à la place du nom (1).

DU VERBE

DE SON ORIGINE

22. Une langue déjà pourvue du nom et de l'adjectif permettait bien de désigner chaque objet et d'en peindre les qualités, les formes, les couleurs, etc. Mais de leur nature ces objets étaient animés ou inanimés. Il fallut encore créer une espèce de mot pour exprimer les circonstances relatives à leur être : les objets inanimés, c'est-à-dire sans vie, ne peuvent guère qu'être en repos ; mais quant aux êtres animés, c'est-à-dire ayant vie, il y a, par rapport à eux, trois circonstances différentes, qui dépendent de leur état même d'existence : *se mouvoir, être en repos, ou en tel ou tel état*, c'est-à-dire *se marcher, aimer, dormir*. Il n'y a plus une quatrième alternative.

Or toutes les actions, tous les mouvements des hommes, tels que *marcher, courir, voyager, venir, partir, écrire, boire, manger*, etc., toutes leurs passions, tous leurs sentiments, tels que *cherir, aimer, détester, haïr*, etc., toutes les situations, tous les états dans lesquels ils peuvent se trouver, comme *languir, dormir, se reposer, vivre, exister*, etc., toutes ces circonstances, tous ces états, étant exprimés par une même espèce de mot, on comprend que cette espèce, par son importance, tient le premier rang dans les langues, qu'elle est ce qu'on peut dire l'âme.

Ainsi les grammairiens, pour exprimer toute cette importance, l'ont-ils appelé *verbe*, expression qui signifie *parole*. En effet, le verbe est la parole même convertie en acte tout ; sans lui, on ne peut rien exprimer qui ait du sens.

(1) Proterus est formé de pro, préposition latine qui signifie avant et de la place de, et de nom, mot français qui signifie pour le nom, à la place du nom.

DU PARTICIPE

ET DE SON ORIGINE

23. — Dans les langues, il existe une espèce de mot qui, quoique étant née du verbe, tient encore de la nature de l'adjectif ; tels sont *frappé, frappée ; chéri, chérie ; venu, venue ; soumis, soumise*, etc., qui viennent des verbes *frapper, chérir, venir, soumettre*.

C'est de cette double fonction, c'est de ce qu'elle participe de ces deux natures, que cette espèce de mot tire son nom de *participe*.

DE L'ADVERBE

ET DE SON ORIGINE

24. — De même que les objets ne sauraient exister sans avoir telle ou telle forme, telle ou telle couleur, telle ou telle qualité, comme dans ces exemples, *table ronde, chapeau blanc, bon pain*, etc. ; de même une action ne saurait avoir lieu sans se faire de telle ou telle manière, à telle ou telle époque, dans tel ou tel ordre, etc. Et les expressions qui marquent la manière, le temps, l'ordre, sont appelées *adverbes*.

EXEMPLES. — *Il chante agréablement*, c'est-à-dire d'une manière agréable ; *il se conduit exemplairement*, c'est-à-dire d'une manière exemplaire. *Partirez-vous bientôt*, *Partirez-vous demain ?* *Bientôt et demain* marquent le temps. *D'abord et puis* marquent l'ordre.

Ainsi qu'on le voit, les adverbes sont en général pour les verbes ce que sont les adjectifs pour les noms.

Et comme cette sorte de mot ne saurait guère être que près du verbe, les grammairiens lui ont donné, pour cela, le nom *adverbe*, expression formée du mot latin *ad*, qui signifie *vers* ou *près de*, et du nom français *verbe*, lesquels, réunis, font *vers le verbe*, c'est-à-dire, qui se place vers le verbe, près du verbe.

DE LA PRÉPOSITION

ET DE SON ORIGINE

25. — A l'aide des espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici, il était déjà possible d'exprimer des idées complètes, il est vrai, mais des idées très circonscrites, et sans plus de rapports ni de liaisons que celles qui suivent :

*Ces jeunes personnes étudient leurs leçons.
Mon cheval a brisé ma voiture.
Le général a attaqué l'ennemi.
J'ai acheté des livres instructifs.*

La première de ces phrases, par exemple, dit bien que les jeunes personnes étudient leurs leçons ; mais si l'on voulait indiquer le lieu où elles étudient, le but de cette étude, depuis quel temps elle dure, etc., on ne le pourrait qu'à l'aide d'une préposition.

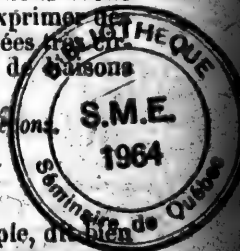
EXEMPLES. — *Ces jeunes personnes étudient leurs leçons dans le jardin, sur le gazon, sous un arbre.* (Dans, sur, sous, servent à désigner le lieu.) *Elles étudient pour avoir la première place, afin d'être les premières.* (Pour et afin expriment le but de leur étude.) *Elles s'appliquent ainsi depuis une heure.* (Depuis sert à marquer le temps.)

C'est parce que cette espèce de mot se met toujours avant le lieu, le but, le temps, en un mot, avant les rapports qu'elle concourt à exprimer, qu'on l'appelle *préposition*, expression formée du nom français *position*, et du mot latin *pro*, qui signifie *avant*, ce qui fait *position avant*, c'est-à-dire, qui occupe une position, une place avant son rapport.

DE LA CONJONCTION

ET DE SON ORIGINE

26. — Bien que les hommes eussent dans les espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici presque tous les éléments nécessaires à la représentation des idées, il leur manquait encore les moyens d'attacher, de lier



ces idées les unes avec les autres, pour en faire un tout coordonné : ils se trouvaient dans la position d'un constructeur qui a tous les matériaux nécessaires pour édifier, mais qui manque encore de liens et de ciment. Outre que la diction fut jusque-là décousue et sans grâce, les pensées manquant de liaisons, la communication en était plus laborieuse, et très souvent le sens plus difficile à saisir.

En effet, cette phrase, *PUISQUE votre ami ne me croit point, et qu'il pense que je le trompe, je cesserai de le voir*, ne pourrait guère, sans conjonction, se rendre autrement que par, *voilà votre ami ne me croit point, il pense être trompé par moi, je dois cesser de le voir*. Cette dernière façon de s'exprimer n'a ni l'ensemble, ni le coulant, ni la précision que donnent à la première les mots *puisque, que, et, que*.

Les grammairiens donc, pour donner à cette espèce de mot un nom qui peignît sa fonction dans le discours, l'ont appelée *conjonction*, expression qui signifie *liaison*, union, c'est à dire qui lie un mot à un autre mot, les idées les unes aux autres, les phrases entre elles.

DE L'INTERJECTION

ET DE SON ORIGINE

27. — Il est dans notre nature, lorsque nous sommes vivement affectés d'un sentiment, soit de joie, soit de douleur, de surprise, de crainte, de colère ou d'admiration, etc., de pousser, de *jeter un cri*.

Un fils, par exemple, aperçoit-il sa mère, dont il a été séparé quelque temps, il s'écriera probablement de surprise : *Ha ! voilà maman !*

Sommes-nous étonnés de voir encore quelqu'un que nous croyions absent, il pourra nous arriver de dire : *En bien ! vous êtes encore ici ! Ha ! quel ! vous n'êtes pas encore parti !*

Avons-nous à peindre les regrets, la douleur que nous cause la perte de quelqu'un, nous pourrions nous exprimer ainsi : *Hélas ! il n'est plus !*

Ces mots *ha ! eh bien ! hé quoi ! hélas !* que l'on peut

considérer pour la plupart comme des cris brusquement jetés, ont reçu, pour ce motif, le nom d'*interjection*, expression qui a quelque analogie avec les mots *jet, jeté*.

CHAPITRE PREMIER

DU NOM

28. — Comme nous l'avons déjà dit, le *nom* est le mot par lequel on nomme, par lequel on représente une personne ou une chose ; tels sont *père, mère, jardin, maison*. On l'appelle aussi *substantif*, parce que souvent l'objet nommé représente une *substance* (1).

29. — On distingue deux sortes de noms : le *nom commun* et le *nom propre*.

30. — On appelle *nom commun* celui qui peut se donner à toutes les personnes ou à toutes les choses de la même espèce. Or, *ville, maison, homme, femme*, etc., sont des noms communs, car ils peuvent se dire de toutes les villes, de toutes les maisons, de tous les hommes et de toutes les femmes.

31. — Le *nom propre* est le mot par lequel on désigne particulièrement une personne ou une chose, comme *Napoléon, l'Italie*. Or, si je dis, *Paris est la capitale de la France*, je me sers de deux noms propres, savoir *Paris* et *France*. En effet, *Paris* est le nom particulier d'une ville, *France* le nom particulier d'un pays. Mais les grammairiens, au lieu de se servir de l'expression *nom particulier*, ont employé cette autre, *nom propre*, qui a la même signification.

La première lettre des noms propres doit être une majuscule, c'est-à-dire une grande lettre.

Du genre des noms

32. — Comme chez les hommes et les animaux on

(1) Nous donnerons la préférence au mot *nom*, parce qu'il peut sans exception, se dire de tous les noms. L'appellation *substantif* ne peut recevoir une application aussi générale, attendu que beaucoup de choses n'existent que dans notre esprit, et ne représentent aucune substance ; tels sont *clair, gené, loisir, agilité*, etc.

distingue deux espèces, c'est-à-dire le mâle et la femelle, la Grammaire a dû tenir compte de cette distinction. Mais au lieu d'employer les mots *espèce mâle*, *espèce femelle*, on a dit *genre masculin*, *genre féminin*, expressions qui ont la même valeur.

33. — Ainsi, l'on dit qu'un nom est du genre masculin, s'il représente un homme ou un animal de l'espèce mâle, comme *père*, *frère*, *boeuf*, *cheval*; on dit qu'un nom est du genre féminin, s'il représente une femme ou un animal de l'espèce femelle, comme *mère*, *sœur*, *lionne*, *jument*.

34. — Mais on a encore donné le genre masculin et le genre féminin à des noms de choses inanimées. Par exemple, on a fait *habit* et *chapeau* du masculin, et *redingote* et *robe* du féminin, sans que la Grammaire puisse en rendre compte : l'usage seul nous apprendra donc à connaître le genre de ces sortes de noms; faut-il un avant un nom, ce nom est du masculin; faut-il une, il est du féminin. Ainsi, *jardin*, *tapis*, sont du masculin, parce qu'on dit *un jardin*, *un tapis*; *plume*, *bougie*, sont du féminin, parce qu'on dit *une plume*, *une bougie*.

Du nombre des noms

35. — On appelle nombre une quantité quelconque; *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, etc., sont des nombres.

36. — Quoique les nombres soient illimités, la Grammaire n'en reconnaît que deux, savoir, *un* et *plusieurs*. Mais à la place de nombre *un*, on a dit nombre *singulier*; à la place de nombre *plusieurs*, on a dit nombre *pluriel*. Ainsi, *la sœur* est du nombre *singulier*, *les sœurs*, du nombre *pluriel*.

De la formation du pluriel dans les noms

37. — On forme le pluriel d'un nom en ajoutant à son singulier : le *père*, les *pères*; la *mère*, les *mères*; le *jour*, les *jours*.

38. — Mais cette règle n'est pas générale, car

1° Les noms qui finissent au singulier par *s*, ou *x*, s'écrivent au pluriel comme au singulier : *un fils*, *un bras*; *des fils*, *des bras*; *un nez*, *une croix*; *des nez*, *des croix*. (Pas d'exception.)

le mâle et le
compte de cette
les mots *espèce*
masculin, genre
valeur.

le genre mascu-
animal de l'es-
cheval; on dit
représente une
melle, comme

masculin et le
animées. Par
asculin, et re-
Grammaire
us apprendra
noms; faut-il
; faut-il une,
du mascu-
ume, bougie,
une bougie.

quelconque;
res.
mités, la
voir, un et
on a dit
plusieurs,
a nombre

ns
outant s
s mères;

ar
s ou s,
ils, un
les nez,

2° Les noms terminés par *au* ou par *eu* prennent
au pluriel : un *tonneau*, des *tonneaux*; un *neveu*, des
neveux. Il y a exception pour *landau* et *bleu*, dont le
pluriel se forme par *s* : des *landaus*, des *bleus foncés*.

3° Les noms terminés par *ou* prennent : au plu-
riel : un *sou*, un *clou*; des *sous*, des *clous*.

Il n'y a que sept exceptions : *bijou*, *caillou*, *chou*,
genou, *hibou*, *joujou* et *pou*, qui prennent *x* : des *bi-
joux*, des *cailloux*, des *choux*, des *genoux*, etc.

4° Les noms terminés en *al* ont leur pluriel en
aux : *général*, *tribunal*, *journal*, *cheval*, *maréchal*, *bocal*,
local, etc., font donc *généraux*, *tribunaux*, *journaux*,
chevaux, *maréchaux*, *bocaux*, *locaux* (1).

Il y a exception pour *bal*, *carnaval*, *régal*, *aval*, *cal*
(durillon), *nopal*, *chacal*, *serval*, *narval*, *bancal*, *festival*,
dont le pluriel est *bals*, *carnavals*, *régals*, etc.—*Pal*
fait au pluriel *pauls* ou *pals*.

40. — Remarque. Les pluriels en *aux* venant d'un singulier en *al*, comme
général, qui vient de *général*, ne prennent pas la lettre *e* dans cette syllabe
avant (Pas d'exception.) Mais les pluriels en *aux* venant d'un singulier en *au*
prennent un *e* comme au singulier : un *chapeau*, des *chapeaux*.

41. — De cette dernière catégorie, cependant, il faut excepter *afistis*,
alopis, *bagis*, *blais*, *glais*, *grais*, *hoyau*, *joyau*, *noyau*, *plais*, *sarrau*, *seuils*,
teuils et *uons*, dont la syllabe *au* s'écrit sans *e*.

42. — 5° Les noms qui finissent en *aill* se forment
au pluriel par un *s* : un *éventail*, des *éventails*; un
gouvernail, des *gouvernails*; un *portail*, des *portails*.

43. — Il y a exception pour *hail*, *corail*, *émaïl*, *soupi-
rail*, *vantail*, *ventail*, *vitrail* et *travail*, qui font, *bauz*,
coraux, *émaux*, *soupiraux*, *vantaux*, *ventaux*, *vitraux* et
travaux. Ce dernier a aussi le pluriel *travaills*, et dans
deux cas : 1° lorsqu'il signifie les rapports d'un mi-
nistre au roi, ou d'un commis au ministre; 2° lors-
qu'il se dit de machines par lesquelles on maintient
les chevaux vicieux, quand on les serre ou quand on
les panse. *Détail fait bestiaux*.

(1) 38. — On trouve dans quelques dictionnaires, des *bonals*, des *locals*;
mais l'Académie dit des *bonaux*, des *locaux*; on doit la féliciter de dispenser
ainsi le nombre des exceptions.

44. — *Ain*, employé d'ignon, a aussi deux pluriels : *ains* et *ains* (Ain).
Des ains plait plus à l'oreille que *des ains*.

Les trois noms *ciel*, *ciel*, *ciel*, ont aussi un double pluriel : *cieux* et *cieux* (Ain).
 au pluriel *cieux*, lorsqu'il signifie *grands-pères* : *mes deux aïeux* (Ain).
 et *maternel*.

Aïeul fait *cieux* dans deux cas : 1° lorsqu'il se dit de ceux qui ont vécu dans les siècles passés : c'était la mode chez nos aïeux ; nos aïeux d'autrefois plus simples que nous ; 2° pour désigner ceux de qui l'on descend : ce droit lui vient de ses aïeux. (Acad.)

NOTE. Écrivez ainsi avec *e aïeul*, pour signifier grand'mère, mon aïeule maternelle, mon aïeule maternelle.

Ciel fait au pluriel *cieux* et *cieux*. On dit un *ciel*, des *cieux*, quand il s'agit de dieux de lit ou de l'imitation du ciel, soit en peinture, soit en tapisserie : les *cieux* réussissent mal en tapisserie ; ce peintre fait bien les *cieux*. Dans tous les autres cas, il faut *cieux* : l'immensité des *cieux*, le royaume des *cieux*, etc.

Ciel fait au pluriel *yeux* : des *yeux* noirs, des *yeux* bleus.

L'Académie n'admet guère le pluriel *œil* que dans le nom *œil-de-bœuf*, des *œil-de-bœuf* (yeux ronds).

Yeux, ajoutée, se dit de certains vides, de certains trous qui se trouvent dans la mie du pain, et dans plusieurs espèces de fromages : un pain qui a des *yeux*, du fromage qui n'a point d'*yeux*. Il se dit encore des boutons qui paraissent sur une tige d'arbre : tailler à deux *yeux*, à trois *yeux*.

45. — REMARQUE. — L'Académie conserve le *t* au pluriel des noms en *ant* ou en *ent* : elle écrit donc, les *enfants*, les *parents*, les *instants*, les *talents*, etc.

46. — Nous ferons remarquer qu'autrefois l'usage autorisait aussi à écrire, en supprimant le *t* au pluriel, les mêmes noms, lorsqu'ils sont formés de plus d'une syllabe : les *enfants*, les *parents*, les *instants*, les *talens*.

CHAPITRE

DE L'ARTICLE

47. — L'article est un mot qui a pour principale propriété d'indiquer le genre et le nombre des noms devant lesquels il est employé.

48. — Voici tous nos articles : *le*, *la*, *les*, qu'on appelle articles *simples*, et *du*, *dès*, *au*, *aux*, qu'on appelle articles *composés*.

49. — *Le* se met devant un nom masculin singulier :

le pain, le vin ; la, devant un nom féminin singulier : la mère, la fille ; les, devant les noms pluriels des deux genres : les frères, les sœurs.

50. — Du, des, au, aux, sont appelés articles composés parce qu'ils renferment en eux l'un des mots de, à : nous disons donc, le talent du maître, pour de le maître ; la légèreté des enfants, pour de les enfants ; j'ai parlé au général, pour à le général ; obéir aux lois, pour à les lois.

51. — Mais, pour l'agrément de la langue, on supprime la lettre *e* de l'article *le*, et la lettre *a* de l'article *la*, quand ils se trouvent devant un mot qui commence par une voyelle ou une *h* muette ; et alors on remplace la lettre supprimée par cette figure ('), qu'on appelle apostrophe. Ainsi, pour éviter tout ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans le oiseau, le ami, la oreille, le homme, on a retranché les lettres *e*, *a*, des articles *le*, *la*, et l'on dit, l'oiseau, l'ami, l'oreille, l'homme, etc.

CHAPITRE III

DE L'ADJECTIF

52. — Nous l'avons déjà dit, l'adjectif a pour fonction d'exprimer les qualités, les formes, les couleurs, en un mot, toutes les manières d'être des personnes ou des choses. Voyons-nous un fruit, il nous paraît petit ou gros, mûr ou vert ; il est bon ou mauvais, tendre ou dur, etc. Ces mots petit, gros, mûr, vert, bon, mauvais, tendre, dur, exprimant les qualités ou les manières d'être du fruit, sont autant d'adjectifs. Avons-nous à parler d'un chapeau, nous aurons à dire qu'il est blanc ou noir, léger ou pesant, rond ou ovale, grand ou étroit. Ces mots blanc, noir, léger, pesant, rond, ovale, grand, étroit, sont encore des adjectifs.

53. — Mais les qualités, les formes, etc., qu'on aperçoit dans un être masculin, pouvant tout aussi bien exister chez un être féminin, un même adjectif se rapportera tantôt à un nom masculin, tantôt à un nom féminin. Cela posé, il reste à examiner les modifi-

cations que fait éprouver à un adjectif la différence du genre.

De la formation du féminin dans les adjectifs

51. — PREMIÈRE RÈGLE. — Tout adjectif terminé au masculin par un *e* muet comme *sage, utile, agréable*, reste tel au féminin : *la frère sage, la sœur sage*.

55. — DEUXIÈME RÈGLE. — Tout adjectif qui ne finit pas par un *e* muet au masculin, en prend un au féminin : *petit, grand, poli, vrai, zélé, exquis*, font donc au féminin, *petite, grande, polie, vraie, zélée, exquisse*.

56. — Mais il faut excepter de cette dernière règle :
1^o les adjectifs dont le féminin exige la reduplication de la dernière lettre et un *e* muet ; 2^o les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière.

57. — Les adjectifs qui exigent au féminin la reduplication de leur dernière lettre sont :

1^o Ceux qui sont terminés en *el* ou en *eil*, comme *actuel, habituel, vermeil, pareil*, dont le féminin est *actuelle, habituelle, vermeille, pareille* (Pas d'exception) (1).

2^o Les adjectifs terminés par *ien*, qui, sans exception, font au féminin, *ienne* : *chrétien, païen, ancien* ;

3^o Les adjectifs terminés par *on*, comme *bon, bouffon, mignon*, qui font au féminin, *bonne, bouffonne, mignonne*. (Pas d'exception.)

4^o Les adjectifs terminés par *et* comme *net, sujet, muet, fluet*, qui font *ette, au féminin : nette, sujette, muette, fluette*. Il faut en excepter *complète, concrète, discrète, inquiète, replete, secrète*.

5^o Les adjectifs *bas, épais, exprès, gras, gros, las, profès*, qui font au féminin, *basse, épaisse, expresse, grasse, grosse, lasse, professe*. — *Nul, gentil, paysan, sot, vieillot*, dont le féminin est *nulle, gentille, paysanne, sotte, vieillotte*.

(1) *ce*. — Remarque 1^o que *fidèle* et *infidèle* ne sont point partis de cette catégorie : ils appartiennent à la première règle, c'est-à-dire que, prenant un *e* muet au masculin, le féminin ne change pas : une servante *fidèle*, une méchante *fidèle* ; 2^o que *rebelle* prend toujours deux *l* : un chef *rebelle*, une armée *rebelle*.

la différence

adjectifs

terminé au
tile, agréable,
ur sage.

qui ne finit
un au fémi-
ont donc au
exquise.

nière règle :
la rédupli-
et ; 2^o les
irrégulière.
inin la ré-

comme ac-
in est ac-
ption) (1).
ns excep-
ancien ;

bon, bouf-
ouffonne,

et, sujet,
sujette,
concrète,

ros, las,
xpresse,
an, sot,
ysanne,

6^o Et enfin les adjectifs *fou, mou, vieux, beau et nouveau*, dont le féminin est *folle, molle, vieille, belle, nouvelle*, parce qu'au masculin on dit aussi *fol, mol, vieil, bel, nouvel*, lorsqu'ils se trouvent devant un nom commençant par une voyelle ou une h muette : *fol espoir, mol abandon, bel enfant, nouvel ouvrage, vieil homme*. (On dit aussi *vieux homme*.)

59. — Les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière, sont :

1^o Ceux qui sont terminés par *s*, tels que *veuf, actif, bref, vis*, qui perdent au féminin la lettre *s* pour prendre *ve, veuve, active, brève, vive*.

Il n'y a qu'un seul mot qui fasse exception, encore est-il peu usité : c'est l'adjectif *gris*, qui se dit du grès, des pierres ou du marbre qui, lorsqu'on les travaille, tombent en poussière : *ce grès est roux, cette pierre est roux*, (Acad.).

2^o Les adjectifs terminés par *x*, qui perdent cette lettre pour prendre *se* : *heureux, boiteux, honteux ; heureuse, boiteuse, honteuse*. Il n'y a que cinq exceptions : *doux, faux, préfix, roux et vieux*, dont le féminin est *douce, fausse, préfixe, rousse, vieille*.

3^o Les adjectifs *blanc, sec, frais, franc*, qui sont *blanche, sèche, fraîche, franche* (1). — *Public, caduc, turc, grec, franc*, dont le féminin est *publique, caduque, turque, grecque* (2), *franque* (3). — *Long, oblong, tiers, malin, bénin*, qui sont *longue, oblongue, tierce, maligne, bénigne*. — *Favorit, coi*, qui sont *favorite, coite*.

4^o (*Chétain, diapos et fat*, ne se disent pas au féminin.)

5^o Les adjectifs terminés par *eur*, dont le féminin se forme de différentes manières, savoir :

Premièrement. — Les adjectifs en *eur* formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, et

(1) *Franc, franche*, qui a de la franchise, ou qui est libre.

(2) Remarquez que *grec* est de ces mots le seul qui conserve la lettre *s* au féminin : une *Grecque*.

(3) *Franc, franque, langue franque*, sorte de jargon mêlé de français, d'italien, d'espagnol, etc., que parlent les Juifs de la basse classe établis dans le Levant ou en Barbarie.

qui sont *eur* au féminin, comme *parleur*, *menteur*, *voleur*, *trompeur*, dont le féminin est *parleuse*, *menteuse*, *voleuse*, *trompeuse*, parce qu'ils viennent des participes présents *parlant*, *mentant*, *volant*, *trompant*. Il faut cependant en excepter *débiteur* (qui doit), *exécuteur*, *inventeur*, *pésecuteur*, *enchanteur*, qui sont au féminin *débitrice*, *exécutrice*, *inventrice*, *pésecutrice*, *enchante-resse*.

Secondement. — Les adjectifs en *teur* non formés d'un participe présent, et qui sont au féminin *trice* : *admirateur*, *adulateur*, *approbateur*, *conciliateur*, *conservateur*, *délateur*, *dénonciateur*, *directeur*, *investigateur*, *lecteur*, *donateur*, *testateur*, etc., etc. ; *admiratrice*, *adulatrice*, *approbatrice*, *conciliatrice*, *conservatrice*, *délatrice*, *dénonciatrice*, *directrice*, *investigatrice*, *lectrice*, *donatrice*, *testatrice*, etc.

60. — **Remarque.** — *Amateur* se dit des deux genres : un homme, une femme amateur.

61. — Il est aussi des adjectifs en *eur* qui ont une double formation féminine ; tels sont :

62. — **CHANTEUR**, dont le féminin est *chanteuse* et *cantatrice*. **CHANTEUSE** se dit de toute femme qui chante, soit qu'elle en fasse son non sa profession : les chanteuses de l'Opéra. Cependant, lorsque la personne dont on parle a acquis quelque célébrité dans l'art du chant, on dit *CANTATRICE*. (ACAD.)

63. — **CHASSEUR**, dont le féminin est *chasseuse* et *chasseuse*. **CHASSEUSE** se dit d'une femme qui chasse, ou qui aime à chasser : j'aperçois une chasseuse dans la plaine, ces dames sont d'habiles chasseuses. — **CHASSEUR** ne se dit qu'en poésie : Diane la chasseuse, les nymphes chasseuses. (ACAD.)

64. — **DÉBITEUR**, qui, comme on l'a déjà vu, fait *débitrice*, lorsqu'il signifie qui doit : elle est une débitrice de cinq cents francs ; et **DÉBITRICE** (qui débite) : c'est une débitrice de nouvelles, une grande débitrice de mensonge. (ACAD.)

65. — **DEMANDEUR**, dont le féminin est *demandeuse* et *demanderesse*. **DEMANDERESSE** se dit de celle qui a l'habitude de demander pour obtenir quelque chose, ou qui en fait profession : c'est une demanderesse perpétuelle. — **DEMANDERESSE** est un terme de procédure, qui signifie celle qui intente un procès, qui fait une demande en justice : telle est la femme et telle par le demanderesse. — **Défendeur**, autre terme de procédure, fait *défendresse*.

66. — **DEVINEUR**, dont le féminin est *devineuse*. Il se dit de ceux qui, sans se donner pour prédire les événements, sans en faire profession, aiment à jouer par voie de conjecture : c'est un bon devineur, une adresse devineuse. — **DEVINEUSE** n'est pas, comme on l'a imprimé, le féminin de *devineur*, mais de *devin*. Ce terme se dit de ceux qui se donnent pour prédire les

événements et qui en font profession : les *DEVINS* et les *DEVINERESSES* sont les *Empoisonneurs*. (ACAD.)

67. — *VENDEUR*, dont le féminin est *vendeuse* et *vendresse*. *VENDEUSE* se dit de celle qui fait profession de vendre : une *VENDEUSE* de fruits, des *VENDEUSES* à la halle. — *VENDEUSSE* ne se dit qu'en pratique, et d'une femme qui, sans faire profession de vendre, a cédé, a vendu telle chose : la *VENDEUSSE* est *garantie*. (ACAD.)

68. — *BAILLEUR* (qui donne à ferme, à loyer), dont le féminin est *bailleresse*. — *BAILLEUR* (qui baille) fait *baillesse*. — *Vendeur*, dont le féminin est *vendeuse*, mais ce féminin n'est que du style soutenu. *Journa d'Ar.* fut la *VENDEUSSE* de la France ; la *main VENDEUSSE* de ce héros brisa les fers de sa patrie. — *PÊCHEUR* (qui comble des pêches), dont le féminin est *pêcheresse*. — *GOVERNEUR*, dont le féminin est *gouvernante*. — Et *ARVATEUR*, qui fait arvanie.

1. PREMIÈRE REMARQUE. — Le féminin des adjectifs en *érieur* se forme ainsi par un *e* muet : *antérieur, inférieur, supérieur ; antérieure, inférieure, supérieure*. Il faut y ajouter *majeur, mineur* et *meilleur* ; qui font *majeure, mineure, meilleure*.

DEUXIÈME REMARQUE. — Les adjectifs en *eur*, qui expriment des professions, des états plus particulièrement exercés par des hommes, ne changent guère au féminin ; tels sont *auteur, traducteur, docteur, professeur*, etc.

Formation du pluriel dans les adjectifs

69. — On forme le pluriel des adjectifs comme celui des noms, c'est-à-dire, en ajoutant une *s* : *petit, petite ; petits, petites*. Cependant il faut remarquer :

1^o Que, comme dans les noms encore, les adjectifs terminés au singulier par *s* ou *x*, comme *gros, heureux*, restent tels au pluriel ; *un gros cheval, de gros chevaux, un homme heureux, des hommes heureux* ;

2^o Que les trois adjectifs *beau, jumeau, nouveau*, les seuls de notre langue qui aient la terminaison *au*, prennent un *x* au pluriel : *de beaux enfants, deux frères jumeaux, de nouveaux ouvrages* ;

3^o Que la plupart des adjectifs en *al* font leur pluriel en *aux* : *libéral, libéraux ; original, originaux ; principal, principaux ; égal, égaux ; spécial, spéciaux ; amical, amicaux*, etc.

70. — Mais nous insistons sur les adjectifs en *al*, attendu que plusieurs grammairres des plus suivies

sont sur ce point incomplètes, et en désaccord avec l'autorité imposante de l'Académie.

Adjectifs en AL sur le pluriel masculin desquels l'Académie ne s'était pas prononcée jusqu'à son édition de 1835, où on lit :

- VI. — *Biennal*, des emplois biennaux ;
Brutal, des appétits brutaux ;
Doctrinal, des avis doctrinaux ;
Électoral, collèges électoraux ;
Équinoxial, des points équinoxiaux ;
Fatal, au pluriel *fatals* (peu usité, dit l'Académie) ;
Grammatical, les principes grammaticaux ;
Illégal, actes illégaux ;
Impérial, ornements impériaux ;
Loyal, de loyaux services ;
Machinal, mouvements machinaux (peu usité) ;
Nuptial, droits matrimoniaux ;
Musical, des caractères musicaux ;
Numéral, des adjectifs numéraux ;
Original, des tableaux, des manuscrits originaux ;
Radical, termes radicaux ;
Social, des rapports sociaux ;
Trivial, des détails triviaux (peu usité, Acad.) ;
Verbal, adjectifs verbaux, prole-verbe.

Martial, *pectorai*, *nasal*, n'ont de pluriel masculin que lorsqu'ils sont employés comme termes d'anatomie ou de médecine : *remèdes martiaux*, *muscles pectoraux*, *os nasaux* (c'est-à-dire qui ont rapport au nez).

Adjectifs en AL dont l'Académie (édition de 1877) dit positivement qu'ils n'ont pas de pluriel masculin.

- VII. — *Chloéal*, *glacial*, *notal*, *autumnal*, *frugal*, *foveal*, *neval* (1).

(1) Cependant nous ferons remarquer que l'usage commun a introduit parmi nous, et que notre oreille commence à supporter des *édifices colossaux*, des *repas frugals*, des *vents glacials*, des *caractères*, des *hommes foivals*, des *numéros nevals*. Toutefois nous le répétons, l'Académie ne donne aucun exemple de ces adjectifs employés au pluriel masculin.

cord avec

s l'Acadé-
dition de

Adjectifs en *AL* dont le pluriel en *AUX* est indiqué pour la première fois par l'Académie dans son Dictionnaire de 1777.

Équilatéral, équilatéraux; horizontal, horizontaux; immoral, immoraux; vocal, vocaux; impartial, impartiaux; partial, partiaux; pascal, pascaux; pastoral, pastoraux.

L'Académie dit que les trois derniers sont inusités ou peu usités.

Adjectifs en *AL* sur le pluriel masculin desquels l'Académie ne se prononce pas, et dont on ne trouve dans son dictionnaire aucun exemple d'emploi.

75 — Annal,	Décimal (6),	Instrumental,	Patriarcal,
Archépiscopai (1),	Déloyal (6),	Labial (4),	Patronal,
Austral (3),	Diagonal,	Lingual (4),	Primordial,
Épiscopal,	Diamétral,	Littéral,	Proverbial,
Boréal (3),	Doctoral,	Lustral,	Théâtral,
Censural,	Expérimental,	Mental,	Transversal,
Collegial,	Final,	Médical (4),	Virginial,
Crucial,	Filial,	Médicinal (4),	Zodiacal.
Crural (4),	Idéal,	Paradoctal,	
Démoral,	Initial,	Parasial,	

74. — Le silence de l'Académie sur l'emploi de ces adjectifs au masculin pluriel est motivé par deux raisons : la principale, c'est qu'il n'est que la plupart d'un usage si limité, qu'ils ne s'emploient souvent qu'avec quelques noms féminins, et quelquefois même avec un seul : tels sont *collegial, crucial, diagonal, paroisal, patronal, transversal, médical, etc.*, qui ne se disent que dans ces expressions : *église collegiale; incision cruciale (en croix); fût patrisal, ligne transversale, ligne diagonale, garnie, herbe médicinale*. La seconde raison tient à des motifs d'euphonie, c'est-à-dire que le pluriel masculin soit en *AL*, soit en *AUX*, serait également désagréable à l'oreille.

Toutefois, l'Académie ne dit point que ces adjectifs fassent exception à la règle des adjectifs en *al*, et l'usage prend de plus en plus d'employer les pluriels en *aux*.

(1) Prononcez *qu'hyépiscopai*.

(2) L'Académie n'a point conservé cet exemple, *signes austraux*, qui se trouve dans l'édition de son dictionnaire faite en 1798; ce silence semble indiquer qu'elle ne reconnaît pas de pluriel masculin à cet adjectif.

(3) *Boréal* doit nécessairement suivre la même loi que *austral*.

(4) Toutefois les chirurgiens et les médecins terminent en *aux* le pluriel de tous les adjectifs en *al* qui entrent dans les termes de leur art; ils disent *dans les nerfs cruraux, muscles labiaux, nerfs linguux, seins mammaux, principes médicinaux*.

(5) L'usage est favorable au pluriel *décimaux*: les arithméticiens disent des nombres *décimaux*.

(6) Il n'y a dans l'Académie aucun exemple de cet adjectif employé au pluriel; mais puisqu'elle dit *de loyaux services*, il doit être permis de dire *des loyaux, des procédés dignes*.

s'ils sont
partiaux,77) dit
lin.roduire
cessum,
ale, des
somm

75. — *Remarque.* — Conformément encore à ce qui a été dit des noms en *ant* ou *ent*, l'Académie conserve le *t* dans les adjectifs qui ont l'une ou l'autre de ces terminaisons. Elle écrit donc : *des enfants diligents et obéissants ; des monuments intéressants.* Comme nous l'avons déjà dit, cette façon d'orthographier est toute rationnelle, toute logique ; la suppression du *t*, au contraire, manquaît de fondement.

76. — Les adjectifs expriment les qualités, ou simplement, ou avec comparaison, ou les élèvent à un très haut degré ; de là trois degrés de signification, savoir : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif* (1).

77. — Le *positif* n'est rien autre chose que l'adjectif même : *Dieu est bon, la journée est belle.*

78. — Le *comparatif* exprime la comparaison ; et toute comparaison a pour résultat l'égalité, la supériorité ou l'infériorité.

Le comparatif d'égalité se forme à l'aide des mots *autant, aussi* : *le fils est aussi vertueux que le père ; il est modeste autant qu'habile.*

Le comparatif de supériorité se forme avec *plus* : *la science est plus précieuse que l'or.*

Le comparatif d'infériorité se forme avec *moins* : *cel hiver a été moins rigoureux et moins long que le précédent.*

Il y a trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison : *meilleur* au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas ; *pire* au lieu de *plus mauvais*, et *moindre* au lieu de *plus petit*.

79. — Le *superlatif* exprime la qualité portée à un très haut degré.

Il y a deux sortes de superlatifs : le superlatif *absolu*, qui marque la qualité portée à un très haut degré, absolument, c'est-à-dire sans rapport à aucun objet : *ce serviteur est très fidèle* ; et le superlatif *relatif*, qui exprime un très haut degré relativement, c'est-à-dire

(1) « Parler de ces trois degrés de signification, c'est, selon un auteur, faire une distinction erronée et inutile, attendu qu'elle ne sert de base à aucun principe de grammaire. » C'est là une sentence fautive et démentie par les faits. On en voit la preuve au numéro 517 de cette grammaire.

avec comparaison : *cet enfant est LE PLUS INSTRUIT de sa division, et sa sœur LA MOINS AVANCÉE de la sienne.* On forme le superlatif absolu en mettant avant l'adjectif l'un des mots très, fort, bien, extrêmement : quoiqu'il soit FORT INSTRUIT, il lui est TRÈS DIFFICILE de rendre nettement ses pensées, etc. On forme le superlatif relatif en mettant un des mots le, la, les, du, des, au, mon, ton, son, notre, votre, leur, leurs, avant un comparatif de supériorité ou d'infériorité : *la vaccine est une DES PLUS BELLES et DES PLUS UTILES découvertes des temps modernes : les qualités du cœur ne sont pas LES MOINS PRÉCIEUSES.*

80. — Quoique les adjectifs soient le plus souvent appelés à exprimer quelque chose qui soit dans les objets mêmes et leur appartienne, comme quand nous disons *homme instruit, visage ovale*, qualité et forme qui résident dans les noms *homme, visage*, il en est cependant qui déterminent plutôt les noms qu'ils ne les qualifient ; tels sont ces mots *mon, ton, son, ce, cet, un, deux, premier, second*, etc., et que, pour ce motif, on appelle adjectifs déterminatifs.

81. — En effet, quand je dis *mon cheval est fatigué, cet enfant est sage, prenez la première rue à droite*, ces mots *mon, cet, première*, n'expriment rien qui soit dans la nature du cheval, de l'enfant ou de la rue ; ils font plus particulièrement entendre que je parle de tel cheval, de tel enfant, de telle rue, ils les spécifient, ils les déterminent.

82. — Il y a trois sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs démonstratifs, les adjectifs possessifs et les adjectifs numéraux.

Des adjectifs démonstratifs

83. — Les adjectifs démonstratifs remplissent la double fonction de déterminer les objets, et de les montrer aux yeux, ou de les rappeler à l'esprit.

Les adjectifs démonstratifs sont :

Pour le masculin singulier, *ce, cet* ;
Pour le féminin singulier, *cette* ;
Pour le pluriel des deux genres, *ces*.

Remarque. — Quoique *ce* et *cet* soient l'un et l'autre du masculin, *ce* ne se met qu'avant une consonne ou une *h* aspirée : *ce pays*, *ce hameau*; et *cet* seulement avant une voyelle ou une *h* muette : *cet emploi*, *cet honneur*.

Des adjectifs possessifs

84. — Les adjectifs *possessifs* remplissent la double fonction de déterminer tel ou tel objet, et d'exprimer une idée de possession. Voici ces adjectifs :

SINGULIERS		PLURIERS
Masculin	Féminin	Des deux genres
<i>Mon,</i>	<i>ma,</i>	<i>mes,</i>
<i>Ton,</i>	<i>ta,</i>	<i>tes,</i>
<i>Son,</i>	<i>sa,</i>	<i>sus,</i>
<i>Nôtre,</i>	<i>notre,</i>	<i>nos,</i>
<i>Votre,</i>	<i>votre,</i>	<i>vos,</i>
<i>Leur,</i>	<i>leur,</i>	<i>leurs.</i>

85. — Quoique *mon*, *ton*, *son*, soient plus particulièrement du masculin, ils s'emploient aussi, par euphonie, avant les noms et les adjectifs féminins commençant par une voyelle ou une *h* muette : nous disons donc : *mon épouse*, *ton aimable mère*, *son honorable famille*, pour éviter ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans *ma épouse*, *ta aimable mère*, *sa honorable famille*.

Des adjectifs numéraux

86. — Les adjectifs *numéraux* ont aussi la double fonction de déterminer plus ou moins complètement les objets, et d'exprimer une idée de nombre ou d'ordre.

87. — Il y en a de deux sortes : les adjectifs de nombres *cardinaux* et les adjectifs de nombres *ordinaux*.

88. — Les adjectifs de nombres *cardinaux* marquent le nombre, la quantité ; tels sont *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, *vingt*, *trente*, etc.

89. — Les adjectifs de nombres *ordinaux* déterminent les noms, en marquant l'ordre, le rang où est un objet par rapport à un ou à plusieurs autres ; ces adjectifs sont : *premier*, *second* ou *deuxième*, *troisième*, *quatrième*, *vingtième*, *centième*, etc.

CHAPITRE IV

DU PRONON

90. — Le *pronom*, comme on l'a déjà vu, est un mot qui remplace le nom et en tient lieu.

91. — Il y a cinq sortes de pronoms, savoir : les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs*, et les pronoms *indéfinis*.

Des pronoms personnels.

92. — Les pronoms *personnels* sont ceux qui représentent plus particulièrement les personnes.

93. — Il n'y a que trois personnes ; et ce nombre vient de la situation différente des individus par rapport à l'action de parler : ou les personnes parlent, ou on leur parle, ou on parle d'elles ; il ne saurait y avoir un quatrième cas : de là donc le nombre de trois personnes.

94. — La première personne est celle qui parle : *je vois, je marche, ceci est à moi, secourez-moi.*

95. — La seconde personne est celle à qui l'on parle : *tu lis et tu écris sans cesse, repose-toi, j'irai avec toi.*

96. — La troisième personne est celle de qui l'on parle : *il rit, elle chante, ils courent, elles marchent.*

Voici les pronoms personnels :

1re personne, <i>je, me, moi</i> ; pluriel, <i>nous</i>	} pour les deux genres.
2e personne, <i>tu, te, toi</i> ; pluriel, <i>vous</i> ;	
3e personne, <i>il, le, lui</i> , pour le masculin ; <i>elle, elles, la</i> , pour le féminin ; <i>Lui, les, leur, se, soi</i> , pour les deux genres.	

Des pronoms démonstratifs

97. — Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui, tout en représentant l'objet, le montrent à nos yeux, ou le rappellent à notre esprit. Par exemple, quand, après avoir examiné plusieurs objets, nous disons, *je prendrai celui-ci, ajoutez-y encore celui-là*, nous désignons, nous montrons ces obj.

Voici les pronoms démonstratifs :

Ce, celui, celui-ci, celui-là, pour le masculin singulier ;
Ces, ceux-ci, ceux-là, pour le masculin pluriel ;
Celle, celle-ci, celle-là, pour le féminin singulier ;
Celles, celles-ci, celles-là, pour le féminin pluriel ;
Ceci, cela, pour les deux genres.

Des pronoms possessifs

98. — Les pronoms possessifs sont ceux qui, tout à la fois, représentent les objets et expriment une idée de possession.

Voici les pronoms possessifs :

SING. MASC.	SING. FÉM.	PLUR. MASC.	PLUR. FÉM.
Le mien,	la mienne,	les miens,	les miennes,
Le tien,	la tienne,	les tiens,	les tiennes,
Le sien,	la sienne,	les siens,	les siennes,
Le nôtre,	la nôtre,	les nôtres,	les nôtres,
Le vôtre,	la vôtre,	les vôtres,	les vôtres,
Le leur,	la leur,	les leurs,	les leurs.

99. — Remarque. — Notre et votre ne prennent l'accent circonflexe que lorsqu'ils sont pronoms, c'est-à-dire lorsqu'ils sont précédés d'un article :
votre cheval est plus fort que le nôtre.

Des pronoms relatifs ou conjonctifs

100. — On appelle pronoms relatifs ceux qui ont rapport à un nom ou à un autre pronom qui les précède.

Voici les pronoms relatifs :

Qui, que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, dont, en, y.

101. — On appelle antécédent le nom ou le pronom auquel le pronom relatif se rapporte. Dans cette phrase, Dieu, dont nous admirons la sagesse, est l'auteur des choses que nous voyons, et de celles qui nous sont cachées. Dieu est l'antécédent du relatif dont ; choses est l'antécédent du relatif que, et le pronom celles l'antécédent de qui.

Des pronoms indéfinis

102. — On appelle indéfinis les pronoms dont on se sert pour représenter des personnes ou des choses qu'on ne veut ou qu'on ne peut nommer. Quand je dis on sonne, quelqu'un frappe, ces expressions quelqu'un, on, me

sont d'une nécessité absolue, attendu l'impossibilité où je suis de déterminer le nom de celui qui sonne, ou qui frappe.

103. — Les pronoms indéfinis peuvent se diviser en quatre classes, savoir :

1^o Ceux qui ne sauraient être que pronoms indéfinis, comme *on*, *quelqu'un*, *quiconque*, *qui que ce soit*, *quoique ce soit*, *chacun*, *l'un l'autre*, *les uns les autres*, *autrui*, *rien*, *tout le monde* ;

2^o Ceux qui sont tour à tour pronoms indéfinis et adjectifs, comme *autre*, *nul*, *plusieurs*, *tel*, *tout*. Ils sont pronoms indéfinis lorsqu'ils n'ont de rapport à aucun nom ou à aucun pronom ; ils sont adjectifs s'ils se rapportent soit à un nom, soit à un pronom.

Phrases où ces mots sont pronoms indéfinis

Un autre qui lui aurait apprécié la délicatesse de ce procédé.
Nul n'est satisfait de sa fortune, nul n'a échappé.

Il ne faut pas que plusieurs prétendent pour un seul ; plusieurs prétendent que..... (Acad.)
Tel se dit votre ami, qui ne vous obligeait pas de quelques francs.
Tout attend la majesté de Dieu, tout est lui, tout est prêt.

Phrases où ces mots sont adjectifs

Remettons l'examen de cette affaire à un autre jour.
Nulle puissance n'est comparable à celle de Dieu ; nul désir ne doit passer avant le devoir.

Plusieurs voyageurs rapportent le même fait, mais j'en ai vu plusieurs qui le nient.
Un ami tel que lui est un second soi-même ; telle vie, telle fin.
Tout ce qu'il dit est exact ; tout mon temps est employé.

3^o Ceux qui sont tantôt pronoms indéfinis, et tantôt pronoms relatifs, comme *qui*, *que*, *quo*. Ils sont pronoms indéfinis lorsqu'ils ne se rapportent ni à un nom ni à un pronom ; et pronoms relatifs, quand ils se rapportent soit à un nom soit à un pronom.

Qui, que, quoi, sont pronoms indéfinis dans ces phrases :
Qui demandez-vous ? à qui désirez-vous parler ?
Que veut-il ? que fais-tu ? que pensez-vous lui devoir ?
Quel de plus hideux que l'ignorance ? à quel résistait-il ?

Qui, que, quoi, sont pronoms relatifs dans ces phrases :
Celui qui s'instruit se prépare des joissances.
Le livre que je lis ; voilà ce qu'il m'a dit.
Je ne fais aucun cas de ce à quoi il passe son temps.

4^o Et enfin, le mot *personne*, et le mot *chose* dans quelque chose.

Personne est pronom indéfini et du masculin, lorsqu'il n'est accompagné ni d'un article, ni d'un des déterminatifs *ce, cet, mon, ton, une, deux, etc.*

PERSONNE n'est plus gracieux que votre mère; c'est un homme qui ne frappe *PERSONNE*, qui ne parle à *PERSONNE*.

Personne est nom commun et du féminin, lorsqu'il est précédé, soit de l'article, soit d'un déterminatif, soit d'un adjectif quelconque.

Avez-vous vu *UNE PERSONNE*? Voilà *UNE PERSONNE* bien aimable et intéressante. *CERTAINES PERSONNES* le croient.

Chose fait partie du pronom indéfini *quelque chose*, quand il signifie *certaine chose*; alors il est du masculin.

Voilà *QUELQUE CHOSE* de bon, de bien fait.

Chose est nom commun et du féminin dans *quelque chose*, lorsqu'il signifie *quelle que soit la chose*.

Il n'est point étonné, *QUELQUE CHOSE* qu'on lui dise, c'est-à-dire *quelle que soit la chose* qu'on lui dise.

CHAPITRE V

DU VERBE

104. — Le *verbe* est un mot qui marque l'affirmation. Quand je dis *mon frère est brave*, j'affirme que la bravoure est dans le caractère de mon frère.

105. — Mais pour nous, qui avons pris à tâche de montrer que les différentes espèces de mots tirent leur origine des choses mêmes ou de ce qui leur est propre, nous ajouterons :

106. — Puisqu'il est du propre des êtres de *sentir*, de se *mouvoir* ou d'*être en repos*; que ces trois circonstances sont exprimées par une seule partie du discours appelée *verbe*; qu'elles embrassent et résument leurs diverses facultés, leurs attributs, qu'en un mot elles peignent complètement le jeu et l'état de la nature vivante ou inanimée, nous définirons en outre le *verbe* : un mot qui marque le *sentiment*, le *mouvement* ou le *repos* (1).

(1) Nous ne voulons nullement élever une controverse sur ce point, en

DU SUJET

107. — Mais comme les trois circonstances exprimées par le verbe ne peuvent avoir lieu sans cause, c'est-à-dire qu'il ne saurait y avoir de mouvement sans que quelqu'un ou quelque chose le produise; que nul sentiment n'existe à moins que quelqu'un ne l'éprouve; que l'état de repos fait supposer que telle chose est dans cet état, les grammairiens ont appelé *sujet* la cause de l'action ou du sentiment (*Sujet* est ici le synonyme de *cause*).

108. — Ainsi, quand nous disons : *nos soldats portaient le désespoir et la mort dans les rangs de l'ennemi*; — les soldats, faisant l'action de porter, sont le sujet de ce verbe; *le vent poussait et amoncelait la neige*; l'action de pousser et d'amonceler étant faite par le vent, ce nom est le sujet de ces deux verbes.

109. — Un moyen mécanique de trouver le sujet d'un verbe, c'est de mettre avant ce verbe *qui est-ce qui*, si l'on suppose que l'action est faite par des personnes, et *qu'est-ce qui*, si l'on suppose qu'elle est faite par des choses.

Ainsi, pour trouver le sujet dans ces phrases : *cet étranger ne connaît pas la ville*, *le vin pris immodérément ruine la santé*; — on dira, *qui est-ce qui ne connaît pas la ville?* *L'étranger*, voilà le sujet de *connaît*; *qu'est-ce qui ruine la santé?* *le vin*, voilà le sujet de *ruine*.

110. — Le sujet d'un verbe ne saurait guère être qu'un nom ou un pronom. Quand le sujet est un nom, il faut écrire le verbe à la troisième personne; *le général commandait*, *les soldats obéissaient*.

ne saurait méconnaître que notre définition du verbe (c'est un mot qui marque l'affirmation) est juste, et qu'elle ne souffre pas d'exception. Mais nous pensons que ce n'est là qu'un attribut de cette espèce de mot. Qu'on réponde de bonne foi à cette question : les hommes, en obéissant à la loi, se souviennent-ils de cette espèce de mot pour rendre la différence qu'il y a entre *marcher* et *courir*, *sauter* et *se traîner*, *trotter* et *galoper*, *aimer* et *haïr*, *aller* et *venir*, etc. les hommes, disons-nous, fuzent-ils plutôt occupés d'exprimer une affirmation que de peindre ce qui se passait autour d'eux et en eux? Vraisemblablement non; alors donc la propriété qu'a le verbe d'exprimer l'affirmation serait plutôt une particularité, un attribut de cette espèce de mot, qu'une définition qui en rappelle la cause originelle.

111. — Quand le sujet est un pronom, ce pronom étant de la première, de la seconde ou de la troisième personne, communique sa personne au verbe : *je parle, tu chantes, il lit, nous écoutons, vous voyagez, ils partent.*

112. — Quelquefois, cependant, un verbe a pour sujet un autre verbe ; dans ce cas, on met la troisième personne du singulier : *parler trop haut en société est inconvenant*, c'est-à-dire l'action de parler est...

113. — Lorsque plusieurs personnes concourent à faire l'action exprimée par le verbe, il faut nécessairement que ce verbe soit au pluriel.

Mon père et mon frère arriveront ce soir. Il faut la troisième personne du pluriel, *arriveront*, parce que les sujets *père* et *frère* étant des noms, sont l'un et l'autre de la troisième personne.

114. — Mais si les sujets d'un verbe sont de différentes personnes, non seulement il faut mettre ce verbe au pluriel, mais à celle des personnes qui a la priorité ; la première personne a la priorité sur les deux autres, et la seconde l'a sur la troisième. Il faut donc dire : *Vous et moi, nous partirons*, en mettant le verbe à la première personne du pluriel, parce que, des deux sujets *vous* et *moi*, la priorité est acquise au pronom *moi*, qui est de la première personne.

Vous et lui perdrez à ce marché.

Vous, mon oncle, et moi, nous ferons ce voyage.

DU RÉGIME OU COMPLÈMENT

115. — On appelle *régime* ou *complément* du verbe le mot qui dépend immédiatement d'un verbe, et qui lui est nécessaire pour en compléter la signification. En disant : *cet homme apporte*, j'exprime une idée incomplète ; mais si j'ajoute l'expression *une lettre*, ce mot *lettre* complète l'idée, et reçoit, pour ce motif le nom de *complément*. On le nomme aussi *régime*, parce qu'il est régi par le verbe, parce qu'il est sous sa dépendance.

116. — Il y a deux sortes de régimes, le régime direct et le régime indirect.

117. — Le régime direct est le mot sur lequel tombe directement l'action du verbe, le mot qui est l'objet.

ce pronom
la troisième
be: je parle,
ils parlent
rbe a pour
a troisième
en société
rier est...
ncourent à
ut nécesai-

Il faut la
parce que
nt l'un et

i de diffé-
re ce verbe
n la prio-
r les deux
faut donc
le verbe à
des deux
pronom

ge.

verbe le
t qui lui
ion. En
incom-
ce mot
le nom
ce qu'il
diance.
régime

tombe
l'objet

immédiat de cette action. Quand je dis : *ce cheval a renversé plusieurs personnes sur son passage ; les flammes détruisirent cet édifice malgré nos secours ; les personnes sont le régime direct du verbe renverser, parce que l'action exprimée par ce verbe tombe directement sur elles ; l'édifice est le régime direct de détruisirent, parce que c'est sur lui que porte l'action de détruire.*

118. — Un moyen mécanique de trouver le régime direct d'un verbe, c'est de mettre *qui ?* ou *quoi ?* après ce verbe : *je vous attendrai ce soir, je lui écris une lettre. J'attendrai qui ? vous ; J'écris quoi ? une lettre ; vous et lettre sont donc les régimes directs des verbes attendre, écrire.*

119. — Le régime indirect est le mot sur lequel l'action ne tombe qu'indirectement ; ce régime est ordinairement précédé de l'une des prépositions *à, de :* *j'ai donné un anneau à ma sœur ; j'ai tiré mon ami de peine. A ma sœur est le régime indirect de j'ai donné ; de peine est le régime indirect de j'ai tiré (1).*

120. — Remarque. — Parmi les pronoms, il en est qui sont toujours régimes directs, d'autres toujours régimes indirects, et d'autres tantôt régimes directs, et tantôt régimes indirects.

121. — *Le, la, les, que,* sont les seuls pronoms qui ne puissent être que des régimes directs : *je LE cherche, c'est-à-dire je cherche lui ; je LA regarde, c'est-à-dire je regarde elle ; il LES salue, c'est-à-dire il salue eux ou elles ; voilà les chevaux QUE j'ai achetés, c'est-à-dire lesquels chevaux j'ai achetés ; la maison QUE je veux vendre, c'est-à-dire laquelle maison je veux vendre.*

122. — Encore le pronom *que* est-il quelquefois employé pour *durant* ou *pendant* lequel, laquelle, comme quand nous disons *les deux heures que j'ai marché m'ont fatigué, c'est-à-dire les deux heures pendant lesquelles j'ai marché ; les cinq ans qu'il a régné, c'est-à-dire durant lesquels il a régné.*

(1) L'Académie ne dit point que les noms ou les pronoms précédés de *par, avec, dans, etc.* ont des régimes indirects des verbes ; elle dit que ce sont les régimes de ces prépositions ; c'est aussi l'opinion d'une foule de grammairiens et la nôtre ; dans notre phrase : *Servez Dieu avec fermeté* Dieu, dit-elle, est le régime direct de servir, et former le régime de la préposition avec. Il y a ordinairement une préposition devant le régime indirect.

123. — *Lui, leur, dont, en, y*, ne sauraient être que régimes indirects, par la raison qu'ils renferment toujours une préposition : *je lui parlerai*, c'est-à-dire à lui, à elle ; *il leur écrit*, c'est-à-dire à eux, à elles ; *les outils dont il se sert*, c'est-à-dire desquels il se sert ; *ces fruits sont mûrs, mangez-en*, c'est-à-dire mangez de ces fruits ; *cette science est intéressante, et je m'y applique*, c'est-à-dire je m'applique à cette science.

124. — *Me, te, se, nous, vous*, sont tantôt régimes indirects, et tantôt régimes directs. Ils sont régimes indirects toutes les fois qu'ils renferment la préposition à, c'est-à-dire qu'ils sont employés pour à moi, à toi, à lui, etc.

Il m'a remis ses lettres, c'est-à-dire il remit à moi ;
Je t'écirai bientôt, c'est-à-dire j'écirai à toi ;
Il m'a fait mal, c'est-à-dire il fit mal à moi, etc.

125. — *Me, te, se, nous, vous*, sont régimes directs, lorsqu'ils sont mis pour moi, toi, lui, etc.

Il m'a vu, c'est-à-dire il vit moi ;
Je me remercie, c'est-à-dire je remercie moi ;
Il les frappèrent, c'est-à-dire ils frappèrent eux, etc.

Des différentes sortes de verbes

126. — Il y a cinq sortes de verbes, savoir : le verbe *actif* ou *transitif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre* ou *intransitif*, le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel*.

127. — Un verbe n'est *actif* que lorsque le sujet fait l'action, et que ce verbe a un régime direct.

128. — Mais il n'y a guère que l'usage qui nous apprenne que tel verbe a un régime direct ; toutes les fois que l'on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose* après un verbe, on doit en conclure qu'il est actif. Ainsi *chercher, trouver, prendre, apporter*, sont des verbes actifs, car on peut dire *chercher, trouver, quelqu'un ; prendre, apporter quelque chose*. (Ce nom *actif*, donné à cette espèce de verbe, lui vient, non seulement de ce que le sujet est en effet *actif*, c'est-à-dire parce qu'il agit, mais encore parce qu'il fait l'action directement sur quelqu'un ou sur quelque chose.)

129. — Mais ces mêmes verbes *chercher, trouver, prendre, apporter*, etc., que nous venons de qualifier de verbes actifs, deviendront dans certains cas des verbes passifs ; cela tient à la situation seule du sujet à l'égard de l'action ; le sujet est-il actif, c'est-à-dire le sujet fait-il l'action, le verbe est actif ; *des voleurs ont attaqué une voiture publique* ; le sujet est-il passif (passif signifie *qui supporte l'action*), le verbe alors est passif : *une voiture publique a été attaquée par des voleurs*.

130. — On appelle *neutre* un verbe qui n'est ni actif ni passif (*Neutre signifie ni l'un ni l'autre*).

131. — Ainsi que le verbe actif, le verbe *neutre* exprime souvent une action faite par le sujet ; mais il diffère du verbe actif en ce qu'il n'a pas de régime direct : *je marche, tu cours, il voyage*. Le verbe neutre se distingue donc du verbe actif en ce qu'il ne saurait être suivi de *quelqu'un* ni de *quelque chose*. Ainsi *dormir, régner, plaire, convenir*, sont neutres, car on ne peut dire *dormir quelqu'un ; régner, convenir quelque chose*.

132. — On nomme *pronominal* le verbe qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne : *je me promène ; je me repens*.

133. — On en distingue de deux sortes : les pronominaux *essentiels* et les pronominaux *accidentels*.

134. — Le verbe *pronominal essentiel* est celui qui prend indispensablement deux pronoms de la même personne dans sa conjugaison, comme *je me souviens, je me repens, je m'empare*, qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je me souviens, tu te souviens ; je me repens, tu te repens ; je m'empare, tu t'empares* ; et non *je souviens, je repens, j'empare*.

135. — On appelle verbe *pronominal accidentel* celui qui, étant conjugué avec deux pronoms de la même personne, pourrait se conjuguer avec un seul. Ainsi, dans *je me suis donné beaucoup de mal, ils se sont frappés*, on ne trouve que des verbes prono-

minaux accidentels, car *donner* et *frapper* peuvent se conjuguer avec un seul pronom : *je donne, tu donnes ; je frappe, tu frappes.*

136.—On nomme *impersonnel* le verbe qui n'a dans tous ses temps que la troisième personne du singulier : *il faut, il pleut, il neige*, etc (1).

137.—Nous en distinguerons de deux sortes : les *impersonnels essentiels* et les *impersonnels accidentels*. Nous appellerons *impersonnels essentiels* ceux qui ne

(1) A l'appellation *impersonnel*, un grammairien suivi a substitué la dénomination *unipersonnel*, en donnant pour raison que le mot *impersonnel* veut dire qui n'a pas de personne, et que l'expression *unipersonnel* convient mieux, etc. C'est là une sentence qui repose sur une définition fautive du mot *impersonnel*, et, quant au fond de la question, sur des motifs qui nous paraissent superficiels.

C'est uniquement de son sujet, et non de sa conformation qu'un verbe tire sa qualité d'*actif, passif, neutre, pronominal* ou *impersonnel*. Proprons

Prenons un verbe quelconque, *frapper*, par exemple, et examinons-le abstractionnellement, c'est-à-dire seul, sans rapport avec aucun autre mot. Que représente-t-il *frapper* ? Non une idée mixte ou composée, comme une action ou un être capable de faire cette action ; mais une idée simple et uniquement propre à peindre une action ; c'est à cela, et à cela seul, que se borne son rôle dans le discours, où il ne paraît qu'à la condition d'exprimer qu'un être quelconque exécutera cette action, comme quand je dis, *cet enfant frappe son frère*.

Le verbe est donc, à l'égard du sujet, dans une dépendance égale à celle de l'adjectif à l'égard du nom. Car, de même qu'il faut d'abord qu'un être existe pour qu'il existe tel (*un beau cheval*), de même il faut premièrement un être doué de la faculté d'agir, pour que telle action s'accomplisse. (*L'enfant étudie.*)

Cette dépendance du verbe à l'égard du sujet est palpable, et se remarque à tous les temps et à toutes les personnes : *je parle, tu parles, il parle, nous parlons, vous parlez, ils parlent ; je finirai, tu finiras, il finira, nous finirons, vous finirez, ils finiront* ; toutes formes différentes, auxquelles le verbe s'assouplit, et cela à cause du sujet.

Cette même prépondérance du sujet sur le verbe, et qui fait que quand le sujet est au singulier, le verbe doit être au singulier ; que quand le sujet est au pluriel, le verbe se met au pluriel ; que quand le sujet est de la première ou de la seconde personne, le verbe aussi doit être à la première ou à la seconde personne, etc., cette même prépondérance, disons-nous, fait encore que quand le sujet, agissant directement sur quelqu'un ou sur quelque chose, devient *actif*, le verbe aussi est *actif* ; que quand le sujet est *passif*, le verbe est aussi *passif*. Or, quand le sujet est *impersonnel*, le verbe est aussi *impersonnel*.

D'où l'on doit conclure :

1° Qu'il n'y a point de verbe absolument *actif* ;

Point de verbe absolument *passif* ;

Point de verbe absolument *neutre* ;

Point de verbe absolument *pronominal* ;

Point de verbe absolument *impersonnel* ;

2° Que tous ces divers dénominations des verbes leur viennent du sujet.

peuvent se
tu donnes ;

ni n'a dans
singulier :

es : les im-
accidentels.
ux qui ne

titus la dano-
rsonnel veut
mal convient
don fausse du
tifs qui nous

n verbe tire
Prouvons

nous le abso-
et. Que re-
e action ou
uniquement
e borne son
qu'un être
frappe au

à celle de
qu'un être
rement un
(L'enfant

marque à
nous par-
finirons,
erbe s'es-

quand le
sujet est
première
ou à la
e com-
e chose,
le verbe
est im-

sauraient avoir que la troisième personne du singu-
lier ; tels sont : *il faut, il pleut, il vente, il gèle, etc.*
En effet, on ne peut dire, *je faux, je pleux, tu pleux, etc.*

132. — Et nous nommerons impersonnels acciden-
tels ceux qui, pouvant se conjuguer à toutes les per-
sonnes, ont pour sujet le pronom *il* lorsque ce pronom
ne se rapporte à rien ; IL EST ARRIVÉ deux dames dans
cette voiture ; IL SE PASSE dans ce moment des choses
bien étranges ; IL A ÉTÉ SAISI des armes prohibées.

auquel ils les empruntent, absolument comme les adjectifs empruntent le
genre et le nombre des noms auxquels ces adjectifs se rapportent.

Cela est si vrai, qu'il y a, en assez grand nombre, des verbes qui, selon que
le sujet est actif, passif, neutre, pronominal, ou impersonnel, sont tous à tour
de toutes ces sortes.

Prenez pour exemple *passer* et *servir*.

Je passe la rivière. Ici *passer* est actif parce que, d'une part, le sujet
agit, et que, de l'autre, ce verbe a un complément direct qui est *la rivière*.

L'été dernier, cette rivière a été rasée à sec. Ici *passer* est passif, parce
que le sujet, la rivière, au lieu d'agir, est passif, c'est-à-dire qu'il supporte
l'action ; en effet, la rivière n'a pas rasé la rivière, elle a été rasée.

Voilà frère Pierre, appelle-le. Ici *passer* est neutre, parce que le sujet *voilà*,
bien qu'agissant, fait une action qui ne sort pas de lui, une action qu'il
s'exerce directement sur personne : il n'est donc pas actif dans le sens gram-
matical de ce mot. Ce même sujet ne supporte pas non plus une action faite
sur lui par d'autres ; il n'est donc pas passif : de là l'expression de l'un et
l'autre, rendue par *voilà*.

Nous nous serions bien passés d'une telle visite. Ici *passer* est pronominal,
parce que les personnes exprimées par le sujet nous se reproduisent une
seconde fois par nous ; je me, tu te, nous nous, vous vous, etc. : c'est de la né-
cessité de conjuguer ainsi ces verbes avec deux pronoms que vient l'expression
pronominal.

Il n'est passé bien du temps depuis lors. Ici *passer* est impersonnel, parce
que le sujet il est impersonnel, c'est-à-dire parce que ce sujet ne représente
aucune personne, aucun être déterminé.

Servir est actif dans : SERVIR son pays ;

Servir est passif dans : nous avons été bien servis ;

Servir est neutre dans : ces objets nous ont bien servis ;

Servir est pronominal dans : ils se sont servis de votre nom ;

Servir est impersonnel dans : il n'est pas d'être riche.

Comme on le voit, c'est le sujet, et le sujet seul, qui fait qu'un verbe est
d'une sorte plutôt que d'une autre.

Or, quatre sortes de nos verbes pouvant, en général, avoir pour sujets des
noms de personnes, on les appelle, pour cela seul, verbes personnels, c'est-
à-dire, verbes dont le sujet est ou peut être une personne.

Quant aux verbes dont le sujet ne peut être une personne, tels que *il pleut, il
gèle, il tonne, etc.*, ou les *e*, pour cela seul, et par opposition aux premiers,
nommés verbes impersonnels, deux expressions (personnel et impersonnel)
qui ont entre elles le rapport même qui existe entre *pâtir* et *impatient*, *puissances* et
impuissances, *digne* et *indigne*, *possible* et *impossible*, etc.

Quoique ces verbes, *arriver, passer, saisir*, puissent se conjuguer à toutes les personnes, ils sont ici impersonnels, parce que le pronom *il*, qui les précède, et qui en est le sujet, ne se rapporte à rien (1).

Remarque. — Lorsque le verbe *être* n'est point auxiliaire, c'est-à-dire lorsqu'il n'aide point à en conjuguer un autre, il prend le nom de *verbe substantif*; alors il signifie *exister* : Dieu s'appelle celui qui est; cet homme n'est plus.

139. — On distingue, dans le verbe, le nombre, la personne, le mode et le temps.

Du nombre

140. — Il y a dans le verbe deux nombres : le *singulier* et le *pluriel*. Lorsque le sujet d'un verbe est au singulier, ce verbe est aussi au singulier : *je marche, tu cours, il appelle*. Si le sujet représente plusieurs personnes ou plusieurs choses, le verbe est au pluriel : *nous marchons, ils appellent*.

De la personne

141. — Les verbes ont trois personnes, et ces personnes sont indiquées, soit par des pronoms, soit par des noms : le sujet d'un verbe est-il un pronom de la première personne, ce verbe est à la première personne ; le sujet est-il de la seconde personne, le verbe est à la seconde personne : *je parle, je suis, c'est moi qui ai ; tu parles, tu es, c'est toi qui as*. (Voir 31)

Du mode

142. — Ce mot signifie *manière*. On appelle donc *mode* les différentes manières d'exprimer l'action marquée par le verbe.

(1) Cette division des verbes personnels et des verbes impersonnels en *essentiels* et en *accidentels*, est d'une très grande importance pour l'application des règles des participes.

143. — Il y a cinq modes : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

144. — L'*indicatif* exprime une action sûre, certaine, soit que cette action se fasse présentement, soit qu'elle se trouve faite ou qu'elle soit à faire : *je CHANTE, je CHANTAIS, j'ai CHANTÉ, je CHANTERAI*, etc.

145. — Le *conditionnel* exprime une action dépendant d'une condition : *les enfants METTRAIENT plus de zèle à leur instruction, s'ils en connaissaient le prix ; j'AURAI RÉUSSI sans cet obstacle*.

146. — L'*impératif* exprime l'action avec commandement de la faire, ou exhortation à l'exécuter : *APPORTEZ cet objet ; AIMEZ Dieu ; HONOREZ vos parents, et vous prospérerez*.

147. — Le *subjonctif*, mode consacré au doute et à l'incertitude, exprime l'action d'une manière subordonnée, d'une manière dépendante d'une autre action : *il veut QUE JE PARTE ; nous désirons QUE VOUS RÉUSSISSIEZ*.

148. — L'*infinitif* exprime l'action indéfiniment, et sans aucun rapport de nombres ni de personnes : *ENSEIGNER, c'est S'INSTRUIRE ; TRAVAILLER, c'est S'ENRICHIR*.

Du temps

149. — Le *temps* est l'époque, le moment de l'action exprimée par le verbe.

150. — Le temps ne saurait se diviser qu'en trois parties, savoir : le *présent*, le *passé*, et l'*avenir*, qu'en grammaire on appelle *futur*.

151. — Mais parmi les actions qui appartiennent soit à un temps passé, soit à un futur, il y a différentes nuances qui ne peuvent être rendues par un seul temps. Par exemple, quand je dis, *je LISAIS lorsque votre frère entra, et j'AI LU ce passage*, j'exprime dans les deux cas une époque passée ; mais par l'imparfait *je lisais*, j'indique une action *imparfaite*, une action non terminée au moment où votre frère entra ; et par le passé indéfini *j'ai lu*, j'exprime une action *parfaite*, c'est-à-dire entièrement achevée et sans rapport à aucune autre.

Le présent étant un point indivisible, s'exprime par un seul temps

152. — Nous avons huit temps pour exprimer les trois époques, savoir : un pour le présent, cinq pour le passé, et deux pour le futur.

153. — Le présent exprime l'action dans le moment même où elle se fait. *maintenant j'écris, je parle.*

154. — Les cinq temps qui marquent le passé sont :
1^o L'imparfait, qui, tout en exprimant une action passée, la présente dans le moment même où elle avait lieu : *ON CAUSAIT quand j'entrai ;*

2^o Le passé défini, qui l'exprime comme ayant été faite dans un temps dont toutes les parties sont écoulées : *il VINT nous voir la semaine dernière ;*

3^o Le passé indéfini, qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps passé, entièrement écoulé ou non : *il EST VENU nous voir la semaine dernière ; il EST VENU nous voir aujourd'hui ;*

4^o Le passé antérieur, qui exprime une action passée, indispensablement suivie d'une autre action également passée et immédiate ; *quand il EUT FINI, il s'en alla ; il sortit lorsqu'il EUT DINÉ ;*

5^o Le plus-que-parfait, qui exprime aussi une action passée, relativement à une autre action également passée, et immédiate ou non : *aussitôt qu'il AVAIT TERMINÉ, il s'en allait ; j'AVAIS FINI quand il arriva.*

155. — Les deux temps qui marquent le futur sont :
1^o Le futur simple, qui exprime une action à faire : *bientôt j'irai vous voir ;*

2^o Le futur composé ou antérieur, qui exprime qu'une action se trouvera faite avant telle autre action à faire : *j'AURAI TERMINÉ quand vous viendrez, avant que vous veniez.*

156. — Les temps se divisent encore en temps simples et en temps composés.

157. — Les temps simples d'un verbe sont ceux où il n'entre que ce verbe : *je parle, je parlais, je parlai, etc.*

158. — On appelle temps composés ceux qui prennent avoir ou être : *j'ai parlé, j'avais parlé, je suis venu, j'étais venu, etc.*

159. — Écrire ou réciter un verbe dans toute son étendue, c'est ce qu'on appelle *conjuguer* ce verbe.

160. — Il y a quatre conjugaisons, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a le présent de l'infinitif terminé en *er*, comme *chanter* ;

La deuxième en *ir*, comme *finir* ;

La troisième en *oir*, comme *recevoir* ;

La quatrième en *re*, comme *rendre*.

161. — Mais les verbes *avoir* et *être* entrant dans la composition des autres, il convient de commencer par ces deux verbes.

VERBE AUXILIAIRE AVOIR

INDICATIF PRÉSENT

1^{re} pers. J'ai
Tu as (1)
Il a
2^{de} pers. Nous avons
Vous avez
Ils ont

IMPARFAIT

J'avais
Tu avais
Il avait
Nous avions
Vous aviez
Ils avaient

PASSÉ DÉFINI

J'eus
Tu eus
Il eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils eurent

PASSÉ INDÉFINI

J'ai eu
Tu as eu
Il a eu
Nous avons eu

Vous avez eu
Ils ont eu

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus eu
Tu eus eu
Il eut eu
Nous eûmes eu
Vous eûtes eu
Ils eurent eu

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais eu
Tu avais eu
Il avait eu
Nous avions eu
Vous aviez eu
Ils avaient eu

FUTUR

J'aurai
Tu auras
Il aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils auront

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai eu
Tu auras eu

(1) En général, les secondes personnes du singulier finissent par s.

Il aura eu
Nous aurons eu
Vous aurez eu
Ils auront eu

CONDITIONNEL PRÉSENT

J'aurais
Tu aurais
Il aurait
Nous aurions
Vous auriez
Ils auraient

CONDITIONNEL PASSÉ

J'aurais eu
Tu aurais eu
Il aurait eu
Nous aurions eu
Vous auriez eu
Ils auraient eu

On dit aussi :

J'eusse eu
Tu eusses eu
Il eût eu
Nous eussions eu
Vous eussiez eu
Ils eussent eu

IMPÉRATIF

Point de première personne

Aie
Ayez
Ayez

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que j'aie
Que tu aies

Qu'il ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils aient

IMPARFAIT

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils eussent

PASSÉ

Que j'aie eu
Que tu aies eu
Qu'il ait eu
Que nous ayons eu
Que vous ayez eu
Qu'ils aient eu

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse eu
Que tu eusses eu
Qu'il eût eu
Que nous eussions eu
Que vous eussiez eu
Qu'ils eussent eu

INFINITIF PRÉSENT

Avoir

PASSÉ

Avoir eu

PARTICIPE PRÉSENT

Ayant

PARTICIPE PASSÉ

Eu, eue, ayant eu.

VERBE AUXILIAIRE ÊTRE

INDICATIF PRÉSENT

Je suis
Tu es
Il est
Nous sommes
Vous êtes
Ils sont

Tu étais
Il était
Nous étions
Vous étiez
Ils étaient

IMPARFAIT

J'étais

PASSÉ DÉFINI

Je fus
Tu fus
Il fut

Nous fûmes
Vous fûtes
Ils furent

PASSÉ INDÉFINI

J'ai été
Tu as été
Il a été
Nous avons été
Vous avez été
Ils ont été

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus été
Tu eus été
Il eut été
Nous eûmes été
Vous eûtes été
Ils eurent été

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais été
Tu avais été
Il avait été
Nous avions été
Vous aviez été
Ils avaient été

FUTUR

Je serai
Tu seras
Il sera
Nous serons
Vous serez
Ils seront

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai été
Tu auras été
Il aura été
Nous aurons été
Vous aurez été
Ils auront été

CONDITIONNEL PRÉSENT

Je serais
Tu serais
Il serait
Nous serions
Vous seriez
Ils seraient

CONDITIONNEL PASSÉ

J'aurais été

Tu aurais été
Il aurait été
Nous aurions été
Vous auriez été
Ils auraient été

On dit aussi

J'eusse été
Tu eusses été
Il eût été
Nous eussions été
Vous eussiez été
Ils eussent été

IMPÉRATIF

Point de première personne

Sois
Soyons
Soyez

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je sois
Que tu sois
Qu'il soit
Que nous soyons
Que vous soyez
Qu'ils soient

IMPARFAIT

Que je fusse
Que tu fusses
Qu'il fût
Que nous fussions
Que vous fussiez
Qu'ils fussent

PASSÉ

Que j'aie été
Que tu aies été
Qu'il ait été
Que nous ayons été
Que vous ayez été
Qu'ils aient été

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse été
Que tu eusses été
Qu'il eût été
Que nous eussions été
Que vous eussiez été
Qu'ils eussent été

INFINITIF PRÉSENT

Être

PASSE

PARTICIPE PASSÉ

Avoir été

Être, ayant été

PARTICIPE PRÉSENT

Étant

PREMIÈRE CONJUGAISON, EN ER.

INDICATIF PRÉSENT

Je chant e
Tu chant es
Il chant e
Nous chant ons
Vous chant ez
Ils chant ent

Il avait chanté
Nous avions chanté
Vous aviez chanté
Ils avaient chanté

FUTUR

Je chant erai
Tu chant eras
Il chant era
Nous chant erons
Vous chant erez
Ils chant eront

IMPARFAIT

Je chant ais
Tu chant ais
Il chant ait
Nous chant ions
Vous chant iez
Ils chant aient

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai chanté
Tu auras chanté
Il aura chanté
Nous aurons chanté
Vous aurez chanté
Ils auront chanté

PASSE DÉFINI

Je chant ai
Tu chant as
Il chant a
Nous chant âmes
Vous chant âtes
Ils chant ârent

CONDITIONNEL PRÉSENT

Je chant erais
Tu chant erais
Il chant erait
Nous chant erions
Vous chant eriez
Ils chant eraient

PASSE INDÉFINI

J'ai chanté
Tu as chanté
Il a chanté
Nous avons chanté
Vous avez chanté
Ils ont chanté

CONDITIONNEL PASSÉ

J'aurais chanté
Tu aurais chanté
Il aurait chanté
Nous aurions chanté
Vous auriez chanté
Ils auraient chanté

PASSE ANTÉRIEUR

J'eus chanté
Tu eus chanté
Il eut chanté
Nous eûmes chanté
Vous eûtes chanté
Ils eurent chanté

On dit aussi :

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais chanté
Tu avais chanté

J'eusse chanté
Tu eusses chanté
Il eût chanté
Nous eussions chanté
Vous eussiez chanté
Ils eussent chanté

PE PASSÉ

IMPÉRATIF

Point de première personne

Chant e
Chant ons
Chant ez

N ER.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je chant e
Que tu chant es
Qu'il chant e
Que nous chant ions
Que vous chant iez
Qu'ils chant ent

UR

IMPARFAIT

Que je chant asse
Que tu chant asses
Qu'il chantât
Que nous chantassions
Que vous chantassiez
Qu'ils chantassent

ÉRIEUR

PASSÉ

Que j'aie chanté
Que tu aies chanté
Qu'il ait chanté
Que nous ayons chanté
Que vous ayez chanté
Qu'ils aient chanté

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse chanté
Que tu eusses chanté
Qu'il eût chanté
Que nous eussions chanté
Que vous eussiez chanté
Qu'ils eussent chanté

INFINITIF PRÉSENT

Chant er

PASSÉ

Avoir chanté

PARTICIPE PRÉSENT

Chant ant

PARTICIPE PASSÉ

Chanté, chantée, ayant chanté.

Ainsi se conjuguent les verbes *danser, aimer, estimer, brüler, trouver, apporter, adorer, diviser, travailler, donner, chercher, gagner, etc.*

PRÉSENT

SECONDE CONJUGAISON, EN IR.

INDICATIF PRÉSENT

Je fin is
Tu fin is
Il fin it
Nous fin issons
Vous fin iez
Ils fin issent

Il fin it
Nous fin issons
Vous fin iez
Ils fin issent

EL PASSÉ

IMPARFAIT

Je fin issais
Tu fin issais
Il fin issait
Nous fin issions
Vous fin issiez
Ils fin issaient

PASSÉ INDEFINI

J'ai fini
Tu as fini
Il a fini
Nous avons fini
Vous avez fini
Ils ont fini

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus fini
Tu eus fini
Il eut fini
Nous eûmes fini
Vous eûtes fini
Ils eurent fini

PASSÉ DÉFINI

Je fin is
Tu fin is
Il fin it
Nous fin issions
Vous fin issiez
Ils fin issaient



Ch. 4.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais fini
Tu avais fini
Il avait fini
Nous avions fini
Vous aviez fini
Ils avaient fini

FUTUR

Je fin irai
Tu fin iras
Il fin ira
Nous fin irons
Vous fin irez
Ils fin iront

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai fini
Tu auras fini
Il aura fini
Nous aurons fini
Vous aurez fini
Ils auront fini

CONDITIONNEL PRÉSENT

Je fin irais
Tu fin irais
Il fin irait
Nous fin irions
Vous fin iriez
Ils fin ieraient

CONDITIONNEL PASSÉ

J'aurais fini
Tu aurais fini
Il aurait fini
Nous aurions fini
Vous auriez fini
Ils auraient fini

On d'il eussent

J'eusse fini
Tu eusses fini
Il eût fini
Nous eussions fini
Vous eussiez fini
Ils eussent fini

Ainsi se conjuguent les verbes unir, nourrir, guérir, ouvrir, adoucir, seigneur, fléchir, agir, valoir, etc.

IMPÉRATIF

Point de première et troisième

Fin is
Fin issons
Fin issez

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je fin isse
Que tu fin isses
Qu'il fin isse
Que nous fin issons
Que vous fin isiez
Qu'ils fin isent

IMPARFAIT

Que je fin isse
Que tu fin isses
Qu'il fin it
Que nous fin issons
Que vous fin isiez
Qu'ils fin isent

PASSÉ

Que j'aie fini
Que tu aies fini
Qu'il ait fini
Que nous ayons fini
Que vous ayez fini
Qu'ils aient fini

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse fini
Que tu eusses fini
Qu'il eût fini
Que nous eussions fini
Que vous eussiez fini
Qu'ils eussent fini

INFINITIF PRÉSENT

Fin ir

PASSÉ

Avoir fini

PARTICIPE PRÉSENT

Fin issant

PARTICIPE PASSÉ

Fin i, fin ie, ayant fini.

TROISIÈME CONJUGAISON, EN OIR.

INDICATIF PRÉSENT

Je req ois
Tu req ois
Il req oit
Nous req evions
Vous req eviez
Ils req aient

FUTUR

Je req evrai
Tu req evras
Il req evra
Nous req evrions
Vous req evriez
Ils req auront

IMPARFAIT

Je req avais
Tu req avais
Il req avait
Nous req avions
Vous req aviez
Ils req avaient

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai req
Tu auras req
Il aura req
Nous aurons req
Vous aurez req
Ils auront req

PASSÉ DÉFINI

Je req us
Tu req us
Il req ut
Nous req us
Vous req us
Ils req urent

CONDITIONNEL PRÉSENT

Je req evrais
Tu req evrais
Il req evrait
Nous req evrions
Vous req evriez
Ils req evraient

PASSÉ INDÉFINI

J'ai req
Tu as req
Il a req
Nous avons req
Vous avez req
Ils ont req

CONDITIONNEL PASSÉ

J'aurais req
Tu aurais req
Il aurait req
Nous aurions req
Vous auriez req
Ils auraient req

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus req
Tu eus req
Il eut req
Nous eûmes req
Vous eûtes req
Ils eurent req

On dit aussi

J'eusse req
Tu eusses req
Il eût req
Nous eussions req
Vous eussiez req
Ils eussent req

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais req
Tu avais req
Il avait req
Nous avions req
Vous aviez req
Ils avaient req

IMPÉRATIF

Point de première personne

Req ois
Req evras
Req evra

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je	req	oive
Que tu	req	oives
Qu'il	req	oive
Que nous	req	oivions
Que vous	req	oiviez
Qu'ils	req	oivent

IMPARFAIT

Que je	req	usse
Que tu	req	usses
Qu'il	req	ût
Que nous	req	ussions
Que vous	req	ussiez
Qu'ils	req	ussent

PASSÉ

Que j'aie	requ
Que tu aies	requ
Qu'il ait	requ
Que nous ayons	requ

Ainsi se conjuguent *devoir, apercevoir, concevoir, percevoir*, et tous ceux dont l'infinitif est en *voir*. Tous les autres verbes en *oir*, comme *pousser, enlaidir, valoir*, etc., sont irréguliers, et forment l'objet d'observations particulières. (Voir page 66)

Que vous ayez requ
Qu'ils aient requ

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse	requ
Que tu eusses	requ
Qu'il eût	requ
Que nous eussions	requ
Que vous eussiez	requ
Qu'ils eussent	requ

INFINITIF PRÉSENT

Recevoir

PASSÉ

Avoir requ

PARTICIPE PRÉSENT

Recevant

PARTICIPE PASSÉ

Reçu, reçue, ayant reçu.

QUATRIÈME CONJUGAISON, EN RE.

INDICATIF PRÉSENT

Je	rend	s
Tu	rend	s
Il	rend	
Nous	rend	ons
Vous	rend	ez
Ils	rend	ent

IMPARFAIT

Je	rend	ais
Tu	rend	ais
Il	rend	ait
Nous	rend	ions
Vous	rend	iez
Ils	rend	aient

PASSÉ DÉFINI

Je	rendis
Tu	rendis
Il	rendit

Nous	rend	îmes
Vous	rend	îtes
Ils	rend	irent

PASSÉ INDÉFINI

J'ai	rendu
Tu as	rendu
Il a	rendu
Nous avons	rendu
Vous avez	rendu
Ils ont	rendu

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus	rendu
Tu eus	rendu
Il eut	rendu
Nous eûmes	rendu
Vous eûtes	rendu
Ils eurent	rendu (1)

(1) Il y a encore, dans les quatre conjugaisons, un quatrième passé, mais qui n'est pas en usage.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais rendu
Tu avais rendu
Il avait rendu
Nous avions rendu
Vous aviez rendu
Ils avaient rendu

POTUE

Je rend rais
Tu rend ras
Il rend ra
Nous rend rions
Vous rend riez
Ils rend raient

FUTUR ANTERIEUR

J'aurai rendu
Tu auras rendu
Il aura rendu
Nous aurons rendu
Vous aurez rendu
Ils auront rendu

CONDITIONNEL PRÉSENT

Je rend rais
Tu rend rais
Il rend rait
Nous rend rions
Vous rend riez
Ils rend raient

CONDITIONNEL PASSÉ

J'aurais rendu
Tu aurais rendu
Il aurait rendu
Nous aurions rendu
Vous auriez rendu
Ils auraient rendu

On dit aussi :

J'eusse rendu
Tu eusses rendu
Il eût rendu
Nous eussions rendu
Vous eussiez rendu
Ils eussent rendu

Ainsi se conjuguent répondre, dépendre, fonder, rendre, entendre, attendre, perdre, attendre, répandre, servir, etc.

IMPÉRATIF

Pour le premier personnel

Rend
Rend ons
Rend ez

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je rend e
Que tu rend es
Qu'il rend e
Que nous rend ions
Que vous rend iez
Qu'ils rend ent

IMPARFAIT

Que je rend isse
Que tu rend isses
Qu'il rend it
Que nous rend issions
Que vous rend issiez
Qu'ils rend issent

PASSÉ

Que j'aie rendu
Que tu aies rendu
Qu'il ait rendu
Que nous ayons rendu
Que vous ayez rendu
Qu'ils aient rendu

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse rendu
Que tu eusses rendu
Qu'il eût rendu
Que nous eussions rendu
Que vous eussiez rendu
Qu'ils eussent rendu

INFINITIF PRÉSENT

Rend re

PASSÉ

Avoir rendu

PARTICIPE PRÉSENT

Rend ant

PARTICIPE PASSÉ

Rendu, rendue, ayant rendu

se sont passés : J'ai pu rendre, tu as pu rendre, il a pu rendre, nous avons pu rendre, vous avez pu rendre, ils ont pu rendre.

Remarques particulières sur les verbes des quatre conjugaisons

1° Sur ceux de la première conjugaison.

162. — Dans les verbes terminés en *ger*, comme *manger*, *déranger*, le *g* doit être suivi d'un *e* muet avant les lettres *a*, *o* : nous *mangeons*, je *mangeai* ; nous *dérangeons*, il *dérangea*. Cette lettre *e* joue, auprès du *g*, le même rôle que la cédille sous la lettre *c*.

163. — Les verbes terminés par *cer*, comme *lancer*, *tracer*, prennent une cédille sous le *c*, avant les lettres *a*, *o* : je *lançai*, tu *lanças*, nous *tracions*.

164. — Tout verbe de la première conjugaison qui a un *e* fermé à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, comme *rapiecer*, *céder*, *siéger*, etc., change cet *e* fermé en *è* ouvert devant une syllabe muette finale : je *rapieçai*, tu *cèdes*, ils *siégeront*, ils *allèguent*, *ébrèche*, *répète*, que je *révèle*, que tu *écrivèras*, qu'il *prospère*, qu'ils *enfièvre*nt.

Devant une syllabe muette non finale, on conservera l'*e* fermé : je *rapiecerai*, tu *céderas*, il *siégera*... j'*alléguerais*, tu *ébrècherai*, il *répéterait*...

164bis. — Tout verbe de la première conjugaison qui a un *e* muet à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, comme *semer*, *mener*, *pêser*, *lever*, *geler*, *acheter*, etc., change cet *e* muet en *è* ouvert devant toute syllabe muette, finale ou non finale : je *sème*, tu *mènes*, il *pèse*, ils *lèvent*, je *gèlerai*, tu *achèteras*, etc.

165. Toutefois, parmi les verbes en *eler*, six seulement suivent la règle que nous venons de donner, savoir *geler*, *peler*, *déceler*, *harcèler*, *modèler*, *bourreler* ; et parmi les verbes en *eler*, il n'y a que les deux verbes *acheter* et *becqueter* qui suivent cette même règle.

Les autres verbes en *eler* et *eter* doublent la con-

sonne *l* ou *t* devant toute syllabe muette : *j'appelle*, *tu épelles*, *il renouvelle*, *ils martellent*, *je jetterai*, *tu parquetteras*, etc.

165. — Remarquez bien que *l* et *t* ne se redoublent que dans les verbes ayant à l'infinitif un *e* muet avant ces lettres. On ne pourrait donc écrire avec deux *l* ou deux *t*, *je répelle*, *tu répelles*; *je végète*, *tu végètes*; *je réveille* et *réveille*; *je recelle* et *recelles*, parce que ces mots viennent des infinitifs *répéter*, *végéter*, *réveiller*, *receller*, où les lettres *l*, *t*, ne sont point précédées d'un *e* muet.

167. — Il est dans la première conjugaison un certain nombre de verbes dont l'orthographe, à quelques temps, paraît bizarre, et semble sortir des règles ordinaires; tels sont les verbes terminés en *ier*, *yer*, *ier*, comme *plier*, *déployer*, *créer*, qui, à deux temps, prennent soit deux *i*, comme dans *autrefois nous plions*, *vous pliez*; soit *yi*, comme dans *hier encore nous employions*, *vous employiez*; soit deux *e* de suite, comme dans *je crée*, *je créerais*. Cette façon d'orthographier, cependant, est la conséquence rigoureuse de la règle qui veut qu'en général ce qui est ajouté au radical d'un verbe, soit ajouté au radical des autres verbes de la même conjugaison.

Du radical

168. — On entend par *radical* les lettres d'un mot qui se conservent dans tous ceux qui en sont formés.

Par exemple, en ôtant du *présent* de l'infinitif les deux dernières lettres d'un verbe de la première conjugaison, il en reste le radical. Ainsi le radical de *chanter* est *chant*, comme le radical de *prier*, est *pri*; le radical de *employer* est *employ*; le radical de *créer* est *cré*, etc.

Par suite, quand j'écris au présent de l'indicatif *nous chantons*, *vous chantez*, je dois aussi écrire au même temps, *nous prions*, *vous priez*.

Quand, à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, j'ajoute *ions*, *iez*, au radical *chant*, pour avoir *nous chantions*, *vous chantiez*, je dois ajouter les mêmes lettres aux radicaux *pri* et *employ*,

ce qui fait *NOUS PRIONS, VOUS PRIEZ, NOUS EMPLOYIONS, VOUS EMPLOYEZ.*

168. — *Remarque.* D'après ce principe général, et quoiqu'ils appartiennent à d'autres conjugaisons, les verbes *suir, rire, voir, croire, etc.*, faisant aux deux premières personnes plurielles du présent de l'indicatif : *nous suivons, vous suivez ; nous rions, vous riez ; nous croyons, vous croyez, etc.*, s'écriront, aux mêmes personnes de l'imparfait, de l'indicatif et du présent du subjonctif, en prenant un *t* de plus qu'au présent de l'indicatif. (Cela leur est commun avec *tou* ; les verbes de la langue française.)

Ainsi, *suir, rire, croire, etc.*, faisant au présent de l'indicatif *nous suivons, nous rions, vous suivez*, feront à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, *nous suivions, nous rissions, vous suiviez ; nous rissions, vous ririez ; que nous croyions, que vous croyiez, etc.*

Et quand, au futur et au conditionnel, j'ajoute *erai,erais* au radical *chant*, pour avoir je *CHANterai*, je *CHANterais*, je dois, à ces deux temps, et dans tous les verbes réguliers de la première conjugaison, retrouver cette partie ajoutée.

Ainsi, *prier, louer, créer*, ayant pour radicaux.

PRI, LOU, CRÉ, feront à ces temps

Je prierai, je louerai, je créerai ;

Je prierais, je louerais, je créerais.

170. — C'est encore à l'aide du radical que s'explique la présence de deux *e* de suite à quelques temps des verbes terminés en *éter*, comme je *créé*, tu *crées* ; je *supplée*, tu *supplées* ; et trois au participe passé au féminin : *créeé, suppléées*.

En effet, si au radical de *CHANTER*, j'ajoute un *e* muet pour former le présent de l'indicatif, je dois au radical de *CRÉER* ajouter de même un *e* muet pour avoir le même temps.

*Je chant
autorise donc
je cré
je supplé*

*Chant
autorise
cré
supplé*

*Je chant
autorise aussi
je cré
je supplé*

*Chant
autorise
cré
supplé*

erai

de

OUS EMPLOYONS

et quoiqu'ils appar-
re, voir, croire, etc.,
n pré. ent de l'indi-
les : nous croyons,
de l'imparfait ne
un t de plus qu'au
es tou : les verbes

de l'indicatif nous
de l'indicatif et au
tions, vous riez ;

, j'ajoute *erai*,
CHANterai, je
dans tous les
aison, retrou-

adicaux.
ont à ces temps

al que s'ex-
à quelques
ne je crée, tu
au participe

j'ajoute un e
tif, je dois au
e muet pour

Remarque. Il n'y a de verbes en *er* que *grer*, *agréer*, *crier*, *sug-
ger*, *procrer*, *vagrer*, *désagréer*, *recrér*, *récréter*.

Suite des remarques sur les verbes de la première
conjugaison

171. — Les verbes en *yer* et tous ceux dans les temps
desquels il entre un *y*, quelle que soit du reste la
conjugaison à laquelle ils appartiennent, perdent, de-
vant un *e* muet, cet *y*, qu'on remplace par un *i*. *An-
voyer*, *employer*, font donc au présent de l'indicatif
j'envoie, *tu envoies*, *il envoie* ; *j'emploie*, *tu emploies*, *il
emploie* ; *j'emploierai*, *j'emploierais*, etc. *Fuir*, *croire*,
voir, *avoir*, etc., prenant à quelques temps un *y*, sont
assujettis à la même règle : *ils fuient*, *ils croient* ; *que
je fuie*, *que je croie*, *que je voie*, *que j'aie*.

172. — Cependant, les verbes en *ayer* conservent
iy, même devant un *e* muet ; tels sont les verbes
payer, *rayer*, *balayer*, etc. : *je paye*, *je rayerai*, *je
balayerais* ; *j'enrayerai*, *j'enrayerais* ; les formes *je
raie*, *je raierais*, *je raierais*, *j'enraierai*, *j'enraierais*,
seraient de véritables cacophonies (1).

(1) Du numéro 162 au numéro 163, nous avons vu qu'on fait taire la
logique pour plaire à l'harmonie, et que, par exemple, on écrit ainsi :
1° *Nous mangeons*, *je mangeant*, en mettant après le *e* un *e* qui est
étranger au verbe ; 2° avec deux *i* ou deux *t* : *j'appelle*, *tu appelles* ;
je jette, *tu jettes*, etc. ; 3° et avec un *i* simple : *j'emploie*, *tu emploies* ;
j'envoie, *tu envoies*, etc. ; car, selon la Grammaire, il faudrait se con-
former à l'orthographe du temps générateur, qui est *l'infinitif*, et
écrire : *j'appelle* avec une seule *t*, à cause de l'infinitif *appeler* ; *je
jette* avec un seul *t*, à cause de l'infinitif *jeter* ; *j'emploie*, *j'envoie*,
avec *y*, à cause des infinitifs *employer*, *envoyer*.

C'est donc, nous voulons le répéter, au profit de l'harmonie qu'on a
ainsi établi ces principes. Mais quant aux verbes finissant par *ayer*,
il ne faut pas considérer la règle comme absolue : ce serait lutter
contre les raisons mêmes qui lui ont donné naissance.

Ainsi, et c'est le goût seul qui doit en décider, chaque fois que la
confirmation d'un verbe en *ayer*, o même *balayer*, *rayer*, *envoyer*, etc.,
est telle, qu'en y remplaçant *iy* par un *i* simple, l'oreille est désa-
gréablement affectée, il faut laisser subsister *iy*, conjuguer et écrire
ainsi :

*Je balaye,
tu balayes,
il balaye,*

*je raye,
tu rayes,
il raye,*

*j'envoie,
tu envoies,
il envoie, etc.*

L'Académie va plus loin : elle ne remplace guère l'y par un i que dans les verbes terminés par *oyer*, comme *employer*, *envoyer*, qu'elle conjugue ainsi : *j'emploie, tu emploies, il emploie, j'envoie, etc.*

Quant aux verbes terminés par *ayer*, comme *payer*, *balayer*, etc., tout en autorisant à les écrire avec un i avant un e muet, elle donne constamment la préférence à l'y : elle écrit donc, *je paye, tu payes, il paye ; je balaye, etc.*

Remarques sur les verbes de la seconde conjugaison

173. — Le verbe *haïr* conserve sur l'i le tréma (c'est-à-dire deux points) à tous ses temps et à toutes ses personnes : *je haïssais, je haïrai, etc.* ; excepté 1^o tout le singulier du présent de l'indicatif : *je hais, tu hais, il hait* ; 2^o la seconde personne de l'impératif : *hais*.

Tressaillir est régulier au futur et au conditionnel : *je tressaillirai, je tressaillirais*, et non *je tressaillerais*, *je tressaillerais*, comme l'ont dit quelques grammairiens. (ACAD.)

174. — Le moyen de ne pas confondre les verbes en *ir* de la seconde conjugaison avec les verbes en *ire* de la quatrième conjugaison, c'est de voir si le participe présent fait *isant* ou *ivant* ; dans ce cas, le verbe appartient à la quatrième conjugaison : *écrire, nuire, luire*, qui font *écrivait, nuisait, luisait*, sont de la quatrième, tandis que *ouvrir, servir, finir*, qui font *ouvrait, servait, finissait*, sont de la seconde.

Bruire, frir, maudire, rire, sourire, sont les seuls verbes en *ire*, qui, n'ayant le participe présent ni en *isant* ni en *ivant*, appartiennent à la quatrième conjugaison.

Remarques sur les verbes de la troisième conjugaison

175. — Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui ont l'infinitif en *avoir* sont les seuls qui se conjuguent régulièrement, comme *recevoir*. Tous les autres sont irréguliers (nous donnons, page 66, le moyen de les conjuguer).

176. — *Devoir, redevoir* et *mouvoir* prennent un accent circonflexe au participe passé, mais seulement au masculin : *dû redû, mû*. (ACAD.)

177. — De tous les verbes dont le son final fait *oir*, il n'y a que *boire* et *croire* qui ne soient point de la troisième conjugaison.

on final fait voir,
point de la

Verbes à d'ordre : manger, déranger, perber, tracer, enlever, peindre, appeler, rejeter, renouveler, bancher, révéler, réclamer, acheter, orner, déployer, prior, payer, réarmer, agréer, loger, semer, placer, insérer, régler, étiqueter, loter, balayer, rayer, rapter, fier, fuir, haïr, douter, comprendre, enfreindre, peindre, attendre, dissuader, ordonner.

INDICATIF PRÉSENT

Termine-je ?

Termine-tu ?

Termine-t-il ?

Terminons-nous ?

Terminez-vous ?

Terminent-ils ?

IMPARFAIT

Terminais-je ?

Terminais-tu ?

Terminait-il ?

Terminions-nous ?

Terminiez-vous ?

Terminaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI

Terminai-je ?

Terminas-tu ?

Termina-t-il ?

Terminâmes-nous ?

Terminâtes-vous ?

Terminèrent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI

Aie terminé ?

As-tu terminé ?

A-t-il terminé ?

Aveons-nous terminé ?

Avez-vous terminé ?

Ont-ils terminé ?

PASSÉ ANTÉRIEUR

Euss-je terminé ?

Eusses-tu terminé ?

Eût-il terminé ?

Eussions-nous terminé ?

Eussiez-vous terminé ?

Eussent-ils terminé ?

PLUS-QUE-PARFAIT

Avas-je terminé ?

Avais-tu terminé ?

Avait-il terminé ?

Avions-nous terminé ?

Aviez-vous terminé ?

Avaient-ils terminé ?

Aurons-nous terminé ?

Aurez-vous terminé ?

Auront-ils terminé ?

FUTUR

Terminerai-je ?

Termineras-tu ?

Terminera-t-il ?

Terminerons-nous ?

Terminerez-vous ?

Termineront-ils ?

FUTUR ANTÉRIEUR

Aurai-je terminé ?

Auras-tu terminé ?

Aura-t-il terminé ?

Aurons-nous terminé ?

Aurez-vous terminé ?

Auront-ils terminé ?

CONDITIONNEL PRÉSENT

Terminerais-je ?

Terminerais-tu ?

Terminerait-il ?

Terminerions-nous ?

Termineriez-vous ?

Termineraient-ils ?

CONDITIONNEL PASSÉ

Aurais-je terminé ?

Aurais-tu terminé ?

Aurait-il terminé ?

Aurions-nous terminé ?

Auriez-vous terminé ?

Aurraient-ils terminé ?

On dit aussi :

Eusse-je terminé ?

Eusses-tu terminé ?

Eût-il terminé ?

Eussions-nous terminé ?

Eussiez-vous terminé ?

Eussent-ils terminé ?

182. — Il faut remarquer, 1^o que les temps autres que les onze ci-dessus ne peuvent s'employer sous la forme interrogative ;

(1) Il est peu de verbes qui, sous la forme interrogative, puissent se conjuguer au passé antérieur : ainsi, *eus-je aimé ? eus-tu aimé ? eût-il aimé ? eussions-nous aimé ? eussiez-vous aimé ?* etc., ne pouvant trouver leur application, sont remplacés par des formes.

2^o C
muet,
pourqu

3^o C
premi

un son
lorsqu

rends-j
autre t

est-ce q
d'exc

je l'va
4^o C

du sin
le ver

(1); qu
termi

termi

5^o C
on me

vous le

6^o C
d'expr

avec l

euss-j
ainsi ?

(1) 182.
dans les

quemen
Nous a
Il sem
seuleme
mangea
Il se m
Il se p
surpris
Et les
dans les
la quatr
l'emploi
et l'on :
Quelque
et l'on :
et on, et
surpren
et on a
et on a

2^o Que quand la première personne finit par un *e* muet, il faut transformer cet *e* muet en *é* fermé ; c'est pourquoi nous avons dit, *terminé-je, eussé-je terminé ?*

3^o Que quand, sous la forme interrogative, cette première personne du présent de l'indicatif produit un son désagréable, ce qui arrive presque toujours lorsqu'elle n'est formée que d'une syllabe, comme *rends-je ? sors-je ? dors-je ? sens-je ?* il faut prendre un autre tour, et dire : *est-ce que je rends ? est-ce que je sors ? est-ce que je dors ? est-ce que je sens ?* Il n'y a guère d'exceptions que *ai-je ? suis-je ? vais-je ? dis-je ? dois-je ? vais-je ? fais-je ? puis-je ?*

4^o Que quand le verbe est à la troisième personne du singulier, et finit par une voyelle, on met entre le verbe et le sujet *il, elle, on*, la lettre euphonique *t* (1), qu'on fait suivre et précéder d'un trait d'union : *termine-t-il aujourd'hui ? terminera-t-elle ? aura-t-on terminé ce soir ?*

5^o Qu'entre le verbe et le pronom qui en est le sujet, on met un trait d'union : *terminerons-nous ? avez-vous terminé ?*

6^o Qu'il est particulier aux verbes *avoir* et *devoir* d'exprimer, sous une forme qui a quelque rapport avec la forme interrogative, un conditionnel par *eussé-je ? dusse-je ?* — *Eussé-je tort, doit-il me traiter ainsi ?* c'est-à-dire *quand j'aurais tort ; dusse-je péir*

(1) 183. — On appelle *euphoniques* des lettres étrangères aux mots dans lesquels elles entrent, ou entre lesquels elles se placent, uniquement pour en rendre la prononciation plus agréable.

Nous avons quatre lettres euphoniques : *e, s, t, l*.

E s'emploie, comme on l'a déjà dit, dans les verbes *en, on*, et seulement après le *g*, quand il est suivi de l'une des lettres *a, s, il, manges, nous mangeons, etc.*

S se met avant *en, y* : *amenez-en, menez-y*.

T se place comme il vient d'être exprimé : *parle-t-il, frappe-t-il, exprime-t-elle bien ? achèvera-t-on aujourd'hui ?*

Si les trois lettres euphoniques précédentes sont indispensables dans les cas qui viennent d'être signalés, il n'en est pas de même de la quatrième, la lettre *l*, qu'on met quelquefois avant *on*, et dont l'emploi est purement facultatif : on dit également bien, *si on se*

si l'on ; voilà ce qu'on rapporte, ou ce que l'on rapporte, etc. Quelques grammairiens, il est vrai, font une loi de dire *si l'on, si l'on*, et l'on.

L'Académie est moins rigide : elle dit souvent *si l'on, si on, et on*, comme dans ces phrases : *si on veut que des choses arrivent bien, si font les bien nouvelles (en 1803, par exemple) de s'élever et on arrive (au mot d'écouter) ; on ne saurait bien composer un roman, et on s'en amuse bien la dose (au mot d'écouter), etc., etc.*

moi-même, j'essuierai de sauver ce malheureux, c'est-à-dire quand je DEVRAIS périr.

De la formation des temps

184. — Les temps d'un verbe se divisent en temps primitifs et temps dérivés.

Les temps primitifs sont ceux qui servent à former les autres: il y en a cinq, qui sont :

Le présent de l'infinitif,	} dont sont formés tous les autres.
Le participe présent,	
Le participe passé,	
Le présent de l'indicatif,	
Et le passé défini.	

185. — Les temps dérivés sont ceux qui dérivent des temps primitifs, c'est-à-dire qui en sont formés.

De l'INFINITIF on forme deux temps :

1^o Le futur simple, en changeant *r*, *oir* ou *re* en *rai* :

Aimer	finir	recevoir	vendre
J'aimerai	je finirai	je recevrai	je vendrai

2^o Le conditionnel présent, en changeant *r*, *oir* ou *re* en *rais* :

Aimer	finir	recevoir	vendre
J'aimerais	je finirais	je recevrais	je vendrais

186. — Du PARTICIPE PRÉSENT on forme trois temps :

1^o Tout le pluriel du présent de l'indicatif, en changeant *ent* en *ent*, *es*, *ent*.

Chantant	finissant	recevant	vendant
N. chantent	N. finissent	N. reçoivent	N. vendent
V. chantent	V. finissent	V. reçoivent	V. vendent
Es chantent	Es finissent	Es reçoivent	Es vendent

Les verbes de la troisième conjugaison qui ont le participe présent en *ant*, comme recevoir, devoir, etc., qui sont recevant, devant, se terminent au présent à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif : ils reçoivent, ils doivent, etc.

2^o L'imparfait de l'indicatif, en changeant *ent* en *ait*.

Chantant	finissant	recevant	vendant
J'chantais	je finissais	je recevais	je vendais

3^o Le présent du subjonctif, en changeant *ent* en *e* ou *et*.

Chantant *finies* *rendant*
Que je chantais *que je finissais* *que je rendais*

Les verbes de la troisième conjugaison qui se terminent au participe présent en *ant*, ont le présent du subjonctif en *ant* : *chantant*, *que je chante*.

Du PARTICIPE PRÉSENT, on forme tous les temps composés, à l'aide des verbes auxiliaires avoir et être.

J'ai chanté, j'ai fini, j'ai rendu.

Du PRÉSENT DE L'INDICATIF on forme l'impératif, en supprimant les pronoms du premier de ces temps :

Je chante *je finis* *je rends* *je rends*
Chante *finis* *rends* *rends*

187. — Remarque bien que l'impératif, qui commence toujours par une seconde personne, s'écrit non comme la seconde personne du présent de l'indicatif, mais comme la première. C'est ainsi à tort qu'une seule de personnes, qui orthographient bien du reste, écrivent avec *a*, *approche-toi*, *repasse-toi* ; il faut *approche-toi*, *repasse-toi*.

188. — Du PASSÉ DÉFINI on forme l'imparfait du subjonctif, en changeant *ai* en *isse*, pour les verbes de la première conjugaison, et en ajoutant *se* pour les verbes des trois autres.

Je chantais *je finissais* *je rendais* *je rendais*
Que je chantasse *que je finisse* *que je rendisse* *que je rendisse*

189. — Un certain nombre de verbes récartent des règles que nous venons de donner sur la formation des temps ; pour ce motif, on les appelle verbes irréguliers.

Nous allons en présenter le tableau, en y faisant entrer d'autres verbes qu'on appelle *défectifs*, parce qu'ils n'ont pas tous leurs temps ou toutes leurs personnes ; comme *être*, qui n'a que l'infinitif et le participe présent *étant* ; ou comme *pleuvoir*, qui n'a qu'une personne à chaque temps : *il pleut*, *il pleuvait*.

190. — Remarque. — Il y a souvent, lorsqu'un temps primitif manque, les temps qui en dérivent manquent aussi ; ainsi, *être*, par exemple, n'ayant pas de passé défini, n'a point d'imparfait défini.

TEMPS PRIMITIFS

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT de L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI
-------------------------------	----------------------	--------------------	------------------------------	-----------------

PREMIÈRE CONJUGAISON

Aller	Allant	Allé	Je vais	J'allai
Envoyer	Envoyant	Envoyé	J'envoie	J'envoyai

DEUXIÈME CONJUGAISON

Acquérir	Acquérant	Acquis	J'acquiers	J'acquis
Bouillir	Bouillant	Bouilli	Je bouis	Je bouillis
Courir	Courant	Couru	Je cours	Je courus
Cueillir	Cueillant	Cueilli	Je cueille	Je cueillis
Dormir	Dormant	Dormi	Je dors	Je dormis
Faillir	Faillant	Failli	Je faux	Je faillis
Faire	Fayant	Fait	Je fais	Je fis
Ôter	Ôtant	Ôté	Il ôte	

TEMPS DÉRIVÉS

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE

PREMIÈRE CONJUGAISON

ALLER. Prés. de l'indic. Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. — Futur. J'irai, tu iras, etc. — Condit. J'irais, etc. — Impératif. Va, allons, allez. — Présent du subj. Que j'aie, que tu aies, qu'il aie, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aient. — Ce verbe prend être dans ses temps composés.

Envoyer n'est irrégulier qu'au futur, J'envoierai, tu enverras, etc.; et au condit. J'envoierais, tu enverrais, etc.

DEUXIÈME CONJUGAISON

ACQUÉRIRE. Présent de l'indic. J'acquiers, tu acquies, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. — Imparf. J'acquiesais, etc. — Futur. J'acquiesrai, tu acquiesras, etc. — Condit. J'acquiesserais, etc. — Impératif. Acquies, acquiessons, acquies, etc. — Présent du subj. Que j'acquiesse, que tu acquies, qu'il acquiesse, que nous acquiessons, que vous acquies, qu'ils acquies. — Ce verbe prend avoir dans ses temps composés.

BOUILLIR se conj. régulièrement d'après ses temps primitifs.

COURIR n'est irrégulier qu'au futur. Je courrai, tu courras, etc.; et au condit. Je courrais, tu courrais, etc.

CUEILLIR n'est irrégulier qu'au futur, Je cueillirai, tu cueilliras, etc.; et au condit. Je cueillerais, etc.

DORMIR se conj. régulièrement suivant ses temps primitifs.

FAILLIR, quoiqu'on lui donne en général les cinq temps primitifs, n'est guère usité qu'au passé défini, Je faillis, tu faillis, etc.; au futur, Je faillirai, tu failliras, etc. (on ne se sert plus de cet aux. futur, de faillirai); au condit. Je faillirais, tu faillirais, etc.

ÊTRE est usité à l'infinitif. Il s'emploie seulement aux personnes et aux temps suivants : au prés. de l'indic. Il est, nous sommes, vous êtes, ils sont; — à l'imparf. de l'indic. Je étais, tu étais, etc.; — au part. prés. Êtant. — On ne s'en sert qu'en parlant de personnes malades ou mortes, ou de choses renversées par le temps ou la destruction : Son cadavre est sur la terre; nous aurons sous les deux de la caverne; des monuments détruits qui restent dans le désordre. (Lacan)

TEMPS PRIMITIFS

PRÉSENT de PRÉSENTIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT de PRÉSENTIF	PASSÉ DÉFINI
----------------------------	----------------------	--------------------	----------------------------	-----------------

ADITE DE LA DEUXIÈME CONJUGAISON

Mourir	Mourant	Mort	Je meurs	Je mourus
Mourir	Mourant	Mort	Je meurs	Je mourus
Offrir	Offrant	Offert	J'offre	J'offris
Ouvrir	Ouvrant	Ouvert	J'ouvre	J'ouvris
Partir	Partant	Parti	Je pars	Je partis
Sentir	Sentant	Senti	Je sens	Je sentis
Sortir	Sortant	Sorti	Je sors	Je sortis
Tenir	Tenant	Tenu	Je tiens	Je tins
Troussiller	Troussillant	Troussilli	Je troussille	Je troussillis
Venir	Venant	Venu	Je viens	Je vins
Voir	Voyant	Vu	Je vois	Je vis

VERBES IRRÉGULIERS

TEMPS DÉRIVÉS

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE

DOUTEUSE

DEUXIÈME CONJUGAISON (Suite)

MOURIR se conjugue régulièrement d'après ses temps primitifs

MOURIR. Futur. *Je mourrai, tu mourras, etc.* — Condit. *Je mourrais, tu mourrais, etc.* — Prés. du subj. *Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent.* — (Le reste, suivant les temps primitifs; les temps composés, avec être.)

OUVRIR
OUVERT
PARTIR
PARTIS
BOURIR

Se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs. — **PARTIR**, et **BOURIR** prennent être dans leurs temps composés.

TENIR. Prés. de l'indic. *Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent.* — Futur. *Je tiendrai, tu tiendras, etc.* — Condit. *Je tiendrais, tu tiendrais, etc.* — Impératif. *Tiens, tenons, tenez.* — Prés. du subj. *Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, que nous tenions, que vous teniez, qu'ils tiennent.*

TRESSAILLER fait au futur et au conditionnel, *je tressaillirai, je tressaillirais, et non je tressaillerai, je tressaillerais*, comme on l'a imprimé. (ACAD.)

VENIR. Prés. de l'indicatif. *Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent.* — Futur. *Je viendrai, tu viendras, etc.* — Condit. *Je viendrais, tu viendrais, etc.* — Prés. du subj. *Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, que nous venions, que vous veniez, qu'ils viennent.* — Il prend être dans ses temps composés.

VENIR se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Ne faites donc pas cette faute si répandue, de dire au présent de l'indicatif, nous *venissons*, vous *venissez*, etc.; ni au présent du subj., que je *viensse*, que tu *viensses*, etc.; mais dites, nous *venons*, vous *venez*, etc. Je *viens*, tu *viens*, etc., que je *viens*, etc., temps formés du participe présent *venant*.

TEMPS PRIMITIFS

PRÉSENT DE L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT DE L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI
------------------------------	----------------------	--------------------	------------------------------	-----------------

TROISIÈME CONJUGAISON

Choie				
Déchoir		Déchu	Je déchais	Je déchus
Échoir	Échéant	Échu	Il échait	J'échus
Équivaloir				
Falloir		Fallu	Il faut	Il fallut
Mouvoir	Mouvant	Mû	Je meus	Je mus
Pluvoir	Pluvant	Plu	Il pleut	Il plut
Pourvoir	Pourvoyant	Pourvu	Je pourvois	Je pourvus
Pouvoir	Pouvant	Pu	Je pu's ou je poux	Je pus
Prévaloir	Prévalant	Prévalu	Je prévais	Je prévalais
Ravoir				

VERBES IRRÉGULIERS

TEMPS DÉRIVÉS

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE **PU** SEMBLE
FOUTEUSE

TROISIÈME CONJUGAISON

CHOIR n'est usité qu'à l'infinitif.

DÉCHOIR. Présent de l'indic. *Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient.*—Imp. *Je déchoyais, etc.*—Fut. *Je décherrai, tu décherras, etc.*—Cond. *Je décherrais, etc.*—Prés. du subj. *Que je déchoie, que tu déchoies, etc.*—Il a tous les temps qui se forment du participe présent, quoique ce participe n'existe pas. (Les temps composés prennent avoir ou être.)

ÉCHOIR. Présent de l'indic. *Il échoit ou il échot, ils échotent.*—Passé défini. *J'échus.*—Futur. *J'écherrai, etc.*—Cond. *J'écherrais, etc.*—Imparf. du subj. *Que j'échusse.* (ACAD.)—L'usage autorise aussi l'imparf. de l'ind. *J'échais* ou *j'échoyais*, et le présent du subj. *Que j'échoie.*—Aux temps composés, il prend tantôt être, tantôt avoir. (Voy. le N° 496.)

ÉQUIVALOIR se conjugue comme *valoir*.

FALLOIR. Futur. *Il faudra.*—Cond. *Il faudrait.*—Il a le présent du subj., qu'il faille, quoiqu'il n'ait point de part. présent.

MEUVOIR. Prés. de l'ind. *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent.*—Fut. *Je mouvrai, etc.*—Cond. *Je mouvrais, etc.*—Prés. du subj. *Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent.*

PLUVOIR se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Il n'a le plus souvent que la troisième personne du singulier.—Au figuré, cependant, il peut aussi avoir la troisième personne du pluriel : *les coups de fusils pluvrent dans cet endroit ; les canons pluvrent sur lui de tous côtés ; les honneurs pluvrent chez lui.* (ACAD.)

POUVOIR se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Ainsi le futur fait *je pourrais*, et le cond., *je pourvois*.

PREVOIR. Prés. de l'ind. *Je prévois ou je peus, tu peus, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils prévoient.*—Futur. *Je pourrai, tu pourras, etc.*—Cond. *Je pourrais, tu pourrais, etc.*—Prés. du subj. *Que je prévise, etc.*

PREVALOIR se conjugue comme *valoir*, excepté le prés. du subj., qui est régulièrement *que je prévise, que tu prévoies, qu'il prévise, que nous prévisions, que vous préviez, qu'ils préviennent.*

RAVOIR n'est usité qu'à l'infinitif ; *J'avais un logement commode, je vous envoie de le RAVOIR.* (ACAD.)

TEMPS PRIMITIFS

PRÉSENT DE L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT DE L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI
------------------------------	----------------------	--------------------	------------------------------	-----------------

SUITE DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.

S'assoier	S'asseyant	Assis	Je m'assieds	Je m'assis
Savoir	Sachant	Su	Je sais	Je sus
Valoir	Valant	Valu	Je vauds	Je valus
Voir	Voyant	Vu	Je vois	Je vis
Vouloir	Voulant		Je veux	Je voulus

SA
nous
en je
m'as
à cet
sais
nous
l'indi
m'as

SA
savoir
Je s
pérati
de l'in
souve
(AOD

VAL
vous
Je
Que je
vies

VOIR
sais

VOIR
vous
Je
Prés. d
l'Acad
qu'on
par
son p
der
ment
L'Acad
Tobli

VERBES IRRÉGULIERS

TEMPS DÉRIVÉS

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE L'ÊTRE

TROISIÈME CONJUGAISON—Suite

S'ASSOIR. Prés. de l'indic. *Je m'assois, tu t'assois, il s'assoit, nous nous assoyons, vous vous assoyez, ils s'assoient.* Fut. *Je m'assiérai, tu t'assiéras, il s'assiéra, nous nous assiérons, vous vous assiéz, ils s'assiéront.* — Imp. de l'indic. *Je m'assois, tu t'assois, il s'assoit, nous nous assoyons, vous vous assoyez, ils s'assoient.* — Cond. *Je m'assiérais, tu t'assiérais, il s'assiérait, nous nous assiérions, vous vous assiériez, ils s'assiériraient.* — Il faut, à l'exemple de l'*Assis*, donner la préférence à cette première manière de conjuguer ce verbe; mais elle autorise aussi à dire au présent de l'indic. *Je m'assois, tu t'assois, il s'assoit, nous nous assoyons, vous vous assoyez, ils s'assoient.* — A l'imparf. de l'indic. *Je m'assois, tu t'assois, il s'assoit, nous nous assoyions, vous vous assoyiez, ils s'assoient.* — Au futur. *Je m'assiérai, tu t'assiéras, il s'assiéra, nous nous assiérons, vous vous assiéz, ils s'assiéront.* — Au condit. *Je m'assiérais, tu t'assiérais, il s'assiérait, nous nous assiérions, vous vous assiériez, ils s'assiériraient.* — Au prés. du subj. *Que je m'assoie, tu t'assoies, il s'assoie, nous nous assoions, vous vous assoiiez, ils s'assoient.*

SACCHER. Prés. de l'indic. *Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent.* — Imp. de l'indic. *Je savais, tu savais, il savait, nous savions, vous saviez, ils savaient.* — Futur. *Je saurai, tu sauras, il saura, nous saurons, vous saurez, ils sauront.* — Cond. *Je saurais, tu saurais, il saurait, nous saurions, vous sauriez, ils sauraient.* — Impératif. *Sache, sachez, saches.* — Quelquefois on dit aussi, au présent de l'indicatif, mais avec la négative et seulement à la première personne, *je ne sache*: je ne sache personne qu'en puisse lui comparer. (ACAD.)

VALOIR. Prés. de l'indic. *Je vauds, tu vauds, il vaud, nous valons, vous valez, ils valent.* — Futur. *Je vaudrai, tu vaudras, il vaudra, nous valons, vous valez, ils valent.* — Cond. *Je vaudrais, tu vaudrais, il vaudrait, nous valrions, vous valriez, ils valraient.* — Point d'imprécatif. — Prés. du subj. *Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils valent.*

VOIR. Prés. de l'indic. *Je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient.* — Futur. *Je verrai, tu verras, il verra, nous verrons, vous verrez, ils verront.* — Cond. *Je verrais, tu verrais, il verrait, nous verrions, vous verriez, ils verraient.*

VOULOIR. Prés. de l'indic. *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent.* — Futur. *Je voudrai, tu voudras, il voudra, nous voudrions, vous voudriez, ils voudraient.* — Cond. *Je voudrais, tu voudrais, il voudrait, nous voudrions, vous voudriez, ils voudraient.* — Impératif. *Veuille, veuillez, veuillez.* — Prés. du subj. *Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.* — L'imprécatif de ce verbe, dit l'Académie, n'est usité que dans des occasions très rares: c'est lorsqu'on engage quelqu'un à s'occuper d'une affaire importante. Un enfant, par exemple, prévoit-il des difficultés à l'exécution de quelque chose, son père peut lui dire: *Veuille, veuille, et tu réussiras.* Sans doute il y a des obstacles à vaincre pour arriver à ce but, mais *veuille* le surmonter, et vous y parviendrez. — Mais on dit souvent *veuille, veuille*, dans le sens de *sois ou ayez la bonté, la complaisance de: veuillez* l'obliger, veuillez m'entendre.

VERBES IRRÉGULIERS

TEMPS DÉRIVÉS

SONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE
DOUTEUSE

QUATRIÈME CONJUGAISON

ABOUDER et **BATRE** se conjuguent régulièrement d'après leurs temps primitifs.

BOIRE n'est irrégulier qu'au présent de l'indicatif : *Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent*; et au prés. du subj. : *Que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent*.

BRAYER n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'ind. *Il brait, ils braient*. — Futur. *Il braira, ils brairont*. — Cond. *Il brairait, ils brairaient*. (ACAD.)

BRUYER n'a que les personnes et les temps suivants : Présent de l'indicatif. *Il bruit, ils bruient*. — Imparfait. *Il bruissait, ils bruissaient*.

CIRCONCIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

CLORER n'a que les personnes et les temps suivants : Présent de l'indicatif. *Je clor, tu clor, il clôt*. Point de pluriel. — Futur. *Je clorai, tu clorais*. — Condit. *Je clorais, tu clorais, etc.* Plus, tous ses temps composés : *J'ai clor, j'eus clor, etc.*

CONULER, **CONFIRE**, **CONDRE** et **COOIRE** se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

CRÔTER se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. — Remarque qu'il prend l'accent circonflexe sur *ê* ou sur *u* quand ces lettres ne sont pas suivies de deux *s* : *je crôte, tu crôtes, il crôte, vous crôtez, vous crôtiez*; *je crûs, je crûtes*. Ont écarté, cependant, ne se met pas au participe féminin *crue*.

DIRE n'est irrégulier qu'à la seconde personne du pluriel du prés. de l'indicatif : *vous dites*, et à la même personne de l'impératif : *dites*. — Remarque à les mêmes irrégularités. — Mais *didire, contredire, interdire, prédire*, autres composés de ce verbe, sont tous *disent, vous contredisez, vous interdisez, vous prédisent*. — Les autres personnes et les autres temps se conjuguent comme au verbe *dire*.

ÉCLORE n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'ind. *Il éclore, ils éclosent*. — Futur. *Il éclera, ils éclosent*. — Condit. *Il éclore, ils éclosent*. — Prés. du subjonctif. *Qu'il éclore, qu'ils éclosent*; lequel n'a pas de participe présent; plus, tous ses temps composés.

ÉCLORE et **ÉCLORE** se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

TEMPS PRIMITIFS

PRÉSENT DE L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT DE L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI
------------------------------	----------------------	--------------------	------------------------------	-----------------

SUITE DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON

Paire	Paissant	Pais	Je fais	Je fis
Frise		Frit	Je fris	
Joindre Lire	Joignant Lisant	Joint Lu	Je joins Je lis	Je joignis Je lus
Luire Maltre Maudire	Luisant Mauditment	Lui Maudit	Je luis Je maudis	Je luis Je maudis
Mettre Moudre	Mettant Moulant	Mis Mouls	Je mets Je mouds	Je mis Je mouls
Naître	Naissant	Né	Je nais	Je naquis
Nuire	Nuisant	Nui	Je nuis	Je nuisais
Paire	Paissant		Je paie	
Répondre Répondre Rire Rompre	Répondant Répondant Riant Romprant	Répond Répond Ri Romps	Je réponds Je réponds Je ris Je romps	Je répondis Je répondis Je ris Je rompis
Prendre	Prenant	Pris	Je prends	Je pris
Suivre Suivre Traire Traire	Suivant Suivant Traçant Traçant	Suivi Suivi Trai Trai	Je suis Je suis Je traie Je traie	Je suivis Je suivis Je traie Je traie
Vaincre	Vainquant	Vaincu	Je vaincs	Je vaincus
Vivre	Vivant	Vécu	Je vis	Je vécus

DONT

FAIRE
faites, i
ferait, e
posés. e
guent d
ferait, i
faisait,

FRIRE
Je frise,
etc. — U
ciel. Plus

JOINDRE
temps co

LUIRE
MALPA
MAUDI

METTRE
primitifs

NAÎTRE
mais il p

NUIRE

PATIRE
Pindia.
Je poissa
Impérat.

RÉPONDRE
suivant l

PRENDRE
sons, cou
tu prenne
prennent.

SUIVRE
vent leur

VAINCRA
guons, cou
rég-lérce
et de l'im

VIVRE

VERBES IRRÉGULIERS

TEMPS DÉRIVÉS

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE
DOUTEUSE

QUATRIÈME CONJUGAISON—Suite

FAIRE. Prés. de l'indic. *Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font.* — Futur. *Je ferai, tu feras, etc.* — Condit. *Je ferais, tu ferais, etc.* — Prés. du subj. *Que je fasse, que tu fasses, etc.* — Les composés *contrefaire, défaire, refaire, surfaire et satisfaire* se conjuguent de même. — Remarque. L'Acad. n'admet pas nous faisons, je faisais, tu faisais, etc., écrites par e; elle orthographie nous faisons, je faisais, etc.

FRIRE n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'indic. *Je frie, tu frie, il frie*; point de pluriel. — Futur. *Je frirai, tu friras, etc.* — Condit. *Je frirais, tu frirais, etc.* — Impér. *Frie*; point de pluriel. Plus, les temps primitifs.

JOINDRE, LIER et **LUIRE** se conjuguent régulièrement suivant leurs temps composés.

LUIRE n'ayant pas de passé défini n'a point d'imparfait du subj. **MALPAIRE** n'est usité qu'à l'infinitif : *il est enclin à malpaire* (Acad.) **MAUDIRE** se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

METTRE et **MOUDRE** se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

NAÏTRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs; mais il prend l'auxiliaire *être* dans ses temps composés.

NUIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

PAÏRE a tous les dérivés de ses trois temps primitifs : *paie, paies, paient, paierai, paieras, paieront, paieras, paieront, paierais, paieront, paierais, etc.* — Fut. *Je paierai, etc.* — Cond. *Je paierais, etc.* — Impér. *Païsez.* — Présent du subj. *Que je paie, etc.*

RÉPONDRE, RÉSOUDRE, RIRE, ROMPRE, se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

PRENDRE, Prés. de l'indic. *Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent.* — Présent du subj. *Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent.*

SUFFIRE, SUIVRE, FAIRE, TRAIRE, se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

VAÏNRE, Prés. de l'indic. *Je vainc, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.* — Les autres temps se conjuguent régulièrement suivant les temps primitifs. (Le singulier du présent et de l'imparfait de l'indicatif est peu usité.)

VIVRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

Remarque. — Les composés des verbes irréguliers qui entrent dans les tableaux précédents, se conjuguent comme ces mêmes verbes. — Ainsi les composés *revoir, transcrire, remettre*, etc., se conjuguent comme *voir, écrire, mettre*.

De l'orthographe des verbes, et de la parité de leurs terminaisons à certains temps

192. — Tous les verbes de la langue française s'orthographient de la même manière à cinq temps.

1^o A L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF, dont voici la terminaison : *ais, ait, ions, iez, aient*.

*Je chantais, tu finissais, je recevais, je rendais.
Tu chantaïs, tu finissais, tu recevais, tu rendais.*

2^o AU FUTUR, dont la terminaison est *rai, ras, ra, rons, rez, ront*.

*Je chanterai, tu finiras, je recevrai, je rendrai,
Tu chanteras, tu finiras, tu recevras, tu rendras.*

3^o AU CONDITIONNEL PRÉSENT, dont la terminaison est *rais, rais, rait, rions, riez, raiera*.

*Je chanterais, tu finirais, je recevrais, je rendrais,
Tu chanterais, tu finirais, tu recevrais, tu rendrais.*

4^o AU PRÉSENT DU SUBJONCTIF, dont la terminaison est *e, es, e, ions, iez, ent*.

*Que je chante, que je finisse, que je reçoive, que je rende,
Que tu chantes, que tu finisses, que tu reçoives, que tu rendes.*

Les deux verbes auxiliaires seuls font exception : *qu'il ait, que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient*.

5^o A L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF, qui se termine par *asse, sses, t, ssions, ssiez, ssent*.

*Que je chantasse, que je finisse, que je reçusse, que je rendisse,
Que tu chantasses, que tu finisses, que tu reçusses, que tu rendisses, etc.*

193. — Il n'existe donc que trois temps qui n'aient pas entre eux la même communauté : le *présent de l'indicatif*, le *passé défini* et l'*impératif*; mais ces temps sont assujettis aux règles fixes que voici :

194. — Le PRÉSENT DE L'INDICATIF se termine au singulier par *e, es, e, t* dans les verbes de la première conjugaison ; *je chante, tu chantes, il chante ;*

Je termin
souffri
Je

Le
autres
tous c
mine p

Je

Except
au lieu d
et un t à
Je vau
2^o Vat
de singu
mont-ils

195.

A la
trent
nous p
Et a
rent (p

Je
No

19

présen
la seco
à la se
sent de

Je

Il n'y a
avoir et
Aie, a
enchez :
tableau
197. — C
par une
donne u
travaille
travaille

2^e Dans ceux de la seconde conjugaison qui se terminent par *ueillir, frir, ouvrir, comme cueillir, souffrir, découvrir, etc.*, qui sont :

Je cueille, tu souffres, il découvre.

Le présent de l'indicatif, au singulier, dans les autres verbes de la seconde conjugaison, et dans tous ceux de la troisième et de la quatrième, se termine par *s, z, t* ou *d*.

Je finis, tu reçois, il écrit, il rend.

Excepté 1^o les verbes où la prononciation amène ou *ou eu*, lesquels, au lieu d'une *s*, prennent un *x* à la première et à la seconde personne, et un *t* à la troisième.

Je vauz, tu vauz, il vaut ; je veuz, tu veuz, il veut, etc.

2^o *Vaincre et convaincre*, qui prennent un *c* à la troisième personne du singulier : *il me convainc par ses raisons*. Encore ces deux verbes sont-ils peu usités au singulier du présent de l'indicatif.

195. — LE PASSÉ DÉFINI se termine, savoir :

À la première conjugaison par *ai, as, a, âmes, âtes, ârent* (point d'exception) : *Je parlai, tu parlais, il parla, nous parlâmes, vous parlâtes, ils parlèrent*.

Et aux autres conjugaisons par *s, z, t, mes, tes, rent* (point d'exception) :

Je finis, tu reçus, il rendit ;

Nous fîmes, vous reçûtes, ils rendirent.

196. — L'IMPÉRATIF est en tout semblable au présent de l'indicatif, avec cette seule différence que la seconde personne de l'impératif est pareille, non à la seconde, mais à la première personne du présent de l'indicatif :

Je chante, je finis, nous recevons, vous rendez ;

Chante, finis, recevons, rendez.

Il n'y a que cinq verbes qui fassent exception : *avoir, être, aller, savoir et vouloir*, dont les irrégularités à l'impératif sont :

Aie, ay ne, ayez ; — sois, sois-mes, soies ; — va ; — aiehe, aiehe-mes, aiehe-mes. (Voyez le double impératif de ce verbe au tableau des verbes irréguliers, page 66.)

197. — Cependant quand la seconde personne de l'impératif finit par une voyelle, et qu'elle est suivie d'un des pronoms *en, y*, on lui donne une *s* pour l'harmonie. Ainsi, les impératifs *va, apporte, travaille, qu'elle, offre, etc.* prendront une *s* dans *va-y, apporte-en, travaille-y, qu'elle-en, offre-en, place-y*. Quelques grammairiens

ont prétendu que cette *en* ne s'ajoute à l'impératif que quand les pronoms *en*, *y*, sont le régime de ces impératifs. L'Académie n'admet pas cette distinction, car elle dit *VAZ EN SAVOIR DES NOUVELLES*, quoique le pronom *en* soit le régime de *savoir*.

Mais remarquez bien que si *en* n'est pas pronom, il ne faut plus l'aphonique : *apporte EN même temps cet objet*. (ici *en* est préposition).

Quant au pluriel des verbes, il se termine dans tous les temps par *ons*, *ez*, *ent* ou *nt*.

Nous chantons, vous riez, ils parlent, ils disent.

Il n'y a d'exceptions qu'au présent de l'indicatif et au passé défini ; celles du présent de l'indicatif sont :

Vous êtes, vous dites, vous faites, et les composés de *faire*.

Dans le passé défini, la seconde personne du pluriel est terminée sans aucune exception par *tes*.

Vous chantâtes, vous finîtes, vous repûtes, vous rendîtes.

198. — Les temps composés des verbes étant formés d'un participe passé et d'un auxiliaire, ne sauraient présenter de difficultés. Toutefois, si l'on pouvait être embarrassé sur la manière d'écrire un participe au masculin singulier, il suffirait, pour s'éclairer, de se demander comment ce participe fait au féminin : j'ai reçu finit par *u*, parce que le féminin fait *reçue* ; tu as instruit prend un *t*, parce que le féminin fait *instruite* ; il a promis se termine par *s*, à cause du féminin *promise*.

199. — Il est encore commun à tous nos verbes, de prendre l'accent circonflexe à cinq temps :

1^o Au passé défini, mais seulement à la première et à la seconde personne du pluriel.

Nous chantâmes, nous finîmes, vous repûtes, vous rendîtes.

2^o Au passé antérieur, mais seulement à la première et à la seconde personne du pluriel.

Nous eûmes chanté, nous eûmes fini, vous eûtes reçu, etc.

3^o Au conditionnel passé, mais seulement à la troisième personne du singulier.

Il eût chanté, il eût fini, il eût reçu, il eût rendu.

4^o A l'imparfait du subjonctif, mais seulement à la troisième personne du singulier.

Qu'il chantât, qu'il finît, qu'il reçût, qu'il rendît.

5^e Au *plus-que-parfait du subjonctif*, mais seulement à la troisième personne du singulier.

Qu'il eût chanté, qu'il eût fini, qu'il eût reçu, etc.

200. — *Remarque.* — Pour ne pas confondre la troisième personne du passé défini, *il chanta*, avec la même personne de l'imparfait du subjonctif *qu'il chantât*, il faut voir si, en mettant la phrase au pluriel, on aurait *nous chantâmes*, qui révèle un passé ; ou bien *nous chantassions* qui est l'imparfait du subjonctif.

Si donc j'ai à écrire *voilà les couplets qu'il chanta*, je trouve que ce verbe est au passé défini parce qu'au pluriel la phrase ferait : *voilà les couplets que nous chantâmes*. Cette autre phrase : *il aimait qu'on chantât à sa table*, ferait au pluriel, *il aimait que nous chantassions* ; donc le verbe *chanter* est à l'imparfait du subjonctif.

C'est par le même moyen qu'on distingue la troisième personne du passé défini, *il reçut, il finit, il rendit*, etc., de la même personne de l'imparfait du subjonctif, *qu'il reçût, qu'il finît, qu'il rendît*, laquelle, comme on l'a dit plus haut, prend l'accent circonflexe.

Il leur remit ce qu'il reçut. Au pluriel, *nous remîmes ce que nous reçûmes*. (*Remîmes* et *reçûmes* indiquent le passé défini.)

Il importait qu'il reçût cette somme et qu'il la remit ; au pluriel, *il importait que nous reçussions et que nous remissions*.

(*Reçussions* et *remissions* marquent l'imparfait du subjonctif.)

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS

Les verbes *passifs* ne sont rien autre chose que le verbe *être* auquel on ajoute le participe passé d'un verbe *actif*, comme *être aimé, être fini, être reçu, être rendu*.

201. — Il est à remarquer que le participe d'un verbe passif étant un véritable adjectif, se met au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin, selon le genre et le nombre du sujet. C'est pour ce motif que ces verbes se conjuguent ainsi : *je suis aimé ou aimée, ils sont aimés ou elles sont aimées*.

INDICATIF PRÉSENT

Je suis	} aimé ou aimée
Tu es	
Il ou elle est	} aimés ou aimées
Nous sommes	
Vous êtes	
Ils ou elles sont	

IMPARFAIT

J'étais aimé ou aimée, etc.

PASSÉ DÉFINI

Je fus aimé ou aimée, etc.

PASSÉ INDÉFINI

J'ai été aimé ou aimée, etc.

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus été aimé ou aimée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais été aimé ou aimée, etc.

FUTUR

Je serai aimé ou aimée, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai été aimé ou aimée, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT

Je serais aimé ou aimée, etc.

CONDITIONNEL PASSÉ

J'aurais été aimé ou aimée, etc.

On dit aussi :

J'eusse été aimé ou aimée, etc.

IMPÉRATIF

Sois aimé ou aimée, etc.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je sois aimé ou aimée, etc.

IMPARFAIT

Que je fusse aimé ou aimée, etc.

PASSÉ

Que j'aie été aimé ou aimée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse été aimé ou aimée, etc.

INFINITIF PRÉSENT

Être aimé ou aimée

PASSÉ

Avoir été aimé ou aimée

PARTICIPE PRÉSENT

Étant aimé ou aimée

PARTICIPE PASSÉ

Aimé, aimée, ayant été aimé ou aimée

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES

Parmi les verbes *neutres*, les uns se conjuguent avec *avoir*, les autres avec *être*.

202. — Ceux qui prennent *avoir* se conjuguent comme les quatre verbes que nous avons donnés pour modèles des conjugaisons.

203. — Ceux qui prennent l'auxiliaire *être* se conjuguent à leurs temps simples comme les précédents encore ; toute la différence est dans les temps composés, dont le participe est, comme celui du verbe passif, un véritable adjectif. Ces temps composés se conjugueront donc ainsi : *je suis VENU ou VENUE, ils sont VENUS ou elles sont VENUES*, etc.

Nous conjuguerons le verbe *sortir*, pour servir de modèle.

VERBE PRONOMINAUX

PRÉSENT

Je suis

Tu es

Il est

Nous sommes

Vous êtes

Ils sont

PRÉSENT

Je suis

Tu es

Il est

Nous sommes

Vous êtes

Ils sont

PRÉSENT

Je suis

Tu es

Il est

Nous sommes

Vous êtes

Ils sont

PRÉSENT

Je suis

Tu es

Il est

Nous sommes

Vous êtes

Ils sont

PRÉSENT

Je suis

Tu es

Il est

Nous sommes

Vous êtes

Ils sont

PRÉSENT

Je suis

Tu es

Il est

Nous sommes

Vous êtes

Ils sont

PRÉSENT

Je suis

Tu es

Il est

Nous sommes

Vous êtes

Ils sont

INDICATIF PRÉSENT

Je sors

Tu sors

Il sort

Nous sortons

Vous sortez

Ils sortent

IMPARFAIT

Je sortais

Tu sortais

Il sortait

Nous sortions

Vous sortiez

Ils sortaient

PASSÉ DÉFINI

Je sortis

Tu sortis

Il sortit

Nous sortîmes

Vous sortîtes

Ils sortirent

PASSÉ INDÉFINI

Je suis

Tu es

Il ou elle est

Nous sommes

Vous êtes

Ils ou elles sont

} sorti ou sortie

} sortis ou sorties

PASSÉ ANTÉRIEUR

Je fus sorti ou sortie, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'étais sorti ou sortie, etc.

FUTUR

Je sortirai

Tu sortiras

Il sortira

Nous sortirons

Vous sortirez

Ils sortiront

FUTUR ANTÉRIEUR

Je serai sorti ou sortie, etc.

CONDITIONNEL

Je sortirais

Tu sortiras

Il sortirait

Nous sortirions

Vous sortiriez

Ils sortiraient

CONDITIONNEL PASSÉ

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi :

Je fusse sorti ou sorti.

IMPÉRATIF

Sors

Sortons

Sortez

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je sorte

Que tu sortes

Qu'il sorte

Que nous sortions

Que vous sortiez

Qu'ils sortent

IMPARFAIT

Que je sortisse

Que tu sortisses

Qu'il sortît

Que nous sortissions

Que vous sortissiez

Qu'ils sortissent

PASSÉ

Que je sois sorti ou sortie, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que je fusse sorti ou sortie, etc.

INFINITIF PRÉSENT

Sortir

PASSÉ

Être sorti ou sortie

PARTICIPE PRÉSENT

Sortant

PARTICIPE PASSÉ

Sorti, sortie, étant sorti ou sortie

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX

Les verbes pronominaux se conjuguent, dans leurs temps simples, et suivant la conjugaison à laquelle ils appartiennent, comme les quatre verbes que nous

avons donnés pour modèles, c'est-à-dire que *se repentir* se conjugue sur *finir*, *se méprendre*, sur *rendre*, etc.

204. — Quant à leurs temps composés, ils se forment sans exception avec *être*, et se conjuguent comme les temps composés de *sortir*. En voici du reste un modèle dans le verbe pronominal *s'emparer*.

INDICATIF PRÉSENT

Je m'empare
Tu t'empares
Il s'empare
Nous nous emparons
Vous vous emparez
Ils s'emparent

IMPARFAIT

Je m'emparais
Tu t'emparais
Il s'emparait
Nous nous emparions
Vous vous empariez
Ils s'emparaient

PASSÉ DÉFINI

Je m'emparai
Tu t'emparas
Il s'empara
Nous nous emparâmes
Vous vous emparâtes
Ils s'emparèrent

PASSÉ INDEFINI

Je me suis	} emparé
Tu t'es	
Il ou elle s'est	} ou emparée
Nous nous sommes	
Vous vous êtes	} emparés
Ils ou elles se sont	
	} ou emparées

PASSÉ ANTÉRIEUR

Je me fus emparé ou emparée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT

Je m'étais emparé ou emparée, etc.

FUTUR

Je m'emparerai
Tu t'empareras
Il s'emparera
Nous nous emparerons
Vous vous emparerez
Ils s'empareront

FUTUR ANTÉRIEUR

Je me serai emparé ou emparée, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT

Je m'emparerais
Tu t'emparerais
Il s'emparerait
Nous nous emparerions
Vous vous empareriez
Ils s'empareraient

CONDITIONNEL PASSÉ

Je me serais emparé ou emparée, etc.

On dit aussi :

Je me fusse emparé ou emparée, etc.

IMPÉRATIF

Empare-toi
Emparons-nous
Emparez-vous

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je m'empare
Que tu t'empires
Qu'il s'empare
Que nous nous emparions
Que vous vous empariez
Qu'ils s'emparent

IMPARFAIT

Que je m'emparasse
Que tu t'emparasses
Qu'il s'emparât
Que nous nous emparassions
Que vous vous emparassiez
Qu'ils s'emparassent

PASSÉ

Que je me sois emparé ou emparée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT

que je me fusse emparé ou emparée, etc.

INFINITIF PRÉSENT

S'emparer

PASSÉ

S'être emparé ou emparée.

PARTICIPE PRÉSENT

S'emparant

PARTICIPE PASSÉ

Emparé, emparée, s'étant emparé ou emparée.

CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS

Les verbes *impersonnels* se conjuguent, selon la terminaison de leur infinitif, sur l'une ou l'autre des quatre conjugaisons : *neiger* se conjugue sur *chanter* ; *falloir* sur *recevoir*, etc.

INDICATIF PRÉSENT

Il faut

IMPARFAIT

Il fallait

PASSÉ DÉFINI

Il fallut

PASSÉ INDÉFINI

Il a fallu

PASSÉ ANTÉRIEUR

Il eut fallu

PLUS-QUE-PARFAIT

Il avait fallu

FUTUR

Il faudra

FUTUR ANTÉRIEUR

Il aura fallu

CONDITIONNEL PRÉSENT

Il faudrait

CONDITIONNEL PASSÉ

Il aurait fallu

On dit aussi :

Il eût fallu

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Qu'il faille

IMPARFAIT

Qu'il fallût

PASSÉ

Qu'il eût fallu

PLUS-QUE-PARFAIT

Qu'il eût fallu

INFINITIF PRÉSENT

Falloir

PARTICIPE PASSÉ

Fallu

CHAPITRE VI

DU PARTICIPE

205. — Le *participe*, comme nous l'avons dit, est un mot qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif ; il tient du verbe en ce qu'il en a la signification et le régime : *des enfants aimant Dieu* ; *des enfants aimés de Dieu* ; *ce général ayant vaincu l'en*

nemi... ; il tient de l'adjectif, en ce qu'il donne des qualités aux personnes ou aux choses, ou qu'il en marque l'état : *un voyageur FATIGUÉ ; maison mal SÂTÉE.*

206. — Le participe *présent* exprime une action qui se fait présentement, ou qui se faisait autrefois : *le soleil ÉCHAUFFANT la terre, la vivifie ; on voyait l'ennemi FUYANT devant nos soldats.* C'est parce que ce participe exprime l'action dans le moment même où elle était *présente*, qu'on l'appelle *participe présent.*

207. — Tous les participes présents se terminent par *ant*, et sont invariables, c'est-à-dire qu'ils n'ont ni pluriel ni féminin.

208. — Le *participe passé* est ainsi appelé parce qu'il exprime des actions passées : *j'ai LU ; j'avais CHANTÉ ; dès que j'eus TERMINÉ.*

Le *participe passé* est variable, c'est-à-dire qu'il est susceptible de prendre le genre et le nombre, comme *chanté, chantée ; fini, finie ; chantés, chantées ; finis, finies.* Mais les règles qui en déterminent l'accord avec les noms ne peuvent, à cause de leur étendue et de leurs difficultés, trouver place que dans la seconde partie de la grammaire.

209. — Cependant, nous dirons dès à présent que tout *participe passé* employé sans auxiliaire est un véritable adjectif, et qu'il en suit la règle. Il faut donc écrire avec accord, *un fils CHÉRI de sa mère ; une fille CHÉRIE de son père ; des couplets CHANTÉS avec goût ; des romances CHANTÉES avec accompagnement.*

CHAPITRE VII

DE L'ADVERBE

210. — L'*adverbe*, ainsi appelé parce qu'il se met le plus souvent près du verbe, est un mot invariable dont la fonction est de modifier soit un verbe, soit un adjectif, soit un autre adverbe. Par cette expression *modifier*, on veut dire que l'adverbe exprime quelque circonstance relative au verbe, ou à un adjectif, ou à un autre adverbe, comme, par exemple, la

il donne des
ou qu'il en
maison mal

ne action qui
autrefois : le
voyait l'ennemi
que ce parti-
même où elle
présent.

se terminent
qu'ils n'ont

appelé parco-
LU ; j'avais

dire qu'il est
nombre, comme
intées ; finis,
leur l'accord
leur étendue
que dans la

présent que
liaire est un
gls. Il faut
à mère ; une
chantés avec
vagnement.

il se met
invariable
verbe, soit
cette expres-
prime quel-
un adjectif,
exemple, la

manière dont l'action a été faite : il travaille ASSIDU-
ment et ATTENTIVEMENT ; ou le temps : il arrivera
AUJOURD'HUI OU DEMAIN, etc., etc. ; il modifie l'adjec-
tif en ce qu'il élève ou atténue la qualité exprimée
par cet adjectif : il est TRÈS aimable ; il est TROP
sévère ; elle est PEU instruite ; Néron était EXCESSI-
vement méchant ; quelquefois aussi il modifie un
autre adverbe : il s'est exprimé TRÈS convenablement ;
il voyage MOINS fréquemment, etc.

211. — Il est de l'essence de l'adverbe de marquer
non seulement la manière et le temps, mais encore le
lieu, l'ordre, la quantité, la comparaison, l'affirmation
et la négation. Voici les principaux.

1° Adverbes de manière : sagement, poliment, vite,
lentement, prudemment, méchamment, bien, mal, etc. ;

2° Adverbes de temps : autrefois, jadis, alors, aussi-
tôt, bientôt, hier, aujourd'hui, demain, désormais, tôt,
tard, matin, toujours, jamais, etc. ;

3° Adverbes de lieu : où, ici, là, partout, dessous,
dessus, dedans, dehors, alentour, ailleurs, etc. ;

4° Adverbes d'ordre : d'abord, premièrement, secon-
dement, puis, ensuite, etc. ;

5° Adverbes de quantité : peu, trop, moins, beau-
coup, assez, tant, autant, combien, davantage, etc. ;

6° Adverbes de comparaison : mieux, plus, moins,
de même, aussi, comme, etc. ;

7° Adverbes d'affirmation et de négation : oui, non,
ne..... pas, ne... point, nullement, etc.

212. — En général, l'adverbe n'a pas de régime,
parce que tout adverbe est, sinon la combinaison
d'un nom et d'une préposition, du moins l'équivalent,
le terme correspondant, d'un nom régi par une pré-
position : marcher vite, écrire lentement, ont pour cor-
respondants marcher avec vitesse, écrire avec lenteur, etc.

Il n'est pas jusqu'aux adverbes hier, aujourd'hui,
demain, toujours, jamais, premièrement, mieux, etc.,
qui ne soient dans cette condition :

En effet, il y a correspondance entre

Aujourd'hui, et DANS la journée actuelle ;
Demain, et DANS la journée prochaine ;
Hier, et DANS la journée précédente ;

Toujours, et DURANT un temps continué ;
Jamais, et DANS aucun temps ;
Premièrement, et EN premier lieu, DANS le principe ;
Meilleur, et D'une façon meilleure, préférable, etc., etc.

213. — Cependant les adverbes suivants peuvent avoir les mêmes régimes que les adjectifs dont ils sont formés

ANTÉRIEUREMENT à la promulgation de la loi ;
DÉPENDamment : souvent l'âme agit dépendamment des organes ;
DIFFÉREMENT : il agit différemment des autres ;
INDÉPENDamment de cet avantage, en voici un autre ;
INFÉRIEUREMENT, SUPÉRIEUREMENT : ils ont écrit l'un les deux sur cette matière, mais l'un bien inférieurement, bien supérieurement à l'autre ;
POSTÉRIEUREMENT à cette époque ;
RELATIVEMENT à cette affaire ;
PRÉFÉRABLEMENT : il faut aimer Dieu préférablement à toutes choses.

214. — Les adverbes de quantité prennent la préposition de avant les noms : beaucoup DE monde, peu D'étrangers.

Excepté bien, qui demande non la préposition de, mais l'article du, des : il y avait BIEN DU monde, BIEN DES étrangers.

215. — Remarque. — Davantage ne peut jamais régir la préposition de ni la conjonction que : il est riche, mais son frère l'est DAVANTAGE.

216. — Il est des adjectifs qui se transforment en adverbes, et qui deviennent conséquemment invariables, c'est lorsqu'ils modifient le verbe ; tels sont, chaud, juste, bon, droit, dur, cher, égal, etc.

Ces enfants mangent trop CHAUD ;
Voilà des fleurs qui sentent BÉN ;
Ces demoiselles chautent JUSTE ;
Ils ne marchent pas DROIT dans cette affaire ;
Cette dame entend DUR ;
Il prend sa protection bien CHER ;
Elle est résignée A L'ÉGAL du tonnerre.

217. — Lorsqu'un adverbe est formé de plusieurs parties, comme tour à tour, à tort et à travers, sans doute, sur-le-champ, à peu près, peu à peu, etc., il prend le nom de locution adverbiale (locution signifie façon de parler).

CHAPITRE VIII

DE LA PRÉPOSITION

218. — La *préposition* est un mot invariable qui sert à exprimer les divers rapports existant entre les mots, c'est-à-dire les circonstances de temps, de lieu, de but, de cause, de moyen, d'ordre, etc.

Quand je dis, *j'ai vécu PRÈS de deux ans DANS des pays chauds, pour remettre ma santé dérangée PAR un travail excessif*, j'énonce quatre circonstances que je ne puis rendre qu'avec le secours de quatre prépositions : 1° une circonstance de *temps* (deux ans), exprimée à l'aide de la préposition *près de* ; 2° une circonstance de *lieu* (pays chaud), exprimée à l'aide de la préposition *dans* ; 3° une circonstance de *but* (pour remettre ma santé), exprimée à l'aide de la préposition *pour* ; 4° la cause du dérangement (un excès de travail), exprimée à la préposition *par*.

219. — Cet exemple montre que si la préposition n'est pas par elle-même l'expression de la circonstance de lieu, de but, de cause, etc., à son tour cette circonstance ne peut, en général, être rendue sans le secours de la préposition. Et, malgré cette dépendance réciproque, on dit que la circonstance est le complément, le régime de la préposition, uniquement parce que celle-ci s'énonçant presque toujours la première, sa présence semble forcer, entraîner la présence de celle-là.

Ainsi, dans ces exemples : *J'ai voyagé AVEC eux ; Placez ces livres DANS la bibliothèque ; Il fut frappé PAR son adversaire ; Il se trouvait DEVANT moi ; La préposition avec a pour complément eux ; Dans a pour complément bibliothèque ; Par a pour complément adversaire ; Et devant a pour complément moi.*

220. — Voici les prépositions : *à, après, attendu, avant, avec, chez, contre, de, depuis, derrière, dès, devant, durant, entre, en, excepté, hormis, hors, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pen-*

dant, pour, quant à, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, vis-à-vis. voici, voilà et vu, dans le sens de attendu.

Mais nous avons un grand nombre de termes qui, à l'aide des mots *à, de*, ont le même caractère que la préposition, et qu'on nomme *locutions prépositives* ; tels sont : *au-devant de, près de, au-dessus de, en dehors de, jusqu'à, eu égard à, par rapport à, etc.*

CHAPITRE IX

DE LA CONJONCTION

221. — La *conjonction* est un mot invariable qui sert comme de lien pour unir un mot à un autre mot : *le père et le fils sont instruits*, ou pour rattacher un membre de phrase à un autre membre.

Quand je dis : *mes dispositions étaient faites lorsque vos amis arrivèrent ; mais je ne pus les accompagner, car je fus subitement pris d'un violent mal de tête ; je fais une phrase composée de quatre membres unis entre eux et formant un tout, à l'aide des conjonctions lorsque, mais, car.*

222. — Voici quelques-unes de nos conjonctions : *car, comme, et, ni, mais, or, cependant, pourtant, néanmoins, toutefois, lorsque, quoique, si, sinon, quand.* (Cette dernière est quelquefois conjonction et quelquefois adverbe. (Voir n° 630.)

223. — Lorsqu'une conjonction est formée de plusieurs mots, elle prend le nom de *locution conjonctive* ; telles sont de même *que, ainsi que, parce que, attendu que, vu que, de sorte que, etc.*

CHAPITRE X

DE L'INTERJECTION

224. — L'*interjection* est un mot, et quelquefois un cri, qui nous échappe, pour ainsi dire, lorsque nous sommes subitement affectés de quelques sentiments.

Voici les interjections les plus usitées, et leur emploi :

Ah! Hélas! aie! marquent la douleur : *Ah! que je souffre!* — *Hélas! ayez pitié de moi!*

Aie! s'emploie seul, au sentiment d'une douleur subite.

Ah! marque aussi la joie, l'admiration : *Ah! quel plaisir!* — *Ah! quel beau monument!*

Ha! ho! marquent la surprise : *Ha! vous voilà!* — *Ho! que me dites-vous là!*

Fi! f! donc! marque l'aversion : *Quelle conduite!* *Fi! fi donc!*

Paix! chut! marquent le silence.

Hola! hé! heim! servent pour appeler.

Hé bien! eh bien! marquent l'interrogation ou l'exhortation : *Hé bien! qu'attendez-vous?* — *Eh bien! travaillez donc.*

CHAPITRE XI

DE L'ORTOGRAPHE

225. — L'orthographe est l'art, la manière d'écrire correctement les mots d'une langue; et les mots se composent de lettres et de signes orthographiques.

Les lettres, comme on le sait, sont les caractères qui composent l'alphabet. Les signes orthographiques sont : les accents, l'apostrophe, le tréma, la cédille, le trait d'union et la parenthèse.

De l'orthographe des mots (1)

226. — Il existe une foule de mots qu'on appelle primitifs, parce qu'il ont servi à en former d'autres,

(1) Nous ne suivons pas de point en point nos devanciers sur ce terrain, tenant pour maxime qu'une série de règles que personne n'a jamais eues, et dont les bases encore n'ont rien qui parle à l'esprit, ne sont plus des règles, quand surtout elles admettent tant d'exceptions.

De plus, et il faut avoir le courage de le dire, car c'est rendre un service aux maîtres, et surtout aux enfants, pour qui l'étude en est si difficile, ces règles sont défectueuses. Pour en prouver les imperfections et les dangers, nous allons faire connaître les résultats de





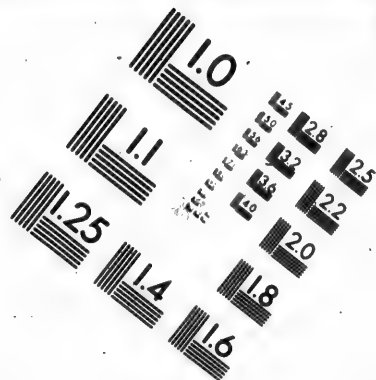
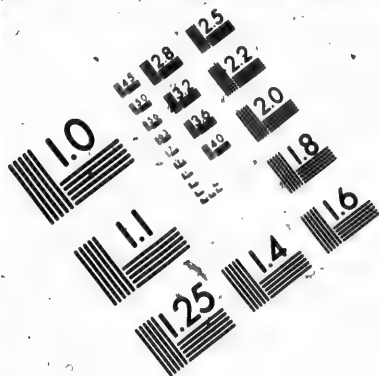
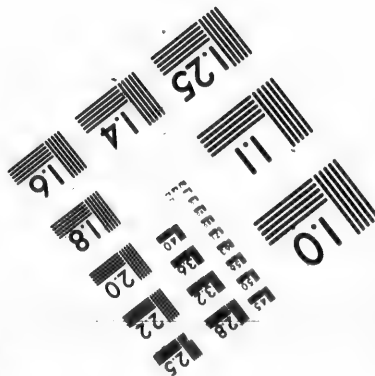
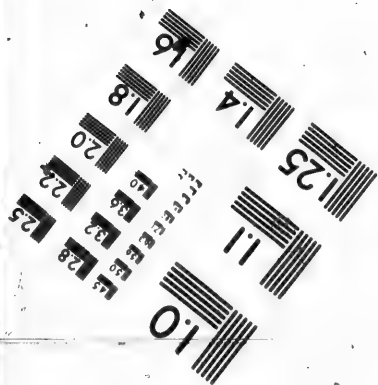
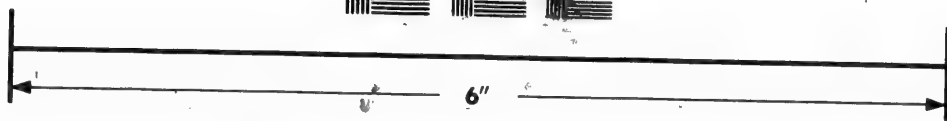
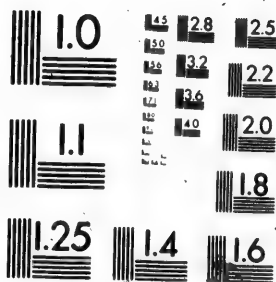


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 28
E 25
E 22
E 20
18

10
E

qu'on appelle *dérivés*. Par exemple, *plomb* a formé les dérivés *plomber, plombier, plomberie*, etc.; *sens* a pour dérivés *sensation, sensé, sensément, sensible*, et plus d'une douzaine d'autres mots.

Des primitifs suivants :

Tapis, récit,

Début, repos,

Sabot, sang,

Fin, chemin,

Dessin, faim, etc.,

on a fait les dérivés :

Tapisser, réciter ;

Débuter, reposer ;

Sabotier, sanglant ;

Finir, cheminer ;

Dessiner famine, etc.

Ces dérivés indiquent l'orthographe de leurs primitifs. En effet *tapisser* apprend qu'il faut écrire *tapis* avec *s* ; *réciter, débiter*, annoncent un *i* dans *récit, début*, etc.

Ces exemples suffisent pour montrer combien il importe de recourir à la dérivation pour savoir com-

l'examen que nous avons fait, il y a un certain temps, de trois des règles établies sur ce point dans une grammaire qui était alors des plus suivies.

1^{re} RÈGLE. — "AIRE termine tous les substantifs et les adjectifs qui ont cette finale, et qui sont formés d'un mot plus court."

Passez sur la naïveté de cette rédaction, car il est évident que ce qui termine une chose la finit, et faisons seulement remarquer que, pour participer au bénéfice de la règle, il faut que les noms et les adjectifs en *aire* viennent d'un mot plus court.

Or, que faire de ceux-ci : un *maître*, une *paire*, *lapidaire* *affaires*, *vicaire*, *salaire*, une *chaire* (à prêcher), *seminaire*, *bréviaire*, une *aire*, (de grange), *aire* (nid d'oiseaux de proie), *précaire*, *oculaire*, *salonnaire*, *auxiliaire*, et plus de cinquante autres qui ne viennent point de mots plus courts ?

2^e RÈGLE. — "EAU termine les substantifs où la dérivation amène un *e* : *tombeau* (tombe), *morceau* (morceler), *nouveau* (nouvel)."
Ainsi la finale *eau* étant le partage exclusif des noms où la dérivation amène un *e*, il suit de là que nous devrions supprimer l'*e* des noms suivants, puisqu'ils n'ont point de dérivation amenant un *e* :

de l'eau, *océan*, *trumeau*, *bureau*, *rideau*, *radeau*, *poteau*, *dourneau*, *moineau*, *passereau*, *lapereau*, *pordeau*, *maquereau*, *trideau*, *surcou*, *bordereau*, *blaireau*, *chalumeau*, *vasseau*, *cordeau*, *cerceau*, *arceau*, *à barreau*, *hameau*, *lambeau*, *imberceau*, *nausseau*, *louveau*, *annem*, *seau*, et plus de cent autres.

3^e RÈGLE. — "OUEX régit à la fin de tous les substantifs qui se prononcent ainsi : une *tour*, un *contour*. Excepté ces deux mots : *bravoure* et *bourre*."

Prenons encore sur cette impropriété d'expression, *our* régit à la fin, etc., et voyons ce que vaut la règle. Ici, e comme on le voit, c'est la prononciation qui nous guide. Sera-ce une raison pour terminer par les trois lettres *our* les noms *bourg*, *soubourg*, le *coure*, *conoure*, *ours* (animal), *déours*, le *rebours*, *deours*, *recours*, *seours*, *veours*, etc. ? Tous ces noms cependant, se prononcent comme l'exige la règle.

Qu'on ne nous reproche donc pas de n'avoir pas soumis à des règles une matière qui s'y soustrait.

ment écrire les primitifs ; plusieurs milliers de mots sont ainsi formés les uns des autres.

Il y a des exceptions ; en voici quelques-unes :

Par exemple, on écrit ainsi les primitifs suivants :

Honneur,
Dépôt, entrepôt,
Intérêt, favori,
Dispute, absence,
Relais, abri,
Donner,
Amérique, Afrique,
République,

Quelqu'ils aient pour dérivés :

Honorer, honorable, honorifique ;
— Déposer, entreposer ;
Intéresser, favorable ;
Dispute, absence ;
Relayer, abriter ;
Donation, donateur, donatrice ;
Américain, Africain ;
Républicain, etc.

227. — Remarque — Les verbes terminés par *quer*, comme *convoyer*, *fabriquer*, conservent *qu* dans tous les temps et à toutes les personnes ; mais dans leurs dérivés, *qu* se transforme en *c* : *convocation*, *fabrication*, *communication*, *indication*. Cependant on écrit avec *qu* les dérivés suivants : *attaquable*, *critiquable*, *croquant*, *immanquable*, *marquant*, *remarquable* et *risquable*.

228. — *Is*. Parmi les noms en *is*, il en est qui sont formés d'un participe présent, tels sont *croquis*, *hachis*, *logis*, le *souris*, *tailis*, *verniss*, etc., formés des participes présents, *croquant*, *hachant*, *logeant*, *souriant*, *taillant*, *vernissant*. Toutefois *abatis* ne prend qu'un *t*, quoiqu'il y en ait deux dans *abattant*. Quant aux autres noms en *is*, tels que *radis*, *parvis*, *châssis*, *débris*, *devis*, etc., la grammaire est impuissante à en rendre compte.

229. — *ENTION*, *ENSION*. Écrivez tous les noms dont la prononciation amène l'une ou l'autre de ces terminaisons, par *en* et non par *an* : *appréhension*, *dimension*, *attention*, *prétention*. Nous ne connaissons qu'une seule exception : *expansion*.

230. — *XION*, *CTION*. La prononciation de ces deux finales est la même ; mais on écrit par *xion* seulement *complexion*, *connexion*, *flexion*, *fluxion*, *généflexion*, *inflexion* et *réflexion*.

Les autres sont en *ction* : *action*, *direction*, *instruction*, *inspection*, etc.

231. — *EUN*. Tous les noms dont la finale se prononce *eur*, se terminent par ces trois lettres : *liqueur*,

odeur, etc. ; il n'y a que quatre exceptions : *heure*, *beurre*, *demeure* et *leurre* (sorte de *tromperie*).

232. — Quand, avant *p* ou avant *b*, la prononciation semble demander une *n*, il faut mettre une *m* : *oem-bien*, *embarras*, *complaire*, *rompre*, etc., il n'y a d'exceptions que *bonbon*, *bonbonnière*, *embonpoint*.

De la reduplication des consonnes

233. — *B*, *d* et *g* se doublent seulement, savoir :

B, dans *abbaye*, *abbé*, *rabbin*, *sabbat*, et les dérivés ; dans *gibbosité*, *gibbeux* (*gibbeux* signifie *élevé*, *bossu* : les parties *gibbeuses* de la lune sont les plus éclairées) ; et dans *gobbe* (composition en forme de *bel* pour empoisonner les animaux) ;

234. — *D*, dans *addition* et ses dérivés ; dans *adducteur*, *adduction*, *reddition* et *quiddité* (terme de philosophie) ;

235. — *G*, dans *suggérer*, *agglomérer*, *aggraver*, *agglutiner*, et leurs dérivés ; *agréer* et ses dérivés ne s'écrivent plus qu'avec un seul *g*.

236. — *G* se double dans les mots commençant :

Par *oc*, excepté *oca*, *ocre*, *oculaire*, *oculiste* ;

Par *af*, excepté *afin*, *Afrique* ;

Par *es*, excepté *esoufler*, *esourceau* ;

Par *is*, *os*, *sur*, sans exception ;

Par *il*, excepté *île*, *îlot* (petite île) ; *îlote* (nom donné par les Spartiates à leurs esclaves) ; *îlotisme* (état de l'îlote) ;

Par *com* (ayant la prononciation de *comme*), excepté *coma*, *comédie*, *comète*, *comice*, *comite* et *comité* ;

Par *im*, excepté *image*, *iman*, *imiter*, et leurs dérivés ;

Par *in*, excepté *irascible*, *iris*, *ironie*, *iroquois*.

237. — Les consonnes ne se doublent pas :

1^o Après un *e* muet : *relever*, *achever*, *semer* ;

2^o Après une voyelle portant un accent : *blâme*, *séte*, *félicité*, excepté *châsse*, *chassis* et les dérivés *enchâsser*, *enchâssure* ;

3^o Après un son nasal : *entier*, *quantité*. Cependant la dernière lettre du son nasal se double dans *ennemi*, *cimex* et leurs dérivés.

Des majuscules

238. — On écrit en commençant par une majuscule :

1^o Le premier mot de toute phrase, de tout vers, de tout alinéa : *La vie est courte. Le sommeil est l'image de la mort.*

*Je chante ce héros qui régna sur la France,
Et par droit de conquête, et par droit de naissance.*

2^o Le premier mot d'une phrase qui vient après un point : *Le vice est honteux. La vertu est aimable. Soyez honnête.*

3^o Après deux points, mais seulement lorsqu'on rapporte les paroles de quelqu'un : *Voici les derniers mots prononcés par César : Et vous aussi, ô mon fils !*

4^o Après le point d'interrogation et le point d'admiration : *Que demandez-vous ? Que cette famille est à plaindre ! Comme amis, nous lui devons des consolations et des secours.*

239. — Cependant si les phrases interrogatives étaient sous un même régime, ou si les phrases exclamatives formaient une série d'exclamations sur un même sujet, il ne faudrait plus de majuscules entre ces interrogations ou ces exclamations : *Voulez-vous savoir quelle a été notre promenade ? quelle rencontre nous avons faite ? quelle conversation nous avons eue ? Tout étonné dans cet auteur : quelle force dans les expressions ! quelle profondeur de vues ! quelle harmonie dans le style ! quelle justesse dans les idées !*

5^o Le nom de Dieu, et tous ceux par lesquels on le remplace, tels que le Créateur, l'Être-Suprême, le Tout-Puissant, le Seigneur, la Providence, etc.

Ces mots tout-puissant, providence, etc., cesseraient de prendre la majuscule dans la providence de Dieu, c'est-à-dire la sagesse de Dieu ; Dieu est tout-puissant, Dieu est le créateur de toutes choses et le seigneur des seigneurs, parce qu'ici ces mots désignent les attributs de Dieu, et non Dieu lui-même.

Le mot dieu appliqué aux dieux de la fable ou de l'idolâtrie ne prend qu'une minuscule : *Jupiter est le maître des dieux.*

6° Les noms d'hommes et les prénoms : *Voltaire, Jean-Jacques Rousseau ; Pierre Corneille, Julie, Amélie.*

7° Les noms de pays, de peuples, de provinces, de villes, de villages, de fleuves, de montagnes, de mers : *la France, l'Angleterre, Paris, la Seine, les Alpes, un Romain, une Romaine, un Anglais, les Anglais. (ACAD.)*

Une colonie de Phocéens vint fonder Marseille.

Les Français ont pris Alger en 1830.

Les Anglais, déjà battus par Napoléon, ne doivent leur triomphe de Waterloo qu'à l'assistance des Prussiens.

240. — *Remarque.* — Quoiqu'on écrive *un Romain, un Français, un Italien*, etc, ces mots n'ont qu'une minuscule lorsqu'ils sont employés comme adjectifs : *l'empire romain, la nation française, la langue italienne.*

8° Les noms qui représentent des êtres moraux, lorsqu'ils sont animés, personnifiés par l'exaltation de la pensée, comme le sont les poètes (on appelle *être moral* celui qui ne touche point nos sens, qui n'existe que dans notre entendement), tels que *la vertu, le vice, le plaisir, la prudence, la mollesse, la tristesse, le temps*, etc.

*Jadis trop caressé des mains de la Mollesse,
Le Plaisir s'endormit au sein de la Paroisse,
Sur les ailes du Temps la Tristesse s'envole....*

241. — *Remarque.* — L'Académie ne donne de majuscules ni aux vents, *le nord, le midi* ; ni aux mois *janvier, février* ; ni aux jours, *lundi, mardi*, etc.

Cependant, si ces mots *nord, midi, sud, orient*, etc., exprimaient, non des points cardinaux, mais certaine étendue, certains États, alors ils seraient noms propres : *mer du Sud, mer du Nord, Amérique du Sud (ACAD.) ; le Nord se liguait contre Napoléon ; l'Occident est des deux mondes le point le plus peuplé et le plus civilisé ; la barbarie s'en est retirée pour se réfugier en Orient ; mais écrivez : le vent souffle du nord, du midi, du sud, etc. (1).*

(1) 242. — L'Académie écrit les noms propres suivants en donnant une majuscule à chaque partie composante : *les Pays-Bas, le Bas-Empire, les États-Unis, le Palais-Royal*, etc. Les grammairiens modernes, et notamment M. Lemaire et Girault-Davivier, nous enjoignent de les écrire en donnant une minuscule à *Bas, Unis et Royal*, parce que, disent-ils, les parties sont jointes par le trait d'union.

Et dans ceux-ci, *la mer Noire, la mer Rouge, la mer Baltique, la mer*

De l'emploi des accents et des signes orthographiques.

243. — On sait qu'il y a trois sortes d'accents : l'accent *aigu*, l'accent *grave*, et l'accent *circumflexe*.

L'accent *aigu* (') se met sur les *e* fermés, soit qu'ils occupent le commencement, le milieu ou la fin des mots : *étendue académie, achevé, répété*.

Remarquez, cependant, que quand les lettres *d, r, z*, sont finales et précédées d'un *e*, elles donnent à cet *e* le son de l'*e* fermé sans le secours de l'accent : *le pied, je m'assieds ; dernier, frapper ; vous chantes, assez*.

Méditerranée, le pas de Calais, le pas de Suze, le pas des Thermopyles, le haut Languedoc, etc., l'Académie refuse la majuscule aux mots *mer, pas, haut*, qu'à leur tour les mêmes grammairiens écrivent ainsi avec des majuscules : *Mer Noire, Mer Rouge, etc.* Cette contradiction sur ces deux points nous les a fait examiner attentivement.

Au premier abord, l'Académie paraît ne pas être conséquente ; mais après quelque examen, on trouve que son opinion est basée sur la plus saine logique. En effet, dans *Pays-Bas, Bas-Empire, États-Unis, les Provinces-Unies, le Palais-Royal, le Pont-Neuf, etc.*, ces mots *bas, unis, royal*, sortent de leur acception commune, pour déterminer un certain pays, un certain palais, certains États ; ce sont là des termes propres qui les individualisent : donc ils doivent prendre une majuscule.

Ces mêmes mots *palais royal, états unis, pays bas*, cessent de prendre une majuscule lorsqu'ils sont pris dans une acception commune, c'est-à-dire lorsqu'ils sont appliqués à tout palais appartenant à un roi, à tout État uni à un autre, à toute partie de pays plus basse ou plus élevée qu'une autre.

La Bourgogne est un pays haut et montagneux ;

La Normandie est un pays bas et plat.

Le château de Versailles est un palais royal de la plus grande magnificence. L'Allemagne est formée de divers états unis dans le but de se protéger mutuellement.

Orthographions donc ainsi avec une minuscule, *le haut Rhin*, pour dire la partie du Rhin la plus rapprochée de sa source ; *la basse Normandie*, c'est-à-dire la partie de la Normandie la plus rapprochée de la mer, etc. Mais si ces mots *haut, bas*, font partie du nom par lequel on désigne spécialement une certaine étendue de pays, une certaine circonscription, et si ils font partie d'un nom propre, et doivent s'écrire comme tels. On orthographiera donc avec une majuscule : *le département du Haut-Rhin, des Basses-Alpes, le préfet de la Haute-Saône, etc.*

Il n'en est pas de même du mot *mer* dans *mer Noire, mer Rouge, mer Blanche, mer Égée, mer Baltique, mer Méditerranée, mer d'Asie, mer Chyprienne, mer Adriatique, etc.*, que l'Académie écrit avec raison en mettant une minuscule au mot *mer*, attendu qu'il est pris dans sa propre acception commune ; effectivement, il se place ainsi avant toutes les mers. Il n'y a pas plus de raison pour lui donner une majuscule, qu'on ne serait fondé à en donner aux mots *rue, quai, église, canal, route*, des exemples suivants : *rue de la Paix, rue Royale, quai Voltaire, église Saint-Roch, canal de Bourgogne, route de Lyon*, lesquels sont des noms communs, par la raison qu'ils s'appliquent ainsi à toutes les rues, à tous les quais, à toutes les églises, etc.

244. — L'accent grave (') se met : 1° sur les *o* ouverts suivis d'un *s*, lorsqu'ils sont à la fin des mots : *procs*, *moqs*.

245. — Remarque que l'*o* ouvert suivi d'un *s* à la fin des mots ne prend jamais l'accent grave : les mots *apprs*, *procs*, *intrs*, *pr*, *agrs*, *épis*, *disers*, *épis*, etc., s'écrivent les uns avec l'accent d'accent, les autres sans accent.

2° Sur les *o* ouverts suivis d'une syllabe muette et finale : *il règne*, *il seache*, *je sème*, *brèche*, *père*, *mère*, *collège*, *sacrilège*, *je protège*, *j'allège*, etc. (ACAD. 1877)

246. — Excepté le cas où cet *o* ouvert serait suivi d'une double lettre : *nouvelle*, *muette*, *il rejette*, *étrenne*, ou d'un *x*, comme dans *circonflexe*, *complexe*, *perplexe*, où cette lettre fait la fonction de deux *e*, etc.

3° Sur *à*, *dès*, *où*, *là*, pour les distinguer, savoir :
La préposition à du verbe avoir : *il a été à Rome* ;
— Des préposition, de l'article des : *dès ce soir*, *voilà des livres* ;
— *Où*, adverbe, de la conjonction *ou* : *où dois-je vous attendre ? Ou c'est un sot, ou il nous trompe.* (Ou est conjonction toutes les fois qu'on peut le remplacer par *ou bien*) ;
— *Là*, adverbe, de l'article et du pronom *la* : *c'est là que nous vîmes LA reine, c'est là qu'on nous LA montra.*

4° Sur *çà*, *déjà*, *voilà*, *deçà*, *de là*, *çà et là*, *par là*, *holà*.

De l'accent circonflexe

247. — L'accent circonflexe (ˆ) se met sur la plupart des voyelles longues : *plâtre*, *tête*, *abîme*, *côte*, *bûche*.

Il n'est pas possible de préciser tous les cas où s'emploie l'accent circonflexe. Cependant on le met :

1° Sur la lettre *i* des verbes terminés à l'infinitif par *ître*, mais seulement quand cette lettre est suivie d'un *s* : *il connaît*, *je connaîtrai*, etc.

2° Sur les adjectifs en *ème* : *blème*, *suprême*, *même*, *extrême*. Excepté les adjectifs de nombres ordinaux : *deuxième*, *troisième*, etc., dont l'avant-dernier *e* prend l'accent grave ; il en est de même des dérivés *deuxièmement*, *troisièmement*, etc.

3^e Sur *mûr* et *sûr*, savoir : lorsque *mûr* est adjectif : *ce fruit est mûr, cette pomme est mûre* ; et lorsque *sûr* signifie *certain* : *cette nouvelle est sûre*. — Sur, autre adjectif, signifiant *aigre*, ne prend pas d'accent : *ce bouillon est sur*.

4^e Sur *dé*, *reddé* *mû* et *crû*, lorsqu'ils sont participes passés des verbes *devoir*, *reddevoir* *mouvoir* et *croître*, mais seulement lorsqu'ils sont au singulier masculin.

32. — Remarque. — L'Académie écrit sans accent *circoufflexe* au participe pas é du verbe *faire*, sans doute parce que ce mot est bref ; et avec cet accent, et probablement parce qu'il est long, le mot dans lequel plusieurs lexicographes le refusent.

L'accent circonflexe s'emploie encore dans cinq temps du verbe. (Voyez page 74, n° 199.)

De l'apostrophe

249. — L'apostrophe (') marque la suppression d'une des voyelles *a, e, i*. C'est une figure inventée pour ôter au langage tout ce qu'aurait de dur la rencontre trop fréquente de deux voyelles ; au lieu donc de dire et d'écrire : *le homme, le œuf, la armée, il me a écrit, tu te impatientes, si il vient*, etc., on dit et l'on écrit : *l'homme, l'œuf, l'armée, il m'a écrit, tu t'impacientes, s'il vient*, etc.

L'usage, mieux que les règles, apprendra l'emploi de l'apostrophe. Cependant nous parlerons des points douteux.

250. — Il y a quelques mots dont l'*e* final se remplace par l'apostrophe ; ces mots sont :

1^o Lorsque, *puisque* et *quoique*, mais seulement avant *il, elle, on, en, ils, elles, un, une* : *Lorsqu'il chante, puisqu'elle s'exige, quoiqu'un peu fatigué*, etc.

2^o *Entre*, dans *entr'acte*, *entr'ouvrir* et dans les verbes composés pronominaux dont le simple commence par une voyelle, comme *s'entr'aider, s'entr'égorger*, etc. Mais n'imites pas ceux qui écrivent *entr'eux, entr'elles* ; il faut *entre eux, entre elles*, car

ces mots sont distincts : on avait ménagé un abouchement ENTRE EUX. (ACAD.)

3° Presque, uniquement dans ce mot : PRESQU'le.

4° Quelque, mais uniquement devant un, une : QUELQU'un, QUELQU'une ; de plusieurs dames que nous attendons, peut-être en viendra-t-il QUELQU'une. (ACAD.) L'Académie restreint la règle à autre, car elle dit : adressez-vous à QUELQUE autre personne, à QUELQUE autre : QUELQUE autre vous le dira mieux que moi.

5° Grande, dans grand'mère, grand'tante, grand-chambre, grand'salle, grand'chose, grand'croix, grand-peine, grand'peur, grand'route, grand'pitié, grand'messe.

La lettre *i* de *si* se remplace par l'apostrophe, mais seulement avant *il*, *ils* : *s'il veut*, *s'ils veulent*.

De la cédille

251. — La cédille (*ç*) est un petit signe qui se met sous le *c* suivi de *a*, *o*, *u*, et seulement lorsqu'il doit avoir le son d'une *s*.

Nous écrivons donc ainsi, *façade*, *reçu*, *annonçant*, *j'aperçois*. C'est à une raison d'harmonie que la cédille doit son existence dans notre langue.

Du tréma

252. — Le tréma (¨) est un double point qui se met sur une des voyelles *e*, *i*, *u*, pour avertir qu'on doit prononcer cette voyelle séparément de ce qui précède, comme dans *naïf*, *Saül*, etc., qui forment chacun deux syllabes : *na-ïf*, *Sa-ül*, etc. ; et quelquefois séparément de la voyelle qui suit, comme dans *iambe*, *iambique*.

253. — Écrivez encore avec le tréma les noms *ciguë*, *bisaiguë* ou *bisaigüë*, et les adjectifs féminins *ambigüë*, *aigüë*, *contigüë*, *exigüë*, pour empêcher qu'on n'en prononce la terminaison comme celle de *fatigue*.

On écrit avec le tréma, *païen*, *païenne* ; ou sans le tréma, *payen*, *payenne*.

254. — Remarque. — L'Académie écrit maintenant.

potm
prém
prono
nigé,

258.
même
la lia
partir

Il n
desqu
mois
trait d
dire, p
contre-
de gar
256.

1° E
Ferran
Ange ;
le Pous

2° E
nous, v
ce, on,
après l
qué dis
Il ne fa
promen
étant l
cherbier

254. — 255.
soient les
lui. Il n'a
cherbier

3° Av
a-t-elle
258.

se ténen
comme
souviens

poème, poète, quant aux dérivés de ces mots, ils prennent, conformément à la manière dont on les prononce, l'accent aigu sur le même *t* : *poésie poétique*, etc. (ACAD.)

Du trait d'union

258. — Le trait d'union sert à unir les parties d'un même mot, comme *vis-à-vis*, *peut-être* ; ou à marquer la liaison qui existe entre les mots, comme dans *partirez-vous ? tra-t-elle ?*

Il n'est pas possible d'établir des règles à l'aide desquelles on puisse distinguer quels sont ceux des mots formés de plusieurs parties qui prennent le trait d'union, car on écrit avec cette figure, *c'est-à-dire, par-dessus, au-devant, arc-en-ciel, sur-le-champ, contre-coup, cou-de-pied*, et sans elle, *tout à fait, corps de garde, non seulement*, etc.

256. — Cependant le trait d'union se met toujours :

1° Entre les parties d'un nom propre : *Clermont-Ferrand, Châlons-sur-Saône, Boulogne-sur-Mer, Michel-Ange* ; excepté ceux qui commencent par le ou la : *le Poussin, la Fontaine, la Ferté*.

2° Entre le verbe et les pronoms, *je, moi, tu, toi, nous, vous, il, elle, ils, elles, le, la, les, lui, leur, en, y, ce, on*, mais seulement lorsque ces pronoms sont après le verbe, et qu'ils en sont le sujet ou le régime : *qu'édis-je ? réponds-moi, pars-tu ? approche-toi*, etc. Il ne faut donc pas de trait d'union dans *allons nous promener, venez le chercher*, les pronoms *nous* et *le* étant les régimes des verbes suivants, *promener, chercher*.

3° Entre le verbe et les pronoms, *il y a deux de ces pronoms qui en sont les régimes, il faut deux traits d'union ; rends-le-moi, donnez-le-lui*. Il n'en faut qu'un dans *viendrez-vous nous prendre ? donnez-vous cela chercher ?* parce que *nous* et *vous* sont les régimes du verbe et que *vous* est le régime du verbe *chercher*.

4° Avant et après le *t* euphonique : *a-t-il réussi ? a-t-elle de la fortune ?*

255. — Ne confondez pas le pronom *le* (écrit *l'*) qui se rencontre à l'impératif des verbes pronominaux, comme dans *assure-t'en, occupe-t'en, approche-t'en, souviens-t'en, vas-t'en*, etc., avec le *t* euphonique de

s'occupe-t-il ? s'assure-t-elle ? etc. *T*, ainsi suivi de *en*, ne peut être que le pronom *là*, et demande conséquemment l'apostrophe.

4^e Avant ou après la particule *ci* et l'adverbe *là*, lorsqu'ils sont intimement liés au mot précédent ou suivant, *celui-ci*, *celui-là*, *ces jours-ci*, *cette année-là*, *ci-contre*, *là-dessus*.

5^e Entre les parties d'un adjectif de nombre composé, quand chacune de ces parties est inférieure à cent : dix-huit, vingt-quatre, quatre-vingt-dix-neuf, vingt-quatre millions neuf cent soixante-quinze mille francs, l'an mil sept cent cinquante-quatre, deux cent quatre-vingt-douze, etc. (ACAD.) L'emploi du trait d'union cesse entre les parties d'un nombre unies par *et* : vingt et un, trente et un, etc.

259. L'Académie écrit en un seul mot : longtemps, acompte (nom) ; contrebasse, contrefort, contremaitre, contremarche, contremarque, contrepoids, contrepont, contrepoison, contrescin, contresigner, contresens, contretemps, courtepoinle ; — entrecoûte, entrefilet, entrepont, entresol ; farniente, fulmicoton, havresac, outrepasser, triqueballe.

Le trait d'union, est supprimé dans non seulement, fint glass, faux monnayeur, dès là, coton poudre ou poudre coton, à compte (loc. adverbiale). (ACAD., 1877.)

Le trait d'union est supprimé également à la suite du mot très, excepté dans les deux noms composés le Très-Haut, le très-fond (sous-sol profond).

De la parenthèse

260. — La parenthèse sert à renfermer quelques mots, une note, formant un sens distinct et séparé de la période, ou qui s'y intercale pour y jeter quelque clarté.

A ce choc (et j'en frémis encore), le vaisseau s'entr'ouvrit et disparut à tout jamais. En cueillant cette rose (tant il est vrai qu'il n'en est point sans épines), je me suis blessé assez pour ne pouvoir écrire de quelques jours.

261. — Remarque. — A la place des mots *reide*, *reideur*, *reidre*, etc., qu'elle avait mentionnés dans ses éditions précédentes, l'Académie a adopté, en 1877, *reide*, *reideur*, *reidre*, et les dérivés.

SECONDE PARTIE DE LA SYNTAXE

CHAPITRE I^{er}

DES PROPOSITIONS

262. — Le mot *syntaxe* signifie *arrangement, construction*.

On appelle donc *syntaxe* la partie de la grammaire qui traite de l'arrangement, de la construction des mots et des phrases.

263. — On nomme *phrase* un assemblage de mots construits ensemble et formant un sens, comme quand on dit : *Dieu est bienfaisant, donc il est bon*. Mais la phrase se subdivise en *propositions*.

264. — Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il s'y rencontre de verbes à un mode personnel (1). Ainsi, la phrase suivante, *L'homme qui travaille plait à Dieu même*, renferme deux propositions, indiquées par *travaille* et *plait*. Il faut excepter le cas où plusieurs verbes auraient le même mot pour sujet : *cet homme lit et médite*. Ici le mot *homme* étant le sujet de *lire* et de *méditer*, cette phrase ne contient qu'une proposition.

265. — Toute proposition est l'énonciation d'un jugement. Lorsque je dis, *votre frère est aimable*, je juge que la qualité d'*aimable* convient à votre frère.

266. — Une proposition peut être considérée, soit grammaticalement, et alors elle contient autant de parties que de mots, soit logiquement, et dans ce cas, elle n'en renferme que trois : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

Le *sujet logique* n'est guère autre chose que le *sujet grammatical* (dont nous avons parlé page 31) ; c'est toujours l'objet, l'idée principale (2).

(1) Il n'y a que *l'attribut* qui ne soit pas un mode personnel.
(2) La seule différence qu'il y ait entre le *sujet logique* et le *sujet grammatical*, c'est que ce dernier s'exprime par un seul mot, et que le *sujet logique* s'exprime par une phrase.

L'attribut, c'est l'adjectif même, la qualité qu'on attribue au sujet ; ce n'est donc que l'idée accessoire.

Le verbe sert à marquer l'existence de l'attribut dans le sujet, ou, en d'autres termes, à exprimer que telle qualité réside, existe dans tel objet.

Dans cette proposition, *la terre est fertile*, *la terre* est le sujet, parce que c'est le mot essentiel, l'idée principale ; *fertile* est l'attribut, parce que c'est la qualité que j'attribue à la terre ; *est* est le verbe, c'est par lui que j'exprime l'existence de la fertilité que j'aperçois, que je juge être dans la terre.

267. — Le sujet ne saurait être qu'un nom, ou un pronom, ou un verbe à l'infinitif ; *il est malade*, *le temps est précieux*, *vivre implique la nécessité de mourir*.

268. — Le verbe est toujours le verbe *être*, soit qu'il apparaisse par lui-même, comme quand je dis *la journée est belle*, soit qu'il résulte de la décomposition de tout autre verbe, comme dans ces exemples : *je parle*, c'est-à-dire *je suis parlant* ; *tu chantaïs*, c'est-à-dire *tu étais chantant*, *j'ai écrit*, c'est-à-dire *j'ai été écrivant* ; *j'aurais réussi*, c'est-à-dire *j'aurais été réussissant*.

269. — L'attribut est le plus souvent exprimé par un adjectif, ou un participe présent, ou un participe passé, et quelquefois par un nom ou un pronom : *la vertu est aimable* ; *ces enfants travaillent* (c'est-à-dire *sont travaillant*) ; *ils sont hâls* ; *cette maison est ma propriété* ; *ce drapeau est le bien*.

Pour nous résumer donc, *sujet, verbe et attribut*, voilà les éléments constitutifs de la proposition.

270. — A ces trois parties, cependant, on en a ajoutée avec raison une quatrième, qu'on a appelée *complément*, parce qu'elle sert à compléter le sujet ou l'attribut.

Quand je dis : *la flatterie des courtisans fait souvent le malheur des rois*, j'exprime une idée que les trois parties constitutives seules (*sujet, verbe et attribut*) ne peuvent pas rendre, car elles n'en reproduisent

seulement encore les expressions qui se rattachent à ce sujet. Si je dis, sans nommer qui est cause ou se ruine à moitié, le sujet grammatical est *homme*, le sujet logique doit être *quelqu'un* ou *quelque chose*.

que ceci : la flatterie est faisant. J'ai donc besoin, pour compléter ma pensée, d'ajouter au sujet flatterie ces mots des courtisans ; voilà le complément du sujet ; et, pour compléter l'attribut faisant, d'y joindre ces mots le malheur des rois ; voilà le complément de l'attribut.

Les gens sont le fléau des gens occupés. Parties constitutives : les gens sont le fléau. — Les gens, sujet ; — oisifs, complément du sujet ; — sont, verbe ; — le fléau, attribut ; — des gens occupés, complément de l'attribut.

Ceux qui ont été gratifiés des dons de la nature outragent en ne les cultivant pas. Parties constitutives : ceux sont outrageant. — Ceux sujet ; — qui ont été gratifiés des dons de la nature, complément du sujet ; — sont, verbe ; — outrageant, attribut ; mais outrageant quoi ? la nature, exprimée par le pronom l' : ce pronom est donc un complément de l'attribut ; — en ne les cultivant pas, autre complément de l'attribut.

Une femme éplorée, tenant un jeune enfant dans ses bras, parla au roi en ces termes : ... Parties constitutives : une femme fut parlant. — Une femme, sujet ; — éplorée, complément du sujet ; — tenant un jeune enfant dans ses bras, autre complément du sujet ; — fut, verbe ; — parlant, attribut ; — au roi, complément de l'attribut ; — en ces termes, autre complément de l'attribut.

Par ces exemples, on voit que le sujet et l'attribut peuvent avoir plusieurs compléments ; et que, quelque étendue que soit une proposition, les mots qui y entrent se rapportent, soit au sujet, soit à l'attribut.

271. — Remarque. — Le verbe être, lorsqu'il est exprimé par lui-même, ne saurait avoir de complément : Je suis à Paris depuis vingt ans, il est dans l'embarras, etc. sont des phrases où il manque un terme que le génie de notre langue permet de supprimer : Je suis à Paris depuis vingt ans, se dit donc pour je demeure, c'est-à-dire je suis demeurant à Paris ; à Paris est donc le complément de l'attribut sous-entendu demeurant. — Il est dans l'embarras, pour, il est

trouve, c'est-à-dire il est trouvant lui : lui et dans l'embaras sont donc les compléments de l'attribut trouvant.

272. — Désormais pour plus de brièveté, au lieu de dire *sujet ayant un complément*, nous dirons, par un seul mot qui a la même valeur, *sujet complexe* ; au lieu de dire *sujet n'ayant point de complément*, nous dirons *sujet incomplexe*, et nous ferons de même pour l'attribut.

Un travail assidu triomphe des obstacles.

Parties constitutives : *un travail est triomphant.*

Un travail est le sujet ; il est complexe à cause du complément *assidu* ; — *est* est le verbe ; — *triomphant* est l'attribut ; il est complexe, à cause du complément *des obstacles*.

Paris est beau.

Paris est le sujet ; il est incomplexe, parce qu'il n'a point de complément ; — *est* est le verbe ; — *beau* est l'attribut ; il est incomplexe, parce qu'il n'a point de complément.

273. — Mais, outre que les sujets et les attributs sont complexes ou incomplexes, ils sont encore simples ou composés.

274. — Le sujet est simple, lorsqu'il est exprimé par un seul nom, ou un seul pronom, ou un seul infinitif : *mon père est aimable ; vos frères viendront ; secourir les malheureux est un devoir pour les riches.*

275. — Le sujet est composé, lorsqu'il est exprimé par plusieurs noms, ou plusieurs pronoms, ou plusieurs infinitifs : *mon père et ma mère sont arrivés ; lui et moi nous partons ; l'ore et l'indolence (1) sont les moyens de former son jugement.*

276. — L'attribut est simple, lorsqu'il est exprimé par un seul adjectif, ou un seul participe présent : *ma mère est bonne, ma sœur lit, c'est-à-dire est lisant.* L'attribut est composé, lorsqu'il est exprimé par plusieurs adjectifs ou plusieurs participes présents : *ma sœur est bonne et douce, est enfant lit et étudie assiduellement, c'est-à-dire est lisant et étudiant.*

277. — Nous avons dit que la phrase se divise en

(1) Veine. Or, les mots qui nous déterminent à mettre *est* et non *est*, sont les mots *ore* et *indolence* ; car les autres sont des noms.

propositions, nous ajouterons qu'il y a deux sortes de propositions : la principale et l'incidente.

278. — La proposition principale est celle qui exprime la principale idée, celle qui est l'idée mère de la phrase, elle peut exister par elle-même, c'est-à-dire sans le secours d'aucune autre : la terre est ronde.

279. — La proposition incidente, au contraire, est toujours dépendante d'un des trois termes, sujet, attribut ou complément de la proposition principale, auquel elle est nécessaire, pour en préciser ou pour en compléter la signification. Dans Dieu, qui est juste, rendra à chacun selon ses œuvres, la principale est Dieu rendra : qui est juste est une incidente, complétant le sujet Dieu.

280. — Le plus souvent la proposition principale n'est que le germe d'une idée, qui ne devient complète qu'à l'aide de l'incidente.

Les astronomes nous apprennent que la lune est éloignée de quatre-vingt-dix mille lieues de la terre, que le soleil en est à trente-deux millions de lieues, et que les étoiles fixes se trouvent à des distances incalculables.

La principale, les astronomes nous apprennent, toute principale qu'elle est, n'exprime que le commencement d'une idée, complétée par les trois incidentes, que la lune est éloignée de..... que le soleil est à..... que les étoiles fixes se trouvent à..... lesquelles sont relatives à l'attribut apprenant.

281. — Mais une phrase peut contenir plusieurs propositions principales : la première alors se nomme principale absolue, et les autres principales relatives.

Quand je dis : Les richesses, pour lesquelles se passionnent les hommes, sans fréquemment la cause de leurs malheurs, une honnête aisance qui n'est point enviable par l'envie, donne souvent plus de bonheur.

Je fais une phrase contenant quatre propositions :

1. Les richesses sont la cause principale absolue ;
2. Pour lesquelles se passionnent les hommes, incidente complétant le sujet richesses ;
3. Une honnête aisance donne souvent plus de bonheur, principale relative : elle est principale, parce qu'elle

n'a de rapports intimes, de liaisons absolues, ni avec le sujet de la principale, qui est richesses, ni avec la cause, l'attribut de cette principale; elle est relative, parce qu'elle vient après la principale absolue.

4^e Qui n'est point excitée par l'envie, incidente complétant le sujet aisances.

282. — Il y a aussi deux sortes de propositions incidentes : l'incidente *déterminative* et l'incidente *explicative*.

283. — L'incidente *déterminative* est celle qui sert à déterminer, à spécifier les objets ou les faits, de manière à les faire distinguer d'autres objets de même nature.

Les animaux qui rendent le plus de services à l'homme sont souvent les plus maltraités. La principale est *les animaux sont maltraités*. A ne voir que le sujet *les animaux*, il semblerait qu'il est question de tous les animaux; mais l'incidente *qui rendent le plus de services* restreint cette signification, en déterminant quels sont les animaux dont je parle, en appelant l'attention seulement sur tels et tels : c'est donc une incidente *déterminative*.

284. — L'incidente *explicative* est celle qui explique, qui révèle le plus souvent quelques qualités inhérentes à la généralité des êtres auxquels elle se rapporte, et quelquefois certaines circonstances, certain fait relatif à un ou plusieurs êtres déjà déterminés.

Les animaux, qui ne pensent point, ont pourtant un instinct plus sûr que notre raison. La principale est *les animaux ont*, et *qui ne pensent point* est une incidente *explicative*, parce qu'elle exprime une circonstance qui est commune à tous les animaux.

Mais si, tout en me servant des mêmes termes, je dis, *les hommes qui ne pensent point ont peu de rectitude dans le jugement*, cette proposition, *qui ne pensent point*, n'est plus, comme dans l'exemple précédent, une incidente *explicative*, mais bien une incidente *déterminative*, parce qu'elle énonce, non une circonstance commune à tous les hommes, attendu qu'il y en a qui pensent, mais une circonstance qui s'applique seulement à ceux des hommes qui ne pensent point.

Q
Le r
adm
tion
expli
tout
elle
fait,
Un
du t
trône
incid
press
roi je
285
la pr
pleine
286
manq
A la r
ce mo
miers
ordina
287
ques-u
entend
répond
entière
vaut à
tion se
voici d
c'est à
la fille
charita
table
plus qu
288
coation
surabor

Que quelqu'un dise, parlant d'un roi de France : *Le roi, qui s'entretint de ce fait d'armes, en parla avec admiration.* La principale est *le roi parla avec admiration* ; qui s'entretint de ce fait d'armes est une incidente explicative. Elle n'est pas déterminative, le roi étant tout déterminé, puisqu'on parle du roi de France ; elle est explicative, parce qu'elle nous apprend un fait, une circonstance.

Un roi qui ne s'occupe que de ses plaisirs est indigne du trône. — La principale est *un roi est indigne du trône*, et qui ne s'occupe que de ses plaisirs est une incidente déterminative, parce que ce sont là les expressions mêmes qui m'aident à déterminer de quel roi je parle.

285. — Pour compléter ce que nous avons à dire de la proposition, nous ajouterons qu'elle peut être pleine, elliptique, redondante ou implicite.

286. — La proposition est pleine, lorsqu'il n'y manque aucun des mots rigoureusement nécessaires à la représentation de l'idée qu'elle énonce : *Tout dans ce monde révèle une intelligence souveraine.* — Les premiers pas que fait un peuple vers la barbarie sont ordinairement marqués par la décadence de sa langue.

287. — La proposition est elliptique, lorsque quelques-unes de ses parties constitutives sont sous-entendues. Quand, à cette question, *que fait-il ?* nous répondons *rien*, ce mot *rien* est une proposition tout entière ; il est mis pour *il ne fait rien*. — *Chantons équivaut à nous, soyons chantant.* Cette sorte de proposition se rencontre fréquemment dans notre langue ; en voici d'autres exemples : *Il réussira comme son père*, c'est-à-dire, *comme son père a réussi.* — *Ainsi que la mère, la fille est bonne et charitable*, c'est-à-dire, *est bonne et charitable, comme sa mère est ou était bonne et charitable.* — *Il est plus instruit que son ami*, c'est-à-dire, *plus que son ami n'est instruit.*

288. — La proposition est redondante, lorsqu'elle contient quelque mot qui n'est que la répétition surabondante de quelque une de ses parties constitu-

verbe *dire*, le
es pronoms
dans cette
mais nous

tes les fois
es montrer
néanmoins
e dis, *ad'*
une propo-
is. Il n'y
des propo-

JE

on il n'entre
sujet est le
est exprimé
de complé-
est simple et
seul adjectif;

on il n'entre
Le sujet
est exprimé
n'a point de
il est simple
seul nom ; et

on il n'entre

Le sujet
est exprimé
n'a point de
il est simple
seul nom ; et

Le sujet
est exprimé
n'a point de
il est simple
seul nom ; et

simple et complexe ; simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et complexe parce qu'il a pour complément *bonne*. *Est* est le verbe. L'attribut est un *bien* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et complexe, parce qu'il a pour complément *bonne*.

Les grands et les princes souffrent et meurent aussi.

Proposition principale absolue. Le sujet est *les grands et les princes* ; il est composé et incomplexé ; composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs noms ; et incomplexé, parce qu'il n'a point de complément. *Sont* est le verbe. L'attribut est *souffrent et meurent* ; il est composé et complexe : composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs participes présents ; et complexe, parce qu'il a pour complément *aussi*.

Médire de ses bienfaiteurs est un acte infâme.

Proposition principale absolue. Le sujet est *médire* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul infinitif ; et complexe parce qu'il a pour complément *de ses bienfaiteurs*. *Est* est le verbe. L'attribut est un *acte* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et complexe parce qu'il a pour complément *infâme*.

L'ignorance dégrade l'homme ; le savoir l'ennoblit.

Cette phrase contenant deux verbes à un mode personnel, renferme conséquemment deux propositions :

1^{re} *L'ignorance dégrade l'homme.* Proposition principale absolue. Le sujet est *l'ignorance* ; il est simple et incomplexé : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; incomplexé parce qu'il n'a point de complément. *Est* est le verbe. L'attribut est *dégradant* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent ; et complexe, parce qu'il a pour complément *l'homme*.

2^{re} *Le savoir l'ennoblit.* Proposition principale relative : elle est principale et non incidente, parce que, d'une part, elle a par elle-même un sens complet, et que, de l'autre, elle n'a de liaison intime, ni avec le sujet *ignorance*, ni avec l'attribut *dégradant* de la principale absolue : elle est relative, parce que, dans le même phrase, il existe déjà une première principale. Le sujet est simple et incomplexé : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom, et incomplexé, parce qu'il n'a point de complément. *Est* est le verbe. L'attribut est *ennoblissant* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent, et complexe parce qu'il a pour complément le pronom *il*, mis pour *l'homme*.

Les soldats et les officiers exécutèrent bravement l'ordre qui leur fut donné.

Cette phrase contient deux propositions :

1^{re} *Les soldats et les officiers exécutèrent bravement l'ordre.* Proposition principale absolue. Le sujet est *les soldats et les officiers* ; il est composé et incomplexé : composé, parce qu'il est exprimé par deux noms ; et incomplexé, parce qu'il n'a point de complément. Le verbe est *exécutent*. L'attribut est *bravement* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul adjectif, et

complexe, parce qu'il a pour compléments *incidents* et *for*.

1^{re} *Qui leur fut donné*. Proposition incidente déterminative; elle est incidente, parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet, et qu'elle a une liaison intime avec *ordre*, qui est le complément de la principale; elle est déterminative et non explicative, parce qu'elle détermine; elle spécifie un certain ordre. Le sujet est *qui* (lequel ordre); il est simple et incomplexe; simple, parce qu'il est exprimé par un seul pronom; et incomplexe, parce qu'il n'a point de complément. Le verbe est *fut*. L'attribut est *donné*; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe passé; et complexe, parce qu'il a pour complément *leur*.

L'homme, qui tient tout de Dieu, qui ne respire que par lui, l'oublie souvent, et le méconnaît quelquefois.
Quelle ingratitude!

Cette phrase contient quatre propositions.

1^{re} *L'homme l'oublie souvent et le méconnaît quelquefois*. Proposition principale absolue. Le sujet est *l'homme*: il est simple et incomplexe. *Est* est le verbe. L'attribut est *oublie et méconnaît*; il est composé et complexe: composé parce qu'il est exprimé par deux participes présents; et complexe, parce qu'il a pour compléments *souvent*, *le* et *quelquefois*.

2^{de} *Qui tient tout de Dieu*. Proposition incidente explicative; elle est incidente, parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet; elle est explicative et non déterminative, parce qu'au lieu de désigner tel ou tel homme, elle exprime une circonstance commune à l'homme en général, veut-à-dire à tous les hommes. Le sujet est *qui*: il est simple et incomplexe. *Tient* est le verbe. L'attribut est *tenant*: il est simple et complexe: complexe, parce qu'il a pour compléments *tout* et *de Dieu*.

3^{de} *Qui ne respire que par lui*. Autre proposition incidente explicative, elle est incidente, parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet; elle est explicative et non déterminative, parce qu'au lieu de désigner tel ou tel homme, elle exprime une circonstance commune à tous les hommes.

4^{de} *Quelle ingratitude!* Phrase elliptique qu'il faut rendre par *combien grande est son ingratitude!* Proposition principale relative; elle est principale, parce qu'elle a par elle-même un sens complet; elle est relative, parce que, dans la phrase, il existe une première principale. Le sujet est *ingratitude*: il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul mot, et complexe, parce qu'il a pour complément *son*. *Est* est le verbe. L'attribut est *grande*: il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul adjectif; et complexe, parce qu'il a pour complément *combien*.

Un homme de mérite ne salue, ne s'assied, ne s'arche, ni ne se mouche comme un sot.

Cette phrase contient deux propositions.

1^{re} *Un homme de mérite ne salue, ne s'assied, ne s'arche, ni ne se mouche comme un sot.*

1^{re} Proposition principale absolue (1). Le sujet est *un homme* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et complexe, parce qu'il a pour complément *de quatre* ; c'est le verbe. L'attribut est *saluant, assésant, crachant, mouchant* ; il est composé et complexe : composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs participes présents ; et complexe, parce qu'il a pour compléments *s' et se*.

2^e Comme un sot. Proposition elliptique, signifiant *comme un sot salué, s'assésé, craché et se mouché*, et de plus, incidente déterminative. Elle est elliptique, parce que quelques-unes de ses parties sont sous-entendues ; incidente, parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet ; déterminative, parce qu'elle détermine la manière dont un sot salué, s'assésé, craché et se mouche. Le sujet est *un sot* ; il est simple et complexe. Est est le verbe. L'attribut est *saluant, assésant, crachant, mouchant* ; il est composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs participes présents ; et complexe, parce qu'il a pour compléments *s' et se*.

Quand viendrez-vous nous voir ?

Cette phrase contient deux propositions :

1^{re} Je demande (2). Proposition principale absolue. Le sujet est *je* ; il est simple et complexe. Le verbe est *viens*. L'attribut est *demandeur* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe ; et complexe, parce qu'il a pour complément *quand vous viendrez nous voir*.

2^e Quand viendrez-vous voir. Proposition incidente déterminative. Le sujet est *vous* ; il est simple et complexe. Le verbe est *viendrez*. L'attribut est *venant* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent ; et complexe, parce qu'il a pour compléments *quand et nous voir*.

Fi ! mon fils, vous fréquentez ce mauvais sujet !

Cette phrase contient deux propositions :

1^{re} Fi ! mon fils. Proposition implicite et redondante, et de plus principale absolue, ayant la valeur de *vous, soyez honteux, mon fils* ; elle est implicite, parce que, sans en montrer aucune, ce mot *fi* ; correspond aux trois parties constitutives *vous, soyez honteux* ; elle est redondante, parce que le sujet *vous* se reproduit une seconde fois dans *mon fils* ; elle est principale, parce qu'elle énonce une idée complète ; et absolue, parce qu'elle est la première principale de la phrase.

2^e Vous fréquentez ce mauvais sujet ! Proposition principale relative ; elle est principale, parce que, par elle-même, elle exprime une idée complète ; relative, parce que, dans la phrase, il existe déjà une première principale. Le sujet est *vous* ; il est simple et complexe ;

(1) Quelqu'il y ait ici quatre verbes à un mode personnel, ces quatre verbes ne font qu'une proposition, parce qu'ils ont tous le même mot pour sujet. (M. LAMARQUE, — (VII) — 27, N° 104.)

(2) Toute phrase commençant par *je* ou *tu* est une proposition principale absolue.

simple parce qu'il est exprimé par un seul pronom ; incomplète, parce qu'il n'a pas de complément. *Il* est le verbe. L'attribut est fréquentatif ; il est simple et complexe ; simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent ; et complexe, parce qu'il a pour complément ce même sujet.

CHAPITRE II

DU NOM

290. — Il y a des noms qui ont les deux genres, voici les plus usités :

291. — **AIDE** est féminin lorsqu'il signifie secours, assistance ; *seme* *trouvés en lui une aide prompte et assurée*. Il est du masculin lorsqu'il représente celui qui travaille sous les ordres d'un autre : *un aide de camp, un aide-chirurgien* ; cependant, si la personne était une femme, il serait du féminin ; *cette sage-femme est l'une des aides de son accoucheur, son aide la mieux entendue*. (ACAD.)

292. — **AIGLE**, oiseau, est masculin : *un grand aigle*. **AIGLE**, terme d'armoirie, est du féminin : *les aigles impériales, les aigles romaines*.

293. — **AMOUR** est masculin au singulier, et féminin au pluriel : *un vif amour, les premières amours*. Cependant *amour* signifiant les amours que font les sculpteurs ou les peintres, est masculin au pluriel comme au singulier : *sculpter, peindre de petits amours*. (ACAD.)

294. — **COULEUR**, dans son acception la plus commune, est féminin : *des couleurs fraîches et vermeilles*. Mais *couleur* est masculin dans le *couleur de feu, le couleur de rose* ; *un beau couleur de cerise, un couleur de chair*, etc., parce qu'il y a ellipse du mot *ton* ; c'est comme si l'on disait, *un ton couleur de feu, un ton couleur de chair*, etc. C'est d'après le même principe que *feuille* est du masculin dans cette expression : *étage d'un beau feuille morte*. (ACAD.)

295. — **COUPLE**, signifiant deux, est féminin : *une couple de cercelets*. Mais *couple* est du masculin, 1^o quand il marque l'intimité : *un couple d'amis* ; ou l'intelligence entre deux personnes qui agissent de concert : *un couple de frisons* ; 2^o quand il exprime l'union de l'homme et de la femme : *un bon couple, un vilain couple* ; ou l'appariement entre les animaux : *un couple de tourteraux*. (ACAD.)

296. — **DÉLIE** et **ORGUE** sont du masculin au singulier, et du féminin au pluriel : *c'est un délie, quel délie ! L'étude fait ses plus chères délices, fait toutes ses délices* ; *un orgue excellent, des orgues portatives*.

297. — **ENFANT** est masculin s'il représente un garçon : *un joli enfant*. Il est du féminin s'il se dit d'une fille : *quelle charmante enfant ! les pauvres enfants !*

298. — **EXEMPLE** est du masculin dans toutes ses acceptions : *Les bons exemples se doivent plus efficacement à la vertu que les préceptes ; ce maître d'enfance fut de beaux, de bons exemples à ses élèves*. (ACAD.)

299. — **FOUDRE**, ton du ciel, est féminin : *la foudre sillonne les cieux*. Cependant, en poésie et dans le style soutenu, on le fait quelquefois du masculin : *lors frappé du foudre, un héros sous les foudres tomba*.

(ACAD.) Mais *général* est toujours masculin : 1° *général* en fondre de guerre, c'est-à-dire un grand général ; un *général* d'éloquence, c'est-à-dire un grand orateur ; 2° dans la représentation que les peintres et les sculpteurs font de la foudre, lorsqu'ils la donnent pour attribut, soit à Jupiter, soit à quelques armes, etc. : un *général* *clair*, les ormes de l'empire français étaient un *général* *clair* *clair* dans ses ormes. (ACAD.)

300. — *Gens* veut au féminin les adjectifs ou les participes qui le précèdent, et au masculin ceux qui le suivent : *ce sont de bons gens*, *c'est de gens bien fins* ; *de fort dangereux gens*, *des gens fort dangereux*, *quelques gens*. L'adjectif *être* fait exception : *tous les gens de bien*, *tous les hommes*, *tous les braves gens*. (ACAD.)

Cependant, s'il se trouve un adjectif entre *tout* et *gens*, et que cet adjectif ait une terminaison féminine différente de sa terminaison masculine, *tout* et cet adjectif se mettront l'un et l'autre au féminin : *toutes les bonnes gens*, *toutes les vilaines gens*, *toutes les vieilles gens*. Mais on dirait en mettant *tout* au masculin, *tous les habiles gens*, parce qu'au masculin et au féminin, l'adjectif *habiles* a une même terminaison. (ACAD.)

Ce n'est pas tout encore. Le mot *gens*, suivi de la préposition *de* et d'un nom de profession ou d'état, est toujours masculin : *certaines gens d'affaires* et non *certaines gens*. (ACAD.)

301. — *Hymne*, chant d'église, est du féminin : *une belle hymne* ; dans ses autres acceptions, il est du masculin : *un hymne national*. (ACAD.)

302. — *Orgue* est du féminin : *de belle orgue*, *de belles orgues* ; excepté dans ces deux expressions : *orgue perdu*, *orgue mondé*. (ACAD.)

303. — Lorsque les noms de professions d'hommes, tels que *peintre*, *ministre*, *auteur*, sont donnés à des femmes, il faut leur laisser le genre masculin : *madame de Sévigné* est un *auteur* distingué ; *madame Deshoulières* est un *poète* aimable.

De certains noms considérés sous le rapport du pluriel

304. — En général, les noms propres ne s'emploient qu'au singulier ; il est cependant quelques cas où ils expriment des idées de pluralité, comme quand nous disons, *les deux Rousseau*, *les deux Corneille*, etc.

Mais ils ne prennent la marque du pluriel que lorsqu'ils sont employés comme noms communs ; c'est-à-dire lorsqu'on les donne à des personnes ressemblant, par le mérite, les vertus ou les vices, à ceux qui les ont portés. On écrira donc sans le signe du pluriel, *les deux Cicéron* ne se sont pas également distingués ; *les deux Rousseau* se sont rendus célèbres, parce que ces noms Cicéron et Rousseau représentent les personnes mêmes ainsi appelées.

305. — Et on écrira avec le signe du pluriel, *les Alexandres*, *les Césars*, *les Napoléons*, *les Cicérons*, *seront toujours forts*, c'est-à-dire des hommes semblables à Alexandre, à César, à Napoléon, à Cicéron.

306. — L'Académie écrit avec *s* au pluriel les noms suivants, que notre langue a empruntés de la langue latine : *des albos, des bravos, des duos, des trios, des factums, des folios, des factotums* (prononcez *factotomes*) (ACAD.) ; *des numéros, des opéras, des pentums* (prononcez *pinsome*) (ACAD.) ; *des récépissés, des reliquats, des spécimens, des séros, des impronpissés ou impronptus, des accessits, des albums, des alibis, des atintas, des quiproquos, des vivants, des alléluias, des apartés* ;

307. — Et sans le signe du pluriel : *des duplicata, des errata, des in-folio, des in-quarto, des in-octavo, des quatuor, des post-scriptum, des pater, des avé, des a-venir*.

308. — Les mots d'une nature invariable, tels que *les si, les car, les oui, les non, etc.*, ainsi employés sous la forme du substantif, ne prennent pas la marque du pluriel. Il faut y joindre les noms des notes de musique qui composent la gamme : *des ut, des ré, des mi, etc.*

309. — Lorsque deux noms sont unis par *de*, comme dans *gâteau d'amande, sirop de groseilles*, l'Académie met indifféremment le second au singulier ou au pluriel : *pavillon couvert d'ardoise, maison de brique ou de briques, compote de poires, de pommes, graine de chou, huile d'amande, pâte d'amandes, etc.*

310. — Il y a des noms qui ne s'emploient qu'au singulier, tels sont le *bonheur, l'activité, le zèle, la prudence, l'éternité, etc.* ; d'autres qui ne s'emploient qu'au pluriel, comme *les maîtres, les estrâilles, les matériaux, les moines, les pères, les ténèbres, etc.*

Des noms collectifs

311. — On appelle *collectifs* des noms qui, tout en étant au singulier, expriment une collection, c'est-à-dire un certain nombre de personnes ou de choses, tels sont : *une multitude, une foule, une infinité, une troupe, une quantité, un grand nombre, etc.*

On en distingue de deux sortes : les *collectifs généraux* et les *collectifs partitifs*.

312. — On appelle *collectifs généraux* ceux qui expriment un certain *tout*, et *collectifs partiels*, ceux qui n'expriment qu'une *partie*, qu'un nombre indéterminé.

Quand je dis, *le nombre des personnes invitées était de vingt*, ce collectif *le nombre* est général, parce qu'il exprime la totalité des personnes invitées; un *grand nombre de personnes invitées à ce bal ne s'y présentèrent pas*; ici le même collectif *nombre* est partiel, parce qu'il n'exprime plus la totalité, mais seulement une partie des personnes invitées.

313. — Il importe de savoir faire cette distinction, attendu que le collectif *général* est le mot essentiel de la phrase, c'est-à-dire celui auquel se rapporte le verbe; tandis que le collectif *partiel* n'y a qu'une faible importance, sa valeur correspondant toujours à l'un des adverbess, *peu*, *beaucoup*.

Ex. — *La foule, la multitude des curieux FUT ÉCARTÉE par la troupe, qui ouvrit un passage au roi.* Ici *la multitude* exprimant un certain *tout*, est un collectif général; le verbe *fut* et le participe *écartée* se rapportent à ce collectif, et non au mot *curieux*.

De même on dirait: *Une foule de curieux, particulièrement composée de femmes et d'enfants, RESTA une partie de la journée sur la place publique*; ici encore il s'agit d'un *tout*.

Mais dites, *une foule, une multitude de femmes se TROUVAIENT MÊLÉES aux perturbateurs*, c'est-à-dire, *beaucoup de femmes*; *foule* et *multitude* étant des collectifs partiels, se trouvaient et mêlées s'accordent, non avec ces collectifs, mais avec le nom *femmes*, qui les suit.

313 bis. — D'après ces règles, on dit et l'on écrit: *Un grand nombre de personnes FURENT VOILÉS dans la foule.* Au point de vue de la grammaire, le véritable sujet n'est cependant pas *les personnes*, mais un *grand nombre*. Pourquoi donnons-nous pour sujet au verbe, non *le nombre*, qui est le vrai sujet gramma-

314. — Le collectif *la plupart* et les adverbés *peu, beaucoup, assez, trop, moins, etc.* expriment un sens partitif : *la plupart de ses amis l'abandonnent, peu de soldats ont suffi pour rétablir l'ordre.*

315. — Remarque. — *La plupart* et *plusieurs*, mais non les adverbés *peu* et *beaucoup*, peuvent se dire absolument, c'est-à-dire, sans relation à aucun nom précédent : *la plupart écrivent ce mot de telle manière ; la plupart pensent que le bonheur est dans la richesse ; ils se trompent ; il ne faut pas que plusieurs pâtissent pour un seul ; plusieurs tiennent, prétendent, s'imaginent.....* (ACAD.)

Les collectifs qui donnent le plus souvent lieu à des interprétations diverses, et dont l'emploi présente le plus de difficultés, sont : 1^o *une troupe, une nuée, le nombre, la quantité* ; 2^o *la moitié, le tiers, le quart, le cinquième, le dixième, le vingtième, etc. ; une dizaine, une douzaine, une centaine.* Nous allons donner des exemples sur chacun d'eux.

Les collectifs *la troupe, une troupe ; la nuée, une nuée ; le nombre, un nombre ; la quantité, une quantité*, employés dans leur acception propre ou *enclément* figurée, sont collectifs généraux, qu'ils soient du reste précédés de *le, la, les*, ou de *un, une*.

1^o **UNE TROUPE.** — Au propre, on peut dire d'une *troupe* qu'elle ouvre la marche, qu'elle la ferme, qu'elle pénètre, qu'elle se porte en avant, en arrière, qu'elle court, qu'elle arrête quelqu'un, qu'elle s'arrête elle-même, etc., etc. Aussi faut-il dire, *une troupe de voltigeurs ouvrant la marche, une*

qu'il brûle et s'enflamme. Donc faisons accorder le participe brûlé avec le mot. L'auteur : Ce raisonnement est faux, voyez mon exemple.

3. EX. : LA QUANTITÉ de fourmis était si grande, qu'elle détruisait toute les bêtes qui s'en confiait à la terre. — L'AUTEUR : Ne se l'étoit-elle pas détruite les bêtes de la terre ? Ne seraient-elles pas plutôt les fourmis ? Quant à l'autre quantité, je ne vois pas que ce soit un insecte dangereux ; inconvenablement cette fois ce sont les fourmis. — L'AUTEUR : Elle n'est plus une, voyez mon exemple. — L'AUTEUR : Alors j'y renonce, et je ne saurais m'empêcher de dire que si les exemples me donnent tort, la règle me donne parfaitement raison.

TROUPE de grenadiers la FERMAIT ; c'est-à-dire un corps, une compagnie, un détachement ouvrait, fermait la marche.

Une TROUPE de voleurs nous ARRÊTA.

Une TROUPE d'assassins PÉNÉTRA chez lui.

Une TROUPE de paysans VINT à nous.

Une TROUPE de collégiens, alors en promenade, se PORTA sur le théâtre de l'incendie, et y RENDIT de grands services. Dans tous ces exemples, le mot *troupe* exprime une collection distincte, un corps, un tout réuni : ainsi il est collectif général.

Par imitation, on dira encore : *une TROUPE d'oiseaux sauvages PASSA au-dessus de nos têtes.*

Mais il faut dire, en faisant de *troupe* un collectif partitif : — Dans les grandes villes, et lors des fêtes publiques, *une TROUPE de voleurs se TROUVENT MÉLÉS dans la foule.* Ici *une TROUPE* ne signifie plus, comme dans les exemples précédents, une collection distincte, un corps réuni de voleurs formant un tout à part. Dans ce cas, sa valeur se réduit à beaucoup de, nombre de ; en effet, c'est comme s'il y avait : *BEAUCOUP DE voleurs, ou NOMBRE DE voleurs se trouvent mêlés.*

On dirait donc encore : *Une TROUPE de jeunes filles, toutes vêtues de blanc, SUIVAIT le corps de la princesse ; une TROUPE de pauvres, que dans les cérémonies funèbres on appelle pleureurs, SUIVAIT les jeunes filles ; puis, disséminés dans la foule, une TROUPE de gens qui RAPPELAIENT ses qualités, qui PLEURAIENT une bienfaisance.* Dans les deux premiers cas, le mot *une troupe* exprime un tout formant corps, c'est un collectif général ; mais il n'en est pas de même du troisième cas, où le mot *troupe* n'a d'autre valeur que celle de beaucoup de.

• *UNE NUÉE.* — Au propre, on dit d'une nuée qu'elle se dirige, qu'elle passe, qu'elle s'abat, qu'elle détruit, qu'elle inonde, qu'elle obscurcit, etc., etc. en pareil cas, c'est un collectif général, quel que soit du reste le nom qui le suit.

Après la révolution de 1830, une *NUÉE* de solliciteurs s'ABATTIT sur Paris.

Une *NUÉE* de sauterelles INFESTA, DÉSOLA cette contrée.

Mais si le mot *nuée* est suivi d'un fait qui ne saurait être vrai au sens propre, sa valeur se réduit à beaucoup de : alors il est collectif *partitif*.

Une *NUÉE* de solliciteurs DEMANDAIENT des places au-dessus de leur capacité. On ne saurait dire d'une *nuée* qu'elle demande ; il y a là incompatibilité entre le collectif et le verbe, et c'est le cas d'invoquer la syllepse. Aussi ces mots, *une nuée de solliciteurs demandaient*, signifient-ils beaucoup de solliciteurs demandaient.

3^o UN NOMBRE, UNE QUANTITÉ. — Ce que nous venons de dire d'une *nuée* s'applique également aux collectifs *un nombre*, *une quantité*. Au propre, on dit d'une *quantité*, d'un *nombre*, qu'il est formé de, composé de, ajouté, retranché, multiplié, divisé, partagé, réduit, augmenté, restreint, dépassé, excédé, limité, fixé, etc ; c'est là un terme arithmétique, et alors il est toujours collectif général, qu'il y ait du reste LE nombre ou UN nombre.

UN NOMBRE de cinq cents soldats FUT FORMÉ des débris de diverses compagnies. — UN NOMBRE de quatre cents recrues FUT AJOUTÉ à ce régiment. Ici il s'agit d'une *quantité déterminée*, d'un *nombre fixe*, d'un tout connu ; de plus, il y a une convenance entre le collectif et le verbe ; ainsi ce collectif est général.

Mais ces mots *nombre*, *quantité*, *partie*, précédés de l'un des adjectifs *grand*, *petit*, expriment tantôt une collection *distincte*, un tout *séparé*, et alors ils sont collectifs généraux ; et tantôt un *nombre indéterminé*, non *séparé*, non *distinct*, et alors ils sont collectifs *partitifs*.

Par exemple, que des livres, des fruits, etc., aient été divisés en deux lots, séparés en deux parties distinctes, l'une grande, l'autre petite, je dirai : la plus grande partie, la plus grande quantité, le plus grand nombre de ces livres est à vous ; le plus petit nombre, la plus petite partie de ces fruits est à moi. Ici le plus

grand nombre, le plus petit nombre, etc., expriment chacun un tout à part, une collection distincte : ce sont des collectifs généraux.

L'officier qui commandait ces braves gens eut la funeste pensée de les diviser en deux parties inégales ; LE PLUS GRAND NOMBRE d'entre eux (c'est-à-dire le détachement le plus fort) FUT DIRIGÉ vers la droite de l'ennemi et y PÉRIT ; LE PLUS PETIT NOMBRE ne FUT PAS MENTÉ.

Sur ces questions l'assemblée se divisa : UN QUANT des membres VOTA pour le rejet de la proposition, un autre QUANT environ s'ABSTINT, et LE PLUS GRAND NOMBRE des votants (c'est-à-dire le nombre le plus grand) FUT d'un avis contraire. Ici encore le plus grand nombre exprime une collection distincte, un certain tout agissant de concert : c'est un collectif général.

Dans tout autre cas, le plus grand, le plus petit nombre ; la plus grande, la plus petite quantité ; la plus grande, la plus petite partie, ne sauraient être que des collectifs partiels.

LA PLUS GRANDE PARTIE, LE PLUS GRAND NOMBRE des enfants SONT LÉGERS, et ne répondent pas aux sacrifices de leurs parents. Ici je ne vois plus, comme dans une assemblée délibérante, par exemple, des nombres distincts, les uns plus petits, les autres plus grands ; en pareil cas, la plus grande partie, le plus grand nombre, signifient la plupart, et ne sont que des collectifs partiels ; c'est comme s'il y avait, LA PLUPART des enfants SONT légers, et ne répondent pas aux sacrifices...

De même il faut dire, LE PLUS GRAND NOMBRE, LA PLUS GRANDE PARTIE des romans SONT mal écrits et IMMORAUX ; c'est-à-dire LA PLUPART des romans sont mal écrits.

Remarque. — Le trop grand nombre, la trop grande quantité sont toujours des collectifs généraux : LE TROP GRAND NOMBRE d'hommes PEUT-il jamais naître à un fois ?

4° LA MOITIÉ, LE TIERS, LE QUART, LE CINQUIÈME, LE SIXIÈME, LE VINGTIÈME, LE CENTIÈME, etc. ; UN DIZAIN, UNE DOUZAINÉ, UNE CENTAINÉ. Ce que nous venons de

dire
quar
moiti
raus
ratio
dans
de be

LA
contr
DIRIG
exem
collec

Qu
cinq
Ce le
géra
tout
tif ge

M

MOIT
loi i
réelle
ma g
beau
ai j'e
de m

D

UNE
coul
nom
colle
épar
étai

P
cinq
cent
leim
géné
sont
eng

dire s'applique aux collectifs *la moitié, le tiers, le quart, etc.* Ces mots expriment-ils précisément *la moitié, le tiers, le quart*, alors ils sont collectifs généraux ; mais ne sont-ils qu'un à peu près, une exagération, ce ne sont plus que des collectifs *partitifs* ; et, dans ce dernier cas, ils n'ont d'autre valeur que celle de beaucoup de.

LA MOITIÉ des députés a voté pour, et l'autre MOITIÉ contre le projet de loi — LA MOITIÉ de ces recrues EST dirigée sur Paris, et l'autre sur Lyon. Dans ces deux exemples, la moitié exprimant un nombre fixe, une collection distincte, est un collectif général.

Que sur dix tonneaux de pommes j'en aie vendu cinq, je dirai : LA MOITIÉ de mes pommes EST VENDUE. Ce terme *la moitié* n'est ni un à peu près ni une exagération. Il est l'expression d'une quantité fixe, d'un tout déterminé ; et c'est là ce qui constitue le collectif général.

Mais, après avoir visité mon fruitier, je dirai : LA MOITIÉ, LE TIERS, LE QUART de mes fruits SONT GÂTÉS. Ici il ne s'agit pas d'une *moitié fixe*, d'une quantité réelle ; ce terme, employé avec exagération, n'a dans ma pensée et en réalité d'autre valeur que celle de beaucoup de, quantité de ; effectivement, c'est comme si j'eusse dit : beaucoup de mes fruits, grand nombre de mes fruits sont gâtés.

D'après les mêmes considérations, il faut dire : UNE DOUZAINÉ d'exemplaires de cette grammaire vous COÛTERA quinze francs. Ici, en effet, il s'agit d'un nombre fixe, réel, d'un tout déterminé : c'est un collectif général. UNE DOUZAINÉ de livres ÉTAIENT épars sur son bureau, c'est-à-dire environ douze livres étaient sur son bureau.

Pour le redire encore, ces mots *moitié, tiers, quart, cinquième, dixième, etc. ; dizaine, douzaine, vingtaine, centaine, etc.*, doivent-ils exprimer précisément, réellement une *moitié, un tiers, etc.* ? ce sont des collectifs généraux ; dans ce cas, ils sont le sujet du verbe, sont-ils appelés à n'exprimer qu'un à peu près, ou employés par exagération ? ce ne sont plus que des

que le rapport ait lieu avec *troupe* ou avec *paysans*. Cependant on n'aurait plus la liberté du choix si, au lieu d'un adjectif, il s'en trouvait plusieurs, et que l'un d'eux, par sa signification, dût se rapporter plutôt à l'un qu'à l'autre des noms. Il faudrait dire, en donnant le même rapport à tous les adjectifs : une *TROUPE* de *paysans* conduits par le *maître* de la commune et suivis de *leurs femmes* et de *leurs enfants*, VINT à nous et nous REMERCIA, et non une *troupe* conduite et suivie de *ses femmes* et de *ses enfants*.

2^e REMARQUE

Le collectif général *la totalité* n'est régulièrement employé qu'autant que le verbe dont il est le sujet, ou que l'adjectif qui s'y rapporte, exprime des faits ou des qualités qu'on puisse attribuer à ce collectif.

Gardez-vous donc de dire, à l'imitation d'un auteur suivi :

La TOTALITÉ des enfants, INCAPABLE de prévoyance, ne VOIT que le présent ; car cela autorise les manières de parler suivantes, lesquelles tombent dans le ridicule, si toutefois elles ne vont pas jusqu'à l'absurde :

La TOTALITÉ des hommes EST INTÉRESSÉE à son honneur ;

La TOTALITÉ des enfants EST JOYEUSE à l'aspect de sa mère ;

La TOTALITÉ de ces jeunes personnes EST COQUETTE ;

La TOTALITÉ de ces élèves ÉCRIT, FAIT son devoir ;

La TOTALITÉ de ces enfants EST GENTILLE, LÈGÈRE ;

La TOTALITÉ de ces officiers EST INSTRUITE, REMPLIE d'ardeur, et BRAVE comme SON épée ;

Le NOMBRE entier de ces jeunes filles EST VIF, ACTIF, PARESSEUX ; toutes phrases ridicules, où il existe une incompatibilité choquante entre le collectif général et le fait qui s'y rapporte. En effet, une *totalité*, sorte d'expression arithmétique, ne peut être ni *intéressée*, ni *joyeuse*, ni *coquette*, ni *légère* ; elle ne peut ni *voir*, ni *écrire*, ni *faire son devoir*, pas plus qu'un *nombre* ne peut être *vif*, *actif*, *paresseux*, etc. (1).

Mais dites, en traduisant la *totalité* par le mot *tous* :

Tous les enfants, INCAPABLES de prévoyance, ne VOIENT que le présent ;

Tous les hommes ou TOUS les hommes sont intéressés ;

Tous ces jeunes gens sont fous de joie ;

TOUTES ces jeunes personnes sont coquettes ;

Tous ces élèves écrivent, font leur devoir, etc., etc.

Remarquez bien qu'on ne pourrait remédier au vice de ces phrases en faisant accorder le verbe avec le nom qui suit le collectif, attendu qu'un collectif, lorsqu'il est *général* et bien employé, est forcément le sujet du verbe. Vous ne direz donc pas :

La TOTALITÉ de ces jeunes filles EST PARESSEUSE,

NI : La TOTALITÉ de ces jeunes filles SONT PARESSEUSES.

Ainsi que nous venons de le dire, vous supprimerez le collectif général, la *totalité*, et vous direz : *TOUTES ces jeunes filles sont paresseuses, etc. (2)*

(1) Que pensez-vous d'une *totalité* qui OIENT l'âne ? d'une *totalité* d'enfants joyeux à l'aspect de sa mère ? Et qu'est-ce qu'une mère de *totalité* ?

(2) On dit très bien : la *totalité* de ces biens VAUT tant, sera vendue, est due, se compose de ... ou sera à payer ses dettes, n'accorde pas la valeur de..., est engagé, hypothéqué ; la *totalité* de ses biens y passera, etc., etc. ;

Des noms composés

317. — On appelle *noms composés* ceux qui se forment de plusieurs parties ; tels sont *corps de garde*, *avant-scène*.

Les parties qui entrent dans un nom composé sont de leur nature variables ou invariables ; les seules parties variables sont le nom et l'adjectif. Mais les noms et les adjectifs qui entrent dans un nom composé, ne prennent pas toujours la marque du pluriel ; il existe à ce sujet différentes règles.

318. — 1^{re} RÈGLE. — Un nom composé de deux noms immédiatement suivis l'un de l'autre, prend la marque du pluriel aux deux parties composantes :

Un chef-lieu, des chefs-lieux ; une malte-poste, des malles-postes ; une rose-pompon, des roses-pompons, un chou-rave, des choux-raves, etc.

Excepté un *appui-main*, des *appuis-main*, c'est-à-dire des appuis pour la main. — Un *hôtel-Dieu*, des *hôtels-Dieu*, c'est-à-dire des hôtels de Dieu. — Un *brèche-dent*, des *brèche-dents* ; un *timbre-poste*, des *timbres-poste* (1).

Becfigue, qui faisait autrefois exception, s'écrit aujourd'hui en un seul mot : un *becfigue*, des *becfigues*. (ACAD.)

319. — 2^e RÈGLE. — Un nom composé de deux noms unis par une préposition ne prend la marque du pluriel qu'au premier des noms.

Un ver à soie, des vers à soie ; un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre ; un pot-de-vin, des pots-de-vin ; un cul-de-sac, des culs-de-sac, etc.

la totalité de ces marchandises est partie, est arrivée, a été vendue, a été payée, assise, etc., etc. Dans une foule de cas semblables, la *totalité* est un collectif général, auquel se rapportent le verbe et l'adjectif, parce qu'il y a compatibilité, concourance entre la *totalité* et les faits exprimés par ces verbes. Mais s'il y a incompatibilité, au lieu de parler un langage grotesquement absurde, bannissons ce collectif, et, suivant le cas, remplaçons-le par son équivalent *tout* ou *tous*.

(1) L'Académie, fidèle au principe qu'elle semble s'être fait de ne donner, dans quelques cas très rares, le signe du pluriel qu'au pluriel même, écrit ainsi ce mot : *un brèche-dent*, et ne s'explique pas sur le pluriel. Il serait peut-être préférable de mettre toujours une *s* à *dent*, parce que cette expression se dit d'une brèche, qui ne peut être qu'entre plusieurs dents.

Excepté un *coq-à-l'âne*, des *coq-à-l'âne* ; un *pied-à-terre*, des *pied-à-terre* ; un *pot-au-feu*, des *pot-au-feu* ; un *tête-à-tête*, des *tête-à-tête* ; un *vol-au-vent*, des *vol-au-vent*.

Remarque. — Quoique ces mots n'aient pas la marque du pluriel, les adjectifs qui pourraient s'y rapporter s'accordent selon les cas : de *fréquents tête-à-tête* ; d'*excellents pot-au-feu*.

320. — 3^e RÈGLE. — Un nom composé d'un nom et d'un adjectif prend la marque du pluriel à ses deux parties : une *claire-voie*, des *claires-voies* ; un *coffre-fort*, des *coffres-forts* ; une *belle-mère*, des *belles-mères* ; une *plate-bande*, des *plates-bandes* ; un *blanc-seing*, des *blancs-seings*.

Excepté des *terre-pleins*, c'est-à-dire des lieux *pleins de terre* ; — des *cheval-légers* (autrefois *compagnie de cavalerie*) ; des *grand'mères*, des *grand'tantes*, des *grand'messes* ; ce dernier fait aussi *grande messe*, *grandes messes*. (ACAD.)

Remarque. — Lorsque, dans un nom composé, il se trouve un mot qui ne s'emploie pas seul, comme *cervier* dans *loup-cervier*, ce mot, le plus souvent, prend le nombre de nom auquel il est joint :

Un *loup-cervier*, des *loups-cerviers* ;

Une *épine-vinette*, des *épinés-vinettes*, etc.

Excepté 1^o un *havre-sac*, des *havre-sacs* ; un *pique-nique*, des *pique-niques* ; 2^o tous les noms commençant par *vice* : des *vice-présidents*, des *vice-consuls*, etc.

321. — 4^e RÈGLE. — Un nom composé d'un nom joint à un verbe, ou à un adverbe, ou à une préposition, ne prend la marque du pluriel qu'à sa partie variable, c'est-à-dire au nom. Et ici le pluriel se détermine moins par l'article que par l'idée que présente le nom par lui-même.

On écrira donc, parce qu'il y a pluralité dans l'idée :

Un ou des *tire-bottes*, un ou des *cure-dents*, un ou des *essuie-mains*, objets qui servent à tirer les *bottes*,

à curer les dents, à essuyer les mains ; un ou des chasse-mouches ; on écrit : une garde-robe, des garde-rob^{es}.

322. — Mais il faut écrire sans s, parce qu'il y a unité dans l'idée, UN ou DES coup^e-gorge, c'est-à-dire lieux où l'on coupe la gorge, et non pas gorges. — UN ou DES crève-cœur, c'est-à-dire douleurs qui crevent le cœur, et non les cœurs. — UN ou DES porte-drapeau, c'est-à-dire ceux qui portent le drapeau, et non les drapeaux. — UN ou DES casse-cou, c'est-à-dire des lieux où l'on se casse le cou, et non les cous. — UN ou DES emporte-pièce, etc. (1).

323. — Les noms composés formés d'un nom et d'une préposition ou d'un adverbe, suivent la même règle que les précédents. On écrira donc avec le signe du pluriel :

Un avant-coureur, des avant-coueurs, c'est-à-dire un coureur ou des coureurs qui vont en avant ; — un sous-fermier, des sous-fermiers, c'est-à-dire un fermier ou des fermiers qui sont sous un autre ou sous d'autres ; un à-coup, des à-coups ; un en-tête, des en-têtes.

Remarque. — Un certain nombre d'anciens noms composés s'écrivent maintenant en un seul mot, et suivent dès lors les règles de formation du pluriel ; on écrit donc : des acomptes, des autodafis, des boutefeux, des contrebasses, des contreforts, des contremaitres, des contremarches, des contremarques, des contre-oïnts, des contrepoisons, des contresings, des courtépintes, des entrecôtes, des entrefilets, des entreponts, des entrecœils, des outrepasses, des passepoils, des passeports ; un ou des malagris, un ou des sentrepoids, un ou des contresens, un ou des contretemps.

(1) L'Académie ne donne guère l's au singulier que dans le cas d'une nécessité absolue, comme dans un porte-mouchettes, mot comprenant le nom mouchettes, qui ne s'emploie pas au singulier ; comme encore dans des cartepapiers, parce que pris dans le sens de notes, mémoires, le mot papier ne s'emploie qu'au pluriel. Elle écrit donc :

Un coupe-pied, des coupe-pieds ;
Un cure-dent, des cure-dents ;
Un cure-oreille, des cure-oreilles ;
Un essuie-main, des essuie-mains ;
Un garde-mouche, des garde-mouches ;
Un tire-botte, des tire-bottes, etc., etc.

Cette façon d'orthographier a le mérite de rentrer dans la règle générale, qui ne veut d's qu'au pluriel, et conséquemment d'être d'une application plus facile.

CHAPITRE III.

DE L'ARTICLE

325. — Outre que l'article marque le genre et le nombre des noms communs, il leur donne encore ou concourt à leur donner un sens déterminé.

326. — *Seuls et sans le secours d'aucun autre mot, les articles simples le, la, les, déterminent le nom, 1^o lorsqu'il s'agit de la généralité des personnes ou des choses exprimées par ce nom : LES hommes sont créés à l'image de Dieu, c'est-à-dire tous les hommes ; LES Français sont vifs et gais, c'est-à-dire les Français en général ; 2^o lorsqu'il est question de désigner un seul homme, une seule chose : LE général donna LE signal de l'attaque ; LA mer couvre les trois quarts de LA Terre*

327. — Ils concourent à déterminer une certaine classe de personnes ou de choses : LES enfants qui perdent leur temps se préparent bien des regrets. Ici l'article les concourt, avec ces mots qui perdent leur temps, à déterminer une certaine classe d'enfants.

328. — Les articles *du, des, de l', de la*, avant un nom commun, n'ont pas pour seule fonction, comme on le dit, d'exprimer un sens partitif ; ils désignent la généralité des personnes et des choses toutes les fois qu'ils se trouvent entre deux noms, et qu'aucune expression ne modifie le dernier. Quand je dis, *la vie des hommes est plus courte que celle des cerfs et des corneilles*, j'emploie trois fois l'article *des* dans un sens général, car je parle de tous les hommes, de tous les cerfs et de toutes les corneilles : l'emploi de l'article est alors de rigueur.

329. — On fait encore usage des articles *du, des, etc.*, avant un nom auquel on veut donner un sens partitif : *voilà du pain, de l'eau, des cerises, etc.*, c'est-à-dire une certaine quantité de pain, d'eau, de cerises, etc.

330. — Cependant, si le nom ayant un sens partitif est précédé d'un adjectif, l'article se remplace par *de* :

voilà de jolis enfants, de beaux jardins, de beau blé, de belle avoine, de bon vin, d'excellent pain, etc.

331. — Remarquons que si l'adjectif fait partie d'un nom composé, comme dans *belle-mère, beau-père, petits-pois*, etc. ; ou si tel adjectif joint à un nom en fait une sorte de nom composé, comme dans *jeunes gens, jeunes personnes, grand homme, beau temps, beau monde, bon temps, mauvais temps*, il faut maintenir l'article : il y a des *beaux-pères*, des *belles-mères*, qui valent de véritables pères, de vraies mères ; voilà des *jeunes gens* et des *jeunes personnes passionnées* pour l'étude ; avoir du *beau temps*, du *mauvais temps*, fréquenter la société du *beau monde*.

332. — Mais l'article se remplace par *de* toutes les fois que le nom qui suit doit être indéterminé, c'est-à-dire n'indiquer la personne ou la chose que d'une manière vague et générale ; c'est ce qui arrive :

1^o Lorsque le nom est précédé d'un collectif partitif : un *concours* de personnes, une *société* de *petits-maîtres*, une *réunion* de *grands hommes*, un *pensionnat* de *jeunes personnes*, peu de *beau monde*, beaucoup de *mauvais temps*. Excepté : 1^o les collectifs *bien* et la *plupart* : *bien* des peines (1), la *plupart* des hommes ; 2^o le cas où le nom serait déterminé par les expressions qui le suivent : nous ne revîmes qu'un *petit nombre* de *amis* de notre enfance. — J'ai encore un peu du *vin* que vous m'avez *vendu*. — Je n'aime point des *travaux* trop *faciles*, des *occupations* qui ne disent rien à l'esprit.

C'est par la même raison qu'on dit *montre* d'*or*, *tabatière* d'*argent*, *bas* de *soie*, *compote* de *poires*, *maison* de *bois*, etc. En effet, ces noms *or*, *argent*, etc., ne déterminent ni tout l'*or*, ni tout l'*argent*, ni certain *or*, ni certain *argent*.

333. — Remarque. — Ne dites pas *montre* en *or*, *tabatière* en *argent*, *bas* en *soie*, *maison* en *bois*, etc. ; mais *montre* d'*or*, *tabatière* d'*argent*, *bas* de *soie*, *maison* de *bois*, etc. Le sentiment de l'Académie est que deux noms dont le dernier exprime la matière qui entre dans le premier, s'unissent par *de* et non par *en*.

2^o L'article se remplace encore par *de* lorsque le nom est régime d'un verbe actif accompagné d'une

(1) Cependant il faut dire, *bien* d'autres, et non *bien* des autres, c'est la seule exception relativement à *bien*.

négative, ou qu'il se place après un impersonnel employé négativement (*De, alors, équivalent à peu près à nul, aucun*) : *la musique et la peinture ne souffrent point de médiocrité; je ne connais pas d'homme plus importun que lui, aussi ne lui reste-t-il plus d'amis; souffrir une injure sans en témoigner de ressentiment.*

334. — Mais si la phrase, tout en ayant un tour négatif, a un sens affirmatif, il faut l'article : *je n'ai pas de l'argent pour le dépenser follement, c'est-à-dire j'ai de l'argent, non pour le dépenser; vous vous inquiétez, dites-vous; mais n'avez-vous pas de la santé, de la fortune, des amis? c'est-à-dire vous avez de la santé, de la fortune, des amis, ne vous inquiétez pas.* (ACAD.)

Ainsi l'on dirait avec l'article, parce que le sens est affirmatif, *il ne peut parler sans faire des fautes, c'est-à-dire il fait des fautes*, toutes les fois qu'il parle; et avec de parce que le sens reste négatif, *cet étranger parle sans faire de fautes, c'est-à-dire il ne fait pas de fautes.* (ACAD.)

335. — De là il résulte, 1^o que si ne... que signifie seulement, il doit être suivi de l'article, parce qu'alors il a un sens positif : *cette mère n'a des yeux que pour son fils aîné.* (ACAD.) *Il n'a des fruits, il ne récolte du vin que pour sa maison, c'est-à-dire cette mère a des yeux seulement pour son fils aîné; il a des fruits, il récolte du vin seulement pour sa maison.* (ACAD.)

336. — 2^o Que si ne... que signifie nul autre, il demande de, parce qu'alors il a un sens négatif : *il n'a de fruits que des poires et des pommes, c'est-à-dire il n'a nul autre fruit que... il n'a de soutien que son fils, c'est-à-dire nul autre soutien.*

337. — On dira donc avec l'article, parce qu'on parle au positif, *cet enfant n'a ni plaisir que quand il travaille, c'est-à-dire a du plaisir seulement quand il travaille.*

338. — Et avec de, parce que la phrase a un sens négatif, *il n'a de plaisir que celui qu'il trouve à l'étude, c'est-à-dire il n'a nul autre plaisir que celui-ci.*

339. — Avec les adverbes plus, moins, mieux, on se sert de l'article s'il y a comparaison : *voilà ma plus aimable personne que je connaisse; de toutes les*

jeunes personnes de la ville, ce sont vos sœurs qui sont LES PLUS JOLIES. On emploie simplement le lorsqu'il n'y a point de comparaison : *ne pensez pas qu'une impolitesse les fasse sortir de leur caractère, c'est alors, au contraire, qu'ils se montrent LE PLUS aimables.* c'est lorsque les jeunes personnes sont mises simplement qu'elles sont LE PLUS jolies.

340. — Avant plus, moins, mieux, l'article est invariable, lorsque ces adverbes se rapportent à un verbe ou à un autre adverbe : *c'est la personne que j'aime LE MEUX, voilà les généraux qui ont combattu LE PLUS vaillamment.*

De la répétition de l'article

341. — Comme les noms ne sauraient être déterminés sans le secours de l'article ou des adjectifs déterminatifs *mon, ton, ce, cet, un, deux, premier, second, etc.*, l'article ou l'adjectif déterminatif doit donc se répéter :

1^o Avant tout nom pris dans un sens déterminé : Il faut dire, *LE père et LA mère, SON frère et SA sœur, LE maire et LE préfet, et non LES père et mère, SES frère et sœur, LES maire et préfet ;*

2^o Avant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne se rapportent pas à un même nom : *les philosophes anciens et les modernes, j'occupe le premier et le second étage.* Mais le plus souvent, et c'est l'oreille qui doit en décider, il est mieux de répéter le nom. Ainsi, au lieu de dire : *l'intérêt général et LE privé, l'histoire profane et LA sacrée, LA cote foncière, LA mobilière et LA personnelle*, dites : *l'intérêt général et l'intérêt privé ; l'histoire profane et l'histoire sacrée ; la cote foncière, la cote mobilière et la cote personnelle (1).*

342. — Mais ce serait une faute de répéter l'article ou l'adjectif déterminatif avant chacun des adjectifs se rapportant à un même nom : il faut donc dire

(1) C'est ainsi que la Grammaire exige qu'on s'exprime pour *des choses*. Mais l'usage ne tient pas toujours compte de cette règle ; et, d'une part l'omission des articles qui résulte pour l'oreille de la répétition de l'article avant l'adjectif ; de l'autre, les lenteurs que cause la répétition du nom, sont probablement les motifs qui ont fait que l'Académie elle-même s'en écarte assez fréquemment, pour qu'on ne puisse pas trop regarder comme une faute la suppression de l'article ou la non répétition du nom ; elle dit, dans la préface de

Le bon et brave Henri IV, mon digne et fidèle ami, et non le bon et le brave Henri IV, mon digne et mon fidèle ami.

343. — L'emploi de l'article est facultatif avec certain : j'ai ouï dire à CERTAIN homme, ou à UN certain homme : il y a CERTAINES choses ou DE certaines choses pour lesquelles on éprouve de la répugnance. (ACAD.)

344. — La suppression de l'article est de rigueur après comme signifiant en qualité de : le pape peut être considéré COMME chef de l'Eglise, ou COMME prince temporel ; COMME ouvrage de circonstance, cette pièce a du mérite, c'est-à-dire, en qualité d'ouvrage ; COMME président de l'assemblée, il doit y maintenir l'ordre, et non comme LE président, etc. (ACAD.)

De l'emploi ou de la suppression de l'article avant
Les noms propres

345. — Il y a des noms propres qui demandent toujours à être précédés de l'article : vin du Rhin ; d'autres de la préposition de : vin DE Bourgogne ; et d'autres encore qui ne prennent ni article ni préposition : quai Voltaire.

346. — 1^{re} RÈGLE. — Il faut donner l'article,

1^o A tout nom propre formé d'un nom commun : le jardin DES Tuileries, le royaume DES Pays-Bas, l'avenue DES Champs-Élysées, le sommet DU Mont-Blanc ;

2^o Aux noms de monuments : l'élégance DU Panthéon, le style DE Notre-Dame (le déterminatif notre équivalant à l'article) ; le palais DU Louvre.

Excepté les noms de monuments venant du nom d'un seul homme comme Saint-Pierre, Saint-Paul, qui appartiennent à la deuxième règle ci-dessous.

3^o Aux noms de fleuves, de rivières, de montagnes : les vins DU Rhin, les bords DE la Loire, la chaîne DES

mon Dictionnaire. les langues grecques et latines ;

Au mot bigarrer : bigarrer ses ouvrages de mots grecs et latins ;

Au mot fais : la fortune a son fais et ses vœux ;

Au mot agent de change : entre les négociants et banquiers ;

Au mot carbons : substances végétales et animales ;

Au mot banquet : tous les princes et princesse du sang ;

Au mot chef : des officiers et sous-officiers ;

Au mot royal : les enfants et petites-enfants ;

Au mot relative : parties molles et solides ;

Au mot majeur : généralement de son père et mère, etc., etc.

Alpes, et conséquemment aux noms des départements formés de noms de rivières ou de montagnes, *département DE LA Seine, département DES Vosges*.

4^e Aux noms propres d'hommes employés au pluriel : *l'ancienneté DES Bourbons, le règne DES Stuarts, la famille DES la Rochefoucault, quai DES Augustins*.

347. — 2^e RÈGLE — Au lieu de l'article, on met de avant le nom propre d'un seul homme, avant les noms de villes, de villages, de dieux de la fable, et avant les prénoms : *la profondeur DE Rousseau, l'esprit DE Voltaire, la conversion DE saint Paul, la ville DE Paris, le château DE Vincennes, les foudres DE Jupiter, le père DE Sophie*.

348. — Remarque 1^{re} que ceux de ces noms qui sont formés d'un nom commun appartiennent à la première règle, c'est-à-dire, qu'ils prennent l'article : *la ville DU Havre, les îles DE LA Trinité*.

2^e Que lorsqu'une rue, un passage, un boulevard, un carrefour, un quai, un pont, un hospice, une place publique, ou un établissement quelconque, a pour nom propre le nom d'un homme, il est mieux, pour éviter toute ambiguïté de supprimer la préposition de, et de dire : *rue Richelieu, passage Chateaub, boulevard Saint-Antoine, quai Voltaire, église Saint-Roch, rue d'Orléans, etc.* Dans ces circonstances, l'emploi de la préposition de donnerait lieu à une équivoque. En effet, si je dis le passage DE Chateaub, on ignore si je parle d'un passage appartenant à Chateaub ou d'un passage appelé du nom de Chateaub : la suppression de la préposition fait disparaître ce double sens.

349. — Les noms de royaumes, d'États, comme la France, l'Angleterre, etc., de provinces, comme la Bourgogne, la Champagne, etc., forment une catégorie à part. Placés après un autre nom, ils demandent quelquefois à être précédés de l'article, comme dans les forces DE LA France, la dette DE L'Angleterre, et quelquefois de la préposition de, comme dans les vins DE France, la dentelle D'Angleterre.

350. — Il faut l'article, 1^{er} lorsqu'on parle de toute l'étendue du territoire, comme quand on dit, les Indes, la longueur, la largeur, la circonférence, la situation, la forme géographique de la France, c'est-à-dire de l'étendue de terre appelée France ; 2^e lorsque le mot France est mis pour la nation française. Les revenus, les ressources, les colonies, la puissance, la conduite, l'attitude, la dignité, les armées, la gloire de la France, c'est-à-dire de la nation française.

351. — Mais avant ces mêmes noms, il faut se servir non de l'article, mais de la préposition *de*, lorsqu'ils ne sont cités que comme lieux d'extraction : *vin de France, dentelle d'Angleterre, toile d'Hollande* (1), *bœuf de Normandie, vin de Bourgogne, cuir de Russie*.

352. — Remarquez 1° que si le lieu d'extraction est exprimé par un nom de rivière, de montagne, ou formé d'un nom commun, il rentre dans la première règle que nous avons donnée (page 127), c'est-à-dire qu'il prend l'article : *mouton des Ardennes, vin du Rhin, vin de la Côte-d'Or, vin du Cher, charbon de l'Yonne*.

2° Qu'il est quelques noms propres auxquels le caprice seul de l'usage donne toujours l'article, et qui se soustraient à toutes les règles ; tels sont, *le Pérou, la Guadeloupe, le Brésil, le Beaugolais, l'Anjou, le Poitou, la Bris, le Nivernais*, etc. ; les mines du *Pérou*, l'empire du *Bresil*, les blés de *la Bris*, etc.

CHAPITRE IV

DE L'ADJECTIF

De l'accord de l'adjectif

353. — Un adjectif marquant en général une qualité, n'entre régulièrement dans une phrase qu'autant qu'il y existe un objet auquel cette qualité soit attribuée : *satisfait du succès de son fils, le père lui procure du plaisir*. (La même règle s'applique au participe présent.)

354. — Mais ce serait s'exprimer irrégulièrement que de dire : *depuis longtemps occupé de grands travaux, sa fortune s'est accrue considérablement*, parce qu'il n'existe dans la phrase aucun mot auquel se rapporte *occupé* ; il faudrait alors y faire entrer un pronom, et dire, *comme il est occupé*, etc.

355. — Il faut encore que le rapport d'un adjectif ou d'un participe présent soit sans équivoque ; on ne pourrait donc dire : *connaissant sa langue, le principal chargea ce jeune homme d'une classe de collège*, parce que *connaissant sa langue*, peut s'entendre du principal et du jeune homme, il faudrait dire, *ce jeune homme connaissant sa langue*, ou *comme ce jeune homme connaissait sa langue*, le principal le chargea d'une classe.

(1) L'usage a prévalu sur le style, qui exigerait *de la Hollande*.

356. — Un adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte : *un père instruit, une mère instruite, des enfants aimables, nous sommes faibles.*

357. — Cependant il faut mettre au singulier l'adjectif se rapportant aux pronoms *nous, vous*, lorsque ces pronoms ne représentent qu'une seule personne : *Mon fils, vous serez RECHERCHÉ si vous êtes INSTRUIT ; Nous soussigné, maire de Lyon, NOUS, PRÉFET de la Seine.*

358. — Si l'adjectif se rapporte à plusieurs noms ou à plusieurs pronoms, il se met au pluriel : *le père et le fils PRUDENTS, la mère et la fille VERTUEUSES.*

359. — Et si les noms ou les pronoms sont de différents genres, l'adjectif se met au masculin : *le frère et la sœur sont POLIS.*

360. — Remarque. — Lorsque les deux noms auxquels se rapporte l'adjectif n'ont pas le même genre, il est mieux de mettre le nom masculin le dernier. Ainsi, au lieu de dire *un cabinet et une chambre petits*, on dira *une chambre et un cabinet petits*. Cependant la place du nom serait indifférente, si l'adjectif n'avait qu'une terminaison pour les deux genres : *le père et la mère AIMABLES, ou la mère et le père AIMABLES.*

EXCEPTIONS

361. — 1^{re} exception. — Un adjectif se rapportant à plusieurs noms ne s'accorde qu'avec le dernier :

1^o Lorsque les noms sont synonymes, c'est-à-dire lorsqu'ils ont à peu près la même signification : *cet élève apporte dans ses devoirs un ZÈLE, une ASSIDUITÉ bien ÉTONNANTE, ou une ASSIDUITÉ, un ZÈLE bien ÉTONNANT ; nous eûmes pendant quelques jours un SOUCI, une ANXIÉTÉ, une INQUIÉTUDE MORTELLE.*

Dans ce cas, l'adjectif se met au singulier, parce qu'il n'y a qu'une seule idée ; c'est le désir, le besoin de mieux faire ressortir la chose dont on parle, qui fait qu'on insiste ainsi, qu'on la reproduit sous un autre mot.

En pareille circonstance, le peuple, moins habitué aux termes, répète le nom, et dit, par exemple : *il y avait une FOULE, une FOULE extraordinaire, une foule qui correspond à il y avait un homme, une foule d'hommes.*

362. — Il en serait de même de l'accord du relatif, lequel, laquelle, et du verbe en rapport avec plusieurs noms synonymes; on dirait, *c'est un homme d'une VOLONTÉ, d'une FORCE DE CARACTÈRE A LAQUELLE tout doit céder; il a une ADRESSE, une DEXTÉRITÉ qui le rend propre à tous les exercices du corps.*

363. — Remarque. — De ce qui précède on doit conclure qu'il ne faut pas se servir de la conjonction et entre les noms ni entre d'autres mots synonymes; ne dites pas: il a une grande force et une grande énergie de caractère; mais une grande force, une grande énergie.

364. — 2^e Lorsque les noms sont unis par la conjonction ou: il faut une FORCE ou une ADRESSE bien RARE pour sortir de cette difficulté. Ce qui motive ici le singulier, c'est que la conjonction ou exclut l'un des noms; en effet, la phrase ne dit pas qu'il faut une force ET une adresse réunies, mais seulement l'une ou l'autre.

365. — 2^e exception. — Les adjectifs nu, excepté, supposé, compris, passé, placés avant les noms, sont invariables: NU-tête, DEMI-heure, EXCEPTÉ ces dames, SUPPOSÉ telle circonstance; sa terre s'est vendue cent mille francs, COMPRIS, Y COMPRIS, NON COMPRIS sa maison de campagne: PASSÉ cette époque, vos réclamations ne seront pas admises. Une raison d'harmonie seule a donné lieu à ces exceptions. Mais ces mêmes mots, placés après les noms, s'accordent avec ces noms, parce qu'alors il y a ellipse du mot étant: la tête nue, ces dames exceptées, cette circonstance supposée, etc., c'est-à-dire, la tête étant nue, ces dames étant exceptées, etc.

366. — Remarque. — Demi, après un nom, reste toujours au singulier, parce qu'il ne s'agit que de la moitié d'une seule chose: quatre heures et demie. Ce mot ne se met au pluriel que quand il s'emploie comme substantif: dans la nuit, j'ai entendu sonner deux heures et plusieurs demies.

367. — Ci-inclus, ci-joint, après les noms, s'accordent toujours: les pièces ci-incluses, les billets ci-joints, Placés avant le nom, ils ne s'accordent que lorsqu'ils sont au milieu des phrases, et qu'ils sont précédés d'un article ou d'un adjectif déterminatif: vous trouverez ci-jointe, ci-incluse LA copie, une copie, deux copies, L'UN copie de telle pièce. — On dirait donc au commencement des phrases: ci-joint, ci-inclus le

copie de cet acte ; et, au milieu des phrases : *vous trouverez ci-JOINT, ci-INCLUS copie*, ce mot *copie* n'étant précédé ni d'un article ni d'un adjectif déterminatif.

368. — De tous les adjectifs dont le son final fait eux, il n'y a que *bleu* et *feu*, qui ne prononcent point d's : un *habit bleu*, une *robe bleue*, des *yeux bleus*, *feu son père*.

Hébreu ne prend *s* qu'au pluriel : il s'appelle l'*hébreu* ; les *Hébreux*.

369. — *Feu* ne prend pas de terminaison féminine, lorsqu'il est avant l'article ou un adjectif déterminatif : *FEU la reine*, *FEU sa mère* ; mais placé après, c'est le contraire : *la FEUE reine*, *sa FEUE mère* ; cet adjectif n'a pas de pluriel.

370. — Parmi les adjectifs composés de deux adjectifs réunis, comme *châtain clair*, *bai clair*, *rose tendre*, *bai brun*, il n'y a guère que ceux qui sont affectés à la représentation d'une couleur quelconque qui ne varient point, parce qu'il y a ellipse du mot *ton* : des *mousselines rose tendre*, des *cheveux châtain clair* ; c'est-à-dire des *mousselines d'un ton rose tendre*, etc. Mais lorsqu'il n'y a point d'ellipse, il faut faire accorder les deux parties de l'adjectif composé : des *sourds-muets*, des *sourdes-muettes*, des *aveugles-nés*, des *enfants premiers-nés*, des *hommes ires-moris*.

371. — *Aigre-doux*. — Quoi qu'en disent quelques grammairiens, cet adjectif est, comme les précédents, variable dans ses deux parties : des *fruits aigres-doux*, des *oranges aigres-douces*, des *paroles aigres-douces*, c'est-à-dire tout à la fois, *aigres et douces*. (ACAD., au mot *aigre-doux*.)

Nouveau-né ne varie qu'à sa seconde partie, la première étant mise pour l'adverbe *nouvellement* : les *enfants nouveau-nés*, sa *filles nouveau-née*. Et, en parlant de deux jumelles, comment se portent vos *filles nouveau-nées*, vos *premières nées* ?

Cependant l'usage ou plutôt l'harmonie l'a emporté sur la règle quant aux mots suivants, où *nouveau*, bien que signifiant *nouvellement*, s'orthographie comme s'il était adjectif : les *nouveaux mariés*, la *nouvelle mariée* ; il faut fêter les *nouveaux venus*, la *nouvelle venue*, etc. (ACAD.)

C'est encore malgré la règle et pour l'harmonie qu'on dit de la viande, de la volaille trop **FRAICHE TUEE** pour être tendre; des roses **FRAICHES** CUEILLIES, etc. Ici, en effet, *fraiche* signifie *nouvellement, récemment*.

MORT-NÉ. C'est encore contre le sentiment de l'Académie que quelques grammairiens font *mort-né* variable à ses deux parties; d'accord avec l'usage, elle écrit et dit, *deux enfants MORT-NÉS, une tragédie MORT-NÉE* (ACAD., au mot *naître*.)

Il y a des adjectifs qui ne conviennent qu'aux personnes, comme *intéressé, consolable*; d'autres qui ne conviennent qu'aux choses, comme *applaudible, excusable, pardonnable*; il n'y a que la lecture et l'usage qui puissent apprendre à faire cette distinction.

372. — C'est encore la lecture et l'usage qui apprennent: 1^o quels sont les adjectifs qui se placent avant les noms, comme dans ces exemples: *grand local, gros livre, beau cheval*, ou après les noms, comme dans *robe blanche, pantalon-gris*, etc;

2^o Quels sont les adjectifs qui donnent au nom une signification différente, selon qu'ils le précèdent ou qu'ils le suivent.

En voici néanmoins quelques exemples.

Femme grosse, signifie femme enceinte;
Grosse femme, — qui a de l'embonpoint.
Sage-femme, — une accoucheuse;
Femme sage, — femme vertueuse.

Bonhomme (en un seul mot) signifie 1^o peu avisé, 2^o homme d'un âge déjà avancé: un vieux *bonhomme*, le *bonhomme* se porte encore bien;
Bon homme (en deux mots), homme plein de droiture, de candeur, d'affection; dnas ce sens, et surtout quand on parle, on dit plutôt un homme bon, pour éviter une équivoque;

Bon homme, signifie homme probe, homme bon, obligant;
Homme brave, — qui affronte les dangers;
Honnête homme, — qui a de la probité;
Homme honnête, — qui est poli;
Pauvre homme, — qui manque d'industrie, d'esprit, de cœur pour ses affaires;
Homme pauvre, — qui n'a point de fortune, etc., etc.

373. — Quelquefois l'adjectif se transforme en nom commun, et conséquemment il représente, soit des personnes, soit des choses; alors il est précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif: les cris des **ALLESÉS** et des **MOURANTS**; l'opinion de ce **SAVANT** est que..... elle n'aime que le **NOIR** et le **BLANC**. De même

le nom devient adjectif, lorsque sa fonction se réduit à exprimer la qualité, l'état : *il est AVOCAT, elle est PEINTRE.*

374. — Quelquefois aussi les adjectifs de nombre s'emploient sous la forme du nom : *c'est aujourd'hui le DEUX, le QUATRE, le QUINZE du mois.* (ACAD.)

375. — Ne confondez pas les adjectifs *extravagant, fatigant, intrigant*, qui s'écrivent par *ga*, avec les participes présents *extravaguant, fatiguant, intrigant*, qui prennent *qua* : *discours extravagant, travail fatigant, homme intrigant* ; on nuit au progrès en *FATIGUANT trop l'esprit.*

376. — Il faut terminer par *ent* les huit adjectifs suivants : *adhérent, affluent, différent, divergent, excellent, négligent, président, violent*, et leurs composés, et ne pas les confondre avec les participes présents *adhérant, affluant*, etc., lesquels, comme tous les participes présents, se terminent par *ant*.

L'Académie écrit maintenant avec un *a* l'adjectif *résidant*.

CHAPITRE V

Des adjectifs déterminatifs

377. — De tous les adjectifs de nombre, il n'y a que *vingt, cent et mille* qui soient susceptibles de prendre la marque du pluriel.

Vingt et cent ne prennent une *s*, que lorsqu'il y a plusieurs fois vingt ou cent, et qu'ils ne sont point suivis d'un autre nombre : on écrit donc avec *s*, *quatre-vingts hommes, deux cents francs*, et sans *s*, *quatre-vingt-trois hommes, deux cent quatre francs.*

378. — Cependant si *vingt et cent* ne sont que des abréviations des nombres ordinaux *vingtième, centième*, ils ne prennent dans aucun cas le signe du pluriel, parce qu'alors il n'y a qu'une seule chose exprimée. Quand je dis, *ce passage est au chapitre quatre-vingt*, cette découverte se fit l'an huit-cent, je ne parle que du seul chapitre *quatre-vingtième*, que de la seule année *huit-centième*. Ce serait différent, si

Je disais, l'ouvrage se divise en quatre VINGTS chapitres ; de telle époque à telle autre, il y a huit CENTS ans.

379. — Mille s'orthographie des trois manières suivantes :

1^o MIL, lorsqu'il est question du millésime, c'est-à-dire de la date ordinaire des années : la révolution de MIL huit cent trente s'est opérée en trois jours. Rien ne peut justifier la bizarrerie de cette orthographe.

2^o MILLE, pour signifier dix fois cent : dix MILLE hommes, deux MILLE francs ; dans ces deux cas, écrivez toujours sans s.

MILLE, au singulier, MILLES, au pluriel, pour exprimer une mesure itinéraire, c'est-à-dire une longueur de chemin : ce cheval a parcouru trente MILLES en deux heures.

Remarquez que million, billion, milliard, sont des noms de nombre, et non des adjectifs de nombre. Ce sont des noms, parce qu'ils peuvent s'employer absolument, c'est-à-dire sans être suivis d'un autre nom ; il est riche à deux MILLIONS. Il n'en est pas de même des adjectifs de nombre ; on ne saurait dire : il me doit MILLE ; il est riche à CENT MILLE ; c'est là ce qui les distingue.

380. — En général, il faut supprimer les adjectifs possessifs lorsque le sens fait assez connaître l'objet possesseur. Au lieu donc de dire, j'ai mal à MA main droite, je me suis coupé MES ongles, dites, j'ai mal à LA main droite, je me suis coupé LES ongles. Nous disons en général, parce qu'il y a des cas où l'adjectif possessif, bien que redondant, est de rigueur, comme dans ces exemples : tous les ans, les animaux perdent LEUR poil ; la poule chante après avoir pondu SON œuf ; depuis quelque temps, je fais mal MES digestions, etc., quoique les animaux ne perdent d'autre poil que le leur, qu'une poule ne puisse pondre l'œuf d'une autre poule, et que je ne fasse d'autres digestions que les miennes.

On trouve même dans l'Académie : n'avoir de quel maître sous SA dent ou sous LA dent ; cet enfant fait ses dents ; nous étions mal à NOTRE aise, etc.

381. — *Notre, votre, leur*, avant un nom, veulent ce nom au singulier ou au pluriel.

Au singulier, 1^o lorsque l'objet possédé ne peut, par sa nature, avoir de pluriel : c'est à LEUR prudence, à LEUR sagesse que vous devez ce résultat ; 2^o lorsqu'il n'exprime directement qu'une seule personne ou une seule chose : tous les hommes de cette compagnie sont dévoués à LEUR capitaine ; les habitants d'une commune ont pour premier magistrat LEUR maire.

Au pluriel, lorsque l'objet possédé exprime une idée de pluralité : les soldats de cette compagnie sont dévoués à LEURS officiers.

382. — Toutefois, dans certains cas, et lors même qu'il y a idée de pluralité, elle écrit : les enfants doivent du respect à LEUR père, à LEUR mère, à LEURS parents ; les hommes sensés préfèrent LEUR devoir à LEURS plaisirs ; ceux qui ont soin de LEUR réputation se proposent une fin honnête dans chacune de LEURS actions.

383. — Il est même des cas où il faut absolument le singulier ; c'est quand l'objet possédé présente un sens au singulier, et au pluriel un autre sens. Il faudrait dire, en mettant le singulier, et la vue de LEUR enfant, les mères ontient les douleurs de l'enfement ; les pères chantent lorsqu'elles ont fait LEUR œuf, etc. parce qu'il est l'idée est que les mères ontient leurs douleurs à la vue de l'enfant auquel elles viennent de donner la vie, et non à la vue des deux, trois ou quatre enfants qu'elles peuvent déjà avoir ; que les pères chantent, non après avoir fait tous les œufs que la nature leur a donné de pondre, mais chaque fois qu'elles font un œuf (1).

384. — *Son, sa, ses, leur, leurs*, sont toujours régu-

(1) Nous pourrions nous en tenir à ces exemples ; mais un grammairien qui n'admettrait que le pluriel pour tous les cas, et considérerait encore que le singulier est évidemment un contre-sens, nous pourrions le lui insister.

A cette question : Qui faites-vous là, messieurs ? répondra-t-on, en voyant à ce grammairien : Nous fumons des pipes, nous fumons nos pipes ; ou bien, en voyant à l'Académie : Nous fumons une pipe, nous fumons nos pipes ?

Et qui donc oserait dire autrement que l'Académie ?

Dépendant nous sommes plusieurs qui fumons, et chacun de nous a une pipe ; ainsi, il y a plusieurs pipes. Voilà les conditions de la règle que nous venons personnellement remplir, voilà des unités collectives, et nous n'oserons jamais dire nous fumons des pipes, nous fumons nos pipes. Que conclure de cette règle ?

Un fléau n'a qu'une épaulette, qu'il porte à gauche ; un sous-fléau n'a qu'une épaulette, qu'il porte à droite. Ce n'est pas ainsi qu'un

lièrement employés lorsque l'objet possesseur est un nom de personne : *les hommes sensés mettent LEUR devoir au-dessus de LEURS plaisirs.*

385. — Mais lorsque l'objet possesseur est un nom de chose, l'emploi de *son, sa, ses*, ne peut avoir lieu que dans deux cas :

1^o Lorsque cet objet possesseur est le sujet de la même proposition, comme dans cet exemple : *ce vin a perdu sa couleur*, où l'objet possesseur *vin* est le sujet. On dira de même : *ces roses ont conservé LEUR fraîcheur ; chaque chose a SON bon et SON mauvais côté*, etc. Mais on ne pourrait guère dire : *il n'y a*

règle de grammaire l'aît décrété, pour que nous soyons obligés de dire :

*Les lieutenants portent LEURS épaulettes à gauche,
Les sous-lieutenants portent LEURS épaulettes à droite,
Les lieutenants portent LES épaulettes à gauche,
Les sous-lieutenants portent LES épaulettes à droite.*

Par votre éternel plural, vous ne pouvez me faire connaître le fait dans son exactitude, dans sa vérité. J'ignore si vos lieutenants et vos sous-lieutenants portent chacun une épaulette, ou s'ils en ont deux, et je désirerais le savoir. Mon incertitude cesserait si vous me disiez :

Les lieutenants portent L'ÉPAULETTE ou LEUR ÉPAULETTE à gauche ; les sous-lieutenants LA portent à droite. Voilà ce que l'indispensable nécessité et la logique nous commandent. Nous dirons encore :

Sous Napoléon, les grenadiers du centre portaient UN PANACHE à LEURS CHAPEAUX. Ces deux singuliers (*panache* et *chapeau*) me sont d'une abso- lue nécessité pour rendre clairement ma pensée, attendu qu'il n'y avait qu'un panache à chaque chapeau.

Pour suivre la règle qui nous enjoint de mettre toujours le plural, nous serions obligés d'écrire : *les grenadiers du centre portaient des panaches à LEURS chapeaux.* Par là, pouvons-nous nous faire comprendre ? cela signifie-t-il qu'il n'y avait qu'un panache à chaque chapeau ? Evidemment non.

Dans certains cas même, l'application de cette règle donne à la parole, comme ci-dessous, un tour ridicule, grotesque même.

Suivons un instant nos officiers dans l'instruction qu'ils donnaient à leurs recrues. Au lieu de dire, selon leur habitude :

Soldats, tenez LA tête droite, LA menton rapproché au nez, LE corps d'aplomb sur les hanches, parties DU pied gauche, il faudra, pour obéir à la théorie grammaticale des unités collectives, et parce qu'il y a plusieurs têtes, plusieurs mentons, plusieurs cols, plusieurs corps, plusieurs pieds, il faudra, dir-je, qu'ils s'expriment ainsi :

Soldats tenez LES têtes droites, LES mentons rapprochés aux cols, LES corps d'aplomb sur les hanches, parties DES pieds gauches, et baissés-EN LES pointes ;

Or, s'ils parlent à la seconde personne, ils auront à dire, plus ou peu vos deux poches, avec vos fusils ou défaut mes épaules, faites passer rapidement vos armes devant vos corps, et dissiper vos mains sur les batteries, tenez vos fusils allongés sur LES cols, et LES canons à deux pouces de vos nez.

Concluons qu'en nous autorisant, selon le cas, selon les exigences du fait et de la pensée, à mettre le singulier ou le plural, l'Académie a raisonnablement agi.

qu'un instant que j'ai cueilli ces roses, et déjà LEUR fraîcheur a disparu, parce que l'objet possesseur (les roses) n'est pas le sujet de la proposition où se trouve leur ; dans ce cas, il est mieux de donner une autre tournure à la phrase.

2^o Lorsque l'objet possédé est le régime d'une préposition : la terre, par son mouvement de rotation, nous donne successivement le jour et la nuit ; la langue française a, dans ses formes, ses tons, son harmonie, une physionomie distincte et libre.

386. — Il y a des adjectifs dont la signification exclut le pluriel ; tels sont, nul, chacun, chaque - NUL homme, AUCUN individu, CHAQUE soldat. Il en est de même des expressions pas un, plus d'un : PAS UN n'en revint, PLUS D'UN y laissa ses quêtres. (ACAD.)

387. — Toutefois, les adjectifs aucun et nul se mettent au pluriel, 1^o lorsque les noms auxquels ils se rapportent n'ont point de singulier : il ne nous reste AUCUNS MATÉRIAUX ; cette maison donne de beaux revenus sans AUCUNS FRAIS ; je ne connais NULLES GENS plus heureux que ces villageois ; 2^o lorsque le nom se prend dans une acception différente au singulier et au pluriel, et qu'on a besoin de le présenter dans cette dernière acception. Par exemple, on dirait, NULLE TROUPE de comédien n'eut un chef comme Molière, parce que, dans cette acception, troupe se dit au singulier ; et NULLES TROUPES ne résistaient aux grenadiers de Napoléon, parce que, pris dans cette acception, troupes ne se dit qu'au pluriel.

388. — MÊME est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif, 1^o quand il est avant le nom : voter les MÊMES hommes ; 2^o quand il est après un pronom : ils vinrent EUX-MÊMES.

3^o Après un seul nom, même est adjectif : le fils aîné les principes MÊMES du père, vout les lieux MÊMES où se livra la bataille. Dans ces exemples et dans tous les cas analogues, même est et ne peut être qu'adjectif.

Mai
même
un se
signifi
elles-m
adver
le faire
J'é

Ain
les ro
EUX-M
la cho

(1) Si
adverbe
plus log
sujet, no
appartie
placé a
traverse
adverbe
leurs pa
Effect

et l'en j
prit, ce
réflexio
implicite
fait née
plate co

On la
exprime
dire, b
par les
sité : ce
même

Adver

Les
Les
Dans
faibles

Les n

Quant

On m
est, ad

Mais on ne peut poser en principe absolu que *même* est adjectif par cela seul qu'il se trouve après un seul nom. Il est des cas fréquents où ce mot signifie aussi, ou *lui-même*, *elle-même*, *eux-mêmes*. Alors on peut le considérer comme adverbe et l'écrire invariable, ou comme adjectif et le faire varier.

J'écrirai donc indifféremment :

Les rois même ont des peines,
ou *les rois mêmes ont des peines.*

Ainsi orthographié, le premier exemple signifie, *les rois aussi ont des peines* ; et, le second, *les rois eux-mêmes ont des peines*. Dans les deux cas, on dit la chose au même degré de vérité. (1)

(1) Si nous devions établir une différence, ce serait en faveur de *même* adverbe ; car partout où ce mot peut se remplacer par *aussi*, il nous semble plus logique de le considérer comme adverbe que comme adjectif. Et ce sujet, nous ferons remarquer que cet exemple, *les rois mêmes ont des peines*, appartient par le fond de la pensée, bien moins à la règle établie pour *même* placé après un seul nom, qu'à la règle qui dit, sans susciter la moindre controverse, que *même*, après plusieurs noms, ayant la signification de *aussi*, est adverbe, et conséquemment invariable : ces naufrages perdirent leur argent, leurs papiers, leurs vêtements *même*.

Effectivement quand je dis

Les rois même ont des peines,

si l'on juge à l'œil, *même* vient après un seul nom ; mais si l'on juge par l'esprit, ce mot *même*, ce mot *aussi*, à lui seul, ne me révèle-t-il pas que cette réflexion à propos des rois, loin de se concentrer sur eux seuls, comprend implicitement certaines classes de personnes, et que j'ai là une idée qui en fait nécessairement supposer une autre préexistante, idée que l'esprit complète comme suit où par quelque équivalent ?

Les hommes en général ont des peines,

Les rois mêmes, ou les rois aussi, en ont.

Or la syllepse m'autorisant à établir mes rapports, non avec le seul terme exprimé, *les rois*, mais avec les êtres qui sont l'objet de ma pensée, c'est-à-dire, avec *les hommes*, et *les rois mêmes*, il s'ensuit que *même* est adverbe par les mêmes raisons qui le font adverbe dans l'exemple précédemment cité : ces naufrages perdirent leur argent, leurs papiers, leurs vêtements *même*.

Autres exemples dans le même cas :

Les plus braves mêmes peuvent avoir des défaillances ;

Les plus grands péchés mêmes s'égarent ;

Dans les meilleures pièces mêmes de Corneille, on remarque des parties faibles.

Les meilleures libérations mêmes pèchent contre la grammaire.

Quand je dis :

Un malheureux enfant ne respecte même pas ses parents ; le mot même est adverbe, et il est inutile de le démontrer. Par quelle raison enserait-il

Même est adverbe : 1° lorsqu'il est après un verbe et qu'il n'est pas précédé de l'article : *leurs occupations durent tout le jour, ils travaillent même la nuit* ; 2° Lorsqu'il est après plusieurs noms, tous sujets, ou tous régimes du verbe : *les riches, les princes, les rois même ont des peines*. — *Ces naufragés ont perdu leur argent, leurs papiers précieux, leurs vêtements même*. Dans ces trois exemples, *même* est adverbe, parce qu'il signifie aussi.

389. — QUELQUE est assujéti à trois règles :

1° Lorsqu'il est suivi d'un verbe, il s'écrit en deux mots, et *quel* s'accorde avec le nom auquel il se rapporte : *QUELS QUE soient ses moyens, QUELLE QUE soit sa fortune, seul il ne peut suffire aux exigences d'une telle entreprise*. Dans ces exemples, *quel* est adjectif, et conséquemment variable, parce qu'il a la valeur de *quelque grand*. Effectivement, quand je dis, *QUELS que soient ses moyens, QUELLE que soit sa fortune*, j'exprime des idées équivalant à *quelque grands que soient ses moyens, quelque grande que soit sa fortune*.

2° Quand *quelque* est avant un nom, il s'écrit en un seul mot, et s'accorde avec le nom : *nous ne vîmes que QUELQUES personnes; QUELQUES avis qu'on lui donna, il les repoussait*. Ici *quelque* est encore un adjectif, qui exprime un nombre vague, une quantité indéterminée.

3° Et si *quelque* est devant un adjectif immédiatement suivi de *que*, il est invariable, parce qu'alors il correspond à la conjonction *quoiqu* : *QUELQUE difficiles QUE soient ces questions, il les résoudra; QUELQUE pressés, QUELQUE rusés qu'ils soient*...

Remarque. — Si l'adjectif qui suit *quelque* n'est pas immédiatement suivi de *que*, *quelque* est alors regardé comme adjectif : *QUELQUES grands hommes*

d'être adverbe, et je le déplace comme adjectif, sans rien ajouter, sans rien retrancher à la proposition, et, en qui est beaucoup plus, en lui conserve le même sens.

Ce malheureux enfant se respecte peu ses parents même. — Nous le demandons encore, pourquoi même occuait-il d'être adverbe dans ce second exemple comme il l'est dans le premier ? — Pour connaître, répétons ceci dans tous les cas où même peut se rendre indistinctement par *quel*, en parlant même, lui-même, il est indifférent de le traiter comme adjectif ou comme adjectif.

que possèdent les autres nations, la France, sur ce point, n'a rien à leur envier.

390. — Tout est adjectif ou adverbe. — Il est adjectif et s'accorde, quand il est devant un nom, ou qu'il exprime la totalité des personnes ou des choses : *TOUTE dame est capable de quelques vertus ; ils sont TOUS absents ; ces enfants sont tous aimables*. c'est-à-dire sont aimables tous sans exception : *les filles de votre frère sont TOUTES instruites*, c'est-à-dire toutes sans exception.

Tout est adverbe, quand il signifie *tout à fait* ou *quoique* ; alors il devrait être invariable ; mais par raison d'harmonie, il est assujéti aux règles suivantes :

1^o *Tout*, adverbe, reste invariable quand il est avant un adjectif qui commence par une voyelle ou une *h* muette : *elle est tout endormie, tout heureuse ; elles sont tout endormies, tout heureuses* ; dans ces exemples, l'oreille étant satisfaite, le principe est maintenu.

2^o *Tout*, adverbe, prend quelquefois le genre et le nombre ; mais alors il faut deux circonstances réunies : 1^o qu'il soit devant un adjectif féminin ; 2^o que cet adjectif commence par une consonne ou une *h* aspirée : *elles restèrent TOUTES saisies, TOUTES honteuses*. Ici il y a écart du principe au profit de l'harmonie ; l'oreille, en effet, ne supporterait guère, *elles restèrent tout saisies, tout honteuses*.

TEL, adjectif, placé devant un nom, s'accorde avec ce nom : *TEL père, TEL fils ; TELLE mère, TELLE fille*.

TEL, avant un verbe, s'accorde avec le sujet de ce verbe : *TELLE fut sa réponse*. — On tire de ce pays des productions précieuses, *TELS sont le sucre, le café, l'indigo, etc.*

L'expression TEL QUE se rapporte non au mot qui la suit immédiatement, mais à quelque autre terme, qui d'ordinaire la précède : *certaines contrées de l'Afrique ne sont guère habitées que par des bêtes féroces, TELLES QUE des lions, des tigres, etc.*

Remarque. — Dans le style poétique ou dans le style élevé, on emploie quelquefois au lieu de l'un des adverbos de même ou aussi, pour indiquer une comparaison ; dans ce cas il devrait être invariable.

ais. Cependant nos littérateurs se considèrent comme s'il étoit actif; ils écrivent donc TELS QUE des rochers, se détachant tout à coup de leur base, renversent ce qui se trouve sur leur passage; TELLES les phalanges d'Alexandre, se précipitant sur l'ennemi, culbutaient ce qui étoit leur résister; c'est-à-dire DE MÊME ou AINSI que des rochers renversent, DE MÊME ou AINSI les phalanges d'Alexandre culbutaient.

Remarque. — *Tel que ne saurait s'employer pour quelque; ainsi ne dites pas: TEL savant qu'il soit, il ignore encore bien des choses. Mais QUELQUE savant qu'il soit.*

CHAPITRE VI

DU PRONOM

Des pronoms PERSONNELS

et de leur place dans les phrases.

391. — Les pronoms personnels employés comme sujets se mettent en général avant les verbes: JE parle, TU chantes, IL rit.

Excepté, 1^o lorsque le verbe est interrogatif: viendras-tu? partirons-nous?

2^o Excepté quelques phrases exclamatives: mange-tu pour un enfant de son âge? Est-il barbare!

3^o Quand on intercale le verbe dans une phrase pour en attribuer les paroles à telle personne: Acceptez-vous, me dit-il, l'offre que je vous fais? Non, lui répondis-je.

4^o Après quelques verbes qui se mettent au subjonctif sans conjonction: puisse-je le revoir un jour? fût-il aux antipodes, je saurais le trouver; dusez-je périr, j'essayerai de le sauver.

5^o Après à peine, aussi, encore, au moins, du moins, peut-être, toujours, vainement, en vain, à peine étions-nous sortis, qu'il plut; aussi on est-il mort. On peut aussi, alors, mettre le pronom avant le verbe, mais l'expression n'a plus la même grâce.

392. — Employés comme régimes, les pronoms personnels se placent avant le verbe: je t'entends, et m'appelle.

Excepté, 1^o lorsqu'ils sont le régime des verbes à l'impératif: promène-toi, attends-le.

Cependant, si l'impératif est accompagné d'une négative, le pronom se place avant le verbe: ne t'attends pas, ne vous déshonorez jamais.

394. — *Remarque* — Lorsqu'un verbe à l'infinitif, ayant pour régime un pronom personnel, est sous la dépendance d'un verbe neutre, ce pronom se met indifféremment avant l'un ou l'autre verbe, parce qu'alors il ne saurait y avoir d'équivoque : *Je voudrais lui dire un mot, ou je lui voudrais dire un mot*. Mais quand ce premier verbe n'est pas neutre, il faut nécessairement mettre le pronom avant le verbe qui le régit : *Je doute l'enfermer un instant : il demande à persister*.

394. — *Remarque* — Lorsqu'un verbe à l'impératif a deux pronoms pour régimes, l'un direct, l'autre indirect, le régime direct se place le premier : *apporte-**LA** nous, menez-**NOUS**-y*.

395. — Cependant, lorsque le régime direct est un des pronoms *le, la, moi, toi*, et le régime indirect le relatif *y*, il vaut mieux prendre un autre tour que de se servir de *m'y, l'y, l'y* ; la transposition de *y* avant ces pronoms n'est pas plus heureuse ; une langue qui fait tant de sacrifices à l'harmonie ne peut pas plus s'accommoder de *mènes-y-le, achètes-y-la, attends-y-moi*, que de *mène-l'y, achète-l'y, attends-m'y* ; il faut alors éviter l'emploi de l'Impératif.

396. — Quelquefois aussi l'impératif a deux régimes indirects, savoir : un pronom personnel et le relatif *en* ; dans ce cas, *en* se place le dernier : *donnez-nous-**EN**, apportez-lui-**EN** quelques-uns*, etc.

De la répétition des pronoms personnels

397. — Les pronoms personnels employés comme sujets peuvent toujours se répéter : *il travaille et il s'instruit sans cesse*. Ils ne se suppriment guère qu'entre les propositions liées par une des conjonctions *et, ou, ni* : *je le cherche et ne le trouve pas*.

398. — La répétition des pronoms personnels employés comme régimes est de rigueur avant les temps simples : *il ne vous loue et ne vous flatte que pour vous tromper* ; mais avant plusieurs temps composés qui se suivent, on peut ne les exprimer qu'avec le premier : *nous l'avons acheté et revendu le même jour*.

399. — Cependant, la répétition du pronom serait indispensable, si l'un des temps composés voulait un régime direct, et l'autre un régime indirect. On dirait : *il nous a plu et nous a enchantés, et non il nous*.

a plus et enchaînée, parce que le premier nous est régime indirect, et le second régime direct.

400. — *Soi*, pronom de la troisième personne du singulier, se dit des personnes et des choses ; mais il faut remarquer qu'on ne l'applique aux personnes qu'autant qu'elles sont exprimées par un terme vague, indéterminé, comme on, chacun, nul, quiconque, pas un, personne, etc. : *chacun travaille pour soi* ; ou après un infinitif : *PRENDRE garde à soi*. On peut toujours le dire des choses : *un bienfait porte sa récompense en soi* ; *les remords que le crime traîne après soi* ; *de soi le vice est odieux*. (ACAD.)

401. — Cependant, *soi* peut être en rapport avec un nom de personne, lorsqu'il s'agit d'éviter une équivoque : *l'avare qui a un fils prodigue n'amasse ni pour soi ni pour lui* ; dans ce cas, le pronom *soi* se rapporte au sujet de la phrase. *Un homme de bien ne saurait empêcher qu'on ne dise de lui ce qu'un malhonnête homme fait dire de soi*.

402. — *Lui, leur*, se disent principalement des personnes : *je lui parle, je leur écris* ; et quelquefois des animaux et des plantes : *ces chevaux sont rendus, faites-leur donner l'avoine ; ces orangers périront si on ne leur donne de l'eau*. Avec ces derniers, cependant, il est toujours mieux, quand cela est possible, de remplacer *lui, leur*, par un autre pronom. Ainsi, au lieu de dire, *pour qu'un arbre s'élance, il faut lui couper les branches du bas*, dites, *il faut en couper les branches*.

403. — *Eux, elle, elles*, précédés d'une préposition, ne se disent que des personnes ; *ceci est pour eux, pour elles*.

404. — *Le, la, les*, se rapportent à un nom, ou à un adjectif, ou à un verbe.

1°. En rapport avec un nom, ils n'en prennent le genre et le nombre que quand ce nom est déterminé. (Un nom propre est toujours déterminé, un nom commun ne l'est que quand il est précédé de l'article ou de l'un des déterminatifs *mon, ton, ce, cet*, etc.)

Est-ce vous qui êtes JULIE ? — Je la suis. — Êtes-vous LA MÈRE de cet enfant ? — Je ne la suis pas. — Êtes-vous SA VANTE ? — Je la suis.

Mais à ces questions *êtes-vous malade ? êtes-vous guéri ?* il faut répondre sans faire accorder le pronom, *je le suis, nous ne le sommes pas*, parce que ces noms *malade, guéri*, ne sont point déterminés.

2. En rapport avec un adjectif, ils prennent l'accord si cet adjectif fait la fonction d'un nom, c'est-à-dire s'il est précédé de l'article, ou de l'un des déterminatifs *mon, ton, ce, cet, etc.* — *êtes-vous le malade que j'ai déjà traité ? — Je le suis.*

Et à cette question, *mesdames, êtes-vous malades ?* on doit répondre, sans faire accorder le pronom, *nous le sommes, nous ne le sommes pas*, parce que l'adjectif *malades* n'est pas un nom déterminé.

Il en est de même quand ces pronoms se rapportent à un verbe : nous devons défendre l'honneur et l'intérêt de nos parents, quand nous le pouvons sans injustice.

405. — C'est encore parce que le nom n'est point déterminé, c'est-à-dire parce qu'il n'est point précédé de l'article ni de l'un des déterminatifs, *mon, ton, ce, cet, etc.*, qu'on ne peut dire, *il leur a fait grâce, et nous la refuse ; il vous rend bien justice sous tel rapport, mais il ne vous la rend pas sous tel autre.* Alors *grâce et justice* ne sauraient avoir de rapport avec des pronoms ; ils forment avec les verbes auxquels ils sont joints un sens indivisible. On ne peut guère redresser ces phrases qu'en y ajoutant ou en changeant quelques termes. On dirait, par exemple, *il leur a donné leur grâce, et nous a refusé la nôtre, ou il leur a fait grâce, et il a agi différemment avec nous ; il vous rend bien justice sous tel rapport, et ne fait pas de même sous tel autre.*

406. — Le rapport d'un pronom personnel et d'un pronom en général doit être distinct, et sans équivoque. Ainsi, on ne pourrait dire : *La Fontaine a été aussi loin qu'Esopé dans ce qu'il a fait de meilleur*, parce qu'on ne sait si le pronom *il* se rapporte à *Esopé* ou à *La Fontaine*. En mettant celui-ci à la place de *il* on fait disparaître l'ambiguïté : *La Fontaine a été aussi loin qu'Esopé dans ce que celui-ci a fait de meilleur.*

Des pronoms démonstratifs

407. — *Ce*, au commencement d'une phrase, se répète dans le second nombre de la phrase, lorsque ce second membre commence par le verbe *être*, et qu'il est suivi d'un autre verbe. *Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il croit... Ce qui me fâche le plus, c'est que...* On ne pourrait dire, *ce qui me fâche le plus est qu'il croit...*

408. — Pour éviter toute équivoque, répétez encore *ce* avant le second membre de la phrase, lorsque ce membre peut se placer le premier : *une des premières qualités d'un roi, c'est la fermeté ; la cause de ce malheur, c'est vous.* Ici la seconde partie de la phrase peut se placer au commencement : *la fermeté est une des premières qualités ; vous êtes la cause de ce malheur.*

Ne dites pas, avec un grammairien suivi : *ce qui mérite le plus notre admiration est la vertu* ; mais dites *c'est la vertu*. La suppression de *ce* fait que la phrase signifie : *les choses qui méritent le plus notre admiration sont la vertu*. Proposition fautive. En effet, les monuments les plus remarquables qui soient sortis des mains des hommes, les chefs-d'œuvre des arts, l'ordre et la marche des astres méritent notre admiration ; et pourtant ni l'ordre dans lequel se meuvent les corps célestes, ni le Panthéon, ni les Pyramides d'Egypte ne sont la vertu.

409. — Mais *ce*, joint à un pronom relatif et suivi du verbe *être* et d'un nom pluriel, doit nécessairement se répéter ; il faut donc dire, *ce que vous dites là, ce sont des puérilités*, et non *ce que vous dites là sont*. Partout ailleurs, c'est le goût et l'oreille qui décident de la répétition ou de la suppression de *ce*.

Le seul moyen d'obliger les gens à dire du bien de nous, est d'en faire, ou c'est d'en faire.

410. — Les pronoms *celui, celle, ceux, celles* n'ont d'autre fonction que de concourir, à l'aide de quelques mots, à déterminer soit les personnes, soit les choses : *les merveilles des hommes ne sauraient se comparer à celles de la nature*. Ici les mots *de la nature* concourent avec le pronom *celles*, à déterminer quelles sont les merveilles dont je parle. Mais il est contre le bon goût de les employer ainsi : *ceux vendus, celles achetées, celui livré*, dites, en vous servant d'un pronom relatif et du verbe à un temps personnel, *ceux que j'ai vendus, celles que vous avez achetées, celui qui a été livré*.

411. — *Celui-ci, celle-ci, ceci*, se disent de objets les

plus rapprochées de la personne qui parle ou des derniers objets nommés ; *celui-là, celle-là, cela*, des choses les plus éloignées ou des premières nommées : *je préfère CELLE-CI à CELLE-LÀ ; Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent : CELUI-CI (DÉMOCRITE) riait toujours, CELUI-LÀ (HÉRACLITE) pleurait sans cesse.*

Des pronoms possessifs

412. — Un pronom possessif n'est régulièrement employé que quand il se rapporte à un nom précédemment énoncé dans la même phrase : *Voilà votre bien, voici le NÔTRE.* N'imitiez donc pas ce style trop fréquemment barbare du commerce : *j'ai reçu LA VÔTRE, conformez-vous à LA NÔTRE* (1).

413. — *Le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur*, ne se disent absolument que quand ils sont employés comme noms, *LE TIEN et LE MIEN sont la source de bien des querelles ; n'ajoutons rien du NÔTRE ; vous serez bien reçus, vous et LES VÔTRES ; êtes-vous DES NÔTRES ?*

Des pronoms relatifs ou conjonctifs

414. — Le pronom relatif doit toujours être du même genre, du même nombre et de la même personne que son antécédent : *c'est moi qui ai vu et qui suis venu ; toi qui as vu et qui es venu ; lui qui a vu et qui est venu ; nous qui avons vu et qui sommes venus ; c'est vous qui avez vu et qui êtes venus, etc.* Ainsi, ce vers de Racine n'est pas correct :

Il ne voit à son sort que moi qui m'intéresse.

Le relatif qui étant, comme son antécédent *moi*, de la première personne, il faut *qui m'intéresse* (2).

415. — Lorsque l'antécédent du relatif est un adjectif précédé d'un article, c'est cet adjectif qui détermine le nombre et la personne du relatif : *vous*

(1) Ne dites pas *mon plus, j'ai reçu votre honneur*, mais simplement *votre lettre* ; vous enverrez en singularité plus que vous ne pouvez en recevoir ; ou, tout au moins, dites *votre honneur* lettre.

(2) Quel qu'en disent ceux qui pensent justifier cette manière de dire, il est plus que douteux que l'illustre poète ait dit : *il ne voit à son sort que nous* qui sommes disposés à s'interroger, autre manière de dire qu'antécédrait la première. — De plus, *ne* qui signifiait ici seulement, il n'y a dans ce vers rien autre chose que ceci : *il voit seulement, et il qui m'intéresse à son sort.*

êtes LE SEUL qui l'a fait, et non qui l'avez fait. (Acad.)
 — Vous êtes LE PREMIER qui ait osé faire une telle entre-
 prise, et non qui avez osé ; faites-vous partie des CENT
 CINQUANTE qui ont voté contre le projet ? Parce que,
 dans ce cas, il y a ellipse de quelque nom ; c'est
 comme s'il y avait, vous êtes le seul homme qui l'a
 fait, le premier homme qui ait osé, etc.

416. — Mais si l'adjectif conservait sa qualité d'ad-
 jectif, c'est-à-dire s'il n'était point précédé de l'article,
 le relatif prendrait le genre, le nombre et la per-
 sonne, non du sujet du verbe précédent, mais du
 nom ou du pronom auquel se rapporte cet adjectif :
cette nouvelle fut foudroyante pour nous trois, qui
devions renoncer à l'espoir de revoir notre patrie ; il
n'y avait que nous deux qui étions, que vous trois
qui étiez ; vous êtes ici plusieurs qui pouvez...

417. — De ce principe, il résulte qu'il faut dire :
nous sommes les deux qui ont échappé au naufrage,
et nous sommes deux qui avons échappé au naufrage.

De la place des pronoms relatifs

418. — Dans une phrase bien faite, le pronom rela-
 tif doit être immédiatement après son antécédent.
 Il ne serait donc pas correct de dire, *il se trouvait un*
homme au milieu de l'assemblée qui cria d'une voix
tonnante..... ; il faudrait tourner la phrase de manière
 que le relatif suivit son antécédent, et dire, *au milieu*
de l'assemblée se trouvait un homme qui cria...

419. — Cependant, quoique le relatif ne suive pas
 immédiatement l'antécédent, on dit bien, *ce sont les*
quatre points de l'horizon, auxquels on rapporte tous
les autres, parce que la conformation du pronom
 auxquels en indique clairement la relation.

420. — Qui, précédé d'une préposition, ne se dit que
 des personnes ou des choses personnifiées : *la dame*
à qui je parle ; le bois à qui je donne mes peines.

421. — Dont marque la relation : *l'affaire dont je*
vous ai entretenu ; la maladie dont il est mort.

422. — D'où marque plus spécialement le lieu : *le*
pays d'où je viens ; le parti d'où l'on m'a tiré.

423. — Mais quand il s'agit de l'origine des personnes, il faut préférer *dont* à *d'où* : la famille *dont* elle sort, le héros *dont* elle descend. (ACAD.)

Remarques diverses sur les pronoms relatifs

424. — *Qui* est presque toujours régime direct : *le Nore que je lis*. Quelquefois, cependant, il contient une préposition, comme dans ces phrases : *L'air qu'il fit si froid*, c'est-à-dire *pendant lequel* ; *les six mois qu'il a voyagé*, c'est-à-dire *pendant lesquels* ; *qui sert-il*, qu'est-il nécessaire de crier ? c'est-à-dire *à quoi sert-il ?* etc. (ACAD.)

425. — *Y*, pronom, se supprime dans *j'irai* et dans *j'irais* : on dit donc, *je suis invité à cette soirée*, mais *je n'irai pas*, et non *je n'y irai pas* : c'est une raison d'harmonie qui a donné lieu à cette suppression.

426. — *Le*, pronom, est quelquefois elliptique ; c'est lorsqu'il représente un membre de phrase, comme ceci : *ces personnes sont plus instruites que vous ne le pensez*, c'est-à-dire *plus instruites que vous ne pensez qu'elles sont instruites*. Quoique l'exactitude grammaticale exige que ce pronom soit exprimé, l'Académie, d'accord avec l'usage, le supprime souvent ; elle dit indifféremment, *il pense être plus habile homme qu'il n'est* ou *qu'il ne l'est* ; *il n'en ira pas de cela comme vous pensez*, pour *comme vous le pensez* ; *il faut avoir la bêtise pour juger comme vous faites*, pour *comme vous le faites*, etc.

Des pronoms indéfinis

427. — *Chacun* demande à être suivi tantôt de son, *sa, ses*, tantôt de leur, *leurs*.

428. — *Chacun* est suivi de son, *sa, ses*, dans deux cas :

1^o Lorsqu'il n'y a point de pluriel énoncé : *remettez à chacun sa part* ; 2^o lorsqu'il est précédé d'un pluriel, et qu'il se trouve après le régime direct : *remettez ses livres, chacun à sa place* ; *ils apportèrent des offrandes, chacun selon ses moyens*. (ACAD.)

429. — *Chacun* prend leur, *leurs*, dans deux cas :

1^o Lorsqu'il précède le régime direct : *donnez leur à chacun leur part* ; *ils ont rempli chacun leur devoir*.

Y. 2. Lorsque le verbe n'a point ou ne saurait avoir de régime direct : ces trois généraux commandaient alternativement chacun LEUR jour. (ACAD. au mot jour.) Ils s'en sont allés chacun de LEUR côté. (ACAD. au mot chacun (1).) Mes fils voyagent chacun LEUR tour pour LEUR santé.

430. — L'UN ET L'AUTRE signifie une personne et une autre personne, ou un objet et un autre objet : apportez L'UN ET L'AUTRE, j'ai parlé à L'UN ET A L'AUTRE.

431. — L'UN L'AUTRE s'emploie pour exprimer la réciprocité : ils s'aident, ils s'aiment L'UN L'AUTRE.

Mais la réciprocité n'autorise pas à supprimer la préposition qu'exige le verbe par lequel ce pronom peut être régi. Il faut donc dire, ils se nuisent l'un à l'autre, ils se succèdent l'un à l'autre, etc., et non, ils se succèdent, ils se nuisent l'un l'autre.

432. — Lorsque les objets représentés par ces pronoms sont divisés seulement en deux parties, il faut dire, les uns, pour la première partie, et les autres, pour la seconde : LES UNS étudiaient et LES AUTRES jouaient.

433. — Pour les divisions en plus de deux parties, il faut représenter la première partie par les uns, et chacune des parties suivantes par d'autres : LES UNS allaient directement devant eux, d'AUTRES à droite, d'AUTRES à gauche, et d'AUTRES encore restaient immobiles.

434. — Remarque. — Lorsqu'il s'agit de plus de deux objets, il est mieux d'employer ce pronom au pluriel : les poissons se mangent LES UNS LES AUTRES, et non l'un l'autre. Cependant on trouve dans l'Académie ; on va appeler tous les soldats L'UN APRES L'AUTRE (au mot appeler).

(1) Les principes de Girault-Duvivier et de Chapsal sont en contradiction avec ces exemples de l'Académie. L'opinion de ces grammairiens est que chacun, précédé d'un pluriel, prend son, sa, ses, quand il n'y a pas de régime direct : ils disent donc : ils ont opiné chacun à son tour.

Mais outre que l'Académie est opposée à ce principe, voyez quelle barbarie, et quel quel inconvénient ! Ces auteurs disent comme nous : nous étions chacun en nous particulier, vous étiez chacun de vous côté, en mettant les adjectifs possessifs notre et votre en relation avec les sujets nominaux. Puis, désertant ce principe, ils nous enseignent de dire : ils s'en vont chacun de son côté, ils parlent chacun son tour, en mettant l'adjectif possessif en relation, non avec le sujet de, mais avec chacun. Nous ne saurions nous en passer.

455.
du sing.
si préc.
ON n'es
DOUCE
436.
plural
d'un a
casuys
438
ticulté
loin e
dit au
etc. (1)
437
n'imi
qui or
qui r
sont
quico
438
RIEN
lorsq
peut
RIEN

455. — On, quoique ordinairement du masculin et du singulier, désigne dans quelques circonstances si précisément une femme, qu'alors il est féminin : ON n'est pas toujours SEUNE et BELLE ; quand ON est DOUCE et PRÉVENANTE, on obtient tout de son mari.

436. — On peut aussi se prendre dans une idée de pluralité, mais seulement avant un nom, et à l'aide d'un article pluriel : ON n'est pas DES esclaves pour essayer de si mauvais traitements ! (1) (ACAD.)

436 bis. — On dit quelquefois l'on pour on, et particulièrement après *et*, *si*, *ou*. Mais on a été trop loin en en faisant un principe absolu : l'Académie dit aussi souvent *si on*, *et on*, que *si l'on*, *et l'on*, etc., etc. (Voir la note de la page 57.)

437. — QUICONQUE signifiant *qui que ce soit qui*, n'imites pas ceux qui disent : QUICONQUE d'entre eux qui oserait ; QUICONQUE de votre famille ou de vos amis : qui viendra nous voir sera bien reçu ; ces deux qui sont de trop, il faut quiconque d'entre eux oserait, quiconque viendra.

438. — RIEN est le plus souvent pronom indéfini : RIEN n'est beau comme le ciel. RIEN est nom commun lorsqu'il signifie choses de nulle importance ; alors il peut s'employer au pluriel : s'arrêter, s'amuser à des RIENS, grand diseur de RIENS.

CHAPITRE VII

DU VERBE

1^o Du sujet

439. — Il n'y a que les verbes à un mode personnel qui puissent avoir des sujets :

Mon frère écrit, votre ami vous appelle.

L'impératif seul n'a pas de sujet.

(1) L'Académie rejette donc ce précepte d'un grammairien, que quand le verbe de ce genre évidemment qu'il désigne plusieurs personnes, ce qui arrive bien souvent, l'adjectif et le participe qui s'y rapportent prennent le marque du pluriel.

Bien, courage, mercedes.

440. — De ce principe il résulte qu'un sujet placé avant un temps de l'infinitif est le sujet, non de ce temps, mais de quelque autre verbe suivant.

Il faut donc dire : *Alexandre, AYANT SAISI les meurtriers de Darius, son ennemi, les fit périr* ; et non *il les fit périr*, parce que *Alexandre* étant le sujet de *fit*, il serait incorrect de reproduire ce sujet dans le pronom *il*.

Nous avons vu (page 32) qu'un verbe ayant plusieurs sujets se met au pluriel : *mon frère et ma sœur jouent*.

441. — Cependant, quoiqu'il ait plusieurs sujets, le verbe reste au singulier :

1^o Lorsque les sujets sont synonymes : *une équité, une probité intacte FAIT le fond de son caractère*. — Dans tous les âges de la vie, l'amour du travail, le goût de l'étude EST un bien.

442. Remarque. — Répétons encore qu'entre les expressions synonymes, il ne faut pas se servir de la conjonction *et* : il serait donc incorrect de dire, *l'amour du travail et le goût de l'étude est un bien*.

443. — 2^o Lorsque les sujets sont placés par gradation : *la détonation d'une arme à feu, le cri des animaux, l'obscurité, le silence même L'EFFRAIE*. Ne reculez pas devant ce sacrifice : votre intérêt, votre honneur, Dieu vous le COMMANDE.

Commande reste au singulier, parce que le dernier sujet, *Dieu*, est l'expression dominante : l'intérêt s'efface devant l'honneur, l'honneur s'efface devant *Dieu*. *Dieu* seul reste, et fait seul la loi au verbe. (Dictionnaire.)

444. — 3^o Lorsque les sujets sont résumés par une des expressions *personne, nul, rien, tout*.

Vous n'êtes point à vous, le temps, les biens, la vie, Rien ne vous appartient, tout est à la patrie.

Ni grande, ni riche, ni petite, nul enfin ne peut se comparer à la mort.

Dans ces sortes de phrases, il y a toujours deux verbes au pluriel : *est* comme si l'on disait, ni les grande, ni les riches ne peuvent, nul enfin ne peut.

445. — 4^o Lorsqu'un seul des sujets unis par la conjonction *ou* doit faire l'action exprimée par le verbe, ce qui arrive toujours lorsqu'il s'agit de faits particuliers :

Votre père ou votre oncle SERA maître de cette ville ;
Mon frère ou mon oncle vous SERVIRA d'interprète ;
La douceur ou la violence en VIENDRA à bout ;
On l'aimera ou la haine en EST la cause.

448. — Les verbes des mêmes, cependant, et les sujets sont de différentes personnes, il faut mettre le verbe au pluriel, et à celle des personnes qui s'y trouvent : mon frère ou moi l'ENVOIE la réponse à cette lettre. (ACAD.)

449. — Mais lorsqu'il s'agit de faits généraux ou d'une chose de maxime, ou à la valeur de *et* : le verbe, alors s'accorde avec tous les sujets, et non avec un seul.

La peur ou la misère ONT FAIT commettre bien des fautes (ACAD.). Ici, il ne s'agit plus d'un fait particulier, auquel, dans le doute, on donne pour motif la peur ou BIEN la misère ; on pose en principe général, que la peur ET la misère ont fait commettre bien des fautes.

Le bonheur ou la célébrité ONT pu faire des héros. (MABILLON.)

La peur ou le besoin SONT tous les mouvements de la courtoisie. (BUFFON.)

Le temps ou la mort SONT nos remèdes. (J.-J. ROUSSEAU.)

Le roi boit ! est une acclamation usitée dans les repas du jour des Rois, lorsque le roi ou la reine de la fête DOIVENT. (ACAD., au mot boire.)

Bredouille signifie joie ou pavillon qui SERVENT à marquer que... (ACAD.)

On dirait donc : la bravoure ou la vanité lui a FAIT tenir ce langage ; parce qu'il s'agit d'un fait isolé, qu'on attribue à la bravoure ou à la vanité.

La bravoure ou la vanité ENFANTENT parfois des traits sublimes, parce qu'on parle en général, parce qu'il est du propre de ces deux sentiments d'enfanter de produire des traits sublimes.

La cupidité ou la vengeance l'a porté à ce crime. Celui qui parle ainsi tient à faire entendre qu'il attribue le crime non à la cupidité et à la vengeance réunies, mais à l'une des deux seulement.

La cupidité ou la vengeance PORTENT souvent aux crimes. Pourquoi ici le verbe au pluriel ? Parce qu'on veut dire qu'il est du propre de la cupidité et de la vengeance de porter aux crimes.

449. — 1^{re} Remarque. — Lorsque les sujets sont liés par *et*, le verbe s'accorde avec tous les sujets.

Ni l'amour ni la haine ne nous SUIVENT dans le tombeau.

Ni l'or ni la grandeur ne nous RENDENT heureux.

Ni l'un ni l'autre n'ONT fait leur devoir (1).

449. — Cependant, si la phrase exprime une idée telle, que l'un des sujets seulement doivent faire l'action exprimée par le verbe, ce verbe alors ne s'accorde qu'avec le dernier de ces sujets.

Ni l'un ni l'autre n'EST l'homme qu'il me faut.

Ni le maire ni le préfet ne PRÉSIDENT l'assemblée.

450. — 2^e Remarque. — L'un et l'autre EST bon ou sont bons, dit l'Académie. Ici encore nous préférons le pluriel l'un ou l'autre vous aimez (2).

451. — 3^e Remarque. — De deux noms unis par comme, de même que, ainsi que, aussi bien que, le premier seul est sujet, parce que ces conjonctifs, au lieu de réunir les personnes et les choses, ne font que les comparer.

Le fils, COMME le père, EST doux et affable, c'est-à-dire est doux et affable, comme son père est ou était doux et affable.

La force de l'âme, AINSI QUE celle du corps, EST le fruit de la tempérance, c'est-à-dire la force de l'âme est le fruit de la tempérance, AINSI QUE celle du corps est le fruit de la tempérance.

(1) L'Académie dit aussi ni l'un ni l'autre n'A FAIT son devoir, en cela elle se fonde probablement sur ce que ni l'un ni l'autre correspond au mot latin *neuter*, avec lequel on met le verbe au singulier. Et sur ce point, on trouve dans nos plus grands auteurs une foule d'exemples tant à l'égard du singulier.

Racine a dit : Ni cet asile ni mon courroux n'ONT pu ;

Et ailleurs : Ni crainte ni respect ne m'en eurent détacher.

Boileau : Ni l'un ni l'autre ne DOIT être mis en parallèle.

Voltaire : Le vertu ni le temps ne l'ONT point effacé ;

Et ailleurs : Ni l'une ni l'autre manière n'EST élégante.

La Fontaine : Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

Et ailleurs : Ni mon grenier ni mon armoire ne se hâtaient à babiller.

Après de telles autorités, le singulier ne peut certainement pas être regardé comme une faute ; mais ce qui nous fait préférer le pluriel, c'est que nous voyons dans ni un terme correspondant à la conjonction et, accompagnée d'une négative. Or le même principe qui nous fait dire Pierre et Paul viendront, nous fait préférer le pluriel dans ni Pierre ni Paul ne viendront, idée qui correspond à cette phrase irrégulière : Pierre et Paul ne viendront pas.

(2) En mettant le singulier avec l'un et l'autre, l'Académie se fonde vraisemblablement sur ce que ce mot vient de *uterque*, expression latine avec laquelle le verbe latin se met au singulier.

453. — 5^e Remarque. — Le verbe *être* précédé de *ce* ne se met à la troisième personne du pluriel que lorsqu'il est suivi d'un nom pluriel ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel :

On dirait donc, contrairement à la logique, en mettant le verbe être au singulier :

Mais il faudrait dire: *ce sont les plaisirs et la gloire qu'il cherche* parce qu'ici le verbe *être* est suivi d'un nom pluriel.

454. — Cependant nous ferons remarquer, 1^o que le verbe *être* resterait au singulier, si le nom pluriel était le régime direct du verbe suivant : c'est des Arabes que nous vient cet usage, c'est des principes de liberté que naissent la plupart des révolutions. Cet usage nous vient de qui ? des Arabes : ce nom est donc le régime indirect de vient ; la plupart des révolutions naissent de quoi ? des principes de liberté : principes est donc le régime indirect de naissent.

455. — 2° Que dans *si ce n'est*, ayant la signification de *excepté*, le verbe *être* reste toujours au singulier : *SI CE N'EST RUX, quels hommes eussent osé faire cette entreprise ? c'est-à-dire excepté eux* (Acad.).

456. — Plusieurs infinitifs étant sujets d'un verbe ne peuvent, a-t-on dit, vouloir le pluriel : *boire, manger et dormir, c'est leur seule occupation.*

Nous ne saurions partager cet avis, nous dirons, chasser, pêcher, faire de la musique, et monter à cheval, CONSTITUENT, FONT, COMPOSENT tous les exercices, c'est-à-dire l'action de monter à cheval, l'action de pêcher.

(1) L'Académie met indifféremment le singulier ou le pluriel, lorsque la *vowelle é* est précédée d'une négative; elle dit donc, ne s'*écrit* ou ne s'*écrivent*, que l'impression est, pour harmonie, elle se met que le singulier, lorsque la négation est suivie de *est*; par exemple, il n'est pas si bon que le pluriel, et la négation amène à dire qu'il n'y a pas de différence entre les deux formes.

etc., constituent, font, etc.; manger sans discrétion et boire avec intempérance, DÉTRUISENT la santé (1).

Être ne grand, et vivre en chrétien, N'ONT rien d'incompatible. (MABILLON.)

Instruire, persuader, élever, sont la tâche de l'éloquence. (MABILLON.)

Promettre et tenir SONT deux. (ACAD.)

Régime ou complément des verbes

457. — Ce serait exprimer deux fois le même rapport que de dire :

C'est à vous à qui je veux parler,

C'est POUR vous POUR qui je travaille,

C'est EN cela EN quoi j'espère,

Il faut dire : *C'est à vous que je veux parler,*

C'est pour vous que je travaille,

C'est en cela que j'espère.

Où encore : *C'est vous à qui je veux parler,*

C'est vous pour qui je travaille,

C'est cela en quoi j'espère. (ACAD.)

Il faut préférer la première de ces façons de parler.

458. — *Remarque.* — L'adverbe (comme nous l'avons vu page 81) renfermant en lui une préposition, on ne pourrait dire, *c'est là où je demeurais* ; la phrase alors contiendrait le vice même que nous venons de signaler ; car *là* signifiant *dans cet endroit-là*, et *où*, *dans lequel endroit*, il s'ensuivrait qu'on aurait dit, *c'est dans cet endroit-là, dans lequel endroit je demeurais*. Il faut *c'est là que je demeurais*.

Par la même raison, dites :

C'est DE LÀ QUE je tire mes marchandises,

C'est DE LÀ QUE nous vient tel objet ;

Et non, *c'est de là d'où je tire, de là d'où nous vient...*

459. — Un nom ou un pronom peuvent être régis par plusieurs verbes, si ces verbes ne veulent pas un régime différent : *je hais, je déteste, je méprise le menteur*.

(1) Quand on peut dit, boire, manger et dormir, d'un seul mot occupation, malheureusement on fait un exemple qui n'a nullement trait à la règle, mais espère qui tourne contre elle, qui la détruit. C'est s'y trouver un singulier ou un pluriel, selon qu'on veut mettre occupation à l'un ou à l'autre de ces membres : boire, manger et dormir, ou tous trois sous occupation.

Malin, de deux verbes, l'un veut un régime direct et l'autre un régime indirect, il faut que chacun d'eux ait son régime.

Le souverain Créateur préside AU mouvement des astres et LE règle, et non préside et règle le mouvement des astres.

460. — Cette règle s'applique aux adjectifs et aux prépositions. On dirait bien :

*C'est un bonheur d'être UTILE et CHER à sa patrie ;
Il parle tout à la fois POUR et CONTRE le projet ;*

parce que les adjectifs *utile* et *cher* demandent l'un et l'autre la préposition *à*, et que *pour* et *contre* veulent être immédiatement suivis de leur régime.

*Maie, il est UTILE et CHÉRI de sa famille,
Il a parlé CONTRE et en FAVEUR du projet,*

seraient des phrases incorrectes, parce que *utile* demande la préposition, *à*, et *chéri* la préposition *de*. Pour les redresser, il faudrait dire :

*Il est utile à sa famille et EN est CHÉRI,
Il a parlé CONTRE le projet et EN FAVEUR du projet.*

De la place du régime à l'égard du verbe

461. — Lorsqu'un verbe a un régime direct et un régime indirect, le plus court se place le premier :

Donnons à l'étude les loisirs que nous laissent les affaires. En portant la guerre sous les murs de Carthage, Scipion délivra sa patrie d'une ruine probable.

462. — Si les régimes sont d'égale longueur, il vaut mieux placer le régime direct le premier :

Ne sacrifiez pas un présent certain à un avenir douteux.

463. — Cet ordre, cependant, est quelquefois interverti par la nécessité d'être clair. Au lieu donc de dire, *J'ai payé la vaisselle plate qu'on m'a faite avec l'argent que j'ai reçu à valoir sur ma maison*, dites, en

commençant la phrase par sa partie la plus longue, j'ai payé, avec l'argent que j'ai reçu à valoir sur ma maison, la vaisselle plate qu'on m'a faite.

464. — Quant à la place des mots en général, il faut, pour éviter les équivoques, prendre pour principe de placer les mots régis près des mots régissants.

Ainsi, pour redresser ces phrases de Wailly, croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés par la douceur ? les maîtres qui grondent ceux qui les servent avec emportement sont les plus mal servis, il faut, dans la première, placer le nom régi la douceur près du régissant ramener, et par conséquent dire, croyez-vous ramener par la douceur ces esprits égarés ? et, dans la seconde, rapprocher la locution adverbiale avec emportement du verbe grondent, dont elle détermine la signification : les maîtres qui grondent avec emportement sont les plus mal servis.

465. — En général, il est mieux, lorsqu'un adjectif ou un verbe a plusieurs régimes unis par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou*, d'exprimer ces régimes par des mots de même espèce ; ou, si ce sont des verbes, de les mettre au même temps. Au lieu donc de dire,

Il aime l'étude *et* à jouer ; il est nécessaire de FAIRE ce voyage *et* que vous PARTIEZ promptement, dites : il aime L'ÉTUDE *et* le JEU aussi, ou : il aime à JOUER *et* à ÉTUDIER ; il est nécessaire que vous FASSIEZ ce voyage, *et* que vous PARTIEZ promptement.

466. — Mais on ne peut en faire un principe absolu, c'est le goût seul qui doit en décider. Nous pensons donc avec une foule de bons auteurs, avec Wailly et l'abbé d'Olives, qu'on ne peut blâmer ces phrases :

Il emploie ses revenus AUX BESOINS de sa maison, *et* à VÊTIR les pauvres de son quartier ; il faut pour la moitié de votre cavalerie UN NOMBRE suffisant d'autres saures, *et* QUE TOUT soit à portée de s'opposer aux irruptions soudaines, etc.

Pour moi, qu'en tant même un autre monde étienne,
Qui croit l'âme immortelle, et que d'est Dieu que tonne.

(BOSSUET)

467. — Le verbe *passif* s'emploie, ou sans régime.

Nous avons été trompés;

468. — Ou avec des régimes, à l'aide des prépositions *de* ou *par*. On met *de* lorsqu'il exprime un sentiment, et *par* s'il exprime une action du corps ou de l'esprit, ou une action faite par les choses ;

Il est haï de ses voisins.

Ce travail a été conçu par une bonne tête.

Cette jeune personne a été dotée par son oncle.

Ce pont a été emporté par les eaux.

469. — *Remarque.* — L'usage a quelquefois substitué, mais à tort, le régime indirect, *lui, leur*, au régime direct *le, la, les*, dans des phrases du genre de celle-ci :

Je lui ai vu faire des tours qui me le font mépriser ;
je leur ai entendu dire des choses fort inconvenantes sur votre compte.

Lui et leur de ces exemples sont des irrégularités. Il faut dire : *je l'ai vu faire des tours*, parce que le sens de la phrase est que j'ai vu *lui* faisant des tours, et non j'ai vu faire à *lui* des tours ; *je les ai entendus dire des choses*, parce que le sens est j'ai entendu eux disant des choses fort inconvenantes.

En n'employant pour tous ces cas que *lui, leur*, on donnerait fréquemment à la phrase un sens double. Que quelqu'un, par exemple, nous dise, *je lui ai vu faire des offres avantageuses ; les leurs que nous leur avons vu offrir*, nous ne saurons si la personne dont il est question a fait les offres, ou si c'est à elle qu'on les a faites, etc. Il faut donc dire, si c'est la personne qui fait des offres, *je l'ai vu faire des offres avantageuses*, et si c'est à elle qu'on en fait, *je lui ai vu faire des offres*, etc.

Il y a des cas, il est vrai, où il n'est pas possible de suivre cette règle, ni d'éviter l'emploi de *lui, leur*, quand la logique exige *celui, les* : tel est cet exemple de l'Académie : *il s'est dit le motre de ces objets, et on les lui a laissés prendre.*

De l'emploi des auxiliaires

470. — Le verbe *avoir* marque l'action : *j'ai frappé, j'ai couru* ; le verbe *être*, l'état, la situation : *je suis blessé, il est mort.* Il s'ensuit donc,

1^o Que les verbes actifs, exprimant tous une action ou un sentiment, se conjuguent tous avec AVOIR : *J'ai lu, j'ai estimé.*

2^o Que les verbes passifs, exprimant tous un état, une situation, se conjuguent tous avec ÊTRE : *Je suis donné, elle est chérie.*

471. — Cependant, quoiqu'il y ait action, une raison d'euphonie a fait préférer *être* à *avoir* pour tous les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne. On dit donc, *je me suis habillé, il s'en est allé, nous nous sommes proménés*, pour éviter ce qu'il y aurait de dur dans *je m'ai habillé, il s'en a allé, nous nous avons proménés*. Jusqu'ici, il n'y a aucune exception.

472. — Mais le principe est loin d'être aussi général à l'égard des verbes neutres, que nous diviserons en quatre catégories : 1^o en verbes neutres marquant l'action, et néanmoins se conjuguant avec *être* ; 2^o en verbes neutres marquant tour à tour l'action et l'état, et prenant alors tantôt *avoir*, tantôt *être* ; 3^o en verbes neutres prenant indifféremment *avoir* ou *être* ; 4^o en verbes neutres dont la signification varie selon l'auxiliaire qui les accompagne.

1^o Des verbes neutres marquant l'action, et se conjuguant néanmoins avec ÊTRE.

473. — La plupart des verbes neutres marquant l'action prennent l'auxiliaire AVOIR : *J'ai marché, tu as couru, il a voyagé, nous avons ri*, etc.

474. — Il faut en excepter *aller, arriver, décider, partir, entrer, mourir, naître, venir* et ses composés *intervenir, prévenir, seoir*, qui prennent l'auxiliaire *être*, par la raison qu'ils dans les temps composés, au lieu de marquer une transition d'un état à un autre, ces verbes expriment tout simplement une action accomplie, un fait consommé : *il est allé à Rome ; je suis arrivé de Paris ; il est né à quatre-vingt-dix ans ; les petits sont nés ; il est mort d'apoplexie.*

475. — Quant aux verbes *convenir, contrevenir, subvenir*, autres composés de *venir*, voyez pages 163, 164.

2^o Des476. — F
iterons
siment s
les dises477.
choir,
partir,478.
d'expr
autre,
prime
liaire
ment479. —
480.
est ON481. —
d'est po
a-d-l

II 30

481. —
si a pas
se trou482. —
porté d
est de483. —
a un s
484.
a un s
mauv485. —
mes br
lire ;
raient
(ANAL486. —
qui s
a-d-l487. —
sept
PART488. —
expri
ment

2^e Des verbes neutres marquant tour à tour l'action et l'état, et prenant conséquemment tantôt AVOIR et tantôt ÊTRE.

476. — Parmi les verbes neutres ayant cette double fonction, nous citerons ceux qui pourraient être la cause de quelque doute, en les faisant suivre d'exemples tirés de l'Académie, et en signalant encore les dissentiments qui régissent entre elle et quelques grammairiens.

477. — Ces verbes sont *cesser, croître, décroître, décroître, dégénérer, descendre, échoir, empirer, expirer, partir, passer, sortir, tomber, vieillir*.

478. — Selon qu'on l'a déjà dit plus haut, s'agit-il d'exprimer une action, la transition d'un état à un autre, il faut l'auxiliaire *avoir* ; est-il question d'exprimer simplement l'état, la situation, il faut l'auxiliaire *être* ; ce principe s'applique plus particulièrement aux verbes suivants :

479. — CESSER. *La goutte a cessé de le tourmenter* ; — *sa fièvre a cessé*, c.-à-d. a passé d'un état d'activité à un état de repos ; *sa fièvre n'est cessée*, c.-à-d. n'existe plus. (ACAD.)

480. — CROÎTRE. *La rivière a pris d'un mètre*, c.-à-d. son niveau s'est porté d'un point à un point plus élevé ; *la rivière n'est qu'un*, c.-à-d. son niveau est plus élevé. (ACAD.)

Il en est de même de *décroître*.

481. — DÉCHOIR. *Depuis lors, il a déchu de jour en jour*, c.-à-d. il a passé d'un état à un état inférieur ; *il est bien déchu*, c.-à-d. il se trouve dans une situation inférieure à celle du passé.

482. — DESCENDRE. *Il a descendu promptement*, c.-à-d. il s'est porté d'un lieu plus haut dans un lieu plus bas ; *il n'est plus tel*, il est descendu, c.-à-d. il est en bas. (ACAD.)

483. — DISPARAITRE. *Il a disparu*, c.-à-d. il a passé d'un lieu à un autre ; *il est disparu*, c.-à-d. il est absent. (ACAD.)

484. — EMPIRER. *La maladie a empiré*, c.-à-d. a passé d'un état à un état pire ; *sa maladie est empirée*, c.-à-d. il se trouve dans une mauvaise situation. (ACAD.)

485. — EXPIRER signifie mourir, prend *avoir* ; *il a expiré dans ses bras* — *Expirer*, appliqué au temps, a une date, prend *avoir* ou *être* ; *son bout a expiré hier*, c.-à-d. a franchi les limites qui le sépareraient de sa fin ; *les délais sont expirés*, c.-à-d. arrivés à leur fin. (ACAD.)

486. — ÉCHOIR. *Mon billet a échu hier*, c.-à-d. a passé d'un temps qui s'écoulait à une époque précise ; *mon billet est échu d'hier*, c.-à-d. se trouve au terme précis de son échéance.

487. — PARTIR se conjugue toujours avec *être* ; *il s'est parti* — *Il est parti* lorsqu'il se dit d'une arme à feu dont le coup part ; *son fusil a parti tout d'un coup*.

488. — PASSER, comme ceux qui précèdent, prend *avoir* pour exprimer le transport d'un lieu à un autre ; *il a passé par Lyon* ; *le comte lui a passé près de la tête* ; *se met à passer de l'attention* ; *il se*

français. — Ne l'attendez pas, il EST PASSÉ, c.-à-d. il est plus loin ; et EST PASSÉ en Amérique, c.-à-d. il est en Amérique.

PASSER, dans le sens de mourir, prend *avoir* pour marquer la transition de la vie à la mort : *il A PASSÉ comme une chandelle ; et être pour marquer l'état ; il EST PASSÉ, c.-à-d. il est mort.*

PASSER signifiant *finir, cesser*, prend indifféremment *avoir* ou *être* : *les papiers des femmes ONT depuis longtemps PASSÉ de mode, ou SONT PASSÉS de mode : la fantasia m'en EST PASSÉE ; la fin lui A PASSÉ.* (ACAD.)

PASSER, en termes de palais, ne prend que l'auxiliaire *avoir* : *cette affaire A PASSÉ contre l'avu du rapporteur, c.-à-d. a été jugée ; la loi A PASSÉ, c.-à-d. a été portée, a été rendue.* (ACAD.)

498. — SORTIR peut prendre *avoir* lorsqu'il y a eu sortie et retour : *il A SORTI plusieurs fois avant d'écouter.* Mais dans ce cas même, il est plus conforme à l'usage de se servir du verbe *être* : *il EST SORTI deux fois avant d'écouter.*

SORTIR est quelquefois actif, et peut avoir un régime direct : *il est temps de SORTIR les ouvriers des terres ; SORTIR ce cheval de l'écurie ; en VA SORTI d'une affaire fâcheuse.* (ACAD.)

499. — TOMBER se conjugue presque toujours avec *être* : *il a voulu courir, et il EST TOMBÉ ; le tonnerre EST TOMBÉ ; toutes les dents lui SONT TOMBÉES.*

Mais lorsque avec *tomber* on détermine la durée de la chute, ce verbe prend *avoir* : la raison en est qu'on peint une action en train, et non une action consommée : *les poètes disent que Vulcain A TOMBÉ du ciel pendant un jour entier.* (ACAD.)

On peut dire : *ce ballon, après s'être élevé à perte de vue, A TOMBÉ pendant six minutes sans toucher à terre, et s'est ensuite porté à une hauteur ordinaire ; la pluie A TOMBÉ pendant deux jours.*

500. — VIEILLIR. *Il s'EST VIEILLI dans le service ; cet homme A VIEILLI, c.-à-d. a passé d'un âge, d'un air plus jeune, à un âge, à un air plus vieux ; je le trouve bien VIEILLI, il EST bien VIEILLI, c.-à-d. il est, il a l'air plus vieux.* (ACAD.)

3^e Des verbes neutres prenant indifféremment AVOIR ou ÊTRE

491. — L'Académie conjugué indifféremment avec *avoir* ou avec *être* les verbes *accourir, apparaître* et *résulter*.

ACCOURIR. *Je suis ACCOURU au bruit ; je suis ACCOURU pour les fies ; ses amis ONT ACCOURU pour le féliciter.*

492. — APPARAÎTRE se conjugue comme *paraître*, mais avec cette différence, dit l'Académie, que *apparaître* prend indifféremment les deux auxiliaires : *elle croyait qu'un spectre lui ÉTAIT APPARU, ou lui AVAIT APPARU ; cet homme m'EST APPARU au moment où je le croyais très loin.* (ACAD.)

493. — RÉSULTER. *Q'IL A-T-IL RÉSULTÉ de là ? ou qu'en EST-IL RÉSULTÉ ?*

4^e Des verbes neutres dont la signification varie selon l'auxiliaire qui les accompagne

494. — Il est des verbes neutres qui changent de signification en changeant d'auxiliaire ; tels sont : *convenir, demeurer, échapper, rester.*

495. — CO
signe av
verbes de
CONVENI
cette maison
pas CONVEN
VENU. (AC
496. — DI
habiter, tar
DEMEURÉ
placé A DE
DEMBUR
SOMMES D
SONT DEM
(ACAD.)
497. — S
a une sign
s'EST ECH
gieurs s'AC
ma poitrine
Partout
poursuivie
Ne dille
une belle o
mais une
ÉCHAPPÉ
Quant
différem
mémoire ;
crit lui ES
Mais el
lorsqu'il
dissertatio
que je con
vous SONT
498. —
Paris, en
liasse
un lieu,
resté d
499.
parati
les CO
500. —
501. —
cette li
ment il
502. —
503. —
De l'
504.
qu'on
Qu
point.
Ma
l'acti

498. — **CONVENIR**, dans le sens de s'entendre d'accord, se conjugue avec être ; il EST CONVENU lui-même de sa maîtrise ; de SONT CONVENUS de se trouver en tel lieu.

CONVENIR, dans le sens de plaire, agréer, être convenable, prend avoir : cette maison m'A CONVENU, et je l'ai achetée ; ce domestique ne m'AYANT pas CONVENU, je ne l'ai point arrêté ; cette place lui AURAIT bien CONVENU. (ACAD.)

499. — **DEMEURER** ne prend l'auxiliaire avoir que pour signifier habiter, tarder, employer du temps : il A DEMEURÉ dans cette rue ; j'AI DEMEURÉ à Paris, à Lyon ; il A DEMEURÉ longtemps à ce travail ; on plaie A DEMEURÉ trois mois à se former.

DEMEURER dans tous les autres cas, se conjugue avec être : nous SOMMES DEMEURÉS là deux heures sur nos jambes ; deux mille hommes SONT DEMEURÉS sur le carreau ; les phoques en SONT DEMEURÉS là. (ACAD.)

500. — **S'ÉCHAPPER DE**, éviter, s'évader, s'esquiver ; dans ce sens, il a une signification active : il S'EST ÉCHAPPÉ des mains des ennemis, il S'EST ÉCHAPPÉ du feu, du naufrage, de la prison, etc. ; et au figuré, des pleurs s'ÉCHAPPAIENT de mes yeux ; des sanglots s'ÉCHAPPAIENT de ma poitrine. (ACAD.)

Partout ailleurs, il faut dire échapper à : ÉCHAPPER à la poursuite, à la poursuite des ennemis ; ÉCHAPPER à la tempête, au danger.

Ne dites donc jamais, comme si ce verbe était actif, j'AI ÉCHAPPÉ une belle occasion, une belle affaire ; j'AI ÉCHAPPÉ ce case, et il s'en est échappé ; mais une belle occasion, une belle affaire m'A ÉCHAPPÉ, ce case m'A ÉCHAPPÉ.

Quant à l'auxiliaire de ce verbe, souvent l'Académie lui donne indifféremment avoir ou être ; cela m'AVAIT ou m'ÉTAIT ÉCHAPPÉ de la mémoire ; ou comme lui A ÉCHAPPÉ ou lui EST ÉCHAPPÉ des mains ; un cri lui EST ÉCHAPPÉ, lui A ÉCHAPPÉ.

Mais elle fait une nécessité de le conjuguer seulement avec être, lorsqu'il s'applique à une chose dite ou faite par imprudence, par indiscretion, par négligence : à peine cette parole me FUT-elle ÉCHAPPÉE, que je sentis mon imprudence ; son secret lui EST ÉCHAPPÉ ; quelques fautes nous SONT ÉCHAPPÉES par-ci par-là.

501. — **RESTER**. Il EST RESTÉ le seul de son parti ; on l'attendait à Paris, mais il EST RESTÉ à Lyon, c.-à-d. il est, il se trouve à Lyon.

RESTER, dans le sens de demeurer, séjourner, passer quelque temps dans un lieu, ne se conjugue qu'avec avoir : il A RESTÉ deux mois, il A RESTÉ deux jours à Lyon. (ACAD.)

499. — Quant aux verbes neutres paraître, périr, subvenir et contrevenir, l'Académie ne les conjugue qu'avec avoir :

502. — **COMPARAÎTRE** : il A COMPARU.

501. — **PARAÎTRE** : Les ennemis ONT PARU sur la frontière ; la troisième édition A PARU ; et mon EST PARU, comme le dit abusivement la librairie.

502. — **PÉRIR** : Tous ceux qui étaient sur ce navire ONT PÉRÉ.

503. — **SUBVENIR** : On A SUBVENU à ses besoins.

De l'emploi des temps de l'indicatif et du conditionnel

504. — Le présent se met à la place du passé, lorsqu'on veut rendre l'expression plus vive.

Quelque attaqué à l'improviste, il ne se DÉCOUVRIT point, ACCEPTA le combat, et CULBUTA son ennemi.

Mais alors il faut que tous les verbes qui expriment l'action qu'on a en vue de peindre soient au même

temps, il serait donc irrégulier de dire : il ne se décon-
certe point, accepte le combat, et culbute son ennemi.

L'imparfait ne pouvant exprimer qu'un fait ter-
miné au moment où l'on parle, il est irrégulier de
dire, pour une vérité qui est de tous les temps :

Je vous ai prouvé que Dieu ÉTAIT bon ;

Je vous ai démontré que la Terre ÉTAIT ronde ;

Car ce serait faire entendre que Dieu a été bon, et
qu'il a cessé de l'être ; que la Terre a été ronde, et
qu'elle ne l'est plus. Dans ce cas, il faut employer
le présent de l'indicatif, et dire :

Je vous ai prouvé que Dieu EST bon.

Je vous ai démontré que la Terre EST ronde.

On dira donc encore, parce qu'il est question de
faits qui existent au moment où l'on parle :

J'ai appris que votre frère EST préfet.

On m'a dit que vous ÉTES ici pour un mois ;

Et non : que votre frère ÉTAIT préfet ; et non : que
vous ÉTIEZ ici pour un mois. Mais, il faut le dire,
l'imparfait est plus conforme à l'usage que le présent.

Le passé défini et le passé indéfini expriment l'un et
l'autre des faits accomplis, une époque écoulée,
mais avec cette différence que

Le passé défini exige que le jour où l'on parle ne
soit point partie du temps dans lequel on circon-
crit l'action :

Je vins ici l'an dernier ; je le vis hier au soir.

Dans ces exemples, le jour où l'on parle ne fait
point partie du temps exprimé par l'an dernier et hier.

Quant au passé indéfini, il s'emploie pour un temps
entièrement passé ou non : *Je l'ai vu hier, je l'ai vu
aujourd'hui.*

Le plus-que-parfait, comme l'imparfait, donne
souvent lieu à un emploi abusif.

Le plus-que-parfait n'entre régulièrement dans une
phrase que quand il s'y trouve une autre action
relative, et que l'action exprimée par le plus-que-
parfait était consommée au moment de l'action rela-
tive, comme dans ces phrases :

J'avais
bravé
plus-que-
ment de
des acti-
Il y a
qu'il y a
grâce ;
on sup-
dant il
vos fille-
Mais
accom-
le futu-
ses fille-
été ; e-
Mais p-
emplo-
parce
pas.
on em-

504
qu'ap-
tude ;
pas t-
pante-
pas p-
expi-
détr-
nées
la p-
emp-
verb-
tailp-
50
com-
l'im-
tem-
plus-
écor-

J'avais fini quand il entra ; ce soldat, qui avait brèvement combattu, tomba frappé d'une balle ; les plus-que-parfaits j'avais fini, avait combattu, expriment des actions consommées, achevées, au moment des actions relatives entra, tomba.

Il y a souvent lieu d'employer le conditionnel sans qu'il y ait condition : il pensait qu'on lui ferait grâce ; il s'était imaginé qu'on le croirait sur parole ; on supposait qu'il réintèrerait cette condition, pendant il y a souscrit ; vous nous aviez fait espérer que vos filles vous accompagneraient, etc.

Mais s'il s'agit d'un fait certain, mais non encore accompli au moment où l'on parle, il faut employer le futur : il nous a donné l'assurance qu'il amènera ses filles bientôt ; j'ai appris que vous voyageriez cet été ; et non qu'il amènerait, que vous voyageriez. Mais pour peu que la certitude ne soit point absolue, employez le conditionnel ; je ne vous ai point répondu, parce que j'ai pensé que ma lettre ne vous arriverait pas. Ici encore l'usage est plus fort que la règle : on emploie plus souvent le conditionnel que le futur.

De l'emploi des temps du subjonctif

504 bis. — On ne se sert des temps du subjonctif qu'après les verbes qui marquent le doute, l'incertitude ; mais le doute et l'incertitude ne s'expriment pas toujours par des termes aussi clairs et aussi frappants que ces mots, douter, ignorer, ne pas savoir, ne pas penser, etc. Le doute est encore implicitement exprimé par les verbes qui marquent le souhait, le désir, la crainte, la volonté, le commandement, la nécessité, l'utilité, la permission, le consentement, après la plupart des verbes impersonnels et des verbes employés sous la forme interrogative, après les verbes accompagnés d'une négation, et après certaines conjonctions.

505. — Avant d'établir les règles relatives aux temps du subjonctif, rappelons que le présent et l'imparfait du subjonctif marquent l'un et l'autre un temps présent ou un temps à venir, que le passé et le plus-que-parfait marquent l'un et l'autre un temps écoulé.

Mais, quoique le *présent* et l'*imparfait* du subjonctif expriment un temps présent ou un temps à venir, que le *passé* et le *plus-que-parfait* marquent un temps écoulé, on ne peut indifféremment employer l'un de ces temps pour l'autre; il existe à ce sujet les cinq règles suivantes.

506. — Avant de les poser, disons qu'il est indispensable, pour en faire l'application, 1^o de remarquer à quel temps est le premier verbe, sous la dépendance duquel se trouve toujours celui qu'on se propose de mettre au subjonctif; 2^o de s'assurer si celui-ci exprime une action présente, ou une action future, ou une action passée. En effet, après le *présent* de l'indicatif et le *futur*, le second verbe s'emploie au *présent*, ou à l'*imparfait*, ou au *passé*, ou au *plus-que-parfait* du subjonctif, selon le temps exprimé par ce second verbe.

507. — 1^{re} RÈGLE. — Quand le premier verbe est au *présent* de l'indicatif ou au *futur*, il faut mettre le second au *présent* du subjonctif, si toutefois ce second verbe marque un temps présent ou un temps à venir.

Je doute qu'il soit en France.

Je ne croirai pas qu'il vienne ce soir-là.

508. — 2^e RÈGLE. — Quand le premier verbe est au *présent* de l'indicatif ou au *futur*, il faut mettre le second à l'*imparfait* du subjonctif dans deux cas. Dans le premier cas, il faut que le second verbe marque un temps présent ou un temps à venir, et qu'il y ait dans la phrase une expression conditionnelle, suivie d'un *imparfait* ou d'un *plus-que-parfait*.

Je doute qu'il restât à Paris, si des affaires ne l'y retenaient.

Je ne croirai pas que vous fussiez dans cet état, si vous aviez suivi les conseils de votre docteur.

Dans le second cas, c'est-à-dire après le *présent* de l'indicatif ou le *futur*, on met encore le second verbe à l'*imparfait* du subjonctif, quand ce verbe, quoique indiquant un temps passé, présente l'action dans le moment même où elle avait lieu.

Je ne crois pas qu'alors il eût raison sur ce point.

Je n'ai que vous

509. —

présent d second marquet autre cir

Je doute

Je ne p

Croyez

510. —

présent d plus-que un temp pression

Je ne p

si vous n

Je doute

avocat n

Remarque condition position de dans lui, en

Je ne croi sont une e cessées prof

Mais ces primer to temps pas de temps

Exempli équivalen

Je doute

fait si cou

Je doute

Puis d

511. —

plus-qu second fait du un tem plus-qu

Il ne

On e

Nous

Je n'assurerais pas que ce prince viênt à l'époque que vous oîez.

509. — 3^{ME} RÈGLE. — Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, il faut mettre le second au passé du subjonctif, lorsque ce verbe marque un temps passé absolu, c'est-à-dire sans aucune autre circonstance de temps, sans aucune condition.

Je doute qu'ils aient réussi.

Je ne présume pas qu'ils l'aient trouvé.

Croyez-vous qu'il aient reçu ma lettre ?

510. — 4^{ME} RÈGLE. — Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, le second ne se met au plus-que-parfait que lorsque ce second verbe marque un temps passé, et qu'il y a dans la phrase une expression conditionnelle.

Je ne pense point qu'ils eussent obtenu cette faveur, si vous ne les eussiez protégés.

Je doute que vous russiez gagné votre procès, si votre avocat n'avait pas fait valoir ce moyen.

Remarque. Il est bon de dire que si n'est pas l'unique expression conditionnelle ; cette expression est quelquefois rendue par la préposition *sans*, suivie d'un nom ou d'un pronom, comme *sans vous*, *sans lui*, *sans cela*, *sans votre protection*, etc.

Je ne crois pas qu'ils eussent réussi *sans vous*. Ces mots *sans vous* sont une expression conditionnelle, qui équivaut ici à : *si vous ne les eussiez protégés*.

Mais ces mots *sans vous*, *sans eux*, *sans cela*, etc., étant appelés à exprimer tour à tour des temps présents, ou des temps à venir, ou des temps passés, c'est par le verbe au subjonctif que cette circonstance de temps doit être rendue.

Exemple : *Je doute qu'il réussisse sans vous* ; ces mots *sans vous* équivalent au présent de l'indicatif : *si vous ne le protégez*.

Je doute qu'il réussît sans vous. Ici, *sans vous* est mis pour l'imparfait : *si vous ne le protégeiez*.

Je doute qu'il eût réussi sans vous. Ici, *sans vous* est mis pour le plus-que-parfait : *si vous ne l'eussiez protégé*.

511. — 5^{ME} RÈGLE. — Après l'imparfait, les passés, le plus-que-parfait de l'indicatif et les conditionnels, le second verbe se met à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif. On le met à l'imparfait, s'il marque un temps présent ou un temps à venir ; on le met au plus-que-parfait, s'il marque un temps passé.

Il ne se doutait pas que vous demeurassiez ici.

On a exigé qu'il payât d'avance.

Nous ignorions qu'il eût été blessé.

On n'avait pas cru d'abord que nous eussions si complètement réussi.

512. — Il y a des conjonctions qui veulent toujours les temps du subjonctif, et d'autres qui veulent tantôt le subjonctif, tantôt l'indicatif.

Voici les conjonctions qui veulent le subjonctif :

Afin que, à moins que, avant que, au cas que, en cas que, bien que, encore que, de crainte que, de peur que, jusqu'à ce que, posé que, supposé que, pour que, pourvu que, quelque... que, quoique, sans que, soit que.

Il ne travaille jamais à moins qu'on l'y CONTRAIGNE (1^{re} règle).

Encore que vous m'AYEZ COMPTÉ le capital, je réclame les intérêts (3^e règle).

Bien qu'il AIT ÉPROUVÉ des pertes, il satisfait à tous ses engagements (3^e règle).

Ils lui conseillèrent de partir, afin que sa présence CONTRIBUÂT à rétablir l'ordre (5^e règle).

Nous vous donnâmes ces informations, pour que vous VOUS MISSIEZ en mesure (5^e règle).

Telle était son instruction, qu'il parlait de tout, quelle que FÛT la matière de la conversation, et quelque difficulté que PRÉSENTÂT cette matière (5^e règle).

513. — Ne confondez pas tout... que avec quel... que : tout... que veut toujours les temps de l'indicatif, et quel... que toujours les temps du subjonctif.

TOUT sachant QUE vous ÊTES, il vous reste encore bien des choses à apprendre.

Il ne persuadea personne, TOUT disant QU'IL ÉTAIT, et non tout disant qu'il ÉTÂT.

De la conjonction QUE, par rapport au subjonctif.

514. — Que veut le subjonctif, lorsqu'on l'emploie pour si, à moins que, avant que, afin que, quoique, sans que.

Si vous venez nous voir, et QUE vous voulussiez passer quelque temps avec nous, nous vous serions connaître les curiosités de ce pays, c'est-à-dire si vous venez et si vous VOULEZ (5^e règle).

Il ne payera rien, si on ne l'y CONTRAIGNE, c'est-à-dire à moins qu'on ne l'y CONTRAIGNE (1^{re} règle).

Il se
dire au
515
sont se
Vier
Dus
sente,
sous n
Il vo
VEU
516
joncti
que, d
veule
qui n
quelq
marq
Pre
soppo
aient,
ni qu
Ces
leurs
tif, p
de
qu'il
On
naiss
Ces
cristal
Il

51
leque
en d
10
de p
supé

Il ne partira pas qu'il n'en ait reçu l'ordre, l'est-à-dire avant qu'il en ait reçu l'ordre (3^e règle).

515. — Il est certaines phrases où les conjonctions sont sous-entendues, comme dans

Vienne qui voudra, je ne me dérange plus.

Dussiez-vous ne passer avec nous que quelques instants, soyez assez bon pour venir, c'est-à-dire, bien que nous ne dussions...

Il vous restera fidèle, dût-il lui en coûter la vie.

VEUILLE le ciel entendre mes vœux.

516. — Les conjonctions qui veulent tantôt le subjonctif et tantôt l'indicatif sont *si*, *ce n'est que*, *de façon que*, *de sorte que*, *de manière que*; elles veulent le subjonctif, si elles accompagnent un verbe qui marque quelque doute, quelque incertitude, quelque ordre; elles veulent l'indicatif, si ce verbe marque l'affirmation, la certitude.

Prenez-vous-y de sorte que ces gens n'aient aucun soupçon de votre démarche. Il faut le subjonctif, parce que l'on n'affirme pas que ces gens ont ni qu'ils auront du soupçon (1^{re} règle).

Ces gens s'y prirent de telle sorte que l'on pénétra leurs intentions. *Pénétra* est à un temps de l'indicatif, parce qu'il y a affirmation.

Ce jeune homme obtiendra cet emploi, si ce n'est qu'il y soit tout à fait étranger (1^{re} règle).

On ne lui fait aucun reproche à l'égard de ses combinaisons, si ce n'est qu'il ne sache pas en tirer parti.

Conduisez-vous de façon que vous obteniez son estime.

Il s'est conduit de façon qu'il a obtenu mon estime.

Emploi des temps du subjonctif par rapport aux pronoms relatifs

517. — Après les pronoms relatifs *qui*, *que*, *dont*, *lequel*, *laquelle*, on se sert des temps du subjonctif en deux cas :

1^o Quand ces pronoms sont précédés de *le seul*, *ou de peu*, *ou d'un superlatif relatif*. On sait que le superlatif relatif n'est rien autre chose qu'un adver-

tif précédé des mots *le plus, le moins*. (Voir page 25).

C'est LA SEULE personne que je vois (1^{re} règle).

Il y avait PEU de gens qui le connussent (5^e règle).

C'est le livre LE PLUS INTÉRESSANT que j'ai lu (3^e règle). (1)

2^e Après les pronoms relatifs, on se sert des temps du subjonctif, quand le verbe qui les suit marque quelque incertitude :

Je cherche quelqu'un qui PUISSE me servir.

Je vous enverrai un homme qui SACHE s'expliquer.

Il demandait une personne qui VOULÛT l'obliger.

Dans ces phrases, on ne s'exprime ainsi par les temps du subjonctif que parce que la personne dont il est question n'étant pas connue, on ne peut affirmer d'elle qu'elle *peut servir*, qu'elle *sait s'expliquer*. Si, au contraire, elle était connue, il faudrait dire :

Je cherche quelqu'un qui PEUT me servir ;

Je vous enverrai un homme qui SAIT s'expliquer.

Exception aux règles que l'on vient de donner sur les temps du subjonctif

518. — 1^{re} exception. — Après les verbes qui marquent l'interrogation, il faut, avons-nous dit, employer le subjonctif. Mais on doit en excepter le cas où l'interrogation n'est qu'un tour oratoire, ce qui arrive toujours lorsque celui qui parle, au lieu de chercher à savoir une chose qu'il ignore, la donne pour certaine.

Croiriez-vous, auriez-vous jamais cru que cet homme VENAIT chez nous pour nous nuire ? c'est-à-dire, cet

(1) Mais on ne saurait en faire un principe absolu, car l'Académie dit, avec l'indicatif au mot *fois* :

C'est la seule fois que je l'ai vu en que je l'ai vu.

Au mot *plus* :

Le plus que je puis faire ou que je puis ; Le plus que vous pouvez prétendre ou que vous pouvez prétendre, etc.

Remarque. Il y a même des cas où, après les superlatifs relatifs, il faut toujours l'indicatif : c'est lorsqu'on détermine, lorsqu'on désigne telle personne ou telle chose : c'est au plus grand des généraux qui eût dans ce moment près de vous, que l'on attribue cet acte de bravoure.

homme
vous ?

Vous
mais ou
perdre ?
Foubliez

519. —
nels, il f
subjonc

Il FAU
Il IME
Il CO
Il EST
Il SE

521. —
après l
l'indica
il para
titude.
lorsqu
pronon
etc.

Il ré
Il co
Il es
Il po
Il m

522.
accom
qui lo

(1) C
que con
second
prouve
c'est an
point op
de l'us
La p
s'appa

homme venait chez nous pour nous nuire : le croiriez-vous ? l'auriez-vous jamais cru ?

Vous voulez blesser son amour-propre, dites-vous ; mais OUBLIEZ-VOUS donc que son ressentiment PEUT vous perdre ? c'est-à-dire : son ressentiment PEUT vous perdre, l'oubliez-vous ?

519. — 2^e exception. — Après les verbes impersonnels, il faut, avons-nous dit, employer les temps du subjonctif :

Il FAUT que vous PARTIEZ.

Il IMPORTAIT que vous ARRIVASSIEZ plus tôt.

Il CONVIENT qu'il nous le VISSIONE.

Il EST NÉCESSAIRE que vous FASSIEZ ce voyage (1).

Il SEMBLE qu'il SORTE d'une botte, (ACAD.)

521. — Mais il est quelques verbes impersonnels après lesquels on ne doit mettre que les temps de l'indicatif ; tels sont, il résulte, il arrive, il est certain, il paraît, il s'ensuit, et tous ceux qui marquent la certitude. Il faut encore y joindre le verbe sembler, lorsqu'il est impersonnel et ainsi accompagné d'un pronom personnel : Il ME semble, il vous semblait, etc.

Il résulte de ces explications que vous AVEZ tort.

Il arrive que nos prévisions se TROUVERONT justes.

Il est certain que l'ennemi a ÉTÉ battu.

Il paraît que nous nous SOMMES trompés.

Il me semblait que vous ÉTIEZ assis.

522. — Cependant si ces mêmes verbes sont accompagnés d'une négation ou de la conjonction si, qui leur donne alors un sens douteux, ou s'ils sont

(1) 520. — Ce, avant le verbe être suivi d'un adjectif ou d'un nom et d'un pronom conjonctif, est employé pour le pronom impersonnel *il* ; dans ce cas, le second verbe doit être à l'un des temps du subjonctif. Exemple : c'est dangereux pour lui que son protecteur soit absent, c'est-à-dire il est fâcheux ; c'est un bien que telle chose soit arrivée ; c'est dommage que vous n'ayez point appris cela plus tôt ; c'est un miracle, c'est merveille qu'il n'ait pas été tué dans cette bataille. (ACAD.)

Le *Pentame* n'est pas correct lorsqu'il dit : C'est dommage, hélas, que le *si* n'ait pas été. Il devrait dire que *tu* ne sois entré.

employés sous la forme interrogative, ils demandent le subjonctif.

Il ne résulte pas de là que j'aie tort.

Il n'arrive pas toujours qu'ils soient contents.

Était-il certain que l'ennemi eût été battu ?

S'il vous semble que cela soit. (ACAD.)

Vous semble-t-il que ce parti soit préférable ? (1)

523. — 3^e exception. — Les conditionnels des deux verbes *pouvoir*, *savoir*, sont quelquefois employés pour le présent de l'indicatif ; c'est lorsqu'on peut

(1) 1^{re} REMARQUE. — En prescrivant d'employer les temps du subjonctif après les verbes qui marquent le *désir*, le *vœux*, le *craindre*, le *commandement*, la *volonté*, la *permission*, après les verbes impersonnels, *il faut*, *il importe*, *il est utile*, *il est urgent* que, *il est bon* que, etc., etc., la Grammaire ne donne en cela qu'un moyen mécanique, toujours peu sûr, et nullement le motif, la raison, et c'est ce motif que nous voulons expliquer encore.

Quand, par exemple, on dit :

*Je souhaite, je désire,
je veux, j'envie,
je permets, je consens,
croyez-vous, pensez-vous,
il faut, il importe,
il est bon, il est utile,*

qu'il s'ensuive ce voyage.

pourquoi le mode du subjonctif après ces verbes ? Uniquement parce qu'il y a incertitude quant à l'exécution du voyage. On n'affirme ni qu'il se fait ni qu'il se fera, on manifeste seulement un sentiment sur un fait qui, malgré son utilité, pourra bien ne pas s'exécuter. Voilà donc des verbes et, par conséquent, des impersonnels et des verbes interrogatifs, qui veulent le mode subjonctif, non parce qu'ils sont impersonnels ou interrogatifs (car la forme n'est qu'une apparence, une présomption), mais bien parce que la personne qui parle n'est pas sûre que le voyage se fasse.

Mais si je dis :

*Il est vrai, il est certain,
il est probable, il apparaît,
il est évident, il résulte de là,*

que votre ami a tort.

pourquoi après ces impersonnels le mode indicatif ? Parce qu'ils expriment sous une certitude quant à ce fait, que votre ami a tort.

2^e REMARQUE. — Il en est de même de la forme interrogative : elle exprime le plus souvent une incertitude, mais quelquefois aussi la certitude : *Pensez-vous, croyez-vous que ce moniteur soit utile ?* Ici je me sers du mode subjonctif, parce qu'il s'agit d'un fait incertain pour moi, et sur lequel je cherche à m'éclaircir.

Mais je dirai, en employant le mode indicatif : *Croyez-vous qu'un homme comme ça ne soit pas plus estimable qu'un fripon ?* Sait-il bien qu'en agissant ainsi il est en cela coupable ? Pourquoi, dans ces deux derniers exemples, le mode indicatif ? Parce que celui qui s'exprime est loin de chercher à savoir si un homme comme ça est plus estimable qu'un fripon ; la chose est si évidente pour certains. Mais, remarquez-le bien, y a-t-il incertitude ou igno-

les rendre l'un et l'autre par *je ne puis* ou *je ne peux* : dans ce cas, on doit les regarder comme des présents de l'indicatif, et non comme des conditionnels.

Je ne SAURAI croire qu'il VEUILLE vous tromper, ni qu'il le PUISSE ; c'est-à-dire *je ne puis croire...*

Nous ne SAURIONS croire qu'il AIT si mal agi, ni qu'il EN AIT eu l'intention ; c'est-à-dire nous ne pouvons croire.

Exceptions relatives à la 5^e règle des temps du subjonctif.

524. — Quoique en général après l'imparfait, les *présents*, le *plus-que-parfait* et les *conditionnels*, on

ranche du fait, le mode du subjonctif est de rigueur, puisque les quatre temps qui le composent sont les seuls qui puissent rendre cette situation ; il est donc irrégulier de dire :

Pensez-vous qu'il ARRIVERA assez tôt ?
Croyez-vous qu'il SERA ici demain ?

Le raisonnement est tel que, ces deux questions étant faites pour s'assurer d'une chose qu'on ignore, on ne peut employer le futur d'arrivera, et ceux qui se présentent comme certaines ; il y a là une incompatibilité, une contradiction même ; il faut penser-vous qu'il ARRIVE assez tôt ? croyez-vous qu'il SOIT ici demain ?

3^e REMARQUE. — Nous avons dit qu'après les verbes accompagnés d'une négation, il faut le mode subjonctif. Cette règle est sûre pour la plupart des cas ; occasionnellement il y a des exceptions avec quelques autres. Exemple : Je n'ignore pas qu'il est à Paris, nous n'ignorons pas qu'il est malade, c'est-à-dire, je sais qu'il est à Paris, nous savons qu'il est malade. Contrairement à son usage le plus fréquent, la négative a ici pour effet d'établir une certitude. Le même verbe, sans négative, rend conséquemment le subjonctif ; nous ignorons qu'il est malade.

Il en est de même du verbe suivant :

Il ne croit pas même, il ne se rappelle pas qu'il vous aime et qu'il soit son.

4^e REMARQUE. — Lorsqu'on dit, il ordonne, il veut, il exige, il prie, il supplie, il défend qu'on fasse telle chose, je crains, j'apprends, j'ai peur, je tremble qu'il se fasse, on est forcé d'employer ainsi le mode subjonctif, parce que la crainte, le désir, l'ordre expriment l'impuissance ou le fait du présent. Au cas, qu'un potentat même, entouré de toute sa puissance, défende ou ordonne à un homme quelconque de le regarder, la négative a ici pour effet d'établir une certitude, l'ordre sans mépris ; c'est cette incertitude de voir exécuter l'ordre, ou réaliser une crainte, etc., qui donne lieu à l'emploi du subjonctif.

Quand on s'agit de la loi ou d'actes de l'autorité, les gouvernements, les magistrats, se lieu du subjonctif, emploient le futur. Exemple :

Il sera ordonné que telle chose sera, et non que telle chose soit.

Et la loi seule peut répondre à la sollicité du cas, et exprimer avec autorité, que si qu'on ordonne la loi et la justice, qui sont comme une manifestation de la divinité, sans incertitude, irrévocablement établis ; c'est donc à une raison philosophique qu'on doit cette exception.

doive se servir de l'imparfait ou du plus-que-parfait du subjonctif, il est pourtant des cas assez fréquents où il faut le présent du subjonctif.

La règle que nous allons établir sur ce point, à côté d'un principe donné comme général par toutes nos grammaires, est appuyée par l'autorité de l'Académie. Ces exceptions, toutefois, ne se présentent guère qu'après les conjonctions *afin que, pour que, de crainte que, de peur que, quoique, bien que, encore que*.

525. — RÈGLE. — Lorsque le premier verbe est au passé indéfini, et qu'il est suivi de l'une des conjonctions *afin que, pour que, de crainte que, de peur que, quoique, bien que, encore que*, le second verbe doit être au présent du subjonctif, s'il marque un temps à venir au moment où l'on parle.

Vous m'AVEZ RENDU trop de services POUR QUE JE PUISSE douter de votre amitié. — Je SUIS VENU vous voir POUR QUE nous PARLIONS de nos affaires. — Il m'a NÉGLIGÉ trop longtemps POUR QUE j'ESPÈRE rien de lui. — Quoiqu'il RELÈVE de maladie et qu'il SOIT encore très faible, il A VOULU se mettre en route. (ACAD. AUX MOIS pour que, quoique.)

D'après ces exemples de l'Académie, d'après l'usage, d'après la nécessité, il faut dire :

Je lui AI ÉCRIT, afin qu'il soit ici demain, c'est-à-dire c'EST afin qu'il soit ici demain que je lui ai écrit.

Nous lui AVONS ADRESSÉ ce paquet par la poste, pour qu'il le REÇOIVE jeudi prochain, c'est-à-dire c'EST pour qu'il reçoive...

Ses amis lui ONT FAIT connaître ses devoirs, de crainte qu'on ne le TROMPE dans l'arrangement qu'il doit faire, c'est-à-dire c'EST de crainte qu'on ne le trompe...

Si je dis : je lui ai écrit afin qu'il fût ici à sept heures, et je lui ai écrit afin qu'il soit ici à sept heures, il y a cette différence que, par l'emploi de l'imparfait fût du premier exemple, j'indique qu'à l'instant où je parle les sept heures sont passées, tandis que le présent du subjonctif soit du second exemple

exprime
dont i

Aut
DE CR
parce

Ma
subjo
au m
il y a
froid,
CRAIG

Not
une d
prenn

Ma
passé
fait
fait.

De
No
qu'il

No
cutio
lieue
dang

(1)
qui, p
par q
cette
1^{re} f
prouv
de pe
Lui
prouv
align
cette
1^{re}
Lui
align
Lui
vertu
que
qu'il

exprime qu'au moment où je parle, les sept heures dont il est question sont un temps à venir (1).

Autres exemples. — J'ai rentré mes orangers ce soir, DE CRAINTE QU'il ne FASSE froid cette nuit, c'est-à-dire parce que je CRAINS qu'il ne FASSE froid cette nuit.

Mais il faut dire, en se servant de l'imparfait du subjonctif, parce qu'il est question d'un temps passé au moment où l'on parle ; *j'ai rentré mes orangers, il y a déjà quelque temps, DE CRAINTE QU'il ne fît froid, DE PEUR QU'il ne GELÂT, c'est-à-dire parce que je CRAIGNAIS alors QU'il ne fît froid, QU'il ne gèlât.*

Nous lui AVONS ÉCRIT aujourd'hui, afin qu'il PRENNE une détermination prompte, c'est-à-dire c'EST afin qu'il prenne....

Mais si le temps de prendre la détermination était passé, il faudrait dire : nous lui AVONS ÉCRIT afin qu'il PRIT une détermination prompte, mais il n'en a rien fait.

De même on dira :

Nous les AVONS PRÉVENUS de votre arrivée, pour qu'ILS VIENNENT passer la soirée de demain chez nous.

Nous AVONS ENTREPRIS ces travaux, bien que l'exécution en SOIT difficile. — Ces soldats ONT FAIT huit lieues aujourd'hui, quoiqu'ils SOIENT blessés. — Son banquier lui A ESComPTÉ ses effets, quoiqu'ils ne SOIENT

(1) Ce qui détermine cette façon de parler, c'est que les conjonctions afin que, pour que, de peur que, de crainte que, etc. peuvent toujours être rendues par c'est qu'il faut afin que, c'est qu'il faut pour que, etc., selon la circonstance de temps exprimée par le verbe qui les suit :

1° Si le verbe qui suit l'une de ces quatre conjonctions marque un temps présent ou un temps à venir, cette conjonction signifie c'est afin que, c'est pour que, etc.

Exemple : Je lui remets mes lettres AFIN QUE que vous les receviez plus promptement. Ici, le verbe recevoir marque un temps à venir, afin que signifie c'est afin que. Effectivement, cette phrase dit : c'est afin que vous receviez plus promptement mes lettres, que les lettres.

2° Si le verbe qui suit afin que, pour que, de peur que, de crainte que, marque un temps passé par rapport au moment où l'on parle, ces conjonctions signifient c'était afin que, c'était de crainte que, etc.

Exemple : Il venait très haut. AFIN QUE tout le monde l'entendît. Le verbe entendre exprime un temps passé, afin que signifie ici c'était afin que ; et c'est comme s'il y avait : c'était afin que tout le monde l'entendît, qu'il parlât très haut.

payables que dans un an — Je l'ai sollicité, bien qu'il ne le méritât pas. — Il a fait des dépenses considérables dans son voyage, bien qu'il n'ait qu'une fortune médiocre. — Encore qu'il soit mon débiteur, je lui ai prêté quelque argent ce matin.

426. — Mais, pour le dire encore une fois, si le second verbe doit exprimer une circonstance passée au moment où l'on parle, il faut se servir de l'imparfait.

Exemple. — Nous avons entrepris ces travaux, bien que l'exécution en fût difficile. (L'imparfait *fût* indique que la difficulté n'existe plus.)

Son banquier lui a escompté ces effets, quoiqu'ils ne fussent payables que dans un an. (L'imparfait *fussent* exprime que cet an, au bout duquel les billets étaient payables, est passé, etc., etc.)

527. — Il y a des verbes qui veulent tantôt à l'indicatif et tantôt au subjonctif le verbe qui les suit ; cela dépend du sens affirmatif ou du sens impératif ou douteux que leur donnent leurs diverses acceptions.

{ Il dit que vous avez tort, c'est à dire il affirme ;

{ Il dit que vous passiez cela, c'est à dire il veut ;

{ Je suppose qu'il est honnête, c'est à dire je pense ;

{ Je suppose que ce sont des fripons, que ferez-vous ?

{ Quand il entend que je viens, il bondit de joie ;

{ Entend qu'il parte, c'est à dire, je veux, j'exige ;

{ Il prétend qu'il a raison, c'est à dire il pense ;

{ Je prétend que l'affaire se passe comme je l'ai décidé, c'est à dire je veux, etc., etc.

De l'Infinitif

528. — Un infinitif précédé d'une préposition doit se rapporter sans équivoque, soit au sujet, soit au régime direct, soit au régime indirect du verbe qui le précède, qui le régit : Dieu nous a créés pour le servir ; cet infinitif *servir* se rapporte à nous, régime

direct du premier verbe. *Cet homme agit ainsi pour vous tromper* ; l'infinitif *tromper* se rapporte à *homme*, sujet du premier verbe.

Cependant un infinitif précédé d'une préposition est régulièrement employé, quand le verbe qui le régit ou qui s'y rapporte est impersonnel.

Exemples : Il faut trois jours pour faire ce trajet, il est trop tard pour aller si loin.

Mais on ne pourrait dire :

Ce plat est servi pour MANGER, le règne de ce prince a été trop court pour EXÉCUTER ses projets, attendu que les infinitifs *manger* et *exécuter* expriment des actions qui ne peuvent être attribuées aux sujets *plat* et *règne* des verbes qui les précèdent. Au lieu de l'infinitif, il faut alors faire usage d'un mode personnel, et dire : *Ce plat, est servi pour qu'on le MANGE ; le règne de ce prince a été trop court pour qu'il EXÉCUTÂT.*

529. — Du reste, toutes les fois que l'infinitif ne donne lieu à aucune équivoque, il est mieux de s'en servir que d'employer un mode personnel, parce qu'alors la diction se trouve plus dégagée, plus rapide. Il faut donc préférer, *il croit vous persuader, il pensait partir hier, à ces autres tournures, il croit qu'il vous persuade, il pensait qu'il partirait hier.*

530. — *Remarque.* — S'il devait se trouver de suite plus de deux infinitifs, il vaudrait mieux en diminuer le nombre, en en rendant un par un mode personnel. Ainsi, au lieu de dire : *j'ai cru DEVOIR FAIRE APPELER le docteur, dites : j'ai cru que JE DEVAIS faire appeler.*

531. — Les infinitifs ne sont précédés d'aucune préposition après *aimer mieux, compter, croire, daigner, devoir, entendre, faire, falloir, s'imaginer, laisser, oser, pouvoir, prétendre, savoir, sentir, vouloir.*

Les verbes après lesquels les infinitifs sont précédés de la préposition *à*, et ceux après lesquels ils sont précédés de la préposition *de*, sont en très grand nombre ; la lecture et l'usage sont les seuls moyens de s'approprier cette distinction.

CHAPITRE VIII

DU PARTICIPE PRÉSENT

582. — Parmi les mots en *ant*, il y en a qui ne varient jamais, c'est-à-dire qui se terminent toujours par *ant*, tels sont : *pouvant, sachant, lisant, travaillant, comprenant, veillant, visitant, écrivant*, et des milliers d'autres ; ils sont ainsi invariables, parce qu'ils ne sauraient être que *verbes* ; ce sont des *participes présents*. (1)

583. — Les autres, au nombre d'environ quatre cents, sont tantôt *verbes*, et alors ils ne varient point ; et tantôt *adjectifs*, et dans ce cas ils prennent le genre et le nombre du nom auquel ils se rapportent. (2)

(1) Nous pensons qu'on nous saura gré de donner ici une certaine étendue à cette question si difficile, et jusqu'ici plutôt esquivée que traitée, du participe présent.

(2) Rigoureusement parlant, ces derniers étant les seuls qui puissent être tantôt *verbes* et *adjectifs*, sont les seuls aussi qui puissent être qualifiés de *participes*. Mais en appelant ainsi, encore aujourd'hui, cette partie de l'infinitif de tous les verbes qui est terminée par *ant*, on ne fait que conserver une expression qui rappelle qu'autrefois ces mots furent tantôt *adjectifs*, et conséquemment déclinables.

En effet, la langue française, presque entièrement issue de la langue latine, dont, alors qu'elle se formait, non seulement en emprunter les termes, mais encore se modeler en certains cas sur elle ; pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir les livres de cette époque. Des dix espèces de mots de notre langue, il n'en est aucune dont la filiation soit plus généralement frappante et plus palpable que celle qui existe entre le participe présent des Latins et le nôtre, aucune surtout dont les mots offrent dans leur finale une similitude plus constamment identique :

Aimant, venant, dormant, régnaant, promettant ;
Amans, veniens, dormiens, regnans, promittens.

Les Latins faisant sans exception, de chaque mot de ces mots, un *adjectif* et un *verbe* tout à la fois, il serait étonnant que les mots français sortis de ces mots latins, en conservant jusqu'à la forme même, eussent été assujettis à une autre règle que la règle latine.

En ce rapportant à l'époque où la langue française commençait à prendre une physionomie moins exclusivement latine, on voit que les auteurs d'alors, encore sous l'empire de la règle des Latins, la seule qui jusqu'à la les guidât, écrivaient tous les participes présents en les faisant varier, et alors même qu'ils avaient des régimes ou complément.

Ainsi on lit dans Rabelais, à la date de 1536 :

Le *River* croist inopinément non seulement par saout des eaux courantes à la fonte des neiges, mais encore par les dens, qui souvenant d'écouler en en bouge (non embouchant) près Hostie, suapendans son cours et leur bouillonnent de secouer dans la mer, le font enfler et rebourner en arrière.

534. — Distinguer le cas où un participe présent reste *verbe*, et le cas où il se transforme en *adjectif*, constitue toute la théorie du participe présent.

Pour faire cette distinction, il est essentiel de se pénétrer de la différence qui existe entre la fonction du *verbe* et celle de l'*adjectif*.

535. — Le verbe exprime le plus souvent l'*action* ; et l'*adjectif*, la *qualité* ou l'*état*. (Par *état* on entend ici la situation où est une personne ou une chose.)

Par exemple, quand je dis : *cés enfants nous intéressant par leur babil, nous leurs fimes quelques questions* ; le mot *intéressant* est ici participe présent.

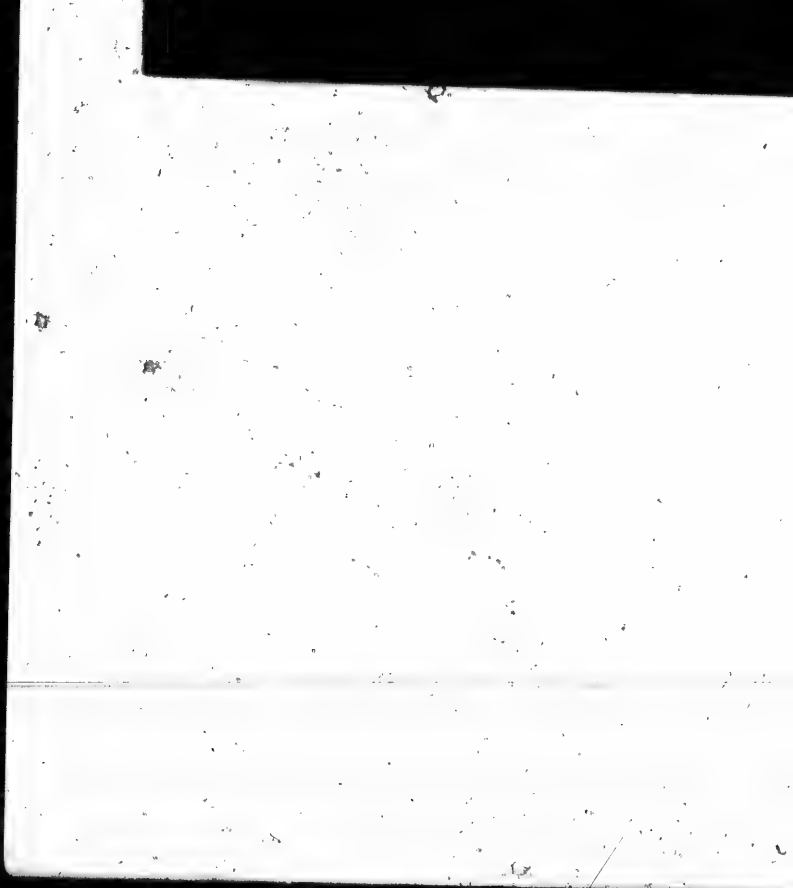
Tous sortirent devant de lui, *jetant* (jetant) ses de tous costez ses hay et sa tument (jument), *sonnant* de leurs symonies, et *hurlant*. De sorte que la tument, *arrivant* au convent (arrivant au convent), de lui ne pouvait que le pied droict. (Le même.)

Mais à la fin du dix-septième siècle, la règle générale, jusque-là assez solidement suivie, fut mécongne. Quelques littérateurs hardis et bien inspirés s'écartèrent d'un principe qui avait pu se faire au passé, mais qui ne répondait plus aux besoins du présent. Ils distinguèrent donc entre le cas où le participe reste *verbe*, et le cas où il se transforme en *adjectif* : verbe, ils l'écrivirent invariable ; adjectif, ils le firent varier. Au lieu donc d'écrire comme leurs devanciers, et comme ils l'avaient fait eux-mêmes jusque-là, ici on voyait des chevaliers *ORNEVAUCHANTS* et *BRAYANTS* les hommes des combats, là des hommes *LUTTANTS* corps à corps ou s'attaquant avec la même ardeur que les bêtes sauvages *POURSUIVANT* leur proie. Ils écrivirent, comme nous le faisons aujourd'hui, tous ces participes invariables.

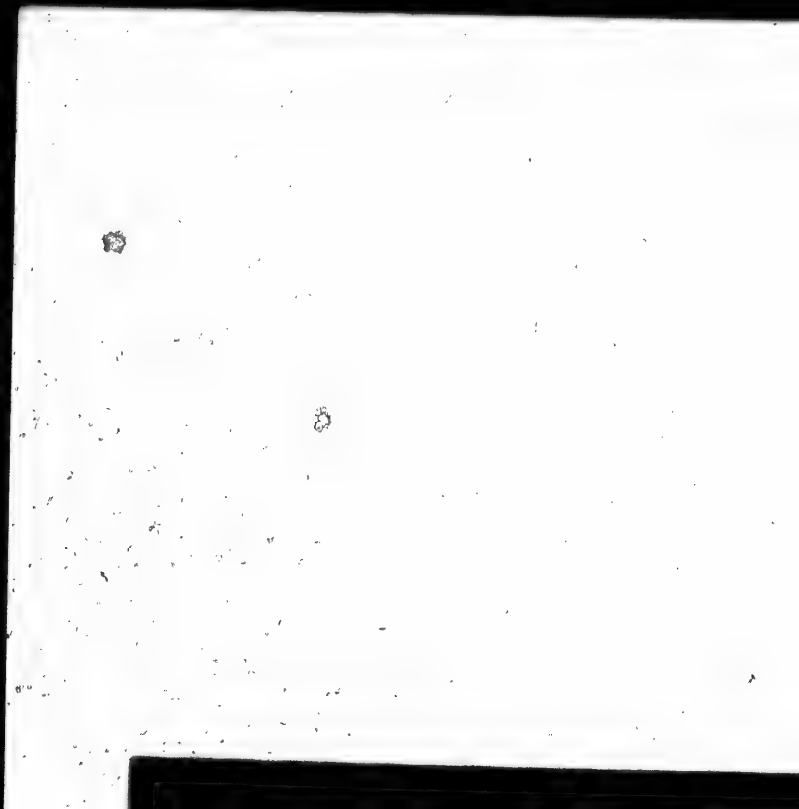
Outre qu'une raison d'harmonie, raison bien fondée du reste, a pu avoir sa part d'influence sur le parti que prirent ces premiers littérateurs dissidents, ils durent plus particulièrement se déterminer par le désir ou plutôt le besoin d'être clairs, par la nécessité de donner aux mots une conformation qui en exprimât sans équivoque et immédiatement la valeur et le sens.

A l'époque où le participe présent était variable, il n'était pas possible d'exprimer certaines nuances fines, délicates, qui, bien que senties par les littérateurs d'alors, manquaient d'expressions qui les peignissent ; cette impossibilité a disparu par le fait seul de la variabilité ou de l'invariabilité du mot en question.

Quand, par exemple, l'on dit le brebis *BLÉANT*, les *taureaux mugissant*, à la seule manière dont ces mots sont orthographiés, nous savons qu'ils ne nous peignent nullement une brebis dans le moment où elle bêle, ni les taureaux à l'instant qu'ils mugissent ; ils caractérisent tout simplement la brebis par la faculté qu'elle a de bêler, et les taureaux par celle qu'ils ont de mugir. Si l'on veut nous représenter la brebis dans le moment même où elle bêle, et les taureaux à l'instant qu'ils mugissent, il est écrit comme ceci : les brebis *BÉLANT*, les *taureaux mugissant* et les chiens *ABOYANT*, il ne nous fait pas possible de nous entendre, c'est-à-dire nous ne pouvons nous entendre dans le temps que, ou parce que les brebis *BÉLANT*, que les taureaux *mugissant* et que les chiens *aboyant* : nous le répétons encore, l'orthographe seule de ces mots *bélant*, *mugissant*, *aboyant*, pour fait pénétrer immédiatement dans la pensée de l'auteur, et verser dans un équilibre qui nous pèche à son tour.









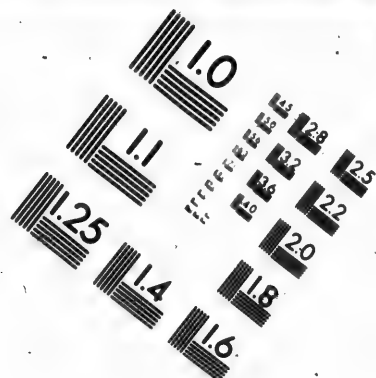
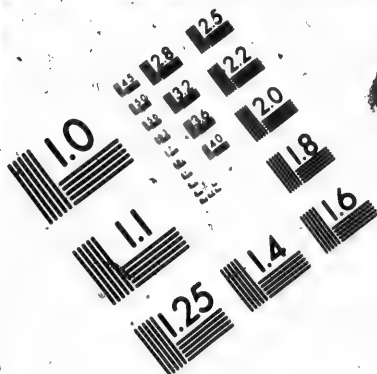
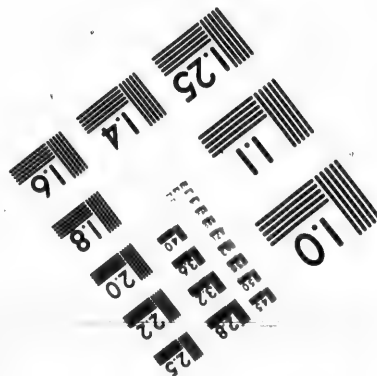
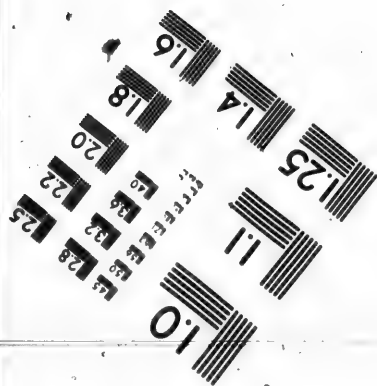
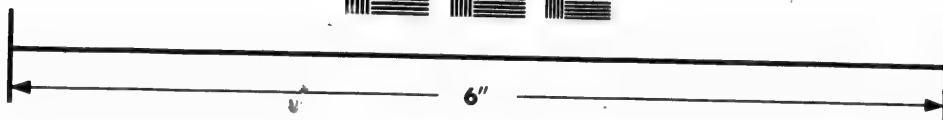
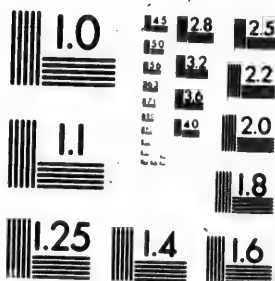


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 28
E 25
E 22
E 20
E 18

10
01

est ici verbe, parce qu'il exprime une action ; en effet, *intéresser par son babil*, c'est causer, c'est agir.

Ce serait bien différent si je disais :

Voilà des enfants INTÉRESSANTS. Ici le mot *intéressant* serait adjectif, parce qu'au lieu d'exprimer telle ou telle action faite par les enfants, il peindrait en eux une qualité.

536. — Il y a toujours action, et par conséquent le mot en *ant* est invariable :

1^o Quand ce mot a un régime ou complément direct. Ces faits *ACCABLANT* l'accusé, il ne sut que répondre. — *Accablant* qui ? — *L'accusé.* Voilà le régime direct de *accablant* : donc, *accablant* est verbe, et conséquemment invariable.

2^o Le mot en *ant* est encore invariable, quand il exprime le motif ou le moment de l'action ; dans ce cas, il peut toujours se remplacer par l'une des conjonctions *comme* ou *parce que*, *quand* ou *lorsque*, et un temps de l'indicatif.

Ces messieurs *TREMBLANT* de froid, ne pouvaient ni signer ni même tenir leur plume ; c'est-à-dire *comme* ou *parce que* ces messieurs tremblaient de froid, ils ne pouvaient ni signer ni tenir leur plume.

Les taureaux *MUGISSANT* font retentir les échos d'alentour ; c'est-à-dire les taureaux, *quand* ils mugissent.

Telle est la théorie du participe présent. Comme on le voit, les principes sont fort courts, et l'étude en est bientôt faite, mais l'application en est extrêmement difficile ; c'est ce qui nous a engagé à présenter les exercices suivants.

EXERCICES sur le participe présent

Aujourd'hui vous voyez ces jeunes gens fiers et hautains, *OFFENSANT* et *BLESSANT* leurs amis mêmes ; demain vous les trouverez humbles et rampants. — *Offensant* et *blessant* qui ? — Leurs amis. Voilà le régime direct de *offensant* et de *blessant* : donc ici, ils sont verbes, et conséquemment invariables. — *Rampants* est variable, parce que c'est un adjectif qui qualifie, qui caractérise les jeunes gens.

Ces jeunes personnes, *ORUSSANT* à tout ce qu'on aime d'elles, se font aimer de ceux qui les connaissent : c'est

à dire comme ou parce que ces jeunes personnes obéissent à tout. (Règle n° 536.)

On voit avec plaisir, et volontiers en recherche, les personnes AIMANTES, les gens OBLIGEANTS. Ici aimantes et obligeants sont adjectifs, parce qu'ils expriment des qualités inhérentes aux personnes dont on parle, qu'ils en peignent le caractère.

Nous avons vu deux hommes CHASSANT sur votre propriété, et FUYANT à notre approche. — Chassent et fuient expriment l'action : donc ils sont verbes, et conséquemment invariables.

La tourterelle ROUCOULANT inspire un sentiment de tristesse, c'est-à-dire la tourterelle, quand elle roucoule, inspire, etc. (Règle n° 536.)

La tourterelle ROUCOULANTE est l'oiseau consacré à Vénus. — A côté de la BÉLANTE brebis se voyaient les taureaux MUGISSANTS et la chèvre GRIMPANTE. Ici je mesure des adjectifs roucoulante, bêlante, mugissants et grimpe, parce que mon intention est de parler, non du moment où la tourterelle roucoule, où les taureaux mugissent, où la chèvre grimpe, mais seulement de la faculté qu'ont ces animaux de roucouler, de bêler, de mugir, de grimper. Ces mêmes mots seraient verbes, et par conséquent invariables, s'ils exprimaient l'action, le moment même où ces animaux roucoulent, bêlent ou mugissent : presque toujours les brebis rentrent BÉLANT dans la bergerie. — En passant près de cette prairie, nous avons entendu plusieurs taureaux MUGISSANT, c'est-à-dire faisant l'action de mugir.

En d'autres termes, on ne peut dire, les brebis BÉLANTES, les taureaux MUGISSANTS, les bœufs BONDISSANTS, les renards GLAPESSENT, les rampans courent, les vaches ROUGISSANT, la chèvre GRIMPANTE, les chiens BURNANTS, etc., quoique il s'agit de brebis qui ne bêlent pas, de taureaux qui ne mugissent pas, de bœufs qui ne bondissent point, etc. Ces adjectifs ont donc des propriétés poétiques, qui peignent des qualités inhérentes à ces animaux, des facultés qui leur sont propres, caractéristiques de toute l'espèce d'action.

Mais s'agit-il d'exprimer le moment même où ces animaux exercent ces facultés en jeu, c'est-à-dire le moment même où la brebis bêle, où les taureaux mugissent, où la chèvre grimpe, etc. ? Alors, mugissent, grimpent, etc., expriment l'action, sont verbes, et conséquemment invariables.

Ces bruits ALARMANT toute la population, ces nouvelles DÉSESÉRANT tous les citoyens, il s'ensuivit un trouble qui paralysa tous les moyens de défense. — Alarmant qui? — La population. — Désespérant qui? — Les citoyens. Voilà les régimes directs de alarmant, de désespérant : donc alarmant et désespérant sont verbes, et conséquemment invariables. (Règle n° 535.)

Qui donc a répandu ces bruits ALARMANTS, ces nouvelles DÉSESÉRANTES? — Alarmants et désespérantes sont des adjectifs, qualifiant, l'un les bruits, l'autre les nouvelles.

Les brebis BÉLANT attirent leurs agneaux. C'est-à-dire les brebis, quand elles bêlent. (Voir règle n° 536.)

Faut-il écrire, j'ai laissé vos enfants BRILLANTS OU BRILLANT de santé? — Ces guerriers rentrèrent dans leur patrie BRILLANTS OU BRILLANT de gloire? Vous avez des diamants BRILLANTS OU BRILLANT d'un éclat vif et pur?

Dans les deux premiers exemples, il faut brillants, parce que c'est ce qu'il y avait, j'ai laissé vos enfants BRILLANTS sous le rapport de la santé, BRILLANTS PAR la santé. — Ces guerriers rentrèrent dans leur patrie BRILLANTS PAR la gloire. En d'autres termes, c'est la santé qui rend les enfants brillants, et c'est la gloire qui rend tels les guerriers.

Dans le troisième exemple, brillant reste invariable, parce qu'il est verbe. Il est verbe, et non adjectif, parce que les diamants ne sont pas brillants PAR un éclat vif et pur, comme les enfants le sont PAR la santé, et les guerriers PAR la gloire. Au contraire, ce sont les diamants qui donnent cet éclat, qui produisent cet effet, et c'est là le caractère du verbe.

La plupart des naufrages périssent de besoin sur cette plage déserte. Nous n'en trouvâmes plus que quelques-uns, que nous emportâmes EXPIRANTS de misère, MOURANTS de faim. La circonstance que l'on a à rendre ici, l'état, la situation que l'on a à exprimer, exigent impérieusement expirants, mourants, ces adjectifs seuls pouvant nous montrer des hommes au dernier soupir.

Ce serait différent, si l'on disait :

L'histoire nous apprend que d'innombrables peuplades mourant de faim dans les pays du Nord, fondirent sur les contrées méridionales. Ici mourant est employé par exagération : il s'agit, en effet, non de gens qui en sont à leur dernier soupir, puisqu'ils se répandent violemment dans d'autres pays, mais seulement de gens pressés, agités par la faim ; en pareil cas, mourant dirait beaucoup trop.

BRULANT. — Faut-il, à l'exemple de Girault-Duvivier, non seulement approuver Racine d'avoir rendu variable le participe présent *brûlant* dans les vers qui suivent, mais encore s'appuyer sur cet exemple pour établir des règles ?

Figure des Perses les gens débauchés.

Brûlant à la lueur de nos palais BRULANTS (1).

Pour nous, il est indubitable que *brûlant* est verbe et conséquemment invariable toutes les fois qu'il se dit d'une chose qui brûle, nous voulons dire *qui est en flammes* ; nous allons le prouver de deux manières. 1. C'est que dans l'application qu'en a faite Racine,

(1) "Ce mot *brûlant*, qu'on peut facilement, dit ce grammairien, confondre avec un des temps du verbe *être*, précède du relatif *qui*, et d'ailleurs désignant l'être, la qualité, et non suivi d'un régime, est évidemment adjectif verbal."

Ce qui est beaucoup plus évident pour nous, c'est que, d'une part, le mot *brûlant* n'exprime ni la qualité, ni l'état d'un palais, alors qu'on l'emploie pour marquer le moment même où ce palais brûle, le moment où il est en flammes ; et que, de l'autre, ce moyen mécanique qu'on invoque, par cela seul qu'il est mécanique, ne prouve rien.

Non seulement il ne prouve rien, mais encore il prouve contre lui-même, ainsi que l'attestent les exemples suivants : toutes les fois que, en un vers, on trouve *mourant*, *mourant*, *mourant*, *mourant*, c'est-à-dire *qui mouraient*, *qui mouraient*, *qui mouraient*, *qui mouraient* ; — *Et toi, j'aperçois des hommes chassant et courant* ; — *Et loin de moi se trouvaient des villages caillant, riant et chantant*, c'est-à-dire *qui chassaient*, *qui chassaient*, *qui chassaient*, *qui chassaient* ; — *Quelques nous voyons rentrer d'un pas digne, nous les avons trouvés courants et mourants*, c'est-à-dire, *qui étaient courants*, *qui étaient courants*, *qui étaient courants*, *qui étaient courants*, etc.

Par ces exemples, on voit que *fumant*, *brûlant*, *mourant*, *chassant*, *riant*, *chantant*, *dormant*, *roulant*, bien qu'ils puissent se construire avec les mots qui sont, qui étaient, n'en restent pas moins participes présents, et par suite invariables : nous réproverons donc le moyen donné par Girault-Duvivier.

Qu'on ne nous dise la raison logique d'un fait, on ne donne ni moyen mécanique qui facilite et accélère l'application du principe, rien de mieux ; mais qu'à défaut de motifs logiques, on ne nous donne qu'un procédé mécanique, je le repousse, parce qu'alors il infirme nos raisons, et nous laisse sans cesse en suspens.

brûlant ne marque nullement l'état, la qualité, comme le prétend Girault-Duvivier, mais bien une action qui s'accomplit. En effet quand ce poëte dit que

Pyrrhus entre à la lueur de palais brûlants, il représente les palais en flammes, il parle d'une action non accomplie, mais qui s'accomplit, puisqu'il nous montre la lueur que produit cet incendie; donc *brûlant* est verbe et non adjectif; et Racine entraîné par le besoin de la rime, a péché contre la grammaire.

Je dirai du même: *Hier, lorsque je sortis de chez moi, je laissai par inadvertance deux bougies brûlantes*, et non *je laissai deux bougies brûlantes*. — Quoique bien éloigné du théâtre de l'incendie, j'aperçus ma maison brûlante et non brûlante.

Une seconde preuve plus saisissante encore et pour ainsi dire palpable, c'est que *brûlant* n'est adjectif que lorsque c'est à l'aide du tact, du toucher, que nous reconnaissons qu'une chose est en effet brûlante. Par exemple, après avoir mis ma main dans de l'eau plus que chaude, je dirai que je l'ai trouvée brûlante. Nous disons de même: je ne puis encore manger ma soupe, tellement je la trouve brûlante. — Les murs d'une maison incendiée restent quelque temps brûlants. — Cet enfant a la fièvre, car il a les mains brûlantes. — Le lit brûlant. Dans tous ces cas, *brûlant* est adjectif, parce qu'il exprime l'état; et dans tous ces cas aussi, c'est le toucher et non la vue qui nous donne la certitude que tels objets sont brûlants.

AGISSANT. — Faut-il dire, à l'imitation de La Harpe, *l'air est une force agissante sur les corps les plus solides*, *agissante* dans tous les sens, *agissante* par sa nature (1) ? — Par ces derniers mots, l'air est

(1) Voici ce que, dans sa dissertation sur le vent, Le Harpe dit du mot *agissant*. « Ce grand maître s'est aussi occupé de cette difficile question. — *Est-ce agissant sur le corps, il est donc agissant par sa nature*, et cependant il ne s'agit pas de lui. — *Est-ce agissant sur les corps les plus solides*, Pourqu'il ? c'est que *agissant* est adjectif, et non verbe, qu'une habitude : c'est un homme agissant, et non un homme qui agit.

*Nos pères, nos enfants, nos filles et nos femmes,
Au pied de nos croix, EXPIRANT dans les flammes.*

"*Expirant*, nous dit ce grammairien, est un mot en *ant que*, par l'analyse, on considère ici comme participe présent. — Nos pères, nos femmes EXPIRANT, cela veut dire *qui expirent*. Puis il ajoute, *expirant* emportant l'idée de la perte de l'existence, prend la nature du verbe."

*Songe aux cris des vaincus, songe aux cris des mourants,
Dans la flamme soufflée, sous le fer EXPIRANTS.*

*Je vis nos ennemis vaincus et remués,
Sous nos coups EXPIRANTS, devant nous dispersés.*

Ici, bien qu'il s'agisse de la perte de l'existence, Girault-Duvivier, désertant son premier principe, nous en fait un second, puisqu'il nous dit : "Dans ces vers, *expirant* désignant un état, une manière d'être, une qualité, et non une action, est adjectif."

Nous ne prendrons pas la peine de rechercher s'il est vrai que *expirant* marque ici l'état, la qualité ; nous nous contenterons de faire remarquer qu'il en viendrait de là, 1^o qu'en disant

EXPIRANT dans les flammes, le mot *expirant* serait verbe, et par conséquent invariable ;

2^o et que si l'on disait,

EXPIRANT sous le fer,

EXPIRANT sous des coups, le mot *expirant* serait adjectif, et conséquemment variable : telle est du moins la doctrine de Girault-Duvivier.

Mais une telle conséquence blesse notre raison, et nous ne saurions voir qu'une seule et même circonstance dans ces trois exemples,

Des hommes EXPIRANT dans les flammes,

Des hommes EXPIRANT sous le fer,

Des hommes EXPIRANT sous nos coups.

Essayons de faire partager ce sentiment.

Établissons d'abord (et ici est plus de la moitié de la question) que *expirant*, adjectif, signifie *qui est près d'expirer*, qui est dans un état voisin de la mort, dans la situation d'un moribond.

Hier encore l'état de nos pauvres amis nous laissait quelque espoir, aujourd'hui nous les avons trouvés EXPIRANTS, c'est-à-dire rendant le dernier soupir.

Ap
EXPIR

Ici
régu
Ma
riabl
énoug
dit :

Ex

Ex

Ex

En

vr.

hom

des

hom

par l

coup

ranc

nos e

qui t

Da

men

null

mais

gens

dis :

Ce

puat

Danc

parfe

s'agi

ne v

qu'il

le de

qu'il

point

Après sa chute, cette malheureuse femme fut relevée
EXPIRANTE, c'est-à-dire rendant le dernier soupir.

*Qu'il efface ma honte, et que mes yeux mourants
Contemplant deux ingrats à mes pieds EXPIRANTS.*

(VOLTAIRE, dans *Julius*)

Ici *expirants*, signifiant *rendant le dernier soupir*, est régulièrement employé comme adjectif.

Mais *expirant* est verbe, et conséquemment invariable, toutes les fois qu'il est suivi d'une expression énonçant l'objet qui donne la mort, comme quand on dit :

EXPIRANT sous le fer,
EXPIRANT dans les flammes,
EXPIRANT sous nos coups.

En pareil cas, *expirer* est employé pour *périr*, mourir. En effet, des hommes EXPIRANT sous le fer, des hommes EXPIRANT dans les flammes, ne sont nullement des hommes déjà à l'état de moribonds, mais des hommes pleins de vie, périssant, mourant par le fer, par le feu. De même, des personnes EXPIRANT sous nos coups, ne sont nullement des personnes déjà expirantes; et encore moins des personnes expirantes sous nos coups, mais des gens pleins d'ardeur qui périssent, qui tombent sous nos coups.

Dans tout cas analogue, *expirant* n'exprime nullement un état, comme on nous le dit, ne représente nullement des êtres dans la situation de moribonds, mais une action qui donne violemment la mort à des gens bien portants. Il en est de même quand j'ai dit :

Ces criminels, qu'une sentence a frappés de la peine capitale, je les ai vus EXPIRANT de la main du bourreau. Dans cet exemple encore, où il existe une analogie parfaite avec ceux que nous venons d'attaquer, il ne s'agit pas d'un état, mais d'une action. Celui qui parle, ne veut ni ne peut, en s'exprimant ainsi, nous dire qu'il a vu les criminels à l'état de moribonds, rendant le dernier soupir, mais bien qu'il les a vu périr, qu'il les a vus supplicier. Encore une fois, il ne peut point en état, il raconte un fait, une action.

Donc, et Voltaire a eu raison d'écrire :

Nos enfants EXPIRANT dans les flammes,

Il a péché contre la grammaire en écrivant :

Des hommes EXPIRANTS sous le fer,

Des hommes EXPIRANTS sous nos coups ; dans ces deux derniers exemples, *expirant* est verbe et non adjectif.

RONFLANT.

Des laquais étendus RONFLANT sur le plancher.

(VOLTAIRE, la Femme qui a raison.)

L'Académie ne fait ce mot adjectif que lorsqu'il s'applique aux choses ; alors il signifie sonore : *instrument RONFLANT, voix RONFLANTE, style RONFLANT, phrase RONFLANTE, vers RONFLANTS*. — Au figuré, *promesses RONFLANTES*, c'est-à-dire grandes et vaines.

Ronflant, appliqué aux personnes, ne peut être que verbe : *des laquais RONFLANT* sont des laquais qui ronflent, qui font l'action de ronfler ; l'esprit se refuse à voir là un état ; aussi n'hésitions-nous pas à condamner l'emploi qu'en a fait Voltaire comme adjectif, nous doutons même que ce grand écrivain eût dit : *Des femmes fatiguées, RONFLANTES sur le plancher.*

CHANCELANT dans, sur, ÉCUMANT de, FRÉMISSANT de,
HALETANT de, PALPITANT de, TREMBLANT de,
TRESSAILLANT de, VAGUELLANT sur, dans.

Faut-il écrire, nous recommandons ces enfants TREMBLANTS de froid, ou bien TREMBLANT de froid ?

Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANTES de joie, ou bien TRESSAILLANT de joie ?

Nous les avons laissées PALPITANTES de crainte et d'espérance, ou bien PALPITANT de crainte et d'espérance, etc.

Avant de répondre à ces questions, nous devons dire les considérations qui, sur ce point, ont servi à fixer notre opinion.

De même qu'il y a des verbes que nous conjuguons sans modifier leur sens, et avec des, de, nous nous avons quelques adjectifs que nous employons sans modifier leur sens, et selon les vus de l'esprit, peuvent être indifféremment employés avec des, de, ou sans.

considération à laquelle nous ne pouvons pas qu'on se soit jamais arrêté, va beaucoup contribuer à nous faire résoudre certaines difficultés, jusqu'à l'instant plus embarrassantes que, bien qu'elles exigent un examen et même une règle à part, elles ne peuvent être combattues que par les ressources imprévisibles du principe général.

Parmi les verbes qui se conjuguent avec indifféremment avec *avoir* ou avec *être*, nous citerons *croître*, *décroître*, *dégoûter*, *expirer*, *vieillir*, *cesser*, *déchoir*, *échoir*, *expirer*.

Quand on dit, *la rivière a cru d'un mètre*, on fait entendre que le niveau de l'eau s'est porté d'un point à un point plus élevé : il y a donc là une action qui justifie l'emploi du verbe *croître* (1). Et si l'on dit *la rivière sur un mètre*, on signale une augmentation de l'eau, on parle d'un fait accompli, abstraction faite de toute idée d'action.

De même on dit, cette race a bien *déchu*, pour faire entendre qu'elle a passé d'un état plus avantageux à un état moins avantageux : là aussi il y a une action qui justifie l'emploi de l'auxiliaire *avoir* ; et cette race sur bien *déchu*, pour parler d'un fait accompli, d'un état actuel, abstraction faite de toute idée d'action.

En bien, et, à l'égard de ces verbes on est fondé sur principe absolu qu'ils doivent se conjuguer exclusivement avec *avoir*, on en est limité ou plutôt bousé l'emploi, puisque alors ils n'ont été exprimés qu'une idée de mouvement. Et les conjuguant aussi avec *être*, on a cédé à la force de la vérité, attendu que, dans ce qu'ils expriment, l'esprit peut apercevoir, soit la transition d'un état à un autre, c'est-à-dire, l'action, soit un fait accompli, c'est-à-dire l'état ; en cela on a été conséquent, on a été logique.

Pourquoi donc désertions-nous cette voie de la vérité, cette voie de la raison, à propos de certains mots en ont ? Pourquoi, lorsqu'il est absolument indifférent pour le cas qu'ils peignent, de l'exprimer par du mouvement ou par un *avoir*, ne pas les écrire facultativement, c'est-à-dire, ne pas laisser à l'esprit la faculté de rendre ce qui le frappe, soit sous l'un, soit sous l'autre de ces deux points de vue ? Est-ce bien, est-il rationnel, quand surtout il y a simultanément action et état dans le fait à exprimer, de me forcer à représenter du mouvement plutôt qu'une situation, quand il n'y a pas à invoquer pour l'un une seule raison qu'on ne puisse aussi invoquer pour l'autre ?

Nous considérons donc indifféremment comme verbes ou comme adjectifs les mots *tremblant*, *tressaillant* et *palpitant* des exemples qui précèdent c'est-à-dire que nous écrirons indifféremment, nous recommanderons ces enfants *TREMBLANTS de froid* ou *TREMBLANT de froid*. — Nous recommanderons ces dames *TRESSAILLANTES de joie*, ou *TRESSAILLANT de joie*. — Nous les avons même *PALPITANTES* ou *PALPITANT de crainte et d'espérance*.

Que s'il se rencontre quelqu'un qui conteste cette doctrine, nous le prions, avant tout, de nous dire quelle différence il y a entre :

Des enfants qui TREMBLANT de froid et des enfants qui sont TREMBLANTS de froid.

(1) On a dit que l'auxiliaire *avoir* sert à marquer l'action, et l'auxiliaire *être*, l'état.

Bien évidemment il n'y en a aucune, bien évidemment il n'y a pas entre ces deux manières de s'exprimer nulle autre différence que celle qu'il y a entre

Le *châlier* A *un* d'un maître, et le *châlier* EST *châlier* d'un maître : car il est indifférent de se servir de l'une ou de l'autre.

De même nous écrirons indifféremment :

Nous trouvâmes ces dames TREMAILLANT de joie ou bien TREMAILLANTES de joie. — Au moment TREMAILLANT de joie, c'est comme si nous disions qui tremblaient de joie ; en moment tremallantes de joie, c'est comme s'il y avait qui étaient tremallantes de joie. Or, comme ces deux expressions peignent le cas au même degré de vérité, nous nous servirons indistinctement de l'une ou de l'autre.

Et quand, dans le troisième exemple, nous écrivons :

Pour les deux brins PALPITANTS ou PALPITANT de crainte et d'espérance, l'adjectif palpitants et le participe présent palpitant, peignent encore le cas à un égal degré de vérité : par l'adjectif palpitants, on exprime l'état, on dit qu'ils étaient palpitants ; par le participe présents palpitant, on exprime le mouvement, on dit qu'ils palpitaient ; dans les deux cas on est dans le vrai, dans les deux cas on dit la chose.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, il y a analogie par suite de même identité de circonstances dans

Cette race A bien DÉGÉNÉRÉ ou EST bien DÉGÉNÉRÉE. — Cette femme A bien VIEILLI ou EST bien VIEILLIE, etc.

Et dans

Nous rencontrâmes ces enfants TREMBLANT de froid ou TREMBLANTES de froid ; — Nous trouvâmes ces dames TREMAILLANT de joie ou TREMAILLANTES de joie.

Par identité de circonstances, nous voulons dire que, dans les uns et dans les autres de ces exemples, les circonstances sont telles que, 1° on peut y voir du mouvement ou un état, 2° que ces circonstances sont également bien rendues, soit qu'on les exprime sous le point de vue du mouvement ou sous le point de vue de l'état : d'où nous concluons que, dans tous les cas analogues, il est indifférent aussi de se servir du participe présent, qui marque le mouvement, ou de l'adjectif, qui marque l'état.

CHANCELANT, VACILLANT.

Nous écrirons donc encore :

Quoiqu'ils eussent pris fort peu de vin pur, ils se touchèrent CHANCELANT ou CHANCEANTE. — Nous les rencontrâmes VACILLANT dans leur démarche, ou VACILLANTES dans leur démarche, CHANCELANT sur leurs jambes ou CHANCELANTES sur leurs jambes.

Au figuré, cependant, et tant au sens physique qu'au sens moral, *écouler* et *chanceler* sont toujours adjectifs. Ces dames ne sont pas *écoulées* ni complètement *conscientes* de la nécessité de prendre un parti; nous les avons trouvées *VACILLANTES, CHANCELANTES*, c'est-à-dire n'ayant d'opinion fixe ni pour ni contre ce qu'on leur propose. — Les princesses nous et inébranlables n'ont qu'une *autorité CHANCELANTE*, ne faisant que des *trouvées VACILLANTES, CHANCELANTES*. — Quelqu'un se sent *montré VACILLANT* dans leurs dispositions.

BOUILLANT, ÉCUMANT.

Près d'eux étaient leurs coursiers *ÉCUMANT, BOUILLANT d'impatience*, ou *ÉCUMANTS, BOUILLANTS d'impatience*.

Au figuré, on dit poétiquement, et seulement avec l'adjectif, le *mer écumeant*, les *vagues écumeantes*, c'est-à-dire couvertes d'écume, blanches d'écume.

FRÉMISSANT. — Nous laissâmes ces dames *FRÉMISSANT de dépit*, ou *FRÉMISSANTES de dépit*, *FRÉMISSANT de joie*, ou *FRÉMISSANTES de joie*.

FUMANT. — Lorsque je visitai l'Italie, ni le Vésuve ni l'Étna n'étaient en éruption, mais je les vis *FUMANT*, ou *FUMANTS*. *Fumant*, employé comme verbe, est toujours invariable : nous les avons trouvés *duvant et FUMANT*. — Je les ai vus qui étaient *FUMANT*, c'est-à-dire qui fumaient.

HALETANT, PALPITANT.

Ils approchèrent de nous *PALPITANT de joie* ou *PALPITANTS de joie*, *HALETANT de colère* ou *HALETANTS de colère*.

Cependant quelques circonstances extrêmes ou de moins sortant de l'ordinaire, amènent des cas exceptionnels, où il faut exclusivement le participe présent, et d'autres où, sans proscrire précédemment et absolument l'adjectif, on doit donner la préférence au participe présent.

1° Il faut exclusivement le verbe, quand il s'agit de l'instant même où les circonstances naissent, se produisent, écoulent.

Par exemple, je suppose que, pour échapper aux fureurs d'une soldatesque effrénée, une mère se soit cachée avec ses enfants en quelque lieu, et que des hommes en armes, l'ayant découverte, voulussent rendre l'impression produite par leur présence sur elle plus saignante; ils devraient dire :

A notre vue, cette mère d'angoisse vers nous, les yeux hagards et TREMBLANT de frayeur ; je me sors du participe présent tremblant, et non de l'adjectif tremblant, parce que ces hommes armés étant, aux yeux de la mère, comme l'image de la mort, il en résulte immédiatement une surexcitation, un transport qui ne peut être rendu avec vérité que par le verbe. En disant tremblant, outre qu'on n'exprimerait pas l'exaltation du sentiment que l'imminence d'un tel danger fait soudainement naître, on ne rendrait pas ce mouvement qui fait passer la mère d'une situation à une autre ; ce serait rester au-dessous de la vérité, et non seulement amoindrir le fait, mais encore le mal peindre.

NOTA. Tremblant ne saurait être qu'adjectif dans cette TREMBLANTE, mais TREMBLANTE, parce qu'il exprime un état constant.

AUTRE EXEMPLE. — Jusque là il était resté calme ; mais à cette parole entraînante, ses yeux BRILLANT ou plutôt ÉTINCELANT annonçaient l'agitation de son esprit. Ici encore il faut exclusivement le verbe, parce qu'il ne s'agit ni d'un état ordinaire, ni d'un état déjà existant, mais de la transition d'un état à un fait qui se produit, qui éclate.

De là il résulte que, dans certaines circonstances, il est mieux de dire une personne ÉCUMANT de rage, et dans d'autres circonstances, une personne ÉCUMANTE de rage.

On dira une personne ÉCUMANT de rage, si l'on a à peindre soit le moment où la fureur naît et éclate, soit le moment où elle est le plus exaltée ; et une personne ÉCUMANTE de rage, si, le moment de l'exaltation étant passé, on n'a qu'à exprimer l'état qui le suit.

A son emportement, à sa colère, succéda une fureur telle, que bientôt, ÉCUMANT de rage, elle eût déchiré son propre sein, si on ne l'en eût empêchée. Ici c'est un sentiment qui naît, qui éclate, qui cause de l'agitation ; donc c'est le verbe qu'il faut employer.

J'ignore ce qui avait ainsi agité cette femme ; mais quand j'entrai chez elle, je la trouvai ÉCUMANT de rage. Ici l'emploi de préférence le participe présent, parce que, sans avoir été témoin de la transition du calme à l'agitation, je tiens à faire entendre que cette agitation durait encore, qu'elle existait dans son énergie à mon entrée.

Mais je dirais, en faisant écumant adjectif : après avoir cruellement excité sa vengeance, elle eut le courage de rester assise près de sa victime ; c'est ainsi qu'on la trouva encore ÉCUMANTE de rage. Parce qu'il me paraît que l'intention est de peindre, non un fait à l'instant qu'il éclate, non un transport dans sa puissance, dans son énergie, mais un sentiment affaibli, un état qui présage le retour du calme.

On dira donc encore ; Au moment où, selon leur coutume, ces officiers entraînèrent leurs soldats au combat, ils furent éteints l'un et l'autre : nous les vîmes CHAUVÉLANT sur leurs chevaux, puis tomber et périr. Ici je n'ai plus la liberté du choix entre le verbe et l'adjectif, parce que j'ai à rendre, non un état déjà existant, mais une action que je vois naître, un fait qui se produit.

Mais je dirais, en faisant chauvélan adjectif indifféremment verbe ou adjectif, plusieurs soldats mourus par des coups éperonnés, et tombés CHAUVÉLANT ou CHAUVÉLANTE sur leurs chevaux. Ici j'ai la liberté du choix entre chauvélan verbe, et chauvélan adjectif, parce que

Facit d'une circonstance mixte, c'est-à-dire représentant du mouvement, puisque les soldats chancelaient, et aussi un état, puisqu'une telle situation a eu de la durée.

Nous les trouvâmes TREMBLANT de tous leurs membres. Ces mots de tous leurs membres peignent un cas, sinon extrême, du moins qui sort de l'ordinaire, et cela me suffit pour donner la préférence au verbe.

Dans les exemples qui précèdent, les cas sont classés, sont déterminés par les circonstances accessoires; c'est par elles que nous distinguons s'il y a transition d'un état à un autre, c'est-à-dire action, ou simplement permanence dans telle situation, c'est-à-dire état; aussi est-il facile d'appliquer le principe, soit que nous soyons nous-mêmes les narrateurs des faits, ou qu'ils nous soient narrés par d'autres.

Mais ce moyen d'appréciation manque, quand le fait est rapporté sans circonstances accessoires; et c'est ici surtout qu'il importe d'appliquer la règle, attendu que, pour faire comprendre sa pensée, on n'a d'autre ressource que la variabilité ou l'invariabilité du mot en ant.

Que, par exemple, je dise : en entrant chez cette femme, je l'ai trouvée BOUILLANT de colère, par cela seul que je dis bouillant, et non bouillante, on doit entendre que je parle de l'instant où la colère de cette femme était à son plus haut degré d'exaltation; et si, au contraire, je n'avais à exprimer que l'émotion vive encore qui suit cette exaltation, je dirais bouillante de colère.

1^{re} Remarque. — Si ces mêmes mots en ant, chancelant, sautant, frémissant, sautant, palpitant, tremblant, trempillant, vacillant, sont employés étant précédés du verbe être, on ne peut plus les écrire indifféremment variables ou invariables : par cela seul qu'à tort ou à raison celui qui parle les emploie avec être, il les fait adjectifs : ces hommes commencent à être CHANCELANTS sur leurs jambes, et FACILLANTS dans leurs démarches. — Quand nous les vîmes, ils étaient PALPITANTS, PALPITANTS, TREMBLANTS, TREMBILLANTS, FRÉMISSANTS. (1)

2^e Remarque. — En pratique, entre beaucoup de formules de tournures qui portent le cachet d'une époque reculée, il existe bon nombre de participes présents que nous écrivons comme le seraient lorsqu'ils étaient à demi barbares. Ainsi les praticiens d'aujourd'hui vont jusqu'à orthographier comme du temps que tous les participes présents étaient variables : les AYANTS droit, les AYANTS nous; les JUS UNANTES et JOUEMANTES de leurs droits, etc., etc.

On ne saurait voir dans une telle orthographe que l'effet de l'empire de l'habitude et de la tradition. Effectivement, le langage des lois, les formules judiciaires, de certains actes publics, étant de son essence un langage traditionnel et sacramentel, emprunté à un temps où la langue était en travail et se transformait, il n'est pas étonnant qu'on y ait conservé encore, même si on conserve dans les livres

(1) Voyez notre Abrégé des lois des Participes présents, d'où nous avons extraits les exemples qui précèdent, et un tableau des quatre-vingt-neuf verbes de notre langue qui sont par usage invariables, et même dans leurs non étendus.

les vices de son origine. Mais ce que nous voudrions, c'est que, tout en conservant ces expressions du passé, on leur fit sentir, dans leur orthographe, l'action commune de la règle : en écrivant les *AYANT droit*, les *AYANT cause*, les *filles USANT* et *JOUISSANT* de leurs droits, etc., etc., on aura satisfait à la grammaire sans rien ôter à l'expression.

CHAPITRE IX

DU PARTICIPE PASSÉ

537. — Comme il n'est guère possible d'établir des règles solides sur l'accord des participes passés qu'en basant ces règles sur l'espèce des verbes, nous rentrerons dans cette matière.

538. — Comme on l'a déjà vu (page 34), nous n'avons que cinq sortes de verbes, savoir : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel*.

Du verbe ACTIF

539. — On appelle *actif* tout verbe qui peut avoir un régime direct.

On reconnaît qu'un verbe est actif, quand il peut être suivi de l'un des mots *quelqu'un*, *quelque chose*. Ainsi, *aimer*, *étudier*, *cherir*, *faire*, *concevoir*, etc., sont des verbes actifs, car on peut dire *aimer quelqu'un*, *étudier quelque chose*, etc.

540. — Mais comme le verbe actif peut devenir passif, et que cette transformation influe sur l'accord du participe, nous ajouterons :

1° Un verbe actif conjugué avec *avoir* reste toujours actif (*pas d'exception*) :

2° Un verbe actif conjugué avec *être* est tantôt actif et tantôt passif : il est actif si le sujet fait l'action, et passif si le sujet la supporte.

J'ai EMBRASSÉ ma mère.

Embrassé vient du verbe actif *embrasser* quelqu'un ;
il reste actif, parce qu'il est conjugué avec *avoir* (1).

Ces dames se sont SALUÉES.

Saluées vient du verbe actif *saluer* quelqu'un ;

Il reste actif, parce que le sujet *dames* fait l'action :
les dames ont salué elles.

Ces enfants se sont OCCUPÉS.

Occupés vient du verbe actif *occuper* quelqu'un ;

Il reste actif, parce que le sujet *enfants* fait l'action :
les enfants ont occupé eux.

Du verbe PASSIF

541. — On appelle *passif* un verbe qui vient d'un
verbe actif conjugué avec *être*, et dont le sujet ne
fait pas, mais supporte l'action.

Les ennemis ont été CULBUTÉS par nos troupes.

Culbutés vient du verbe actif *culbuter* quelqu'un.

Ce verbe resterait actif, si le sujet *ennemis* faisait
l'action ; mais par cette expression, *les ennemis ont
été culbutés*, on indique clairement qu'au lieu de faire
l'action, les ennemis la supportent : le verbe est donc
passif.

Cette bouteille s'est cassée.

Cassée vient du verbe actif *casser* quelque chose :

Ce verbe resterait actif, si le sujet faisait l'action.
Mais *la bouteille ne casse pas* ; elle ne peut casser
quelque chose, ni se casser elle-même : *s'est cassée*
est donc un verbe passif.

La porte s'est OUVERTE.

Ouverte vient du verbe actif *ouvrir* quelque chose :

Ce verbe resterait actif, si le sujet *porte* faisait
l'action. Mais *la porte n'a pas ouvert*, n'a pu ouvrir ;
s'est ouverte est donc un verbe passif.

(1) Il ne faut pas se laisser trop emporter les matras à croire que leurs élèves
sont distingués impartialement chaque verbe par son côté, attendu
que l'usage des participes ne connaît guère qu'à avoir fait cette distinc-
tion.

Ainsi un verbe n'est passif qu'autant,

- 1^o Qu'il vient d'un verbe ACTIF ;
- 2^o Que ce verbe est conjugué avec ÊTRE ;
- 3^o Que le sujet supporte l'action.

Du verbe NEUTRE

542. — Ainsi que le verbe actif, le verbe neutre exprime souvent une action faite par le sujet ; mais il diffère du verbe actif en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct : *Je marche, tu cours, il voyage.*

Le verbe neutre se distingue donc du verbe actif en ce qu'il ne saurait être suivi de *quelqu'un* ni de *quelque chose*. Ainsi, *dormir, régner, plaire, convenir*, sont neutres, car on ne peut dire, *dormir quelqu'un, régner, convenir quelque chose* (1).

La plupart des verbes neutres se conjuguent avec *avoir*, les autres avec *être*.

Les verbes neutres conjugués avec *avoir* sont invariables au participe (*pas d'exception*).

543. — Les verbes neutres conjugués avec *être* sont tous variables au participe, excepté ceux dont la signification permet de les conjuguer avec *avoir*. *Arriver, partir, tomber, naître, mourir, venir*, etc., sont variables, et l'on dit, *nous sommes arrivés, elle est arrivée, ils sont partis, elles sont tombées, nous sommes nés, ils sont morts*, parce qu'on ne pourrait conjuguer ces

(1) Mais de crainte que cette distinction ne soit encore une difficulté, nous allons donner un moyen infallible d'éviter toute confusion.

1^o Or, pour découvrir l'espèce d'un verbe, on essaie de le faire suivre des mots *quelqu'un* ou *quelque chose*, il faut bien se garder de le faire précéder d'aucun autre verbe que du *pouv-on* ?

Ainsi, pour trouver l'espèce des verbes *naître, mourir, rendre, composer, être, naître, tomber, dire, croître*, etc., il faut poser la règle à l'infinitif, et se questionner de cette manière :

Pouv-on *naître* quelqu'un ou *naître* quelque chose ? — Non. Le verbe est donc neutre. — Pouv-on *mourir* quelqu'un ou *mourir* quelque chose ? — Non. Le verbe est donc neutre. — Pouv-on *rendre* quelqu'un ou *rendre* quelque chose ? — Oui. Le verbe est donc actif. — Pouv-on *composer* quelqu'un ou *composer* quelque chose ? — Non. Le verbe est donc neutre. Etc.

verbes avec avoir : car on ne dit pas, j'ai arrivé, j'ai parti, j'ai mort, j'ai né, etc.

Mais il faut écrire, sans les faire varier, les participes neutres suivants : *ils se sont vus, nous nous sommes vus, elles se sont souvies, ils se sont succédés*, etc., parce que ces verbes peuvent être conjugués avec avoir, sans que leur signification en souffre : *ils se sont vus* peut se rendre par *ils ont vus à eux* ; *nous nous sommes vus*, par *nous avons vus à nous*, etc. & c'est par euphonie qu'ils sont ainsi conjugués avec être.

Des verbes PRONOMINAUX

544. — On appelle *pronominaux*, les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, comme *je me console, tu te rappelles, il se flatte*. Ils se divisent en *essentiels* et en *accidentels*.

545. — Les verbes *pronominaux essentiels* sont ceux qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne ; tels sont *s'absentir, s'emparer, se souvenir, se repentir, s'écouler, se résugier, s'en aller, s'enfuir, s'évanouir, s'empresser, s'envoler, se moquer*, etc., qui font *je m'absentis, je m'empare, je me souviens, je me repens*, etc., et non *j'absentis, j'empara, je souviens, je repens*.

546. — Les verbes *pronominaux accidentels* sont ceux qui, tout en étant conjugués avec deux pronoms de la même personne, peuvent se conjuguer avec un seul. *Je me plains, tu te félicites, il se vante, nous nous engageons, vous vous nuisez, ils se parlent*, sont des verbes *pronominaux accidentels*, car ils peuvent se conjuguer avec un seul pronom : *je plains, tu plains, je félicite, tu félicites, j'engage, tu engages*, etc.

547. — Remarque. — Les verbes *pronominaux accidentels* ne sont rien autre chose que des verbes actifs, passifs, neutres, ou impersonnels.

Si je dis, *vous vous êtes blessés*, j'emploie un verbe *pronominal accidentel*, parce qu'il peut se conjuguer avec un seul pronom, *je blesse, tu blesmes*, etc.

Et, en disant, *nous nous sommes souvenus de cela*, je me sers d'un verbe pronominal *essentiel*, parce que, pour le conjuguer, il faut indispensablement deux pronoms de la même personne. En effet, on ne dit pas avec un seul pronom, *je soupieus, tu soupieus, mais je me souviens, tu te souviens, etc.*

Des verbes IMPERSONNELS

548. — On appelle *impersonnels* les verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier, comme *il faut, il pleut, il y a, il neige, etc.*

Mais il est des verbes actifs, des passifs, des neutres et des pronominaux, qui deviennent impersonnels ; c'est lorsqu'ils sont précédés du pronom *il*, et que ce pronom ne se rapporte à rien : *il a été ordonné que..... il est survenu des événements ; depuis lors, il s'est écoulé vingt jours ; il est utile que..... il est vrai que..... etc.*

Le participe de tout verbe impersonnel est invariable.

On écrira donc, sans les faire varier, les participes des phrases suivantes :

Il lui fut PAYÉ une somme importante.

Il s'est PORTÉ une infinité de personnes sur la place.

Il est ARRIVÉ trois dames dans cette voiture, etc.

REGLE DES PARTICIPES PASSÉS

Les participes passés ne sont assujettis qu'à deux seules règles, quelle que soit la forme sous laquelle ils soient employés.

PREMIÈRE RÉGLE

549. — S'accorde avec le régime direct,

Tout participe *ACTIF*, quand ce régime est avant le participe : *Voilà les livres que j'ai ACHETÉS.*

SECONDE RÉGLE

550. — S'accordent avec le sujet,

- 1^o Tout participe PASSIF : *Nous avons été FRAPPÉS ;*
- 2^o Tout participe NEUTRE conjugué avec ÊTRE, et dont la signification ne permet pas de le conjuguer avec AVOIR : *Elle est ARRIVÉE, ils sont PARTIS ;*
- 3^o Tout participe PRONOMINAL ESSENTIEL : *Nous nous en sommes REPENTIS, elles se sont ÉVANOUIES,* etc. (1).

D'après ces règles, nous le répéterons encore, on sent qu'il est indispensable de connaître ce qui est dit du sujet et du régime, et de savoir distinguer chaque verbe par son espèce.

551. — *Remarque.* — Tout participe qui n'est accompagné d'aucun auxiliaire est un véritable adjectif, qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Cette dame, FRAPPÉE de cette nouvelle, tomba ÉVANOUIE dans nos bras. — Sa vieillese paraissait FLÊTRIE et ABATTUE auprès de celle de Mentor.

551 bis. — Il faut en excepter *vu, lu, approuvé, collationné, certifié, etc.* qui s'emploient d'une manière invariable et absolue dans certaines formules de pratique et d'administration ; *VU* par la cour les pièces mentionnées ; *APPROUVÉ* l'écriture ci-dessus ; *CERTIFIÉ* la présente copie conforme à l'original, etc. Alors ces participes sont les premiers mots de la phrase. Mais placés après le nom, ils en prennent le genre et le nombre : les pièces *VUES* par la cour sont volumineuses ; l'écriture *APPROUVÉE* par lui équivaut à une copie de sa main.

Exercices sur les règles des participes

Nous avons lu cet ouvrage avec plaisir.

En est adjectif (lire qu'une chose) ; conjugué avec *avoir*, il reste adjectif. Il y aura accord si le régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : nous avons lu quoi ? — cet ouvrage : ce régime se trouvant après le participe, pas d'accord.

(1) La Grammaire considère deux règles comme règles directes le second pronom du verbe essentiellement pronominal, et, en réalité, c'est avec ce second pronom que cet accord a lieu. Mais comme, par exemple, dans ces mots nous nous sommes aperçus qu'en vous trompait, il est aussi difficile aux enfants de distinguer qu'aux maîtres de détacher ce sujet et de l'appliquer. nous avons préféré dire que l'accord se fait avec le sujet, toujours facile à trouver. Cela est sans inconvénient, le sujet et le régime étant toujours devant la même personne.

Nous avons reçu les fruits que vous nous avez envoyés.

Recevoir et *envoyer* sont actifs (*recevoir*, *envoyer* quelque chose), conjugués avec *avoir*, ils restent actifs ; il y aura accord avec le régime, si toutefois ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : *Nous avons reçu quoi ? — ces fruits* : ce mot étant après le participe *reçu*, point d'accord. *Vous avez envoyé quoi ? — les fruits* : ce mot étant avant le participe *envoyé*, accord.

Plusieurs voleurs ont été arrêtés.

Arrêter vient du verbe actif *arrêter* quelque'un ; conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet *voleurs* fait l'action, et passif, si ce sujet supporte l'action. Mais quand je dis *les voleurs ont été arrêtés*, je vois que les *voleurs* ne font pas mais supportent l'action : le verbe est donc passif, et s'accorde avec le sujet *voleurs*.

Les prix se sont distribués hier.

Distribuer vient du verbe actif *distribuer* quelque chose ; conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet fait l'action, et passif, si ce sujet supporte l'action. Mais quand je dis *les prix se sont distribués*, je vois que les *prix* ne font pas l'action de distribuer : le verbe est donc passif, il s'accorde avec le sujet *prix*.

Les lettres sont arrivées hier au soir.

Arriver est neutre (on ne dit pas *arriver* quelque'un). Ce verbe ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, car on ne dit pas *s'ai-arrivé* : il est donc variable, et s'accorde avec le sujet *lettres*.

Ces personnes se sont parlées.

Parler est neutre (on ne dit pas *parler* quelque'un). Mais quoique ce verbe soit conjugué avec *être*, je trouve qu'il peut se conjuguer avec *avoir* ; car on peut dire *s'ai parlé*, *tu es parlé*, etc., ces *personnes* ont parlé : ce participe reste donc invariable.

Ces messieurs ont toujours vécu en bonne intelligence.

Vivre est neutre (on ne dit pas *vivre* quelque'un) ; conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Vos lettres se sont empressées de vous écrire.

Empresser est pronominal essentiel, car ce verbe ne peut se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *se presser*, *se presser*, *se presser*, etc. ; ce verbe reste donc invariable.

Ces créanciers se sont abstenus de le poursuivre.

Abstenir est pronominal essentiel (on dit *je m'abstiens*, et non *s'abstient*) : accord avec le sujet *créanciers*.

Il est PASSÉ, il est ARRIVÉ deux courriers.

Passé et arrivé sont ici impersonnels, le pronom de qui les précède ne se rapportant à rien : donc ils sont invariables.

Je leur ai ÉCRIT, et elles m'ont RÉPONDU.

Écrit et répondu sont actifs (écrire, répondre quelque chose). Comparés avec ceux, il restent actifs. Cherchons-en les régimes en disant : J'ai écrit quoi ? elles ont répondu quoi ? Nul régime n'étant exprimé dans la phrase, point d'accord.

Les mauvais temps qu'il a FAIT.

Fait est ici impersonnel ; le pronom de qui le précède ne se rapporte à rien : donc il est invariable.

Remarque importante

552. — Le régime direct exprime toujours la totalité des choses ou des personnes nommées dans la phrase : *ces pêches étant mûres, nous LES avons cueillies*, c'est-à-dire nous avons cueilli toutes les pêches dont on parle.

Le pronom relatif *en* signifiant DE CELA, ou ne pouvant exprimer qu'une partie des personnes ou des choses auxquelles il se rapporte, ne saurait jamais être régime direct, ni conséquemment faire varier le participe :

Ces pêches étant mûres, nous EN avons CUEILLI, nous EN avons MANGÉ ; c'est à-dire nous avons cueilli et mangé, non toutes les pêches dont on parle, mais seulement une partie : donc tout participe qui n'a d'autre rapport qu'avec le régime indirect *en* reste invariable.

Mais il ne faut pas conclure de là que la présence du relatif *en* dans une phrase suffise pour que le participe qui le suit soit toujours invariable ; car, outre ce régime indirect *en*, il arrive quelquefois que le participe a, un régime direct avec lequel il s'accorde, comme dans les phrase suivantes :

Je LES en ai REMERCIÉS, je LES en ai GUÉRIS PRÊT, nous nous en sommes CHARGÉS, il nous en a PRÉVENUS ; etc.

s'en étaient d'abord approchés, mais bientôt ils s'en sont éloignés.

De même on dira, combien de livres j'ai achetés ! combien j'en ai lu ! combien de lettres il a reçues ! combien il en a écrit lui-même !

Suite des exercices sur les participes

Ces élèves ont obtenu les premiers prix.

Obtenu vient du verbe actif *obtenir* quelques choses. Conjugué avec *avoir*, il reste actif : accord avec le régime, et ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : les élèves ont obtenu quoi ? — les prix : ce mot *pris* étant après le participe, pas d'accord.

Elles se sont tourmentées.

Tourmentée vient du verbe actif *tourmenter* quelqu'un. Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il reste actif, parce que le sujet *elles* fait l'action. *Elles* ont tourmenté qui ? — *elles*, exprimé par *se* : accord.

Quant à ces fleurs, je les ai arrosées.

Arrosée vient du verbe actif *arroser* quelques choses. Avec *avoir*, il reste actif : *j'ai arrosé* quoi ? — *les fleurs* : accord, parce que ce régime *fleurs* est avant le participe.

À cette nouvelle, ils restèrent étonnés, et ne sachant plus quel parti prendre.

Le participe *étonnés*, n'étant accompagné ni du verbe *avoir* ni du verbe *être*, fait la fonction d'adjectif : accord avec *ils*.

Les fruits se sont vendus cher cette année.

Vendus vient du verbe actif *vendre* quelques choses. Comme il est conjugué avec *être*, et que le sujet *fruits* ne fait pas l'action de vendre, il devient passif : accord avec ce sujet.

Ces jeunes gens se sont repoussés.

Repoussés vient du verbe actif *repousser* quelqu'un. Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il reste actif, parce que le sujet *jeunes gens* fait l'action de repousser : *ils* ont repoussé qui ? — *eux*, exprimé par *se* : accord.

Cette affaire s'est faite hier.

Fait vient du verbe actif *faire* quelques choses. Mais le sujet *affaire* ne pouvant être l'action de *faire*, le verbe devient passif : accord avec le sujet.

Nous avons VOYAGÉ en Italie.

Voyagé est neutre (on ne dit pas *voyager quelqu'un*). Ce participe est invariable, parce qu'il est conjugué avec *avoir*.

Les deux heures que ces orateurs ont PARLÉ ne nous ont pas PARU longues.

Parlé et *paru* sont neutres (on ne dit pas *parler quelques choses*, *paraître quelqu'un*). Ils sont invariables, parce qu'ils sont conjugués avec *avoir*.

Ces fruits étant mûrs, j'en ai MANGÉ.

Mangé est actif (*manger quelques choses*). Conjugué avec *avoir*, il reste actif. Mais ici je ne puis dire *j'ai mangé quoi ?* pour avoir la réponse *les fruits*, parce que ce serait faire entendre que j'ai mangé tous les fruits, quand je n'en ai mangé qu'une partie. Le pronom *en* signifiant de cela, une partie de cela, n'est qu'un régime indirect, qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

Cette bûche s'est CONSUMÉE.

Consumée vient du verbe actif *consommer quelques choses*. Conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet bûche fait l'action, et passif s'il ne la fait pas. Mais la bûche n'a pu faire l'action de consommer; au contraire, elle l'a supportée, puisqu'elle a été consumée: le verbe est donc passif: accord avec ce sujet.

Mes oncles sont REVENUS de leur voyage.

Revenus est neutre (on ne dit pas *revenir quelqu'un*); et comme il ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, puisqu'on ne dit pas *j'ai revenu*, il est variable, et s'accorde avec le sujet *oncles*.

Leurs services m'ont été fort utiles, je les en ai REMERCIÉS.

Remercés est actif (*remercier quelqu'un*). Conjugué avec *avoir*, il reste actif. *J'ai remercié qui ? — eux*, exprime par *les* l'accord.

Nous nous sommes REPENTIS de cette démarche considérée.

Repentis est pronominal essentiel, parce qu'on ne peut le conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne: je me repens, tu te repens, et moi je repens, tu repens: accord avec le sujet *nous*.

Les six ans qu'il a RÉVÊLÉ sont une chaîne de malheurs.

Révéler est neutre (on ne dit pas *révéler quelques choses*). Conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Ces demoiselles sont PARTIES ce matin.

Parties est neutre (on ne dit pas *partis* quelque chose). Comme il ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, puisqu'on ne dit pas *j'ai parti*, il y a accord avec le sujet *demoiselles*.

Ils se sont NUS par leur empressement.

Nus est neutre (on ne dit pas *nuits* quelque chose). Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il est invariable, parce qu'il a un sens qui permet de le conjuguer avec *avoir* : on dit bien *j'ai nu*, tu es nu.

Trois ans se sont ÉCOULÉS, et notre espérance s'est ÉVANOUIE.

Écoulé et *évanoui* sont pronominaux essentiels, parce qu'en parlant du temps, on ne dirait pas *il écoulé*, mais *il s'écoulé* ; on ne dirait pas non plus *j'évanouis*, mais *je m'évanouis*. accord avec les sujets *ans* et *espérance*.

Ces hommes n'ont pas la qualité qu'ils se sont ARROGÉE.

Arrogé est actif (*s'arrogé* quelque chose). Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il reste actif, parce que le sujet *hommes* fait l'action. Ils se sont arrogé quoi ? la qualité, accord.

Remarque. — De tous les verbes pronominaux essentiels, *s'arrogé* est le seul qui puisse avoir un nom pour régime direct ; ainsi le range-t-on dans la classe des verbes actifs : on lui en appliquant la règle.

L'eau s'est RÉDUITE.

Réduite vient du verbe actif *réduire* quelque chose. Comme il est conjugué avec *être*, et que le sujet *eau* ne fait pas l'action de réduire, puisque, au contraire, elle est réduite, il devient passif : accord avec le sujet.

Il est SURVENU un événement si fâcheux.

Survenu est invariable, parce qu'il est impersonnel, le pronom *il* de cette phrase ne se rapportant à rien.

Quand aux fleurs de ce jardin, j'en ai cueilli.

Cueilli vient du verbe actif *cueillir* quelque chose. Mais ici je ne puis dire *j'ai cueilli quoi* ? pour avoir la réponse *les fleurs*, parce que ce serait faire entendre que *j'ai cueilli* toutes les fleurs dont il est question, quand je n'en ai cueilli qu'une partie : le pronom *en*, signifiant de cela, une partie de cela, n'est qu'un régime indirect, qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

Il a été fondé des établissements pour.....

Fondé est invariable, parce qu'il est impersonnel, le pronom *il* de cette phrase ne se rapportant à rien.

Les trois mois qu'il a voyagé ont remis au compte.

Voyagé est neutre (on ne dit pas *voyager quelqu'un*). Conjugé avec *avoir*, il est invariable.

Il a été préparé une pièce pour vous recevoir.

Préparé est ici impersonnel, le pronom *il* qui le précède ne se rapportant à rien : donc il est invariable.

Des participes suivis d'un verbe

553. — Lorsqu'un participe est suivi d'un verbe, il faut avant tout s'assurer de l'espèce des deux verbes.

Si l'un est actif et l'autre neutre, le régime appartient nécessairement au verbe actif.

Les enfants que j'ai vus tomber.

Vus vient du verbe actif *voir* *quelqu'un*.

Tomber est neutre (on ne dit pas *tomber quelqu'un*).

Le régime *que*, représentant *enfants*, appartient donc au participe *vus* : accord avec ce régime.

Vos sœurs ne sont pas dans leur chambre : je les ai entendues sortir.

Entendues vient du verbe actif *entendre* *quelqu'un*.

Sortir est neutre (on ne dit pas *sortir quelqu'un*).

Le régime *les*, représentant *sœurs*, appartient encore au participe actif *entendues* : accord avec ce régime.

554. — Mais si le participe et le verbe suivant sont l'un et l'autre actifs, comme dans

La lettre que j'ai entendu lire,

Poses-vous ces deux questions, en plaçant ainsi le régime alternativement après les deux verbes :

Ai-je entendu la lettre lire ?

Ai-je entendu lire la lettre ?

Le sens est *j'ai entendu lire la lettre*. Ce régime *lettre* appartenant au verbe *lire*, le participe reste invariable. Le régime appartient toujours à celui des deux verbes après lequel il convient de le placer.

Les blés que j'ai vu moissonner.

Vu et *moissonner* sont actifs (voir *quelqu'un, moissonner quelque chose*). Disons donc :

Ai-je vu les blés moissonner ?

Ai-je vu moissonner les blés ?

Le sens est *j'ai vu moissonner les blés*. Ce mot *blés* se plaçant mieux après l'infinitif *moissonner*, en est le régime : donc le participe est invariable.

Les enfants que j'ai vus étudier sont attentifs.

Vus et *étudier* sont actifs (voir *quelqu'un, étudier quelque chose*). Disons encore :

Ai-je vu étudier les enfants ?

Ai-je vu les enfants étudier ?

Le sens est *j'ai vu les enfants étudier* : le mot *enfants* se plaçant mieux après le participe *vu*, en est le régime : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai vu étudier les enfants*, car la phrase ne dit pas qu'on étudie les enfants.

Voilà les dames que j'ai entendues chanter.

Entendues et *chanter* étant actifs, disons encore :

Ai-je entendu chanter les dames ?

Ai-je entendu les dames chanter ?

Le sens est *j'ai entendu les dames chanter*, qui *chantaient* : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai entendu chanter les dames*, attendu qu'on ne chante pas les dames.

Voilà les livres que vous lui avez recommandés d'apporter.

Recommander et *apporter* sont actifs (*recommander, apporter quelque chose*).

Avez-vous recommandé les livres ?

Avez-vous recommandé d'apporter les livres ?

Le sens est *vous avez recommandé d'apporter les livres*. Et ce mot *livres* se plaçant mieux après le verbe *apporter* qu'après le participe *recommandé*, le participe est invariable.

Les
Em
A-t
A-t
Le
Les
DIASS
Dés
que c
Av
Av
Le
thém
verbe
55
sous
reste
a pu
faire
c'est
ticip
conj

55
tomb
La
Ve
peut
appa
So
La
cote
Al

Les deux ans qu'il a EMPLOYÉS à ÉTUDIER.

Employés et étudier étant actifs, dites encore :

A-t-il employé les ans à étudier ?

A-t-il employé à étudier les ans ?

Le sens est : il a employé les ans : accord.

*Les mathématiques, que vous avez DÉSIRÉ que j'ÉTU-
DIASSE...*

*Désiré et étudiasse sont actifs (désirer, étudier quel-
que chose). Disons toujours :*

Avez-vous désiré les mathématiques ?

Avez-vous désiré que j'étudiasse les mathématiques ?

*Le sens est vous avez désiré que j'étudiasse les ma-
thématiques. Et ce mot se plaçant mieux après le
verbe étudier, le participe est invariable.*

555. — Mais le second verbe est ordinairement
sous-entendu après les participes *pu, dû, voulu*, qui
restent invariables. *Il a fait toutes les démarches qu'il
a pu, qu'il a dû ; c'est-à-dire qu'il a pu, qu'il a dû
faire. — Il en a retiré tous les avantages qu'il en a voulu,
c'est-à-dire qu'il a voulu en retirer. De plus, ces par-
ticipes sont invariables, parce qu'ils sont neutres et
conjugués avec avoir.*

Exemples sur le participe LAISSÉ

555 bis. — *Je les ai LAISSÉS venir, je les ai LAISSÉS
tomber, je les ai LAISSÉS partir.*

Laissés est actif (laisser quelque chose).

*Venir, tomber et partir étant neutres, puisqu'on ne
peut dire venir, tomber et partir quelqu'un, le régime
appartient au participe laissé : accord.*

*Sophie ayant voulu vous faire une lettre, je l'ai LAIS-
SÉE écrire, je l'ai LAISSÉE répondre seule.*

*Laisée, écrire, et répondre étant actives, disons en-
core :*

Ai-je laissée Sophie écrire et répondre ?

Ou : ai-je laissé écrire et répondre Sophie ?

Le sens est : j'ai laissé Sophie écrire et répondre : Sophie se plaçant mieux après laissé, est le régime de ce participe : accord.

On ne pourrait admettre j'ai laissé écrire et répondre Sophie, attendu qu'on ne peut dire écrire, répondre quelqu'un.

Il s'est dit le maître de ces objets, et on les lui a LAISSÉ prendre, on les lui a LAISSÉ enlever.

Laisse, prendre et enlever étant actifs, disons encore :

A-t-on laissé les objets prendre et enlever ?

Ou a-t-on laissé prendre et enlever les objets ?

Le nom *objets*, se plaçant mieux après prendre et enlever, en est le régime, et conséquemment laissé reste invariable.

Quelqufois chacun des deux verbes a un régime ; alors il ne saurait y avoir de difficulté : Je les ai LAISSÉ TERMINER leurs travaux. C'est-à-dire j'ai laissé eux terminer leurs travaux : le participe *laissé* s'accorde donc avec son régime *les*.

Ce cas se présente aussi après d'autres verbes :

Je les ai vus ÉTUDIER leurs leçons. C'est-à-dire j'ai vu eux étudier leurs leçons.

Nous les avons ENTENDU pousser des cris. C'est-à-dire nous avons entendu eux pousser des cris.

Des participes EU et DONNÉ

556. — Lorsque les participes *eu* et *donné* sont avant un verbe à l'infinitif, comme dans

Les difficultés que j'ai EUES à combattre,

Les livres que vous m'avez DONNÉS à lire,

On fait de préférence retomber le régime sur le participe, quoiqu'un des phrases puissent se retourner également par

J'ai eu des difficultés à combattre,

J'ai eu à combattre des difficultés ;

Vo
V
N
H
à fa

55
pas
dos
actio
M
fait
plus
prés
idée
cher
Le
jours
Vo
mère

55
tique
Il
mis
embr
par
L
sente
cela,
Cet
pensé
qu'ell
cela.
Cet
s'abo

*Vous m'avez donné des livres à lire,
Vous m'avez donné à lire des livres.*

Nous pourrions donc écrire :

*Il s'est acquitté des commissions qu'on lui a DONNÉES
à faire et des devoirs qu'il a EUS à remplir.*

Du participe FAIT

557. — Le participe *fait* est actif, quand il n'est pas avant un verbe à l'infinitif ; il suit alors la règle des verbes actifs : *Elle a FAIT ses devoirs. Les belles actions qu'il a FAITES.*

Mais placé avant un verbe à l'infinitif, le participe *fait* est toujours invariable, parce qu'il ne conserve plus sa signification active, *faire quelque chose*. Il ne présente, avec le verbe qui le suit, qu'une seule idée ; tels sont *faire instruire, faire souffrir, faire marcher*, etc.

Les enfants, qui vous avez FAIT INSTRUIRE se sont toujours FAIT REMARQUER par leur zèle.

Voilà ce qui les a FAIT MOURIR ; cette action les a FAIT MÉPRISER, les a FAIT DÉTESTER.

Du pronom *L'* pour *Le* ou *La*

558. — *L'* est pronom personnel ou pronom elliptique.

Il est personnel lorsqu'il représente un nom ; il est mis alors pour *le* ou *la* : *J'ai rencontré ma tante et L'ai embrassée. J'ai embrassé qui ? — ma tante, représentée par l' pronom personnel : accord.*

L' pour *le* est pronom elliptique, quand il représente un membre de phrase ; alors, comme il signifie *cela*, il n'influe point sur le participe.

Cette demoiselle est plus instruite que je ne L'avais pensé ; c'est à dire plus instruite que je n'avais pensé qu'elle fût instruite, plus instruite que je n'avais pensé cela.

Cette dame est plus aimable que je ne L'avais cru d'abord, et plus obligeante que je ne l'avais présumé ;

c'est-à-dire plus aimable, plus obligeante que je n'avais cru *cela*, plus obligeante que je n'avais *présumé cela*.

L'affaire a été terminée comme vous l'aviez prévu, *comme* vous l'aviez annoncé ; c'est-à-dire comme vous aviez prévu, comme vous aviez annoncé *cela*, qu'elle serait terminée.

De l'adverbe *peu* avant un participe.

559. — L'adverbe *peu* a deux significations : ou il exprime une *petite quantité*, ou il signifie le *manque*, l'absence de la chose ; c'est dans l'ensemble de la phrase qu'il faut chercher cette différence de signification.

Dans le premier cas, c'est-à-dire si le *peu* signifie une *petite quantité*, le participe s'accorde avec le nom qui suit le *peu* :

Le *peu* de fortune que nous avons acquise est le fruit de longs travaux. Ici il y a de la fortune acquise, puisqu'on dit qu'elle est le fruit de longs travaux.

Dans le second cas, c'est-à-dire quand le *peu* signifie le *manque*, le participe demeure invariable.

Le *peu* de complaisance qu'il a montré dans cette circonstance lui a fait tort. Dans cet exemple, il y a *manque* de complaisance ; et c'est ce *manque*, ce défaut de complaisance, qui lui a fait tort ; le participe reste donc invariable.

Remarques sur les participes de quelques verbes

560. — Il y a des verbes dont les acceptions différentes font qu'ils se transforment en différentes espèces, tels sont *accorder*, *courir*, *jouer*, *manquer*, *mêler*, *passer*, *porter*, *rehtirer*, *sortir*, *taire*, *tourner*, *voloir*, *servir*, et une foule d'autres.

561. — ACCORDER ou S'ACCORDER quelque chose est ordinairement actif ; ce verbe cependant devient passif dans ces phrases : *Il a été accordé à dire que...* *Il ne s'est jamais accordé.*

562. — COURIR est neutre lorsqu'il exprime une action qui ne sort pas du sujet : *vous vous courez pour vous utilement.*

Co
p
de l
trou
Q
avo
d
COU
56
Jou
mal
56
fais
les
MAN
56
prom
56
d
PASS
PASS
Pa
sujet
pas ;
567
prom
568
Hou
grain
TRÉS
Res
RENT
569
chos
MONT
émit
S
sujet
570
c'omb
571
tour
572
lour
toute
ami
trou
est n
dans
est p
moyen
570
qu'il
— Ser
— Ser
que M
Qu
qui p

Courir est actif, 1° quand il signifie être expédié à : Les vivres, les papiers, les drapeaux que vous avez COURUS ; 2° quand il est pris dans le sens de parcourir : J'ai COURU la ville et la campagne ; la province que ces troupes ont COURUE. (ACAD.)

Quand **courir** se dit des personnes et des choses qu'on recherche avec empressement, il s'emploie particulièrement au passif : ce pré-dicteur est COURU ; il n'y a pas assez de cette marchandise, tant qu'il est COURU. (ACAD.)

563. — **JOUER**, dans *jouer une femme, jouer un rôle, etc.*, est actif. *Jouer*, dans *se jouer des difficultés, se jouer de quelqu'un*, est pronominal.

564. — **MANQUER** est actif dans ce sens : *manquer une chose, la mal faire, ou ne pas l'achever, etc.* *Manquer* est neutre dans ces phrases : les viandes ont MANQUÉ ; l'expérience lui a MANQUÉ ; nous AVONS MANQUÉ périr, etc.

565. — **MÊLER** quelque chose est actif ; *se mêler* de quelque chose est pronominal.

566. — **PASSER** est actif, quand il signifie employer ou consumer, introduire, transmettre ou céder, traverser, etc. : les heures que nous avons PASSÉES à étudier ; les vins qu'il a PASSÉS par fraude ; les billets qu'il a PASSÉS à mon ordre ; la rivière que nous avons PASSÉE, etc.

Passer est neutre quand il exprime une action qui ne sort pas du sujet : les beaux jours sont PASSÉS ; vos amis sont PASSÉS, ne les attendez pas ; la loi a PASSÉ ; la faim lui a PASSÉ.

567. — **PORTER** quelque chose est actif ; *se porter bien, se porter mal*, sont pronominaux : ils se SONT bien PORTÉS, ils se SONT mal PORTÉS.

568. — **RENTRE** est actif, quand il signifie mettre dans l'intérieur d'un lieu un objet qui était hors de ce lieu : ce laboureur a RENTRÉ ses grains bien secs ; ces arbutus auraient péri, si nous ne les eussions RENTRÉS.

Rentrer est neutre, lorsque l'action ne sort pas du sujet : nous sommes RENTRÉS à deux heures.

569. — **SORTIR** est actif, quand il signifie mettre hors d'un lieu une chose qui était dans ce lieu : il a payé au moyen de deux pièces d'or qu'il a SORTIES de sa bourse ; les marchandises qu'il a SORTIES au devant de sa boutique lui ont été volées.

Sortir est neutre, quand il exprime une action qui ne sort point du sujet : nous sommes SORTIS de matin.

570. — **TAIRE** est actif dans ce sens : *taire un secret, une démarche* ; c'est-à-dire ne pas divulguer. *Se taire* est pronominal : il se tait TOUT.

571. — **TOURNER** est actif dans *tourner un objet sur un autre sens, tourner le feuillet, etc.*

572. — **SERVIR**, ainsi que plu-sieurs autres verbes encore, est tout à la fois actif, passif, neutre, pronominal et impersonnel, c'est-à-dire de toutes espèces. *Servir* est actif dans ces phrases : qu'un à taire, servir un ami, etc. — *Servir* est passif dans ces phrases : ces mets ONT ÉTÉ SERVIS trop tôt ; ces pièces ONT ÉTÉ SERVIES par d'ex-d'ents artificiers. — *Servir* est neutre dans les deux exemples suivants : ces objets m'ont SERVI dans mon voyage ; cette démarche A SERVI à notre conviction. — *Se servir* est pronominal dans cette phrase : ces messieurs SE SONT SERVIS de ce moyen pour découvrir la vérité. Ici *se servir* demande à être conjugué avec deux pronoms de la même personne pour conserver la signification ; on ne peut pas dire : ces messieurs ONT SERVI par de ce moyen. — *Servir*, enfin, devient impersonnel, comme dans A A ÉTÉ SERVI à ce mets des mets fort rares. Ce verbe est ici impersonnel, parce que le pronom il qui le précède ne se rapporte à rien.

Quoiqu'il fût facile de décomposer le nombre de ces exemples, ceux qui précèdent suffisent pour montrer combien il importe de ne s'en

remettre qu'à la signification d'un verbe pour en déterminer l'usage, et, conséquemment, se fixer sur la variabilité ou l'invariabilité de son participe.

573. — **VALOIR** est actif quand il signifie *procurer, produire* : je ne saurais vous dire tous les honneurs que m'a **VALUS** sa protection, c'est-à-dire, que m'a *procure* sa protection. — *La gloire immortelle que ces exploits lui ont VALUE*, c'est-à-dire, *procuree*. — *Valoir* est neutre lorsqu'il exprime le prix, la valeur des choses : ces terres **ONT VALU** jusqu'à trois mille francs l'arpent.

574. — **CÔTER**. Voici ce que l'Académie dit du participe passé de ce verbe :

« Le verbe *côter* étant neutre est invariable au participe ; cependant plusieurs personnes écrivent : les vingt mille francs que cette maison m'a **CÔTÉS** ; les efforts que ce travail m'a **CÔTÉS** ; la peine qu'il m'a **CÔTÉE**. L'exactitude grammaticale exige : les vingt mille francs que cette maison m'a **CÔTÉ** ; les efforts, la peine que ce travail m'a **CÔTÉ**. » Dans quelque cas que ce soit, l'Académie écrit donc **côté** sans jamais le faire varier.

Remarque. — Cette décision de l'Académie à l'égard du participe **côté** a donné lieu à de nombreuses récriminations, qui ne sont passées sans quelque fondement. Et malgré tout le respect que nous professons pour cette illustre société, nous oserons le dire, nous ne pourrions pas regarder comme une faute la déclinaison du participe **côté** dans la dernière des phrases qu'elle a rapportées, c'est-à-dire que nous ne nous ferions aucun scrupule d'écrire : les efforts que ce travail m'a **CÔTÉS**.

575. — Les participes *plu, déplu, complu*, sont toujours invariables : elle s'est **PLU** à vous contredire ; ils se sont **PLU** à me persécuter. (ACAD.)

CHAPITRE X

DE L'ADVERBE

575 bis. — **ALENTOUR** est un adverbe qui ne peut régir la préposition *de* : toutes les dames étaient à table, et les messieurs **ALENTOUR**. Ne dites donc pas *alentour de sa maison, alentour de son jardin, mais autour de sa maison, autour de son jardin*.

576. — **AUPARAVANT** et **DAVANTAGE** sont des adverbes qui ne s'emploient qu'absolument : ils ne peuvent donc régir ni *de* ni *que*. Ne dites donc pas : il a **DAVANTAGE DE fortune** que moi, **AUPARAVANT QU'IL** porte ; mais *il a plus de fortune que moi, AVANT QU'IL* parte.

Remarque. — Si quelquefois *auparavant* et *davantage* sont suivis de l'un des mots *de* ou *que*, ces mots *de* et *que* sont alors ceux le dépendant de quelque verbe ou de quelque sujetif précédent, comme quand on dit : *Quoiqu'il sût content de son premier voyage, il fut bien DAVANTAGE DU second*, c'est-à-dire, *il est content du second*. — Je serais

malisais de le voir prospérer, mais je desirois encore D'AVANTAGE QU'IL con-
nuissiez les principes de vertu que je lui ai enseignés, c'est-à-dire, je DESIRE
QU'IL connoisse. — Il veut leur intenter un procès ; mais il seroit bien ASPÉRA-
VANT QU'IL consentît un accommodement.

577. — Aussitôt s'emploie quelquefois par ellipse
pour aussitôt que : *Aussitôt votre lettre reçue, je ferai
cette démarche, c'est-à-dire aussitôt que j'aurai reçu
votre lettre.* (Acad.)

578. — Aussi et si n'accompagnent que les adjec-
tifs et les adverbes : *il est aussi instruit que le père ;
il parla si éloquentement qu'il persuada tout le monde.*
AUTANT et TANT se joignent aux autres mots : *j'ai
AUTANT de charges que vous ; on l'a TANT trompé qu'il
est devenu défiant.*

Aussi et AUTANT expriment la comparaison : *Aussi
grand que vous ; AUTANT de fruits que de fleurs.*

Si et TANT marquent le plus souvent l'étendue : *le
vent est si fort qu'il brise les arbres ; il a TANT couru,
qu'il s'est échauffé.*

579. — Si et TANT, dit l'Académie, ont encore la
valeur de aussi, autant ; alors ils entrent dans les
comparaisons, mais seulement avec la négative : *il
n'est pas si riche que vous ; il ne se porte pas si bien ;
il ne fait pas de si beaux vers ; rien ne m'a TANT fâché
que cette nouvelle.* (Acad. aux mots si et tant.)

580. — BEAUCOUP. Avant un adjectif au comparatif,
dit l'Académie, on met indifféremment beaucoup ou
de beaucoup : *vous êtes BEAUCOUP plus fort que moi, ou
DE BEAUCOUP plus fort.* — Placé après le comparatif,
beaucoup exige la préposition de : *vous êtes plus fort
DE BEAUCOUP.*

581. — Comme se dit quelquefois pour comment, de
quelle manière : *vous savez COMME il s'est conduit envers
moi ; voici COMME l'affaire se passa.* (Acad.)

582. — EN DÉFINITIVE. On ne trouve point dans
l'Académie l'expression en définitif, elle n'admet que
en définitive : *en définitive, que voulez-vous ? Il s'
gagné son procès EN DÉFINITIVE.*

583. — DESSUS, DESSOUS, sont ordinairement ad-
verbes : *on le cherchoit DESSUS, et il étoit DESSOUS.*

Mais *dessus* et *dessous* s'emploient comme prépositions dans deux cas, et peuvent conséquemment avoir des régimes ; c'est 1^o lorsqu'ils sont précédés d'une autre préposition, telle que *de* ou *par* : *Otez cela de dessous moi ; il avait un habit par-dessous la redingote* ; 2^o lorsque, allant ensemble, *dessus* et *dessous* sont liés par une des conjonctions *et*, *ni*, ou : *J'ai cherché inutilement dessus et dessous les meubles ; il n'est ni dessus ni dessous la table.* (ACAD.)

584. — *ENVIRON* est un adverbe qui signifie à peu près ; *il est environ deux heures ; il me doit environ quatre cents francs* ; mais ne dites pas : *aux environs de deux heures, aux environs de quatre cents francs.* *ENVIRONS*, écrit avec *s*, est un nom commun pluriel qui signifie les lieux d'alentour : *Parmée se logea aux environs de la place ; il demeure aux environs de la ville.*

585. — *INCESSAMMENT* signifie sans délai, au plus tôt : *nous partirons incessamment.* Mais ne dites pas *très incessamment*, cela signifierait *très sans délai, très au plus tôt.*

586. — *JAMAIS* exige le plus souvent la négative : *il ne parle jamais inconsidérément.* Quelquefois on la supprime : son style est toujours ingénieux, *JAMAIS* recherché. Il s'emploie encore sans négative, quand il n'a point de sens négatif : *c'est ce qu'on peut jamais dire de plus fort ; c'est un insolent s'il en fut jamais.* (ACAD.)

587. — *LONGTEMPS*. Ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, l'Académie l'écrit aujourd'hui en un seul mot.

588. — *DE LOIN À LOIN, DE LOIN EN LOIN.* L'Académie dit indifféremment l'un ou l'autre : *il ne vient plus me voir que de loin en loin, ou de loin à loin.*

589. — *DEMAIN AU MATIN, DEMAIN AU SOIR, OU DEMAIN MATIN, DEMAIN SOIR, HIEN SOIR.* L'Académie sanctionne ces deux façons de parler : *je les vis hien au soir ou hien soir ; il arrivera demain matin ou demain au matin.*

590. — **MIEUX**, suivi de deux infinitifs, exige de avant le second : nous ne pouvions mieux faire que de prendre ce parti ; il n'y a d'exceptions que quelques phrases proverbiales, comme celle-ci : il vaut mieux plier que rompre.

591. — **PLUS, MIEUX**. Plus sert à exprimer la qualité : il est PLUS aimable que son frère ; ou la quantité : vous avez PLUS DE fortune que lui. Dans ce dernier cas, il doit toujours être suivi de la préposition de : il y avait PLUS DE cent personnes ; il est PLUS DE deux heures ; il a mis PLUS D'une heure à faire cette course : son argent est PLUS D'à moitié dépensé.

MIEUX signifie d'une façon plus accomplie, plus avantageuse : celui-ci en fait plus, mais celui-là fait MIEUX. On ne doit pas s'en servir pour remplacer plus de : il est donc irrégulier de dire : il a MIEUX de dix mille livres de rente, il faut PLUS DE dix mille livres.

592. — **Où**, seul, s'emploie quelquefois pour le lieu où, là que : Je meurs où je m'attache. — C'est un homme exact à se rendre où son devoir l'appelle. — C'est où je l'attends (ACAD., aux mots âme, assidu, attendre.)

593. — **PLUS TÔT, PLUTÔT**. Plus tôt, en deux mots, a rapport au temps : il arrivera PLUS TÔT que les autres. — Plutôt exprime la préférence : de ces deux objets, prenez PLUTÔT celui-là.

594. — **NON PLUS, AUSSI**. Non plus répond à une phrase négative : il ne veut pas, ni moi NON PLUS. — Aussi répond à une phrase affirmative : il le veut bien, et moi AUSSI.

595. — **TOUT À COUP, TOUT D'UN COUP**. Tout à coup signifie soudainement, en un moment : TOUT À COUP la pluie tomba. — Tout d'un coup, en une seule fois : il fit sa fortune TOUT D'UN COUP.

596. — **DE SUITE, TOUT DE SUITE**. De suite signifie l'un après l'autre, sans interruption : Faites les marcher DE SUITE ; il ne saurait dire deux mots DE SUITE. — TOUT DE SUITE signifie sur-le-champ. Parlez, venez TOUT DE SUITE (ACAD.)

597. — 1^{re} Remarque. — Il faut écrire par *ammiens* les adverbes *méchamment*, *constamment*, et tous ceux qui viennent d'adjectifs dans la finale desquels il entre un *a*, comme *méchant*, *constant* ; et paremment, *prudemment*, *éloquemment*, et tous ceux où cette finale prend un *e*, comme *prudent*, *éloquent*.

598. — 2^e Remarque. — On écrit aujourd'hui *ingénument*, *crûment*, *assidûment*, *continûment*, *gaiement*, etc., qu'autrefois on orthographiait ainsi : *ingénue-ment*, *crûement*, *gaiement*, etc. L'Académie écrit encore ce dernier *gaiement* ou *gaiement*.

DE LA NÉGATIVE

599. — *Non*, *ne*, *no... pas*, *ne... point*, sont nos seules négatives.

L'emploi des négatives donne lieu aux observations suivantes.

600. — *Non* s'emploie le plus souvent dans un sens opposé à *oui* : *votre frère est-il à Paris ? non.*

601. — *Ne* se met toujours après *à moins que*, *de peur que*, *de crainte que* : *à moins qu'il ne parle. Cachez-lui votre dessein, de crainte qu'il ne le traverse.*

602. — *Ne* est de rigueur après les comparatifs formés à l'aide de *plus*, *moins*, *mieux* ; après *autre* et *autrement* ; après *craindre* et ses synonymes *appréhender*, *avoir peur*, *trembler* :

Il est plus riche, moins riche qu'on ne croit.

Il a été mieux reçu qu'il ne s'y attendait.

Il agit autrement qu'il ne parle. (Acad.)

Je crains, j'appréhende, j'ai peur, je tremble qu'il ne vienne. (Acad.)

603. — Cependant, si *plus*, *moins*, *mieux*, *autre*, *autrement*, *craindre* et ses synonymes, étaient accompagnés d'une négative, il n'en faudrait point avec le verbe de la proposition suivante :

Il n'est pas moins aimable qu'il le paraît.

Il n'agit pas autrement qu'il parle.

Je ne crains pas qu'il vienne. (Acad.)

604. — Remarque. — Après ces quatre verbes, *craindre*, *appréhender*, *avoir peur*, *trementer*, on supprime *pas* et *point* lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas : *je crains que vous ne perdiez votre procès*. Au contraire, il faut *pas* ou *point* lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on désire : *je crains que ce fripon ne soit puni*. Il en est de même après les locutions conjonctives de crainte *que*, de peur *que*.

605. — *Empêcher*, employé sans négative, demande à en être suivi : *la pluie empêche que nous n'allions nous promener*.

606. — Mais après *empêcher*, *nier* et *disconvenir*, accompagnés d'une négative, l'emploi de la négative est facultatif avant le second verbe : *je n'empêche pas qu'il ne fasse ou qu'il fasse ce qu'il voudra*. *Je ne nie pas, je ne disconviens pas que cela ne soit, ou que cela soit*. (ACAD.)

Avec *disconvenir* on peut aussi supprimer la négative, en faisant usage des temps de l'indicatif, et de *re* : *rous ne sauriez disconvenir qu'il vous a parlé*. (ACAD.)

607. — *Douter*, précédé d'une négative, demande qu'on la répète avant le second verbe : *je ne doute pas que cela ne soit*. — Il en est de même après *douter* employé impersonnellement et avec la négative : *il n'a tenu à rien que je ne lui fisse affront*.

608. — *Douter* et *nier*, étant sans négative, l'exclamation de la proposition suivante : *je doute, je nie que cela soit*.

609. — Remarque. — *Sans* est une expression négative qui signifie *et... ne*. Il faut donc dire : *j'ai agi ainsi sans craindre qu'on m'en fit un reproche*, et non *qu'on ne m'en fit*. C'est comme si l'on eût dit *j'ai agi ainsi, et je n'ai pas craint qu'on m'en fit un reproche*. Ce que nous avons dit de certains verbes accompagnés d'une négative s'applique aux mêmes verbes lorsqu'ils sont précédés de *sans*.

610. — Avec *avant que*, *sans que* et le verbe *dépendre*, il ne faut jamais faire usage de la négative. *Avant qu'il parte*. — *Il l'a fait sans que nous nous en soyons aperçus*. — *J'ai dépendu que vous fussiez telle chose*. (ACAD.)

De la place des particules négatives PAS et POINT, de leur différence et de leur emploi.

611. — Dans les temps simples, *pas* et *point* doivent toujours suivre le verbe : *il ne souffre point* ; *il ne rit pas* ; au contraire, dans les temps composés, ils se mettent entre l'auxiliaire et le participe : *il n'a pas ri*. (ACAD.)

712. — *Point* nie plus fortement que *pas*. Quand on dit, *il n'a pas d'esprit ce qu'il en faudrait pour sortir d'un tel embarras*, on fait entendre que, tout en ayant quelque esprit, la personne dont on parle n'en a pas assez pour telle difficulté ; mais si on dit *il n'a point d'esprit*, on ne peut rien ajouter. Ainsi, *point* de forme une négation absolue ; au lieu que *pas* laisse la liberté de restreindre. (ACAD.)

613. — De là il faut conclure que *pas* vaut mieux que *point* :

1^o Avant *plus*, *moins*, *si*, *autant*, et d'autres termes comparatifs : *Cicéron n'est pas moins véhément que Démosthène*. — *Démosthène n'est pas si abondant que Cicéron*. (ACAD.)

2^o Avant les noms de nombres : *il n'en reste pas un morceau*. — *Vous n'en trouverez pas deux de votre avis*. (ACAD.)

3^o Lorsqu'il s'agit de quelque chose de passager et d'accidentel : *il ne lit pas*, c'est-à-dire *il ne lit pas dans ce moment*. — *Point*, au contraire, exprime quelque chose de permanent et d'habituel : *il ne lit point*, c'est-à-dire *jamais*. (ACAD.)

614. — Quand *pas* et *point* entrent dans l'interrogation, c'est avec des sens différents. Si la question est accompagnée de doute, on dira : *n'avez-vous point été là ? N'est-ce point vous qui avez écrit cette lettre ?* Mais s'il n'y a pas de doute, on dira, par manière de reproche : *N'avez-vous pas été là ? N'est-ce pas vous qui l'avez frappé le premier ?* (ACAD.)

615. — *Pas* et *point* peuvent se supprimer ;

1^o Après *cesser*, *oser* et *pouvoir* : *il n'a cessé de gronder*. On n'ose l'aborder. Je ne puis le voir.

2^o Avec autre et autrement : je n'ai d'autre but que celui de vous être utile. C'est ainsi que le plus souvent on s'exprime ; mais on peut dire aussi : je n'ai pas d'autre but. Quand autre est sous-entendu, pas et point doivent se supprimer : je n'ai de volonté que la tiennne, c'est à-dire d'autre volonté.

3^o Ils se suppriment avec élégance dans ces sortes d'interrogations : Y a-t-il un homme dont elle ne médise ? Avez-vous un ami qui ne soit des miens ? (ACAD.)

616. — Pas et point doivent se supprimer :

1^o Après savoir, pris dans le sens de pouvoir ou d'être incertain : je ne saurais vous le dire ; je ne sais où le prendre.

Q17. — Mais employé dans son vrai sens, savoir prend pas et point : je ne sais pas l'anglais ; c'est ce que je ne savais point. (ACAD.)

2^o Quand la négation est suffisamment exprimée par d'autres termes, tels que nul, personne, aucun, jamais, guère, pas un, etc. : c'est un homme qui ne cause guère, qui ne rit jamais. (ACAD.)

3^o Après un comparatif : il est moins franc qu'on ne croit. Il écrit mieux qu'il ne parle. (ACAD.)

4^o Après que ayant la signification de pourquoi : QUE n'êtes vous arrivé plus tôt ? (ACAD.)

5^o Après à moins que, et si dans le sens de à moins que : je ne sors pas, à moins qu'il ne fasse beau. Je ne sortirai point si vous ne venez me prendre.

6^o Après deux négations jointes par ni : je ne l'aime ni ne l'estime ; ou après ni répété : ni les biens ni les honneurs ne valent la santé.

618. — Après il y a, suivi d'un mot qui marque un certain espace de temps, et après depuis que, on supprime pas et point, mais seulement quand le verbe est au passé : depuis que je ne l'ai vu. Il y a six mois que je ne lui ai parlé. (ACAD.)

Mais il faut pas ou point si le verbe est au présent : il y a six mois que nous ne nous parlons point. (ACAD.)

CHAPITRE XI

DE LA PRÉPOSITION

619. — A, placé entre deux nombres, en laisse supposer un qui est intermédiaire : *vingt à trente personnes ; quinze à vingt lieues ; mille à douze cents francs.* (ACAD.)

A se place encore entre deux nombres consécutifs, lorsqu'ils se rapportent à des choses qui peuvent se diviser par fractions : *deux à trois livres de sucre ; cinq à six lieues.* Mais il faut dire, *cinq ou six personnes, onze ou douze chevaux*, parce que ni les personnes ni les chevaux ne se subdivisent. (ACAD.)

620. — AUPRÈS DE, PRÈS DE. C'est à tort qu'un grammairien a prétendu que la préposition *auprès de* ne peut éveiller qu'une idée d'assiduité, de sentiment.

Auprès de et *près de*, dit l'Académie, marquent le voisinage, la proximité : *sa maison est AUPRÈS DE cette ville ; il loge AUPRÈS DU palais ; s'asseoir PRÈS DUquel un ; être logé PRÈS DE l'église.*

Auprès de exprime aussi le séjour, la présence habituelle et fréquente d'une personne *auprès d'une autre* : *viens AUPRÈS DE ses parents ; ce malade a AUPRÈS DE lui un médecin fort habile.* (ACAD.)

621. — AVANT, DEVANT. Ces deux prépositions s'emploient souvent l'une pour l'autre : *un mot placé DEVANT ou AVANT un autre.* (ACAD.) Toutefois ne dites pas, *j'ai fini DEVANT vous.* mais *AVANT vous.*

622. — DE, dans l'énonciation des quantités, peut se supprimer avant les noms de mois : *le cinq DE février ou le cinq février.* (ACAD.)

Dans les phrases analogues à celle qui suit, l'Académie fait une nécessité de répéter *de* avant chaque terme comparé : *quel est le plus habile DE cet homme-ci ou DE celui-là (1) ?* (ACAD., au mot *DE*.)

(1) L'Académie dans ce partage pas l'opinion des grammairiens qui veulent qu'on fasse dire, en supprimant *de*, quel est le plus habile DE cet homme-ci ou DE celui-là ?

623. — EN, DANS. En marque la relation d'une chose avec le dedans, l'intérieur : *voyager en Italie, dîner en ville.* — Dans marque plus exactement le rapport d'une chose à ce qui la contient : *serrer quelque chose dans un secrétaire ; mettre de l'eau dans un verre.* (ACAD.)

624. — EN, DANS, appliqués au temps, n'ont pas la même valeur : *mon frère arrivera dans trois jours, c'est-à-dire après trois jours, à partir du moment où je parle, mon frère arrivera.* Ici donc l'époque de l'arrivée est déterminée. Une fois à tel endroit, on arrive en cinq heures ; ici je parle, non d'une action qui aura lieu à tel moment, mais d'une action qui ordinairement demande tel temps pour son exécution. (ACAD.)

625. — ENTRE, PARMI. Entre s'emploie le plus souvent entre deux noms ou deux pronoms, soit qu'il y ait deux ou plus de deux objets : *Entre eux et nous, entre les hommes et les animaux, il y a une différence de caractère.* (1). Quelquefois même entre a la signification de parmi : *il fut trouvé entre les morts ; entre les merveilles de la nature, il n'en est point de plus admirable.* (ACAD.)

626. — PARMI ne se met qu'avec un pluriel indéfini où il entre plus de deux ou trois objets, ou avec un singulier collectif : *PARMI les honnêtes gens ; l'étranger est mêlé parmi le bon grain ; parmi le peuple.* (ACAD.)

627. — AU FUR ET À MESURE, À FUR ET MESURE. Ces expressions deviennent tantôt locutions prépositives à l'aide de la préposition de : *il sera payé au fur et à mesure de l'ouvrage ; tantôt conjonctions à l'aide de que : nous vous ferons passer les marchandises au fur et à mesure qu'elles arriveront ; tantôt adverbies, alors elles sont employées absolument : travailler, et vous serez payé au fur et à mesure, ou à fur et mesure.* (ACAD.)

(1) On ne doit pas confondre grammaticalement le mot *entre* qui marque la relation d'une chose à ce qui la contient, avec le mot *entre* qui marque la relation d'une chose à ce qui la contient, comme dans cet exemple : *entre les hommes et les animaux, il y a une différence de caractère.*

628. — **JUSQU'.** On dit également *jusqu'aujourd'hui* ou *jusqu'à aujourd'hui*. Quelquefois on écrit ainsi avec *s* *jusques*, mais seulement avant une voyelle, et en faisant sentir la liaison : *jusques à quand* ; mais cette façon de parler ne s'emploie guère qu'en poésie.

629. — **PENDANT, DURANT.** Malgré ce qu'en ont dit quelques grammairiens, l'Académie n'établit aucune différence entre *pendant* et *durant*. Elle définit ainsi chacun de ces mots : Préposition servant à marquer la durée du temps : " *DURANT l'hiver, PENDANT l'hiver.*

630. — **QUANT À, QUAND.** *Quant à* est une préposition qui signifie *pour ce qui est de, à l'égard de* : *QUANT à moi, j'y consens* ; *QUANT à lui, il s'y refuse.*

QUAND est conjonction, lorsqu'il peut se remplacer par *lorsque* ou encore *que* : *Nous étions à table QUAND il vint, c'est-à-dire lorsqu'il vint* ; *QUAND cela serait vrai, serait-il bien coupable ? c'est-à-dire encore que cela fût vrai.* — *Quand* est adverbe, lorsqu'il signifie *dans quel temps ?* *QUAND viendrez-vous nous voir ? c'est-à-dire depuis quel temps.* *Depuis QUAND est-il ici ? c'est-à-dire depuis quel temps.* (ACAD.)

631. — **VOICI, VOILÀ,** servent pour montrer les personnes et les choses ; mais avec cette différence que *voici* désigne celles qui sont plus proches de celui qui parle, et *voilà* celles qui en sont plus éloignées : *voici mon chapeau, et voilà le vôtre.*

632. — **VIS-À-VIS, PRÈS, PROCHE, HORS,** sont ordinairement suivis de la préposition *de* : *VIS-À-VIS DE mes fenêtres* ; *PRÈS, PROCHE, HORS DE la ville* ; *EN FACE DU prince.* *De* se supprime quelquefois dans le style familier : *vis-à-vis l'église* ; *PRÈS, PROCHE, HORS la barrière.* — *EN FACE* veut toujours *de, en face de l'église.* (ACAD.)

Mais *vis-à-vis* ne saurait signifier *à l'égard de*, ne dit-on dans *pro* : *il s'est mal conduit VIS-À-VIS de vous, VIS-À-VIS de moi* ; mais *à votre égard, à mon égard* ; ou envers vous, envers moi.

633. **Remarque.** — *C'EST À VOUS À, C'EST À MOI À,* signifient *c'est votre tour de, c'est mon tour de* : *c'est à vous à donner les cartes, c'est-à-dire c'est votre tour de donner.* — *C'est à vous DE* signifie *c'est votre devoir*.

ou : ou c'est à vous qu'il appartient ou : c'est à vous
ou défendre l'honneur de vos parents, c'est à dire c'est
votre devoir, c'est à vous qu'il appartient de défendre.

De la répétition des prépositions

634. — A, DE, EN, se répètent avant chaque régime :
il aime à s'amuser et à rire ; j'ai besoin de vous et de
lui ; voyager EN Suisse et EN Italie.

Cependant l'Académie dit : Il a perdu son temps
EN allées et venues ; et l'usage a presque fait une né-
cessité de ne les exprimer qu'une fois avant plusieurs
adjectifs de nombres : il aura terminé d'ici à cinq ou
six jours ; on fait ce trajet EN sept ou huit heures ; il
a besoin DE deux ou trois mille francs.

Ce n'est guère que le goût qui décide de la ré-
pétition des autres prépositions.

635. — Sans se remplace quelquefois par ni avant
le second régime ; ainsi on dit indifféremment SANS
boire et SANS manger ; SANS force et SANS vertu, ou SANS
boire NI manger ; SANS force NI vertu. (ACAD.)

Des prépositions employées absolument

Presque toutes les prépositions peuvent s'employer
absolument, c'est-à-dire sans qu'elles soient suivies
de leur régime : il a parlé POUR et CONTRE ; c'est lui
qui vint APRÈS, le palais était fermé, AUTOUR veillait une
garde nombreuse ; qu'importe que cela soit DEVANT ou
DERRIÈRE.

Il n'est pas jusqu'à la préposition avec qui ne puisse, dans certaines
cas, être ainsi employée, AVEC, dit l'Académie, s'emploie quelque-
fois sans régime, mais dans le langage familier seulement ; il s'est
bien vu, et il se voit encore qu'on dit AVEC.

CHAPITRE XII

DE LA CONJONCTION

636. — AUTANT QUE, D'AUTANT QUE. Autant que
marque la comparaison : un prince n'est grand qu'au-

EN — **CONTEINER**, **SE CONTEINER**, **SE TENIR**. *Se tenir* demande la préposition *à* : **CONTEINER** des livres *à* garder ou *à* tenir ; **SE TENIR** au lit, au travail, au papier.

SE CONTEINER prend le plus souvent la préposition *en* : **SE CONTEINER** EN Dieu, EN la Providence, EN ses amis, EN soi-même, EN ses forces. Avant l'article, une raison d'euphonie fait que souvent on remplace *en* par *dans* : **SE CONTEINER** DANS la bonté de sa cause, est mieux que **EN** la bonté. On trouve aussi *se tenir avec* *à* : **SE CONTEINER** AU hasard.

Avoir confiance, *prendre confiance*, *mettre sa confiance*, suivent la même règle que *se tenir*.

SE FIER prend aussi indifféremment *à* ou *en* : **SE FIER** A quelqu'un, EN quelqu'un, **SE FIER** EN ses forces. A la fortune, AU hasard. (Acad.) — *Se fier*, signifiant compter, prend la préposition *sur* : **SE FIER** trop SUR l'avenir, SUR sa fortune, c'est-à-dire *il compte trop sur*.

SE — **CONFRONTER** prend indifféremment l'une des prépositions *à*, *avec* : **CONFRONTER** les témoins A l'accusé ou AVEC l'accusé, dans lequel cas *avec* est préférable, le copie A l'original. (Acad.)

SE — **CONNAÎTRE**. Connaître quelques chose, c'est en avoir une connaissance, le savoir : **CONNAÎTRE** une langue, **CONNAÎTRE** son métier.

CONNAÎTRE DE quelques chose, c'est en avoir entrée pour en juger : *se fier* ou *se connaître* que DES matières civiles ; *se fure* ou *se connaître* CONNAÎTRE DE ce fait. (Acad.)

SE — **CONSISTER** demande la préposition *en* : **EN** quoi fust-ce-elle **CONSISTER** la science ? son revenu **CONSISTE** EN rentes, EN l'ân, etc. Mais tel encore une raison d'euphonie fait remplacer *en* par *dans* avant l'article : la perfection de l'homme **CONSISTE** DANS le bon usage de la raison, et non **EN** le bon usage. (Acad.)

Suivi d'un verbe, **consulter** prend *à* : la liberté **CONSISTE** moins A donner beaucoup qu'A donner à propos. (Acad.)

SE — **CONSUMMER**, **CONSUMER**. *Consummer* signifie quelquefois achever : **CONSUMMER** un ouvrage. Il se dit plus particulièrement des choses qui se détruisent par l'usage, comme vin, bois et toutes sortes de provisions : **CONSUMER** des denrées, du café, des fourrages.

CONSUMER se dit particulièrement des choses qui se réduisent à rien : le feu **CONSUME** ces étoffes en moins de deux heures ; la peste **CONSUME** le fer ; cette maladie le **CONSUME** ; les amours, les chagrin le **CONSUMENT**. (Acad.)

SE — **CONTRAINDRE**, **FORCER**, **OBLIGER**. Après ces trois verbes, l'académie met indifféremment *à* ou *de* : *en* le **CONTRAINDRE** **SE FAIRE** ou **A FAIRE** telle chose ; *forcer* quelqu'un **A FAIRE** ou **DE FAIRE** quelque chose ; *obliger* sous **OBLIGE** A restituer ce qui ne nous appartient pas ; le **CONTRAINDRE** **SE FAIRE** **OBLIGER** **DE** rendre ce qu'on nous a prêté. (Acad.)

SE — **CROIRE** A QUELQU'UN, est une locution qui n'est plus guère usitée : on préfère des particules, on dit ordinairement *croire* quelqu'un. (Acad.)

Se croire quelqu'un, *se croire* quelque chose, veut s'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose : je m'**EN** **CROIS** la-dessus que des enfants ou des amants ; *se croire* à quelque chose.

Croire quelqu'un chose, signifie y ajouter foi, s'y fier, s'en rapporter : **CROIRE** A ses sermons ; **CROIRE** AUX rapports, AUX témoignages, AUX pro-

que le second est régi par le premier : *il faut que je parte ; j'ignorais qu'il fût à Paris.* Toutefois, dans la vivacité de l'imprécation, du commandement, du blâme, le premier verbe se sous-entend ; et la phrase, tout en y gagnant de l'élégance, peint encore la pensée avec plus d'énergie :

Que Dieu foudroie le meurtrier de mon père !

Qu'il parte sur le champ ! Qu'il sorte d'ici !

Qu'il se soit oublié à ce point !

2^e Pour marquer l'admiration, l'ironie, l'indignation ; et alors il signifie *combien* : *que Dieu est puissant ! que vous êtes importun ! que je hais le mensonge !* Ici *que* devient adverbe.

3^e Dans certaines phrases exclamatives, entre l'adjectif et le verbe *être* : *insensé que j'étais de croire à leur bonne foi ! Ne voyez-vous point, aveugle que vous êtes, le piège qui vous est tendu !*

4^e Dans l'acception de *pourquoi*, au commencement de certaines phrases interrogatives : *que n'adressez-vous votre demande au roi ? que ne vient-il avec nous ?*

5^e Combiné tantôt avec des prépositions, tantôt avec des conjonctions ou des adverbes, *que* forme certaines locutions conjonctives, qu'on appelle le plus communément *conjonctions* : comme *afin que*, *avant que*, *après que*, *bien que*, *dès que*, etc.

Mais quelquefois il s'emploie avec *et* ou *sans* les prépositions ou des adverbes avec lesquels il est combiné. Ainsi l'on dit : *approchez que je vous parle*, c'est-à-dire *AFIN QUE* je vous parle ; *il ne fait point de voyage qu'il ne lui arrive quelque accident*, c'est-à-dire *SANS QU'IL* lui arrive — *le na partirai point que mes affaires ne soient réglées*, c'est-à-dire *AVANT QUE* mes affaires soient réglées, etc.

6. *Que* sert à éviter la répétition de beaucoup de conjonctions, telles que *comme*, *quand*, *si*, *lorsque*, *quelque*, *quoique*, *attendu que*, etc. *comme Dieu est bon et qu'il est juste, il récompensera la vertu*, c'est-à-dire *et comme il est juste*. — *S'il vient et qu'il veuille me parler*, c'est-à-dire *et s'il veut*, etc.

7^e La conjonction *que* sert encore à unir les termes d'une comparaison : *il est aussi modeste qu'instruit* ; Voltaire parle moins au cœur que Rousseau.

8^e Et enfin *que* est redondant (c'est-à-dire superflu) dans certaines façons de parler, comme quand on dit : *que s'il m'allègue telle raison ; ... que s'il se fâche ; c'est se faire tort que d'agir ainsi ; c'est se tromper que de croire...* Dans ces exemples, on peut supprimer *que* et dire : *s'il se fâche ; c'est se tromper de croire, etc.* Mais alors l'expression ne semble plus avoir la même grâce.

— 644. — *Quoique*, écrit en un seul mot, signifie bien *que* : *quoiqu'il soit pauvre, il est honnête homme.* — *Quoi que*, écrit en deux mots, signifie *quelque chose que* : *quoi qu'on fasse, quoi qu'on lui dise, on ne gagne rien sur son caractère, c'est-à-dire quelque chose qu'on fasse, quelque chose qu'on lui dise.*

CHAPITRE XIII

DE L'INTERJECTION

645. — Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de l'interjection (page 84), sinon qu'il ne faut pas confondre *oh ! oh !* avec *ô !*

646. — *Oh !* et *ho !* marquent l'un et l'autre la surprise ; mais il est plus régulier d'écrire ainsi *ô !* lorsqu'il demande à être prononcé avec promptitude : *ho ! prenez garde !* et *oh !* lorsque l'expression marque plus de lenteur : *oh ! combien j'aimerais à le voir !*

647. — *O* s'emploie dans des circonstances plus faciles à sentir qu'à définir, comme dans *Ô TEMPS ! Ô MŒURS ! le sénat en est instruit, le consul le voit, et Cassius n'y est encore ! Ô DOULEUR ! Ô REGRET ! j'ai regretté mon père !* — *O* marque aussi l'apostrophe. (On appelle apostrophe une figure de rhétorique par laquelle on adresse la parole à des personnes ou à des choses) : *que ne puis-je, Ô MAMBRÉ ! vous voir et vous*

servir dans mes bras ! — Ayez pitié de nous, ô mon Dieu ! ô lieux témoins de ce forfait, dénoncez le criminel !

CHAPITRE XIV

DE LA CONSTRUCTION DU DISCOURS

648. — Il y a, dans chaque langue, une construction qui lui est commune avec toutes les autres langues, car les hommes ayant partout le même fonds d'idées et de sentiments, ont dû adopter la manière la plus prompte de manifester ce qui se passe en eux, et suivre, pour y réussir, l'impulsion même de la nature. Cette construction a été appelée construction *grammaticale*, parce qu'elle est conforme aux règles de la *Grammaire générale*.

649. — Il est à remarquer 1^o qu'on y trouve énoncés tous les mots nécessaires à la représentation de l'idée qu'ils expriment ;

2^o Qu'il ne s'y en rencontre aucun mot surabondant ;

3^o Que tous ces mots y ont entre eux une concordance rigoureusement exacte ;

4^o Qu'ils y sont classés dans l'ordre naturel des idées, dans l'ordre même des faits qu'ils peignent.

650. — Mais, pour abréger le discours, le rendre plus vif et plus concis, et lui donner encore plus d'énergie et de grâce, plus de clarté et d'harmonie, on intervertit souvent cet ordre, alors la construction s'appelle construction *figurée*, nom qui lui vient des quatre figures qui s'y rencontrent, et qui sont : l'*ellipse*, le *pléonasma*, la *syllapse* et l'*inversion*.

DE L'ELIPSE

651. — L'*ellipse* est une figure de construction qui nous fait supprimer un ou plusieurs mots, afin d'ajouter à la précision, sans nuire à la clarté. Il y a donc une ellipse dans la phrase suivante :

Celui qui rend un service doit l'oublier ; celui qui le reçoit, s'en souvenir : car, c'est comme si l'on disait : celui qui le reçoit doit s'en souvenir.

Apprenons de nos malheurs à jouir des moindres biens ; de nos fautes, à n'en plus commettre ; de nos ennemis, à réformer notre conduite ; et des méchants, à mieux sentir tout le prix des bons : c'est-à-dire apprenons de nos fautes, apprenons de nos ennemis, et apprenons des méchants.

652. — Mais l'ellipse est vicieuse toutes les fois que le mot ou les mots sous-entendus ne se présentent pas pour ainsi dire d'eux-mêmes à l'esprit. Ainsi Voltaire n'est pas à igniter lorsqu'il dit :

Vous réglez, Londres est libre, et vos lois florissantes,
parce que le mot sous-entendu *sont* a pour correspondant le mot exprimé *est*.

L'ellipse est encore irrégulière lorsqu'il y a, comme dans l'exemple suivant, correspondance entre un verbe actif et un verbe passif, ou réciproquement :

J'aimais, et je me flattais de l'être ;

Il faut dire : *J'aimais, et je me flattais d'être aimé.*

DU PLÉONASME

653. — Le pléonasme n'est que la répétition d'un ou plusieurs mots déjà exprimés, ou d'une idée déjà énoncée. Mais cette répétition, superflue quant au fond, donne souvent à la phrase plus de grâce et d'énergie.

*Hélas ! trop jeunes encore, mon bras, mon faible bras,
Ne put ni prévenir ni venger nos trépas.*

*Louis XII, le bon roi Louis XII, mérita le glorieux surnom de
Père du peuple.*

*Je t'ai entendu de ma propre oreille,
Je t'ai raconté le fait à lui-même.*

*Les écoliers sont nés préceptes ; je t'ai vu de mes yeux,
Je t'ai vu qui frappait ce principe audacieux.*

Il te rappelle que de ses propres sillons.

654. — Mais le pléonasme est vicieux lorsqu'il n'ajoute ni grâce ni énergie ; tel sont ceux qui suivent :

Dans les guerres civiles, des amis, des parents même, s'ENTR'EGORGENT LES UNS LES AUTRES. — S'entr'égorgir signifiant *s'égorger l'un l'autre*, l'expression *les uns les autres* est de trop. — Vous n'avez SEULEMENT qu'à lui écrire, et vous serez satisfait. — Seulement est un double emploi, attendu que *ne... que* signifie déjà seulement.

Sa lettre est remplie d'une foule de fautes. — Faute est surabondant, parce que *remplie* exprime la même idée.

J'ai été romé bien malgré moi de prendre ce parti. — Comme on ne peut être forcé que contre son gré, malgré moi est une superfluité.

Ils s'ENTRAIDENT MUTUELLEMENT. — S'entr'aider exprimant une aide réciproque, *mutuellement* est une redondance inutile.

DE LA SYLLEPSE

655. — La *syllapse* est une figure qui permet, que l'accord des mots ait lieu plutôt d'après les vnes de notre esprit que d'après les règles grammaticales.

C'est cette figure qui a autorisé Voltaire à dire : *Jeune et CHARMANT ORJET, vous n'êtes point tombée en de barbares mains. — Tombée* est au féminin, parce que l'auteur est plus occupé de Palmyre, à qui ces paroles s'adressent, que du nom objet par lequel il la désigne.

De même Racine a dit dans *Athalie* :

*Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin.*

La régularité grammaticale demande *comme lui* à la place de *comme eux* ; mais le poète, plein de son idée, oubliant le singulier *pauvre*, et ne voyant que les pauvres en général, établit ses rapports, non avec le mot énoncé, mais avec les êtres qui occupent son esprit.

C'est encore la *syllapse* qui nous autorise à dire :

En grand nombre de personnes ont été victimes de leur témérité, phrase où les mots ont péri, victimes et

leur, sont mis en rapport, non avec *nombre*, qui est le sujet grammatical, mais avec le mot *personnes*, qui est le sujet rationnel, parce que l'esprit n'envisage que ce dernier nom.

DE L'INVERSION

656. — On appelle *inversion* la transposition, le changement de l'ordre dans lequel les mots sont ordinairement rangés dans le discours.

Ainsi quand Voltaire a dit :

*Déjà des assassins la nombreuse cohorte,
Du salon qui l'enferme allait briser la porte,*

Il a fait deux inversions. En effet, la construction grammaticale demanderait : 1^o que ces mots *des assassins* fussent placés après *cohorte* ; 2^o que ceux-ci du salon qui l'enferme, fussent après *allait briser la porte*.

Ces vers donc seraient ainsi construits ;

*Déjà la nombreuse cohorte des assassins,
Allait briser la porte du salon qui l'enferme.*

Mais alors l'expression perd son élégance.

La phrase suivante contient aussi une inversion :

Ainsi parla cet inconnu.

Car ces mots *cet inconnu*, étant le sujet du verbe, devraient, d'après l'ordre de la construction grammaticale, se trouver avant *parla* : et cette phrase alors serait ainsi conçue : *cet inconnu parla ainsi*.

657. — Du reste il ne faut faire usage de l'inversion qu'autant qu'elle donne à la phrase plus de clarté ou d'harmonie, ou qu'elle y apporte quelque grâce.

CHAPITRE XV

REMARQUES SUR CERTAINS VERBES

288. — *ARRIVER*. Ce verbe a-bien dit, exprime une idée de position, comme dans *arriver pour les gens*.

L'Académie, plus décomposante et plus large, sanctionne tous les emplois que l'usage a donnés à ce mot. Elle nous autorise à dire : les villes que Dieu ABIMA, c'est-à-dire *renversa* ; votre ennemi est *puissant* et *vindictif*, il vous ABIMERA, c'est-à-dire *vous perdra*, etc. Au figuré, mais dans le langage familier seulement, elle s'en sert même dans le sens de gâter, endommager beaucoup. EX : La pluie a ABIMÉ ce chapeau ; cette peinture a ABIMÉ votre habit.

EN — AGIR, EN AGIR. N'imites pas ceux qui disent, il EN agit bien, il EN agit mal avec eux. EN bien agir, EN mal agir ne sont pas français ; il faut supprimer *en*, et dire : il a bien agi, il a mal agi.

EN — AIDER quelqu'un signifie lui donner du secours, le seconder, le servir : aider quelqu'un dans ses besoins ; aider les pauvres ; aider quelqu'un de son bien, de son crédit, de sa bourse.

AIDER A QUELQU'UN se dit le plus souvent d'une assistance vulgairement appelée coup de main : AIDONS-LE à remettre sa charge sur ses épaules — et, par imitation, d'une opération d'esprit : AIDEX-LE à dévider cette enigma. (Acad.)

EN — AIMER demande la préposition à, lorsqu'il signifie prendre plaisir à. Il, AIME à lire, A chasser, A se promener ; cet animal AIME à être caressé. On dit de même : cette plante AIME à être arrosée. Dans ces exemples, la suppression de à serait une faute.

AIMER MIEUX ne veut aucune préposition : J'AIME MIEUX partir aujourd'hui que demain ; J'AIMERAIS MIEUX mourir que de me souiller d'une action criminelle.

EN — ALLER se remplace quelquefois par le verbe être dans ses temps composés. On dit donc, j'ai été, j'avais été, j'aurais été, etc. Or, je suis allé, j'étais allé, je serais allé, mais avec cette différence que, dans cette acception, le verbe être marque l'aller et le retour, tandis que le verbe aller ne marque que la première de ces actions. Si je dis, il est allé à Rome, je fais entendre qu'il s'est transporté dans cette ville, et qu'il en est revenu. Il est allé à Rome signifie que celui dont on parle n'est pas encore de retour. (Acad.)

Mais cet emploi du verbe être pour le verbe aller n'a lieu que pour les temps composés. Il serait donc incorrect de dire, JE FUS au spectacle hier ; NOUS FÛMES le voir ; il faut dire, j'allai, j'ai été au spectacle ; nous allâmes ou nous y fûmes le voir.

EN ALLER, sortir, partir d'un lieu, se conjugue dans ses temps composés en conservant la particule *en* avant l'auxiliaire, et non après : Il *en* est allé ; il *en* sont allés, et non il est en allé, etc.

EN ALLER se dit aussi des choses : ce tableau *en* devint S'EN VA ; et nous n'y prenons garde, ce lait *en* IRA ; son rhumatisme *en* EST ALLÉ par les sucs ; sa fortune *en* EST ALLÉE au profit. (Acad.)

FAIRE EN ALLER, c'est-à-dire faire que quelqu'un ou quelque chose *en* aille, peut, quoi qu'on en ait dit, s'employer dans les rapports ordinaires, dans le langage familier : le fils a FAIT EN ALLER tout le monde des jardins publics, ce court FAIT EN ALLER les inspecteurs ; cette estampe FAIT EN ALLER les taches. (Acad.)

EN — ALLUMER DU FEU. Un excès du parisien a porté quelques grammairiens à dire que ces expressions *allumer le feu*, *allumer du feu*, sont incorrectes, attendu, ont-ils dit, que le feu n'est jamais embrasé, et non l'objet qu'on se propose d'enbraser. Ils auraient raison, si *allumer du feu* avait l'ancienne signification d'*enbraser* ou qu'on appelle feu. Ici le mot feu est pris pour le bois qui est destiné à brûler.

On dit également allumer un pipe, un fougère, une lampe, une lanterne, quoique ce ne soient point ces objets eux-mêmes qui s'allument, mais la matière qu'ils contiennent. (Acad.)

64. — ANOBLIR, ENNOBLIR. ANOBLIR, c'est donner à quelqu'un le titre et les droits de noblesse; cette famille fut ANOBLIE par Henri IV.

ENNOBLIR se dit des actions qui donnent de la dignité, de l'élevation, ou des choses qui donnent du lustre; ces faits, ces sentiments vous ENNOBLISSENT à mes yeux; les sciences, les beaux-arts ENNOBLISSENT une langue. (Acad.)

65. — APPAÏR est un terme de palais qui signifie être évident. Il n'est guère usité qu'à l'infinitif et à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, où il fait *il appaît*, au lieu que *apparaître* fait *il apparaît*. (Acad.)

66. — APPRÉCIER étant suivi de la conjonction de l'appréciation, prend ou ne prend pas la préposition à; ce collier de perles a été APPRÉCIÉ A mille écus ou APPRÉCIÉ mille écus. (Acad.)

67. — APPRENDRE se dit de celui qui étudie et de celui qui enseigne; ce maître APPRENDA à écrire en peu de temps; cet enfant APPRENDRAIT ce qu'il veut. (Acad.)

68. — ASSUJETTIR. L'Académie écrit ce verbe avec deux t, et ajoute que plusieurs l'écrivent avec un seul; Assujettir, conjugué.

69. — ASSURER, signifiant affirmer, certifier une chose, prend à devant un nom de personne; J ASSURAI A tout le monde que la chose étoit vraie, c'est-à-dire J ASSURAI. Il peut ASSURER qu'il enverra dans huit jours.

ASSURER, signifiant assurer fortement quelqu'un à regarder une chose comme certaine, à y croire, veut le nom de la personne sans la préposition: ASSUREZ VOTRE FAMILLE de ses reconnoissances, de son voyage; vous pouvez ASSURER que je prendrai ses intérêts.

70. — A TERRE, PAR TERRE. A terre se dit de ce qui, ne touchant point à terre, y tombe ou y est jeté; votre livre est tombé A TERRE; il a jeté ses chapeaux A TERRE; un cheval jette quelquefois son cavalier A TERRE.

PAR TERRE se dit de ce qui, touchant déjà à terre, y est renversé; il s'est mis au milieu PAR TERRE; le vent nous renversa PAR TERRE.

Toutefois l'Académie, au mot terre, dit aussi: jeter un homme A TERRE, CONTRA TERRE, PAR TERRE; et au mot jeter, il s'est jeté A TERRE, PAR TERRE.

71. — ATTEINDRE ne prend la préposition à que lorsqu'il indique des efforts à faire pour toucher à une chose qui est à quelque distance, comme, par exemple, quand on se lève sur la pointe du pied pour toucher à tel endroit; vous ne pouvez jamais, sans chaise, ATTEINDRE à cette aune, à ce rayon, etc. On dit également au figuré, ATTEINDRE à la perfection, au sublime, etc., parce que, là aussi, il y a des efforts.

ATTEINDRE, dans toutes ses autres acceptions, s'emploie sans préposition, et se dit des personnes et des choses; il ATTEIGNIT un moment du grand coup de pistole; Chénier ATTEIGNIT, dans son éloge de Voltaire, il n'a point ATTEINT le but, c'est-à-dire il n'a point touché, frappé le but; la fable ATTEIGNAIT son but; il s'est jeté A TERRE. (Acad.)

672. — **BÉNIR** fait au participe passé, *béni, bénie, et béni, bénie*. On ne l'écrit avec un *t* que lorsqu'il s'agit des choses bénies par les prières du prêtre : de l'eau *bénite*, du pain *béni*, des rameaux, des drapeaux *bénis*. S'il s'agit de personnes, il faudrait comme dans toutes les autres acceptions de ce verbe, écrire *béni, bénie*. Cet *obé* a été *erré*, a été *béni*, par un *obé* fautive : les *pâpes* ont toujours *BÉNI* la mémoire des bons rois. (Acad.)

673. — **CHANGER POUR, CHANGER CONTRE**, se disent indifféremment : il a *changé sa vieille valisette POUR* de la neuve ; il a *changé ses tableaux CONTRE* des meubles. (Acad.)

CHANGER, signifiant *convertir*, demande la préposition *en* : les alchimistes prétendant pouvoir *changer EN* or toute sorte de métaux ; au figuré : l'insouciance des hommes *change EN* poison les aliments destinés à conserver leur vie.

CHANGER, signifiant *quitter une chose pour une autre*, prend toujours la préposition de : **CHANGER DE** façon d'agir ; **CHANGER DE** conduite, DE religion. (Acad.)

CHANGER se dit quelquefois absolument, pour signifier *changer de lieu* : comme j'étais mouillé, je suis *entré* chez moi pour *changer*. (Acad.)

674. — **COLORER, COLORIER**. *Colorer* signifie donner de la couleur : la soleil *COLORÉ* les fruits, les fleurs ; un teint *COLORÉ* ; du vin *COLORÉ*. (Acad.)

COLORIER ne se dit que de l'action d'appliquer les couleurs convénables sur une estampe, sur un dessin, sur un tableau : ce sont des *estampeurs*, des *images* *COLORIÉES* : ce *peintre* *COLORIE* mieux qu'il ne *dessine*. (Acad.)

675. — **COMMENCER A, DE**. *Commencer* a désigné une action qui paraît du progrès, de l'amélioration, de l'accroissement : le *jour* *COMMENCE* à faire ; le *COMMENCE* à pleuvoir ; cet *enfant* *COMMENCE* à parler, à écrire, à lire, etc. (Acad.)

COMMENCER de désigne une action qui sera de la durée, abstraction faite de toute idée d'amélioration : lorsque l'orateur *COMMENCE* à parler, il s'élève dans l'auditoire un murmure approbateur ; quand le tonnerre *COMMENCE* de gronder, il fait s'attendre à un orage.

Cependant, ajoute l'Académie, on dit quelquefois *commencer à pour commencer de* : ils *COMMENCERENT* à jouer ; *COMMENÇONS* à dîner.

676. — **COMPARER** prend indifféremment *à* ou *avec* : je n'en me peindre, quand je *COMPARÉ* mon sort à celui de ces infortunés ; garde-toi de *COMPARER* Livin à Virgile ; on est forcé d'être modeste, quand on se *COMPARÉ* avec lui ; *COMPARÉ* la copie *AVEC* l'original.

Il s'emploie au *si* sans préposition : *COMPARÉ* Virgile et Horace, cependant, lorsque la comparaison se fait entre des personnes ou des choses de nature ou d'espèces différentes, l'Académie, contrairement à l'opinion de M. Lavoix, ne fait usage que de la préposition *à* : Homère *COMPARÉ* Diomède au milieu des Troiens à un lion au milieu d'une bergerie, on *COMPARÉ* les conquérants à des torrents impétueux. (Acad.)

Par analogie, on dira, *COMPARÉ* un bonnet comme à un fusil, le souvenir à un cer rongeur, le gamine à la mort.

677. — **FAIRE COMPARAISON DE**, et *n'y a point de comparaison* : on prendrait indifféremment *à* ou *avec* : IL N'Y A POINT DE COMPARAISON D'un tel à tel autre, ou D'un tel *AVEC* au tel, ou encore *ENTRE* Pierre et Paul. (Acad.)

675. — CONFIER, SE CONFIER, SE FIER. *Confier* demande la préposition *à* : *CONFIER des titres à quelqu'un, en destinés AU hasard, un secret AU papier.*

SE CONFIER prend le plus souvent la préposition *en* : *se CONFIER EN Dieu, EN la Providence, EN ses amis, EN soi-même, EN ses forces.* Avant l'article, une raison d'harmonie seule fait que souvent on remplace *en* par *dans* : *SE CONFIER DANS la bonté de sa cause, malinieux qui EN la font.* On trouve aussi *se confier avec à* : *SE CONFIER AU hasard.*

Avoir confiance, prendre confiance, mettre sa confiance, suivent la même règle que *se confier*.

SE FIER prend aussi indifféremment *à* ou *en* : *SE FIER A quelqu'un, EN quelqu'un, SE FIER EN ses forces.* *A la fortune, AU hasard.* (Acad.) — *Se fier*, signifiant compter, prend la préposition *sur* : *SE FIE trop SUR l'opinion, SUR sa fortune, c'est-à-dire il compte trop sur...*

676. — CONFRONTER prend indifféremment l'une des prépositions *à*, *avec* : *CONFRONTER les témoins A l'accusé ou AVEC l'accusé, deux copies l'une AVEC l'autre, la copie A l'original.* (Acad.)

677. — CONNAITRE. *Connaître quelque chose, c'est en avoir une connaissance, la savoir* : *CONNAITRE une langue, CONNAITRE son métier.*

CONNAITRE DE quelque chose, c'est avoir autorité pour en juger : *se tribunal en CONNAIT que DES matières civiles; ce juge ne saurait CONNAITRE DE ce fait.* (Acad.)

678. — CONSISTER demande la préposition *en* : *EN quoi consiste votre consistence? son revenu CONSISTE EN rentes, EN l'us, etc.* Mais ici encore une raison d'euphonie fait remplacer *en* par *dans* avant un article : *la perfection de l'homme CONSISTE DANS le bon usage de la raison, et non EN le bon usage.* (Acad.)

Suivi d'un verbe, *consister* prend *à* : *la liberté CONSISTE moins A donner beaucoup qu'A donner à propos.* (Acad.)

679. — CONSOMMER, CONSUMER. *Consommer* signifie quelquefois achever : *CONSOMMER un ouvrage.* Il se dit plus particulièrement des choses qui se détruisent par l'usage, comme vin, bois et toutes sortes de provisions : *CONSOMMER des denrées, du café, des fourrages.*

CONSUMER se dit particulièrement des choses qui se réduisent à rien : *le feu CONSOMME et éteint en moins de deux heures; la rouille CONSOMME le fer; cette maladie le CONSOMME; les soucis, les chagrins le CONSOMMENT.* (Acad.)

680. — CONTRAINDRE, FORCER, OBLIGER. Après ces trois verbes, l'Académie met indifféremment *à* ou *de* : *on le CONTRAINDIT DE fuir ou A fuir la chose; forcer quelqu'un A faire ou DE faire quelque chose; l'équité nous OBLIGE A restituer ce qui ne nous appartient pas; la nécessité de payer nous OBLIGE DE rendre sa maison.* (Acad.)

681. — CROIRE A QUELQU'UN est une locution qui n'est plus guère usitée : en parlant des personnes, on dit ordinairement croire quelqu'un. (Acad.)

Se croire quelqu'un, ou croire quelque chose, c'est s'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose : *je m'EN CROIS la-dessus sur des oracles, sur des experts; j'EN CROIS à peine mes parents.*

Croire à quelque chose, signifie y ajouter foi, s'y fier : *CROIRE A l'astrologie, A la métempsycose; CROIRE A AUX rapports, AUX témoignages, AUX pro-*

croire de que q'un. Dans quelques cas, croire à quelque chose, c'est être persuadé de l'existence, de la vérité de quelque chose : CROIRE À DIEU ; il n'y a que les sots qui CROIENT AUX revenants, AUX esprits, AUX sorciers, À la magie. On dit dans le même sens CROIRE EN DIEU.

665. — DÉCIDER une chose, c'est la résoudre, la terminer : DÉCIDER une question, un point de droit ; DÉCIDER un différend, une querelle par un combat.

DÉCIDER d'une chose, c'est en disposer : cet événement DÉCIDA DE mon sort ; les juges DÉCIDENT DE la fortune et DE la vie des hommes. (Acad.)

666. — DÉJEUNER prend la préposition avec, seulement avant le nom des personnes en société desquelles on déjeune : j'ai DÉJEUNÉ AVEC mon père, AVEC ma famille ; il prend de avant les noms des aliments qui composent le repas : nous avons DÉJEUNÉ DE volaille, DU poisson, DE gibier.

Diner, goûter, souper, suivent la même règle.

Cependant, au mot *radix*, l'Académie emploie, mais probablement par inadvertance, la préposition avec avant un nom de chose : déjeuner AVEC du beurre et des radis.

667. — DEMANDER À, DE. Demander à, avant un verbe, se dit lorsque c'est la même personne qui doit faire l'action des deux verbes : je DEMANDE À parler au roi ; c'est moi qui demande, et moi qui veux parler.

Demander de ne s'emploie que quand celui qui demande n'est pas la personne qui fait l'action du second verbe : je vous DEMANDE DE m'écouter, DE m'entendre ; ici, c'est encore moi qui demande, mais c'est vous qui devez m'écouter, m'entendre. (Acad.)

668. — DÉPARLER, quel qu'on en ait dit, est français, et signifie rester de parler. Il ne s'emploie qu'avec la négative ; il ne DÉPARLE point, il n'a POINT DÉPARLÉ. (Acad.) Gardez-vous d'imiter ceux qui disent : il n'a DÉCESSÉ de parler, *décesser* n'est pas français.

669. — DESIRER, avec un infinitif, demande la préposition de, seulement lorsqu'il exprime un désir dont l'accomplissement est incertain, difficile ou indépendant de la volonté : DESIRER DE réussir ; il y a longtemps que je DESIRAIS DE vous rencontrer ; je DESIRE-RAIS bien d'être débarrassé de mon rhume.

Tel, au contraire, *désirer* exprime un désir dont l'accomplissement est certain ou facile, et plus ou moins dépendant de la volonté ; il s'emploie sans préposition : amenez-moi cet enfant, je DESIRE le voir ; je DESIRE partir ce soir. (Acad.)

670. — ROCHETER doit nécessairement suivre la même règle que *désirer* ; toutefois l'Académie n'en parle pas.

671. — DÉSEMPÊCHER est neutre : *désémpêcher à que q'un, à la loi.* Cependant il a un passif : je ne vous pas être *désémpêché*. (Acad.)

672. — DISPUTER, signifiant être en débat, en contestation, est neutre, et ne peut conséquemment avoir de régime direct. Il faut donc dire : ces deux auteurs ont longtemps DISPUTÉ, et non de sont disputés ; ces enfants, après AVOIR disputé, TH, en ont eus une robe de faille, et non après s'être disputés.

673. — DISTINGUER DE, D'AVEC, se disent indifféremment : je DISTINGUE un chien d'un loup, D'AVEC un loup ; DISTINGUEZ la fausse monnaie D'AVEC la bonne. (Acad.)

[illegible]

Il en est de même au figuré : avec de tels maîtres, il faut que les élèves marchent DROIT, c'est-à-dire se conduisent bien.

[illegible]

402. — **ECLAIRER** a éclairer ds. se dit plus; il faut dire dans tout
les sens éclairer quelqu'un: **ECLAIRER** monsieur; **ECLAIRER** la parole
qui descend l'escalier; es furtivement a. **ECLAIRER** votre frère sur... (Amd.)

604. — S'EFFORCER, avant un enfant, prend indifféremment de
ce qu'il s'efforce de soulever au fond de lui; S'EFFORCER A parler. (Acad.)

Nous ferons remarquer que *de* est plus conforme à l'usage.

77. — **ÉGALER**, **ÉGALISER**. Égaler, on dit des personnes et des choses : **ÉGALER** les parts, les portions ; la mort **ÉGALÉ** tous les hommes, sous les trunks ; les princes **ÉGALÉ** d'aujourd'hui ; la racette **ÉGALÉ** les dévants.

COALISER se dit que des choses : **COALISER** les partis, les bœs. Les
préfixes ont le même sens dans le sens de rendre uni, rendre plus :
COALISER un terrain, un chemin. (Acad.)

EMPRUNTER prend indifféremment à ou de: EMPRUNTER DE quelqu'un ou À quelqu'un; EMPRUNTER une foule à un auteur; il a EMPRUNTÉ cette idée (de Virgile), cette langue n'a presque rien EMPRUNTÉ AUX autres. (1)

Dependant emprunter, signifiant recevoir de, tenir de, ne prunt que la proposition de : la forme EMPRUNTE au lumiere du statut c'est-à-dire regula intérieure ; la magistrat EMPRUNTE leur autorité du statut qui les institue, c'est-à-dire donnent leur autorité. (Acad.)

RENFORCER, signifiez rendre plus fort ; mais **renforcer** ne se dit que des choses et des animaux ; la même construction a **renforcer** est adjectif ; ce mot **renforcer** toutes les jours ; a fort renforcee ce mur ; ce mot **renforcer** a le gale. N'imitiez pas ceux qui **renforment** renforter, renforcez ; ce verbe n'existe pas en français. **Renforment** renforter, renforcez ; il s'applique aux personnes et aux choses : **renforment** une armée, un fort, une garnison, cet enfant est bien renforcé. (Acad.)

1800. **BERNARD**. L'Académie, qui avait dit dans ses premières éditions, *il s'en est enfui*, a supprimé la particule *en* : on l'a écrit sans en rien, mais *il s'en enfuit*, et *l'un il s'en est enfui*. En était une rectification inutile.

10. **ENGAGER.** Avec ce verbe, l'academiste ne fait usage que de
 la préposition à: on **ENGAGEAIT** à continuer; il se bien temps **ENGA-**
GEAIT à la promenade; je m'**ENGAGE** à vous servir dans cette affaire. (Acad.)

(1) C'est également indiquée que l'Académie ne pense pas en outre au genre masculin, sur le régime masculin du verbe comprendre, auquel il ne donne que la proposition de, lorsqu'il s'agit d'un nom de chose.

701. — **ESPÉRER** s'emploie le plus souvent sans préposition : *J'espère gagner mon procès ; et quel qu'en soit le résultat, j'espère en avoir un satisfaisant ; peut-on ESPÉRER DE votre retour ?* — Ne dites pas : *merci un instant, pour ATTENDRE un instant.*

702. — **Remarque.** — **ESPOIR** portant à l'esprit l'idée d'une chose future, ne peut être suivi d'un verbe au présent de l'indicatif ou au passé ; ne dites donc pas : *J'espère que Pauline se PORTA bien ; nous ESPÉRONS que vous AVEZ FAIT la route sans accident.* A la place d'espérer, il faut employer croire, penser, et dire : *je PENSE que Pauline se porta bien ; nous PÉRONS que vous êtes fait un bon voyage.*

Il en est de même des verbes promesse, compter. Ne dites donc pas : *je vous PROMETS que je l'ai vu, mais je vous assure que je l'ai vu ; je JURE bien que vous êtes mécontent de vos laborieux, mais je présume, je pense que vous êtes.* (Cette judicieuse remarque est due à Fénelon.)

703. — **ESSAYER** prend indifféremment à ou de : *J'ai ESSAYÉ de remonter ou à marcher.* Mais employé dans la forme de verbe pronominale, il ne prend que la préposition à : *je me suis ESSAYÉ à nager, quand nous sommes ESSAYÉS à courir.* (Acad.)

704. — **ÉVEILLER, RÉVEILLER.** *Éveiller et réveiller*, quel qu'en soient divers grammaticiens, s'emploient l'un pour l'autre : quand il est une fois employé, on ne saurait s'ÉVEILLER ; on est venu m'ÉVEILLER ce matin à cinq heures ; il a demandé qu'on le RÉVEILLÂT ; il dormirait jusqu'à midi, si on ne le RÉVEILLAIT.

Conjuguez sous la forme des verbes pronominiaux, ils signifient l'un et l'autre cesser de dormir : *il s'ÉVEILLE tous les jours à la même heure ; je me suis RÉVEILLÉ trois ou quatre fois cette nuit.* (Acad.)

705. — **ÉVITER** signifie *faire* : **ÉVITER** quelqu'un, les périls ; **ÉVITER** les dangers, les peines, les plaisirs, etc.

Remarque. — *Éviter* signifiant *faire*, le sujet de ce verbe ne saurait faire l'action que pour lui-même, sans jamais la faire retomber sur une autre personne, attendu que celui qui suit, ne peut faire pour un autre : ce jeune homme **ÉVITE** le feu, les manèges comme courroux. On se sert s'exprimer incorrectement que de dire : *je VOUS ÉVITERAI cette peine ; je vous VOUS ÉVITERAI de désagrément ; dans ce cas, il faut se servir du verbe égarer, et dire : je VOUS ÉGARENNAI cette peine, de désagrément.*

706. — **EX USER, FAIRE** ses excuses à quelqu'un, c'est témoigner le regret de l'avoir offensé, et en quelque sorte lui demander pardon. Mais ne dites pas : *je vous demande excuse, car demander excuse n'est pas tranquille.*

707. — **FAILLIR** s'emploie sans préposition, ou avec l'une des prépositions à, de, s'ai FAILLI DE tomber, à tomber, j'ai FAILLI mourir. (Acad.)

708. — **FAIRE** s'emploie souvent d'une manière relative avec le pluriel des autres verbes : alors il tient la place et prend la signification du verbe auquel il se rapporte : cet homme n'aime pas tant le jeu qu'il FAISAIT, c'est-à-dire tant qu'il aimait, il travaillait mieux qu'il n'a jamais FAIT, c'est-à-dire mieux qu'il n'a jamais travaillé ; nous nous entretenons de cette nouvelle, comme nous AURONS FAIT de toute autre chose, c'est-à-dire comme nous ne le serions entre nous. (Acad.)

NE FAIRE QUE, suivi d'un infinitif, a deux sens différents : 1° il signifie être toujours, ou presque toujours à faire une certaine chose : *il NE FAIT QUE jouer, qu'étudier, que dormir, qu'aller et revenir, etc.* (Acad.)

2° Il se dit encore d'une action instantanée : *je NE FAIS QUE tomber, et je tombe ; il N'A FAIT QUE paraître et disparaître ; quand il vient ici, il NE FAIT QUE m'enlever et se fuir ; attendez-moi, je NE FAIS QUE vous le ramener.* (Acad.)

NE FAIRE QUE DE INDICER l'action exprimée par le verbe qui suit vient d'avoir lieu : **IL NE FAIT QUE DE SORTIR**, QU'IL N'ARRIVE, QU'IL DE S'ÉVEILLER, c'est-à-dire il y a peu de temps qu'il est sorti, qu'il est arrivé, qu'il s'est éveillé. (Acad.)

701. — FAIRE EAU, FAIRE DE L'EAU, *Faire eau*, terme de marine, se dit d'un bâtiment dans lequel l'eau de la mer pénètre : *Le navire FAISAIT EAU de toute part*.

FAIRE DE L'EAU signifie s'approvisionner d'eau pour les besoins de l'équipage : nous visitâmes le tombeau de Napoléon pendant qu'on FAISAIT DE L'EAU à Sainte-Hélène.

702. — IL S'EN FAUT DE BEAUCOUP, DE PEU, se disent des quantités : **IL S'EN FAUT DE BEAUCOUP** que nous n'ayons tout rendu : **IL S'EN FAUT DE PEU** que ce vase ne soit plein.

Autrement il faut dire, *il s'en faut beaucoup*, *il s'en faut peu* : **IL S'EN FAUT BEAUCOUP** que la cadette soit aussi aimable que l'aînée : **IL S'EN FAUT PEU** que je ne vous blâme. (Acad.)

703. — FIXER, c'est forcer la signification de ce mot que de l'employer pour regarder. Ne dites donc pas je le FIXAIS, si ce n'est de nous FIXER; mais je le regardais, il n'a cessé de nous regarder.

Dans ce sens, il ne se dit qu'autant qu'il est suivi de l'un des mots *la rue, les yeux, les regards* : *fixer la rue, la rue, les regards sur quelque chose*. (Acad.)

Nous ferons remarquer qu'on dit plutôt avoir les yeux, la vue, les regards fixés sur quelqu'un, que *fixer la rue* sur quelqu'un.

704. — PLAIRER, FLEURER, *Plairer*, c'est sentir par l'odorat : *Il PLAIRAIT le beurre, on s'amuse à l'écumer*.

FLEURER, c'est répandre, exhaler une odeur ; nous avons dans le langage un FLEUREUR. Il se dit aussi au figuré : sa réputation se FLEURIT comme une fleur. (Acad.)

705. — FLEURIR a un double sens : au propre, il signifie pousser des fleurs, être en fleurs ; les roses FLEURISSENT et se fanent promptement ; cette plante ne FLEURIT qu'en automne. Au figuré, fleurir signifie être dans un état de prospérité, de splendeur ; on être en crédit, en honneur, en réputation. Dans cette acception, le syllabe *flor* se change en *flor*, mais seulement à l'imparfait de l'indicatif au participe présent : Athènes FLORISSAIT sous Périclès ; les sciences et les beaux-arts FLORISSAIENT, ont FLEURI sous ce prince ; le commerce FLEURIT dans la paix.

L'adjectif dérive de ce verbe et signifie : la maison de ce riche est dans un état de florissant. (Acad.)

706. — AVOIR FOI A, EN, DANS, se disent indistinctement : c'est le pont qui en décide : **AVOIR FOI A** quelqu'un, *A* quelque chose, **AVOIR FOI DANS** les promesses d'une personne ; je n'ai pas FOI EN lui. (Acad.)

707. — SE DONNER GARDE ou DE GARDE se disent indistinctement : *se donner vous-même, se donner vous de garde* de tout à cela. (Acad.)

708. — QUÊTE se fait dire de bien chose à propos ; il est de très bonne QUÊTE, si bon de très bonne QUÊTE. (Acad.) (Quête d'un mendicant.)

709. — HASARDER DE, A, se disent indistinctement : *HASARDER de faire une chose ; je me HASARDERAI à faire cette proposition*. (Acad.)

710. — HÉRITER prend ou ne prend pas la préposition *de* : *je suis HÉRITÉ d'une somme considérable*, on s'est HÉRITÉ une somme considérable. (Acad.) La première de ces façons de parler est la plus usitée.

719. — **IMITER L'EXEMPLE.** Moins scrupuleuse que quelques grammairiens, l'Académie dit *imiter l'exemple* de quelqu'un pour signifier prôner la conduite de quelqu'un pour modèle.

Nous rappellerons encore qu'elle dit *imiter un exemple d'écriture*, et non *UNE* exemple; ce mot est toujours masculin.

720. — **IMPOSER, EN IMPOSER.** Employé absolument, le verbe *imposer* signifie inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte; *se présumer IMPOSER, s'IMPOSER par la force de son regard*; *se contemner IMPOSER aux ennemis.*

En imposer, c'est tromper, abuser, surprendre, en faire accroire; *vous vous EN IMPOSEZ à vos juges*; *vous vous EN IMPOSEZ*: ne le croyez pas, il EN IMPOSE; il ne faut pas que ses manières doucereuses nous EN IMPOSENT, c'est un homme au fond très malin. (Acad.)

721. — **INDUIRE A ERREUR, EN ERREUR.** *Induire à erreur* au dit de la cause volontaire ou involontaire de l'erreur; il s'en *INDUIT A ERREUR* par une fautive citation.

INDUIRE EN ERREUR ne se dit que pour tromper à dessein; il veut s'*INDUIRE EN ERREUR*; ce fourbe vous *INDUIT EN ERREUR.* (Acad.)

722. — **INFECTER, INFESTER.** *Infester* signifie gâter, corrompre, incommoder par quelque chose de puant, de contagieux, de venimeux; *ce marais INFECTE l'air*; il nous *INFECTE* avec son haleine ou de son haleine; la peste avait *INFECTÉ* toute la ville. Et au figuré, il *INFECTE* le pays de ses pernicieuses doctrines; et sous la fréquentation, il nous *INFECTERA* de ses dangereuses maximes. (Acad.)

Infester signifie ravager, désoler, tourmenter par des irruptions; les ennemis *INFESTAIENT* le pays par leurs courses; sous ce prince, la France fut *INFESTÉE* par les brigands. Il se dit par extension des animaux nuisibles ou incommodes; les ardeurs *INFESTENT* souvent des provinces entières en Orient; les rats *INFESTENT* cette maison. On dit même: les mauques herbes *INFESTENT* les champs. (Acad.)

723. — **ÊTRE INQUIET DE ou SUR** se disent indifféremment. Ainsi l'Académie ne tient point compte des différences de signification établies par Girault-Duvivier entre la cause et l'objet de l'inquiétude, nuances insaisissables du reste. Elle dit: il est sans inquiétude DE l'avenir ou SUR l'avenir.

724. — **INSULTER** quelqu'un, c'est le maltraiter, l'outrager de fait ou de paroles.

INSULTER A, c'est manquer à ce que l'on doit aux personnes ou aux choses: s'*INSULTENT* pas AUX malheureux; *INSULTER A ses juges*, A la misère, A la raison, AU bon sens, AU bon goût; et figurément, leur *fais* *INSULTE A la débauche publique*; leur *allégresse INSULTE A ses douleurs*. (Acad.)

725. — **INVECTIVER** est dire; il ne faut donc pas dire comme on l'a dit autrefois, *il était acide, il m'a invectivé*, si nous *INVECTIVONS*; mais il a *invectivé* contre-moi, contre-moi. (Acad.)

726. — **JOINDRE A ou AVEC** se disent indifféremment; joindre un mot à un autre ou AVEC un autre; *JOINDRE la prudence A la valeur* ou AVEC la valeur. (Acad.) Toutefois il est plus usité que *avec*.

727. — **LAISSER.** Ne pas laisser DE ou QUE DE se disent indifféremment; *ne pas LAISSER DE s'être empressé, d'aimer*, ou *QUE D'ÊTRE empressé, qu'il D'aimer.* (Acad.)

728. — **MARIER A ou AVEC.** L'Académie n'admet pas que *marié* se convienne qu'à propre, comme l'ont prétendu d'avis grammaticaux. Elle met *marié* avec *avec* ou *avec* et *sa figure*; *son*

pour sa MARIÉ à la fille ou AVEC la fille d'un de ses amis; et tout ce MARIÉ s'en AVEC son instrument, à cet instrument: MARIÉ la viçne AVEC l'ormeau, à l'ormeau. (Acad.)

72. — MELER AVEC A. DANE. Meler avec se dit de ce que l'on en fond ensemble; MELER de l'eau AVEC du vin, des papiers blancs AVEC des papiers (noirs), du fil AVEC de l'or, du couteur AVEC de l'argent.

MELER a veut dire joindre une chose avec une autre; d Meler les affaires AUX plaisirs, le docteur A l'académie.

MELER DANE signifie incrimier, comprendre dans: MELER quelqu'un DANE une accusation, l'y comprendre; ne me MELER point DANE ces affaires, DANE ces questions. (Acad.)

73. — MONTER EN HAUT, DESCENDRE EN BAS peuvent se dire, lorsque en haut signifie dans le haut, et le plus souvent, dans l'appartement du haut, et, en bas, dans l'appartement du bas. Que quelqu'un ait dans une maison un local au quatrième étage, et un magasin en rez-de-chaussée, il emploiera bientôt, et il y est autorisé par l'usage et par les règles, ces mots plus courts et plus commodes, en haut pour signifier le local du quatrième, et en bas pour représenter le magasin du rez-de-chaussée. Il dira par exemple, je couche EN HAUT, et mes commis EN BAS. Voilà donc les mots haut, bas, sortis de leur signification primitive, et prenant la place de deux substantifs: le même principe qui lui fait dire, je monte sur un arbre, sur un rocher, je descends dans ma cave, l'autorise à dire aussi, je monte EN HAUT, c'est-à-dire à mon local du quatrième; je descends EN BAS, c'est-à-dire à mon magasin du rez-de-chaussée.

Telle est aussi l'opinion de l'Académie, car elle dit aller EN HAUT; monter EN HAUT; ne laissez monter personne LA-HAUT.

Remarque. — Mais si en haut, en bas, cessaient de représenter un lieu déterminé; si, au contraire, on les employait pour exprimer un espace indéterminé, comme en parlant de la fumée, de la flamme, de la poussière, d'un ballon, etc., alors, en haut, en bas, seraient des expressions irrégulières; et rien ne pourrait justifier ces phrases: tour à tour le ballon montait EN HAUT et descendait EN BAS; ce serait une superfluité, un pléonasme vicieux, qu'il faudrait corriger, en disant, tour à tour le ballon montait et descendait, parce que, pour le dire encore une fois, le ballon ne montait, ne descendait plus dans un lieu déterminé, dans un lieu communément appelé en haut, en bas.

74. — MOUCHER, quel qu'on en ait dit, s'emploie quelquefois absolument, et dans le même sens que s'il était accompagné du pronom se: si cet enfant pouvait MOUCHER, il serait saoul, d se MOUCHER, presque pas; le tabac fait MOUCHER. (Acad.)

75. — MOURIR. Il faut dire MOURIR d'enfer, de plaisir, d'impatience de faire une chose, et non MOURIR de faire une chose; les mots enfer, plaisir, impatience, etc., sont d'une absolue nécessité.

76. — MOUVOIR et MOUVER. MOUVOIR, signifie remuer, faire changer de place, faire aller d'un lieu à un autre: il faut mouvoir la pierre pour MOUVOIR les fondemens de Bordeaux; les hommes peuvent élever MOUVOIR cette pierre.

MOUVER a une signification restreinte; il embrasse le contenu et non le contenant. Ainsi, MOUVER la terre d'un pot, d'une calasse, la vin d'un tonneau, c'est remuer la terre d'un pot, d'une calasse, le vin d'un tonneau, sans déranger le pot, ni la calasse, ni le tonneau.

77. — NOMMER, dans le sens de revêtir quelqu'un d'un emploi, d'une charge veut le nommer la personne sans préparation, et à l'avance le nom de la chose: le roi l'a nommé à l'ambassade de Rome. (Acad.)

76. — **OBSERVER**, prend l'infinitif à : *observer à dire, à faire, à...* Il s'emploie aussi avec *à* et *de*, comme on dit : *observer à dire, à faire, à...*

Ce verbe étant transitif, on ne peut dire *observer quelque chose*. Cependant il s'emploie au passif : *c'est un homme qui veut être observé*. (Acad.) Il forme dans une phrase, que le maître veut observer.

77. — **OBSERVER**, dans le sens de remarquer, faire attention, exprime une action qui ne peut servir de quoi que observer ; je dis observer qu'il s'adressait le père qu'à vous ; observer bien toutes les choses, car elles sont bien intéressantes. (Acad.)

Mais si nous voulons faire participer une autre personne à nos propres observations, appeler son attention sur un point quelconque, ce verbe seul ne suffit point ; il faut alors qu'il soit précédé du verbe *faire* : je vous **FERAI OBSERVER** que vous vous trompez. (Acad.)

78. — **OUBLIER** à Mrs, à chanter, à danser, etc., est une expression qui vieillit. (Acad.) Ainsi, au lieu de dire, à **OUBLIER** à lire, j'ai **OUBLIE** à jouer du violon, dites : il ne se lit plus lire, je ne sais plus jouer du violon.

79. — **S'OCCUPER** A, DE : **S'OCCUPES** DE, dit 'Graulot-Duvivier, s'emploie avec un substantif, et s'occupe à avec les verbes. Ce n'est point ainsi que l'Académie l'entend.

S'OCCUPES, dit-elle, reçoit deux significations bien différentes, selon qu'il est suivi de la préposition de ou de la préposition à : *s'occuper de quelque chose, c'est y penser, en avoir la tête remplie, chercher les moyens d'y réussir ; s'occupe de poésie ; il ne s'occupe que de son jardin, il s'occupe de ses affaires ; cette femme ne s'occupe que de son ménage, de son mari, de ses enfants.*

S'occuper à quelque chose, c'est y travailler ; il s'occupe à l'étude des belles-lettres ; il s'occupe à son jardin ; tout le jour, il s'occupe à lire. (Acad.)

Pour le dire en d'autres termes, *s'occuper de* s'applique à une occupation qui suppose de l'ardeur, du zèle, de la constance ; et *s'occuper à*, à une occupation instantanée, à une sorte de passe-temps, à un travail auquel on attache moins d'importance. Ainsi, **s'occupe de son jardin**, c'est en faire une occupation spéciale ; c'est un homme qui s'occupe beaucoup de son jardin. *S'occuper à son jardin*, c'est s'y trouver et n'y être point oisif : dans ce moment, mon mari est occupé à son jardin.

80. — **PARDONNER**, régit les noms de personnes avec la préposition à : **PARDONNER** A quelqu'un, et les noms de choses sans préposition : **PARDONNEZ** mes craintes, mes soupçons ; **PARDONNEZ-LUI** sa maladresse.

Quelques fois, cependant, il régit les choses avec la préposition à, mais ce n'est que lorsqu'elles sont pour ainsi dire personnifiées : **PARDONNEZ** A ma franchise, A mon amitié, les reproches que je vous fais.

Ce verbe, quelque actif, ne s'emploie au passif que dans cette seule phrase familière : *souffrez-vous PARDONNER*. (Acad.)

81. — **PARLER MAL**, c'est s'exprimer contre les règles d'une langue : ces enfants **PARLENT MAL**.

MAL PARLER, c'est inconvient : *je parle mal à entendre MAL PARLER de qui que ce soit.*

Mais à tout autre temps qu'à l'infinitif, l'adverbe seul se place après le verbe parler dans les deux acceptions, sans qu'il en résulte aucune ambiguïté, attendu que dans le sens de s'exprimer inconvieusement, parler mal s'emploie seul, ou avec un régime direct ; et au contraire **PARLER**

parle MAL; les Français, en général, *PRENNENT MAL* les langues étrangères; et qui, dans le sens de malice, il ne pourrait se dispenser du régime indirect marqué par de: celui-là est médisant qui *PARLE MAL* de ses bienfaiteurs.

PARLER D'ABONDANCE, c'est parler sans préparation (Acad.) *Il se fait qu'un apôtre puisse FAILLER D'ABONDANCE*.

PARLER AVEC ABONDANCE, c'est parler avec facilité, sans chercher ses paroles: les femmes, en général, *PARLENT AVEC ABONDANCE*.

PARLER D'ABONDANCE DE CŒUR, c'est parler avec épanchement, avec une pleine confiance: *Pamphilé, les chagrins nous font souvent PARLER D'ABONDANCE DE CŒUR*. (Acad.)

741. — *PARTICIPER A*, c'est avoir une part à: *Je vous que vous PARTICIPE A ma fortune comme vous avez PARTICIPE A ma disgrâce*; comme moi, vous *PARTICIPE A* tous les avantages de la société.

PARTICIPER DE, c'est tenir de la nature de: le mulet *PARTICIPE DE* l'âne et du cheval; ce système *PARTICIPE DE* celui des anciens. (Acad.)

742. — *PINCER*, en terme de musique, faire vibrer les cordes d'un instrument, est ordinairement neutre: *PINCER de la harpe*, de la guitare; et quelquefois actif: *PINCER la guitare, la harpe*. (Acad.) Nous ferons remarquer que cette dernière façon de parler est moins en usage que la première.

743. — *PLAIRE CE QUI PLAÎT* signifie ce qui est agréable: il ne fait que *CE QUI LUI PLAÎT*, c'est-à-dire que les choses qui lui sont agréables; ne prenez que *CE QUI VOUS PLAÎRA*, c'est-à-dire que ce qui vous sera agréable, que ce qui sera de votre goût.

CE QU'IL VOUS PLAÎT, CE QU'IL LUI PLAÎT signifient ce que vous voudrez, ce qu'il voudra: c'est un jeune homme qui ne fait que *CE QU'IL LUI PLAÎT*, c'est-à-dire que ce qu'il lui plaît de faire, que ce qu'il veut; *Je ferai tout CE QU'IL VOUS PLAÎRA*, c'est-à-dire tout ce qu'il vous plaira que je fasse, tout ce que vous voudrez.

744. — *PLANTER*, au propre, c'est mettre une plante en terre, pour qu'elle y prenne racine: *PLANTER un arbre, PLANTER des clous*.

PLANTER, au figuré, se dit de certains objets qu'on enfonce en terre, et dont on laisse paraître une partie en dehors: *PLANTER des bornes, une potence, un pilier, un piquet, des jalons, etc.*; mais il faut dire *fischer, fixer, mettre des clous*. (Acad.)

745. — *PLIER*, *PLOYER*, *PLIER* signifie plus particulièrement mettre en un ou en plusieurs doubles, et avec un certain ordre: *PLIER du linge, des serviettes, des habits, une lettre*; *PLIER en quatre, en huit*. C'est à cette signification que quelques grammairiens ont limité la valeur de *plier*. Mais l'Académie va plus loin, car elle ajoute:

PLIER signifie aussi courber, fléchir: *PLIER de l'osier*; *PLIER des branches d'arbre, des branches de vignes pour en faire un berceau*; *PLIER les genoux*; un bâton qui *PLIE*; la planche *PLAÎT* sous lui; est arbre *PLAIN* sous le poids de ses fruits; faire *PLIER* un arc; la lame de cette épée *PLIE* jusqu'à la garde, etc.

PLOYER signifie, 1^o fléchir, courber: *PLOYER une truelle*; *PLIER*, *PLOYER les genoux en marchant*; 2^o arranger une chose en la pliant en la mettant en rouleau, en paquet, etc.: *PLOYER votre marchandise*; *PLOYER votre serviette*; *PLOYER ses habits, etc.* (Acad.)

746. — *PRÉSIDER*, occuper la première place dans une assemblée, s'emploie avec ou sans la préposition à: *PRÉSIDER une assemblée, une compagnie, ou PRÉSIDER à une assemblée, à une congrégation*. (Acad.)

737. — **PRÉTENDRE** quelque chose, c'est l'exiger comme un droit ; *je prétends à la première place.*

PRÉTENDRE A QUELQUE CHOSE, c'est y aspirer, travailler à l'obtenir : IL PRÉTEND à la première place ; il est et instruit, et versé en tout, *qu'il n'y a rien à quoi il ne puisse prétendre ; il prétend à la main de cette jeune personne.*

738. — **PUER** est ordinairement neutre ; *cette viande commence à puer ; cette eau pue.* Mais quelquefois il s'emploie activement : *cet homme pue le vieil pue l'ail ; ses habits puent la vieille grasse.* On le dit aussi d'une odeur excessive et incommode : *cette pue le malin, l'ambre, la civette, etc.* (Acad.)

739. — **SE RANGER DE, A.** SE RANGER DU CÔTÉ de quelqu'un, c'est embrasser son parti.

SE RANGER A Paris et ailleurs, A ses opinions, c'est déclarer qu'on est de son avis, de son opinion ; *tous les esprits se rangent à son avis.* (Acad.)

740. — **SE RAPPELER** exclut la préposition de : **SE RAPPELER** un fait, sa jeunesse, le temps passé, etc. Avant un verbe, il prend cette préposition : *JE ME RAPPELE DE vous avoir vu.* (Acad.)

741. — **REFUSER**, avant un verbe, prend la préposition de : *il refuse de lui prêter de l'argent ; il refuse de payer, de travailler, de venir, de partir.*

SE REFUSER prend la préposition à ; *il se refuse à travailler, à se refuser à se décrire.* (Acad.)

742. — **RENONCER** est le plus souvent neutre, et signifie quitter, abandonner : *RENONCE à vos entreprises, aux plaisirs, aux dignités.*

RENONCER est quelquefois actif, et signifie renier, désavouer : *il a renoncé, se le RENONCE pour mon parent ; il n'est mon ami, mais se le RENONCE.*

743. — **REPARTIR, REPARTIE, REPARTIS**, signifient partir de nouveau, se conjugue comme partir.

REPARTIR, dans le sens de répliquer, se conjugue dans ses temps simples comme partir, et dans ses temps composés comme finir : *je repars, tu repars, il repart, nous repartons ; j'ai reparté ; j'eus reparté, etc.*

REPARTIR, signifient partager, distribuer, se conjugue entièrement comme finir : *aussi que je repartis les fonds, je les repartis, nous les repartissions, etc.*

744. — **RÉSoudre**, employé activement, prend la préposition de avant un autre verbe : *des intrigants ont résolu de le perdre ; on a résolu d'agir.*

Cependant, lorsqu'il est précédé de son régime direct, il prend la préposition à : *on ne saurait le résoudre à faire cette démarche ; je me résous à demander ma retraite ; à quel vous résolvez-vous ?*

Remarque. — Ce verbe a deux participes : *résolu, résolue, et résolvant, qui n'a point de féminin.* Ce dernier ne se dit que des choses qui ne changent, qui se convertissent en d'autres ou brouillent de ce maître : *s'est résolvu en pluie.* (Acad.)

745. — **RESSORTIR**, sortir de nouveau, se conjugue comme sortir : *je ressortis, tu ressorts, il ressort, nous ressortons, etc.*

RESSORTIR, être de la dépendance de, du ressort de quelque juridiction, se conjugue comme finir : *je ressortis, tu ressortis, il ressortit, nous ressortissions, etc.*

754. — **RÉUNIR** prend la préposition à, lorsqu'il signifie :

1° Unir une chose à une autre : le cou **RÉUNIT** la tête au corps. (Acad.)
 Cette parole de terre **RÉUNIT** le reste de la propriété au pare.

2° Rejoindre une chose démembrée au tout dont elle faisait partie.
RÉUNIT au sief, à la couronne. (Acad.) On ne terra de sief ni Belgique
RÉUNIT à la Hollande, les provinces rhénanes à la France, le Portugal à
 l'Espagne.

3° Joindre pour la première fois une chose à une autre : il est à
RÉUNIT telle province à la couronne ; cette administration **LES RÉUNIT** à telle
 guerre ; on pouvait empêcher cette province de se **RÉUNIT** à tel royaume ;
 j'espère me **RÉUNIT** à lui pour le reste de mes jours. (Acad.) (1).

RÉUNIT, dans le sens de posséder, ne demande aucune préposition :
RÉUNIT les talents et les vertus, le mérite et les grâces.

755. — **SAIGNER DU NEZ** a deux acceptions distinctes : au propre,
 il signifie perdre du sang par le nez ; et, au figuré, manquer de résolu-
 tion, de courage dans l'occasion : il se dit d'abord le farfouier, puis d'
SAIGNA DU NEZ.

SAIGNER, tiré du sang en ouvrant la veine, prend indifféremment
 à ou de : **SAIGNER** du bras, du pied, à la gorge, à la nuque. (Acad.)

756. — **SOUFFIRER** prend indifféremment après ou pour ; il y a long-
 temps qu'il **SOUFFRE** après cette place ; il ne souffre que pour les richesses.

SOUFFIRER, au figuré, est quelquefois actif, mais en poésie seulement :
SOUFFRE ses peines, ses douleurs, ses angoisses, ses malheurs. (Acad.)

757. — **SUCCOMBER SOUS** se dit des charges, des fardeaux sous
 lesquels on est accablé : ce crocheteur **SUCCOMBE** sous le poids de ses
 fardeaux ; ce valet **SUCCOMBERA** sous sa charge ; et, au figuré, ce ministre
SUCCOMBE sous le poids des affaires ; ce vieillard **SUCCOMBE** sous le poids
 des années.

SUCCOMBER à, c'est ne pouvoir résister, s'en céder à : il **SUCCOM-
 BERA** à la douleur, à la tentation. (Acad.)

758. — **SUPPLÉER QUELQUE CHOSE**, c'est ajouter à un objet ce
 qui y manque pour faire le compte. Si je paye à un marchand cinq
 aunes d'étoffe, et qu'il ne m'en livre que quatre, il doit **suppléer** la
 cinquième aune, c'est-à-dire l'ajouter.

SUPPLÉER À QUELQUE CHOSE, c'est réparer le manquement, le
 défaut, la pénurie d'une chose par une autre : de cet **SUPPLÉ** au
 nombre par la valeur ; son mérite **SUPPLÉAIT** au défaut de son mérite.

SUPPLÉER QUELQU'UN, c'est tenir sa place, le représenter, faire ses
 fonctions : si vous ne pouvez venir, je vous **SUPPLÉERAI**. (Acad.) *suppléer*
 à quelqu'un ne se dit pas.

759. — **TACHER, TACHERER, TACHER**, c'est salir, faire une tâche :
 mon gros **TACHE** votre habit ; cette dame a **TACHÉ** sa robe ; et, au figuré,
 elle fait qu'une mauvaise action pour **TACHER** la plus belle vie.

TACHERER ne se dit guère que des tâches qui sont sur la peau des
 animaux, et de celles qui composent le dessin d'une étoffe : la girafe
 est un animal **TACHERÉ** de la tête aux pieds ; un chien blanc **TACHERÉ** de
 noir ; une robe de chambre **TACHERÉ** de rouge. (Acad.)

760. — **TARDER** prend indifféremment à ou de ; mais l'usage est
 d'académie, préfère tarder à : on a trop **TARDÉ** à venir en secours.

Cependant, employé impersonnellement, il ne prend que de : il se
TARDE de vous voir ; il se **TARDE** d'achever son ouvrage.

(1) On ne dira point : cette province se **RÉUNIT** à la France, le Portugal se **RÉUNIT** à l'Espagne.

706. — **TENIR A QUELQU'UN**, c'est lui être attaché par intérêt, par amitié, etc. **TENIR** à ses anciennes connaissances, à quelqu'un par des liens de parenté.

On dit aussi dans le même sens : **tenir à quelque chose**. (Acad.)

TENIR DE QUELQU'UN, c'est avoir les mêmes qualités, le même caractère que cette personne : *il fait certainement le plus de bien qu'il peut ; en cela, il TIENT DE son père*. Or *enfant TIENT DE sa mère ; comme elle, il est doux et bon*.

On dit dans le même sens, **tenir de quelque chose**, c'est à-dire participer de quelque chose : *cette architecture TIENT DU gothique ; ce style TIENT DU burlesque ; sa démarche TIENT DE la folie ; le cheval TIENT DE l'âne et du cheval*. (Acad.)

707. — **UNIR A ou AVEC** se disent indifféremment : **UNIR** un cad à un autre ou avec un autre. (Acad.)

Dépendant on l'emploie le plus souvent avec la préposition à : **UNIR** l'Océan à la Méditerranée ; **UNISSEZ**-vous à nous ; **UNISSEZ** votre voix à la nôtre, etc.

Remarques particulières sur les diverses espèces de mots

708. — **AVOIR L'AIR**. L'Académie dit en substance : si l'adjectif qui suit **air** se rapporte à ce nom, il faut mettre cet adjectif au masculin : *elle a L'AIR BON*, elle a L'AIR MECHANT.

Mais si l'adjectif se rapporte à la personne plutôt qu'au mot **air**, cet adjectif prend le genre et le nombre de cette personne : *elle a L'AIR CONTENTE* de ce qu'en lui dit ; *elles AVAIENT L'AIR TROUBLEE*, *MEUR-RESSEES*, etc.

Comme c'est précisément dans cette distinction qu'est toute la difficulté, nous ajouterons : l'adjectif ne s'accorde avec le mot **air** que quand ce nom peut être remplacé par *physionomie* : *de cet AIR MALE SPIRITUEL*, elle a L'AIR ENJOUE, MALIN, c'est-à-dire ils ont la physionomie spirituelle ; elle a une physionomie enjouée, maligne, etc. Et il faudrait dire, en faisant accorder l'adjectif avec le sujet de la proposition, *elle a L'AIR MECONTENTE*, *FACHEE*, *TRISTEE*, *MEURRESSEE*, *MAL FAITE*, *MEUREUSE*, *MALHEUREUSE*, parce qu'il n'y a rien de la physionomie que de la personne elle-même.

En parlant des choses, il faut dire *l'air d'être* ; ce mot a L'AIR D'ÊTRE *maigre* ; *cette soupe a L'AIR D'ÊTRE* bonne.

709. — **CAPABLE**, **SUSCEPTIBLE**. C'est à tort qu'on a présumé que, appliqué aux choses, **capable** ne se dit que quand il s'agit d'une idée de contenance, comme dans : *cette salle est CAPABLE de contenir tant de personnes*.

Il se dit encore, 1° de ce qui est en état de faire une chose : *ce cheval n'est pas CAPABLE de trainer cette voiture ; cette digue n'est pas CAPABLE de résister à la violence des flots ; l'esprit de l'homme n'est pas CAPABLE de concevoir l'infini*. (Acad.)

2° **CAPABLE** signifie encore qui peut produire lui en tel effet, *entraîner lui en tel résultat* ; et, en ce sens, il ne se dit même que des choses ; *cette maladie est CAPABLE de le tuer ; un pareil événement est CAPABLE de changer la face des affaires ; cette démarche est CAPABLE de nous nuire*, etc. (Acad.) Mais ne dites pas : *je ne suis pas CAPABLE d'être votre vicaire*, pour ne pas vous paraître vous voir.

SUSCEPTIBLE signifie capable de recevoir certaines qualités, certaines modifications : *la matière est SUSCEPTIBLE de toutes sortes de formes ; cette terre est SUSCEPTIBLE d'améliorations ; un cœur est SUSCEPTIBLE d'amour et de haine*. (Acad.) — Employé absolument, il se dit d'une personne qui est facile à blesser : *il est fort SUSCEPTIBLE*. (Acad.)

766. — CONTINU, CONTINUEL; CONTINUENT, CONTINUELLEMENT. *Continu et continuellement* différent de *continu* et *continuelement*, en ce que les deux premiers se disent des choses qui ne sont ni divisées ni interrompues, depuis leur commencement jusqu'à leur fin; et que *continuel* et *continuelement*, se disent de celles qui sont interrompues, mais qui recommencent souvent et à de courtes intervalles: j'ai écrit *CONTINUENT* de dix heures à quatre heures, c'est-à-dire sans interruption; c'est un pays où il pleut *CONTINUELLEMENT*, c'est-à-dire presque toujours. (Acad.)

767. — DIFFÉREND, DIFFÉRENT. Il faut écrire par *é*, *différend*, nom commun qui signifie *litige*, contestation: il s'est élevé un *DIFFÉREND* entre eux; il faut *vider* ces *DIFFÉREND*s.

Différent, adjectif qui signifie *dissimilaire*, s'écrit avec *i*: *DIFFÉRENTS* auteurs ont traité cette matière. (Acad.)

768. — DIGNÉ, INDIGNÉ. *Digné* se dit du bien et du mal: à son *DIGNÉ* d'estime, *INDIGNÉ* de mépris.

Digné, avec une négative, et *INDIGNÉ* ne se disent que du bien: il est *INDIGNÉ* d'un tel honneur; il n'est *PAS DIGNÉ* de votre amitié. (Acad.)

769. — HONTE, DÉHONTE. Quel qu'en aient dit quelques grammairiens, ces deux mots sont l'un et l'autre français. L'Académie leur donne la même signification: un homme *HONTE* ou *DÉHONTE*; une femme *HONTE* ou *DÉHONTE*.

770. — ÉMINENT, IMMINENT. *Éminent* signifie *grand*: il y a un *ÉMINENT* à traverser la mer en ballon.

Imminent signifie qui est près d'atteindre, près d'avoir son effet: une personne poursuivie par des tribunaux est dans un péril *IMMINENT*.

771. — ENNUYANT, ENNUYEUX. *Ennuyant* ne se dit pas précisément de ce qui cause de l'ennui, mais de ce qui chagrine, de ce qui incommode, ou de ce qui contrarie dans le moment: quel temps *ENNUYANT*! cet homme, originairement et spirituel, et aimable, et si bien *ENNUYANT* aujourd'hui. Cependant nous ferons remarquer que, d'après l'usage, on dit *ennuyé* pour *ennuyant*, et que ce dernier n'est que rarement employé.

Ennuyeux se dit de ce qui est propre à ennuyer, de ce qui ennuie habituellement: un *ennuyeux*, un homme *ENNUYEUX*. (Acad.)

772. — ÉRUPTION, IRRUPTION. *Éruption* se dit de ce qui sort subitement et avec effort: l'*ÉRUPTION* du Vésuve; l'*ÉRUPTION* de la peste épidé; une *ÉRUPTION* lui couvrit le corps.

Irruption signifie entrée soudaine des ennemis dans un pays; les Normands ont fait de fréquentes *IRRUPTIONS* en France. Il se dit, par extension, du débordement de la mer ou d'un fleuve sur les terres: l'*IRRUPTION* des eaux de ce fleuve a fait de grande dégâts.

773. — FOND, FONDS, FONTE. On écrit sans *s* au singulier le *fond*, pour exprimer la profondeur d'une chose: le *FOND* d'un puits, le *FOND* de ma bourse.

On écrit aussi au singulier le *fonds*, pour exprimer, 1^o la sol d'une terre, c'est-à-dire la terre considérée sous le rapport de ses qualités productives: un bon, un mauvais *FONDS* de terre; 2^o une valeur quelconque: il a dissipé le *FOND* de sa fortune; 3^o un marchand a vendu son *FOND*. — Il se dit aussi de l'esprit, de la capacité, du savoir, de la vertu, de la probité, etc.: il a un grand *FOND* d'esprit, de vertu, de probité, etc.; cela vient d'un grand *FOND* de malice. (Acad.)

On écrit avec *s* les *fonds*, bassin ou vase dans lequel on conserve l'eau dont on se sert pour baptiser: *FONDS* baptismaux, fontaine d'usage; les *FONDS* (on écrit avec un *s*, parce qu'il derive de *fontaine*).

776. — **HABILETÉ, HABILITÉ.** L'*habileté* est la qualité de celui qui est habile; c'est la capacité, l'intelligence; et *habile* a le sens de *HABILETÉ*.

HABILITÉ est un terme de jurisprudence, qui se s'emploie guère que dans cette locution: **HABILITÉ à succéder**, c'est-à-dire droit à succéder.

INHABILITÉ et **INHABILITÉ** présentent la même difficulté.

776. — **LENT A, LONG A** se disent indifféremment l'un pour l'autre: cet enfant est **LENT A manger** ou **LONG A manger**.

— **MATINAL, MATINEUX.** *Matinal* se dit de celui qui, sans en avoir l'habitude, s'est levé matin: sous des bords **MATINAL** aujourd'hui.

MATINEUX se dit de celui qui a l'habitude de se lever matin: les *bonnes dames ne sont guère MATINEUSES.* (Acad.)

778. — **MEMBRE, MEMBRU.** *Membre*, qui a les membres bien faits, bien proportionnés — **MEMBRU**, qui a les membres fort gros: il est bien **MEMBRU**; un gros **MEMBRU**.

778. — **OU, QUE** se disent indifféremment lorsqu'ils sont, comme dans les exemples suivants, en relation avec un nom qui exprime le temps: au moment **OU** je le vis, ou au moment **OU** je le vis; à l'époque **OU** je vins vous voir, ou à l'époque **OU** je vins vous voir. C'est le *gout* seul qui doit décider de la préférence.

780. — **PASSAGER, PASSANT.** *Passager* signifie qui ne s'arrête point dans un lieu, ou du moins qui n'y a point de demeure fixe: les *sermes et les hivernelles sont des oiseaux PASSAGERS*.

PASSANT ne se dit que d'un chemin ou d'une rue: un chemin **PASSANT**, une rue **PASSANTE. (Acad.)**

781. — **PORTANT.** C'est contre le sentiment de l'Académie, contre l'usage, que quelques grammairiens ont décidé que *bien portant*, *mal portant*, n'ont point de féminin; ce corps *savant* dit: il est *bien PORTANT*, et c'est *mal PORTANTE*.

782. — **PRÊT A, PRÊS DE.** *Prêt* à devant un verbe, signifie disposé à, il est **PRÊT A partir**, c'est un homme toujours **PRÊT A bien faire**, c'est-à-dire disposé à *partir*, disposé à *bien faire*.

PRÊS DE est une préposition qui, avant un verbe, signifie sur le point de: il est **PRÊS DE partir**, **PRÊS DE mourir**, c'est-à-dire sur le point de *partir*, sur le point de *mourir*. (Acad.)

783. — **SERVIR A BIEN, SERVIR DE BIEN.** La dernière de ces locutions exprime une inutilité absolue. On dira donc avec à: *une secte A BIEN de se fâcher*; et, avec de, il ne sert **DE BIEN** de se vanter contre les décrets de la Providence.

784. — **SOUTIEN, TÉMOIN.** *chef, maître, modèle, guide, etc.*, se mettent au pluriel lorsqu'ils se rapportent à un nom pluriel: *Dieu Soutien à l'homme pour SOUTIENS l'espérance et la résignation; et est pour TÉMOINS, pour GUIDES, pour MODÈLES son esprit et son frère.*

Maître, au commencement d'une phrase, et *TÉMOIN* précédé du verbe *prendre*, sont toujours employés adverbialement; il faut donc les écrire sans s: *TÉMOIN les blessures qu'il a reçues; je vous prends sous à TÉMOIN*, c'est-à-dire à témoignage.

785. — **SUSCEPTIBLE** (voir le mot *capable*, page 244)

786. — **TOUT** est adjectif, et s'accorde, toutes les fois qu'il exprime la totalité: *la maison était TOUTE en feu*; c'est-à-dire toutes les parties de la maison brûlaient; *cette maison est TOUTE à feu*, c'est-à-dire l'appartenance entière. (Acad.) Il faut donc dire, en laissant le mot *tout*

invariable, elle était **TOUT** en larmes ; elle est **TOUT** à son devoir. (Acad.) parce qu'il ne s'agit plus d'actions qui se manifestent sur tous les points.

TOUT est encore invariable, 1° dans ces sortes d'expressions : *ils sont **TOUT** CŒUR dans cette maison ; les Français sont **TOUT** FLAMME pour entreprendre ;* 2° dans tout entier : *les grands hommes ne meurent pas **TOUT** ENTIÈRE ; j'ai attendu une heure **TOUT** ENTIÈRE.*

TOUT, dans tout autre, ne s'accorde avec le nom suivant que quand *tout* peut se remplacer par quelconque : demandez-moi **TOUTE** AUTRE chose, et je vous la donne, c'est-à-dire demandez-moi une autre chose quelconque ; **TOUTE** AUTRE OCCUPATION lui plairait, c'est-à-dire une autre occupation quelconque ; mais si l'on a écrit, c'est une **TOUT** AUTRE PLACE que la mienne, je ne puis plus dire c'est une **AUTRE** PLACE quelconque que la mienne. Alors *tout* est adjectif, et reste invariable.

TOUT. Écrivez indifféremment à **TOUT** moment, de **TOUTE** part, de **TOUTE** sorte, de **TOUT** côté, etc., ou à **TOUTS** moments, de **TOUTES** parts, de **TOUTES** sortes, de **TOUTS** côtés. (Acad.)

787. — **TOUS** DEUX, **TOUS** LES DEUX, tous trois, tous quatre, tous les trois, tous les quatre. La suppression de l'article fait que ces expressions marquent ordinairement simultanéité : *ils se promenaient, ils chantaient **TOUS** DEUX, **TOUS** TROIS, **TOUS** QUATRE, c'est-à-dire ils se promenaient, ils chantaient ensemble et en même temps.*

*Tous les deux, tous les trois, tous les quatre, se disent des actions qui ne sont point simultanées : ils sont venus nous voir **TOUS** LES DEUX, **TOUS** LES TROIS, à six mois d'intervalle ; ils sont morts **TOUS** LES QUATRE dans l'espace de trois ans.*

Remarque. — Cependant, au delà du nombre quatre, on supprime rarement l'article. On dira donc des gens qui ont été ensemble, *ils sont venus nous voir tous LES cinq, tous LES six, et non tous cinq, tous six.*

788. — **VÉNÉNEUX** et **VENIMEUX** signifient l'un et l'autre qui a du venin. Mais *venimeux* ne se dit que des animaux : le scorpion est **VÉNÉNEUX**, la vipère est **VENIMEUSE**.

VÉNÉNEUX ne se dit que des végétaux : plante, arbre **VÉNÉNEUX** ; la ciguë est **VÉNÉNEUSE**.

CHAPITRE XVI

DE LA PONCTUATION

789. — La ponctuation sert à distinguer les phrases et les membres qui les composent, et à en rendre la lecture plus facile et le sens plus clair.

Les signes de la ponctuation sont la virgule (,) le point et virgule (;), les deux points (:), le point (.), le point interrogatif (?) et le point admiratif ou exclamatif (!).

De la Virgule

790. — La virgule se met 1° entre les sujets d'un même verbe :

Tôt ou tard la vertu, les grâces, les talents,
sont vainqueurs des jalous, et vengés des méchants.

La richesse, le plaisir, la santé, deviennent des maux pour celui qui en abuse.

2° Entre les attributs d'un même nom, ou d'un même pronom : La charité est patiente, douce, bien-séante.

3° Entre les régimes de même nature :

On voyait des campagnes fertiles, de riches prairies, des moissons abondantes, des troupeaux bondissants et des fruits de toute espèce.

Cependant, lorsqu'il n'y a que deux sujets, ou deux attributs, ou deux régimes liés par une des conjonctions *et*, *ou*, *ni*, il ne faut point les séparer par une virgule, lorsqu'ils ont peu d'étendue :

La mallesse et l'oisiveté tuent les sentiments nobles.

Il faut que je parte ce soir ou demain.

Nous ne vîmes ni votre père ni votre mère.

Mais ces mêmes mots, *et*, *ni*, *ou*, n'empêcheraient point l'emploi de la virgule, s'ils unissaient des parties d'une certaine étendue :

Je porte un cœur sensible, et suis épouse et mère.

Je ne crois pas qu'ils veuillent l'obliger, ni même qu'ils le puissent. Il faut que vous fassiez cette démarche, ou vous ne réussirez pas.

4° Entre les propositions, lorsqu'elles ont peu d'étendue :

L'air siffle, le ciel gronde, et l'onde au loin mugit.

La musique se fait entendre, les soldats reprennent leurs armes, la foule accourt, et bientôt le roi paraît.

5° On met entre deux virgules toute expression qu'on peut retrancher sans nuire au sens principal de la phrase :

Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage.

Ici, le sens principal est : *un ami est le vrai bien du sage* ; ainsi *don du ciel* doit être entre deux virgules.

Le héros malheureux, sans armes, sans défense,

Voyant qu'il faut périr, et périr sans vengeance,

Vouloit mourir du moins comme il avoit vécu,

Avec toute sa gloire et toute sa vertu.

Le sens principal de ces quatre vers est : *le héros malheureux voulut mourir du moins comme il avoit vécu*. Par suite, chacune des autres parties a dû être placée entre deux virgules.

La vie, disait Socrate, ne doit être que la méditation de la mort.

Vous frémissez, madame, à cet affreux récit.

6^e Avant un verbe séparé de son sujet par une proposition incidente déterminative :

Celui qui met un frein à la fureur des p^{ro}jets,
Fait aussi des méchants arrêter les complots.

7^e Pour remplacer un verbe sous-entendu :

On a toujours raison, le destin, toujours tort.

C'est-à-dire le destin a toujours tort.

Du point et virgule

791. — On emploie le point et virgule pour séparer des propositions semblables, lorsqu'elles ont une certaine étendue :

Ces assassins sanglants vers mon lit s'avancèrent ;
Leurs parricides mains devant moi se levèrent ;
Je touchais au moment qui terminait mon sort ;
Je présentai ma tête, et j'attendis la mort.
Chéri dans son parti, dans l'autre respecté ;
Malheureux quelquefois, mais toujours redouté ;
Navant dans les combats, savant dans les retraites ;
Plus grand, plus glorieux, plus craint dans ses défaits.

C'est par la sagesse, disait un jeune roi, que je deviendrai illustre parmi les nations ; que les vieillards respecteront ma jeunesse ; que les rois voisins, quelque redoutables qu'ils soient, me craindront ; que je serai aimé dans la paix, et redouté dans la guerre.

Des deux points.

792. — On emploie les deux points, 1^o avant une citation : Voici les dernières paroles de César : Et vous aussi, ô mon fils !

Vers les ligueurs enfin le grand Henri s'avance ;
Et s'adressant aux siens, qu'enflammait sa présence :
Vous êtes nés Français, et je suis votre roi ;
Voilà vos ennemis, marchez et suivez-moi.

2^o Après une proposition ayant par elle-même un sens complet, mais suivie d'une autre qui l'éclaircit, qui est la conséquence ou la déduction des faits exprimés par cette première.

Les renseignements que j'ai pris confirment même les rapports qu'on vous a faits sur la moralité de cet homme : il ne faut donc pas balancer à prendre

un parti. Ce dernier membre de la phrase, *il ne faut donc pas balancer à prendre un parti*, est la conséquence de la proposition précédente.

Il faut céder à l'usage et à l'autorité : ce sont deux pouvoirs que l'on ne peut récuser. Les deux points ainsi placés après cette proposition principale, *il faut céder à l'usage et à l'autorité*, semblent dire, et voici pourquoi : *ce sont deux pouvoirs que l'on ne saurait récuser.*

Bon voisin, au contraire, étant tout couru d'or,
Chantait peu, dormait moins encore :
C'était un homme de finance.

De même ici ces deux points, placés après *dormait moins encore*, semblent dire, et voici pourquoi : *c'était un homme de finance.*

3^e Après une phrase suivie d'une autre qui s'y rattache assez pour qu'elles ne puissent être séparées par un point, et entre lesquelles l'application du point et virgule semblerait indiquer un repos trop faible :

Rien ne pèse tant qu'un secret :
Le porter loin est difficile aux dames,
Bon vieux père, notable sous le fardeau des ans,
Se livrait au sommeil entre ses deux enfants ;
Un lit seul enfermait et le fils et le père.
Les moutriers ardents, qu'avouglait la colère,
Sur eux à coups pressés enfoncent le poignard ;
Sur ce lit malheureux, la mort vole au hasard.

Du point

793. — Le point s'emploie après une phrase entièrement terminée : *On dit que la Terre est peuplée de quatorze cent millions d'êtres humains. Ce calcul ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité. Du reste, quand, en pareil cas, on se tromperait de quelques millions, le mal ne serait pas grand.*

Du point interrogatif

794. — Le point interrogatif s'emploie après une phrase interrogative : *Qu'est-ce ? Rien. Mais encore ? Dites-moi, que pensez-vous faire ? — Ne quitterez-vous point ce séjour solitaire ?*

Du point exclamatif

795. — Le point exclamatif s'emploie après les exclamations :

O nuit ! nuit effroyable ! à jamais sommeil !

*Hélas ! il n'est plus ! — Quelle horreur dans la vice !
quel attrait dans la vertu !*

CHAPITRE XVII

DE LA PRONONCIATION DES LETTRES DANS CERTAINS MOTS

796. — **AE** a la valeur d'un **a** dans *Caen* (ville).

AO a la valeur d'un **a** dans *paon*, *paonne*, *saon*, *Laon* (ville).

L'a de **AO** est nul, au contraire, dans *oariste*, *août*, *ouïteron*, *Saône* (rivière), et *taon* (mouche).

AI a la valeur du son *eu* dans le participe présent *faisant* et dans *faisait*.

797. — **B** final se prononce dans les noms propres *Joab*, *Job*, *Jacob* et dans *radeux* et *rumb*.

798. — **C** se prononce comme **k**, devant *a*, *o*, *u*, *i*, *n*, *r*, *t*, *cabinet*, *colonne*, *client*, *Onéus*, *croire*, *acteur*, et comme *s* avant *e*, *i* : *ceci*.

C final se prononce encore comme **k**, dans *arc*, *bloc*, *écheo*, *Marc*, *sac*, *trictac*, *sac*, *lac*, *bec*, *avec*, *syndic*, *aqueduc*, *caduc*, *turc*, *grec*, *choc*, *duc*, *sillac*, *éilac*, *Languedoc*, *Cognac*, *Isaac*.

C final ne se prononce point dans *blanc*, *broc*, *clerc*, *cotignac*, *estomac*, *franc*, *jone*, *marc* (poids), *tranc*, *tabac*.

G a le son de *g* dans *second*, *secondement*, *secondér*, mais ne prononcez pas *segrétaire* pour *secrétaire*, comme le recommandent quelques grammairiens.

G conserve sa véritable prononciation dans *vermicelle* et *violoncelle*, ne prononcez donc pas *vermichelle* ni *violonchelle*.

CH se prononce **k** dans *Achab*, *Archélaüs*, *Achmet*, *anachorète*, *anachronisme*, *archange*, *archonte*, *archiepiscopat*, *archiepiscopat*, *chaos*, *catéchumène*, *Chersonèse*, *Chalcédoine*, *Chuldeen*, *chirographaire*, *chœur*, *chironomie*, *chronologie*, *Christ*, *chrétien*, *Eucharistie*, *Eu-buchéphosor*, *Melchior*, *Melchisedech*, *Michel-Ange*.

Quant au mot *Achéron*, il faut en prononcer *cht* comme la première syllabe de *chérir*.

799. — **D** final, et suivi d'un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette, se prononce souvent

mais quelques-uns font sentir l'n comme dans *amen*.

808. — O, comme nous, en avons fait déjà la remarque, est nul dans *paon, paone, faon, Laon*.

Oï qui a longtemps représenté le son *è*, se ramplace maintenant par *ai*, même dans le mot *raide*.

809. — P est nul dans *dampier, prompt, baptême, sept*, et leurs dérivés, excepté *baptismal*. Il ne sonne pas non plus dans *exempt, exempter*, quoiqu'il se prononce dans *exemption*. Il faut faire sentir le *p* de *symptôme* et de *symptomatique*.

810. — Q ne sonne pas dans *coq d'Inde*, quoiqu'il se prononce dans *coq*. Cette lettre se fait entendre dans cinq devant une voyelle ou une *h* muette, ou lorsque cinq termine la phrase : *cinq arbres, cinq hôtes, nous étions cinq*.

Qu se prononce comme *k*, excepté dans les mots suivants, où il a le son de *cou* : *quadragénair, quadragesime, quadrangulaire, quadrat* (terme d'astrologie), *quadratrice, quadrature, quadrifide, quadrige, quadrilatère, quadrinôme, quadrumans, quadrupède, quadruple, quaker* (qu'on prononce *couacre*), *in-quarto, quartz, quaternaire, quatuor, exequatur, aquarelle, aquatinta, aquatique, équateur, équation, liquation*.

Que, qui, se prononcent *cue*, *cui*, dans *questeur, équestre, liquéfaction, équiangle, équidistant, équilatéral, équimultiple, équitation, quintuple*.

811. — R se fait sentir, 1^o dans les monosyllables *fer, mer, cher, or, mur, sieur*, etc. ; 2^o dans les terminaisons en *fer, mer, ver*, comme dans *enfer, âmer, hiver*. Excepté dans les infinitifs de la première conjugaison, comme *grisser, ramer, abreuver*, qui se prononcent *grissé, ramé, abreuvé* ; 3^o dans *magister, cancer, belvédér, frater, Jupiter, Esther, le Niger, cuiller* (qu'on écrit aussi *cuillère*) ; 4^o dans les mots en *ir* : *plaisir, loisir, repentir, soupir*, etc.

812. — S se prononce dans *as, vis, blocus, chœurs, aloès, hibus, cholera morbus, florès, dervis, gratis, jadis, laps, mais, mars, orémus, ours, relaps, rébus, Rubens, Reims, en sus, sinus, vasistas, pathos, Bacchus* ; à la fin de *palus* dans *Palus-Méotides*, à la fin de *sens*.

(excepté dans *sens commun*), et dans *lis* (excepté dans *fleur de lis*).

Elle ne sonne pas dans *du Guesclin*, dès que, tandis que, ni à la fin des mots divers, avis, os, alors, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle.

S'entre deux voyelles se prononce comme *z* : voisin, maison. Il faut en excepter *désuétude*, *parasol*, *antisocial*, *antiseptique*, et quelques mots composés, où le simple commence par *s*, comme *préséance*, *présupposer*, *coseigneur*, etc., expressions formées de *séance*, *supposer*, *seigneur*.

S'entre une voyelle et une consonne se prononce néanmoins comme *z*, dans *balsamine*, *balsamique*, *balsamite*, *transiger*, *transaction*, *transalpin*, *transit*, *transition*, *transitoire*.

813. — T final se fait toujours sentir dans *abject*, *accessit*, *brut*, *chut*, *contact*, *correct*, *dot*, *direct*, *déficit*, *fut*, *granit*, *induit*, *insect*, *lest*, *luth*, *net*, *rapt*, *strict*, *subit*, *tact*, *transit*, *vivat*, *zénith*, *vent d'est*, *d'ouest*, *toast* (qu'on prononce *t*, qu'on écrit aussi *toist*).

814. — U se prononce dans *aiguille*, *aiguillon*, *aiguiser* et leurs dérivés; dans *arguer*, *inextinguible*, et dans *Guise*, nom propre.

815. — W, quoique double, se prononce comme le *v* simple, dans *Warwick*, *Westphalie*, *Wurtemberg*, et comme *ou* dans *whig*, *whist*, *wiskey*, *wiski*, qui se prononcent *ouigue*, *ouist*, *ouiski*.

816. — X a tantôt le son de *cs* joints ensemble, comme dans *Xiphoïde*, *extrême*; tantôt de *gz*, comme dans *Xercès*, *exercice*, *Xavier*; tantôt le son d'un *c* dur, comme dans *excepter*; tantôt celui de l'*s* fort, comme dans *Aluxerre*, *Bruxelles*, tantôt enfin le son d'un *z*, comme dans *deuxième*, *sixième*.

817. — Y n'a que la valeur d'un *i* dans *hymen*, *hymne*, *étymologie*, *physique*, *style*, etc.; mais il a la valeur de deux *i* dans *citoyen*, *moyen*, *employer*, et une foule d'autres mots.

818. — Z a le son d'un *s* dans *Metz*, *Graz*, et quelques autres noms propres.

NOTE

SUR LE CHAPITRE DE LA PRONONCIATION DES LETTRES

A propos du chapitre qui vient d'être donné sur la prononciation des lettres, nous croyons qu'on lira ici avec intérêt une sorte d'inventaire méthodique de tous les sons et de toutes les articulations de la langue française, et en même temps des voyelles et des consonnes qui les représentent le plus ordinairement.

Nous avons en français 16 sons et 20 articulations, soit un total de 36 éléments phoniques pour le langage oral ou parlé. Il nous faudrait donc, dans le langage écrit, 16 voyelles et 20 consonnes, soit en tout 36 lettres.

Notre alphabet ne renferme que 25 lettres, savoir 6 voyelles et 19 consonnes; et encore y a-t-il dans ce nombre des lettres inutiles, puisque les voyelles *e* et *i* représentent le même son, les consonnes *q* et *k* représentent la même articulation, la consonne *g* représente une double articulation, soit *gn*, soit *gs*; la lettre *c* représente tantôt l'articulation *t*, tantôt l'articulation *s*; de plus la lettre *h* n'est ni voyelle ni consonne, c'est un symbole dont on pourrait se passer.

Il ne nous reste donc en réalité que 20 lettres valables et distinctes, dont 6 voyelles (*a, e, i, o, u*), et 14 consonnes (*b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, r, s, t, v, x, z*).

Pour suppléer aux 11 voyelles qui manquent, on emploie les voyelles ordinaires avec des accents, ou bien des assemblages conventionnels de deux consonnes. Dans le dernier cas, la consonne *ss* représente une voyelle et d'une façon, ce n'est plus qu'un symbole auxiliaire.

De même, pour suppléer aux 6 consonnes qui manquent, on emploie des assemblages conventionnels d'une consonne ordinaire avec la lettre auxiliaire *h*, ou de deux consonnes, ou bien encore une ou deux voyelles. Dans le dernier cas, les voyelles cessent de représenter des sons, ce sont des consonnes, ou bien des symboles auxiliaires.

Malgré le vide causé par l'absence de 11 voyelles et de 6 consonnes, la langue française serait facile à écrire si l'on n'avait pas eu outre à signaler des abus suivants :

1° Nous employons une même lettre pour représenter des éléments phoniques différents (sons ou articulations); — 2° Nous employons plusieurs symboles différents pour représenter un même élément phonique (son ou articulation); — 3° Nous écrivons beaucoup de lettres ayant un rôle purement orthographique, et ne se prononçant pas.

Les 16 sons de la langue française

Voici, avec des exemples, la nomenclature des 16 sons de la langue française :

1. Le son *a* grave, qu'on entend dans *mât, pâte, barre, par.*
2. Le son *a* aigu, dans *cane, marion, drame, patte, sape.*
3. Le son *é* grave, dans *faune, creux, des choux, sac, fameux.*
4. Le son *e* aigu, dans *jeune, œuvre, neuve, œuf, fardé, demeuré.*
5. Le son *i* grave, dans *gêne, fête, maître, naissance, terre.*
6. Le son *é* moyen, dans *buterave, lépre, légers, unique, paile.*
7. Le son *o* grave, dans *côte, bateau, pause, dépôt, tole.*
8. Le son *o* aigu, dans *botte, colle, porte, Paul, force.*
9. Le son *é* fermé, dans *thé, trévor, élève, élève, élève.*
10. Le son *u* dans *cri, vie, gîte, igite, grille, mystère.*
11. Le son *u* dans *butte, vue, chute, lune, lecture.*
12. Le son *ou* dans *croûte, foule, trouble, bourre, surtout, tour.*
13. Le son *eu* dans *ban, rance, larme, larme, rance, prodrome.*
14. Le son *eu* dans *pin, pain, simple, stricte, rince, crature.*
15. Le son *ou* dans *bonne, nombre, pont, tourdon, compte, bouda.*
16. Le son *au* dans *au, baute, baute, baute, baute, baute.*

Les 20 articulations de la langue française

1. L'articulation *ae*, comme dans *mât*, *crème*, *mûre*.
2. L'articulation *be*, dans *serre*, *sol*, *caïle*, *hâti*.
3. L'articulation *pe*, dans *vire*, *romme*, *crème*, *draveau*.
4. L'articulation *se*, dans *seuil*, *colline*, *bonne*, *donation*.
5. L'articulation *de*, dans *pevoir*, *noûleur*, *corde*, *bornure*.
6. L'articulation *te*, dans *vembour*, *ramis*, *dévon*, *porte*.
7. L'articulation *gue*, dans *noveau*, *ilame*, *poisme*, *boisme*.
8. L'articulation *que*, dans *edieu*, *euide*, *orvûs*, *faest*.
9. L'articulation *ke*, dans *carie*, *barque*, *quille*, *Bismarck*.
10. L'articulation *le*, dans *lame*, *pâte*, *parier*, *journal*.
11. L'articulation *ye*, dans *yeux*, *poien*, *aïl*, *païlle*.
12. L'articulation *re*, dans *note*, *même*, *stémin*, *am*.
13. L'articulation *se*, dans *alg*, *quime*, *brasier*, *bis*.
14. L'articulation *se*, dans *se*, *mame*, *épice*, *aboie*.
15. L'articulation *je*, dans *sour*, *prodice*, *seunisse*, *potager*.
16. L'articulation *che*, dans *chemise*, *bouche*, *acmat*, *maréme*.
17. L'articulation *ce*, dans *vitre*, *rave*, *travail*, *couverture*.
18. L'articulation *fe*, dans *rendre*, *vour*, *appare*, *travie*.
19. L'articulation *ue*, dans *huit*, *cuir*, *avelle*, *situation*.
20. L'articulation *we*, dans *oui*, *ouate*, *boite*, *location*.

Les huit premiers sons, pris deux à deux, peuvent être considérés, dans chaque groupe, comme deux nuances d'un même son ; chacun des quatre sons *a*, *é*, *e*, *o*, a donc deux nuances ; il y a ainsi 16 sons principaux, et une seconde nuance pour chacun des quatre premiers.

Les articulations se groupent en quatre familles de deux, et quatre familles de deux ; on met dans une même famille les articulations qui sont produites par le jeu des mêmes organes, voyaux : lèvres, langue, dents, palais, gorgier.

Les 8 articulations qui manquent de consonnes correspondantes sont *che* (chemin), *gue* (agneau), *ye* (yeux), *ue* (huile), *we* (oriste). La distinction des articulations *ye*, *ue*, *we*, supprime la considération des diphtongues qui n'ont d'ailleurs aucune existence réelle.

Voici, comme résumé, le tableau des 16 sons et des 20 articulations de la langue française, avec des exemples types.

LES 16 SONS

a	é	e	o
â	ê	ë	ô
ä	ë	ü	ö
an	en	on	un

EXEMPLES DES SONS

bas are jou pouf
 vite dette tôte dotte
 thé inte rue roue
 bonc pain pont alun

LES 20 ARTICULATIONS

ma	be	pe	se	se
ne	de	te	je	che
gue	que	ke	se	fe
le	ye	re	ue	we

EXEMPLES DES ARTICULATIONS

mât bas pin double pouce
 nes né tûé jour choû
 digre hêre sêc rêve brêr
 lard yeux rue huile ouate

FIN

TABLE DES MATIÈRES

A, entre deux nombres,	220	Atanjetir, Assujettir,	219
Aimer,	220	Assurer,	219
Accents et signes orthogr.,	4, 91	À terre, par terre,	219
Accorder, son participe,	210	Atteindre,	219
Accourir, ses auxiliaires,	162	Auparavant,	219
Adjectif,	7, 17, 129	Auprès de, près de,	219
Adj. en al, en, ou, et,	21, 22	Aussi, non plus,	219
Adj. déterminatifs,	25	Aussi, si,	219
Adj. possessifs,	26	Ausité,	219
Adj. numériques, ordinaires,	26	Autant, tant,	219
Adj. devenant adverb.,	82	Autant que, d'autant que,	219
Adj. se rap. à pl. noms,	130	Avant, devant,	219
Adj. nu, demi, excepté, sur,	131	Bailleur,	219
Adj. compris, passé,	131	Beaucoup,	219
Adj. ci-inclus, ci-joint,	131	Béni,	219
Adj. dominant aux noms un	131	Capable,	219
sens différent selon la	131	Ce avant le verbe être,	219
place qu'ils occupent,	131	Cant, sa syntaxe,	219
Adj. devenant noms com.,	131	Cesser, ses auxiliaires,	219
Adj. possessifs redondants,	131	Chacun,	219
Je t'ai mal à MA main droite,	131	Changer pour ou contre,	219
Adj. poss. leur au sing. ou au	131	Chanteur,	219
plur. : des lettres à LEUR	131	Chasseur,	219
adresse ou à LEURS adresses,	131	Ciel, son double pluriel,	219
Adj. qui n'ont point de plu-	131	Ci-inclus, ci-joint,	219
riel,	131	Collectif,	219
adverbe,	10, 81, 212	de III à 120,	219
Adv. à sa syntaxe,	131	Colorer, colorier,	219
Adv. en amment, emment,	131	comme pour comment,	219
Agir, en agir,	131	commencer à, de,	219
Aide, sa syntaxe,	108	Comparatif, son auxiliaire,	103
Ajeu, son double pluriel,	10	Comparer à, avec,	219
Ajeu, sa syntaxe,	108	Compli, part. invar.,	219
Aigre-doux,	131	Compris, non compris,	219
Al, son double pluriel,	16	Conditionnel, son emploi,	165
Aimer à,	231	Confier, se confier, se fier,	231
Air, avoir l'air,	215	Confronter à, avec,	231
Alentour,	212	Conjonction, son origine,	12, 84
Aller,	231	Conj. qui veulent le subj.	184
Allumer du feu,	231	Conj. qui veulent tantôt	184
Amour,	103	l'indic., tantôt le subj.,	184
Analyse légitime,	de 91 à 105	Conjugaisons,	de 41 à 49
Anchir, en fin,	231	Conjug. des verbes passifs,	72
Appareiller, ses auxiliaires,	162	Conjug. des verbes neutres,	72
Apparoir,	232	Conjugaison des verbes pro-	72
Appréhender,	232	nominaux,	72
Apprendre,	232	Conjug. des verbes impers.,	72
Article,	4, 16, 123	Connaitre,	234
		Consister,	234
		Consommer, consumer,	234

leur adresse, ou à leurs adresses,	136	Participe présent,	de 177 à 182
Lein (de loin à lui),	114	Participe passé,	10, 79, 191
Longtemps, en un mot,	6	Partic. précédé de en,	201
Leur, leur, pronom, leur syntaxe,	144	Partic. suivi d'un verbe,	205
à un Centre, l'un et l'autre,	130	Participe latin,	207
Majuscules,	80	Participes en et sonné,	208
Malgré que, son emploi,	238	Participe fait	208
Manquer, accord de son part.	210	Partic. se rapportant au pro-	
Marler à, avec,	230	nom elliptique ?	21
Matinal, matineux,	247	Partic. précédé de par,	21
Méior, à, avec, dans,	246	Partic. des verbes s'accorder,	
Méior, acc. de son participle,	6	couvrir, jouer, manquer, mêler,	
Membre, membre,	247	passer, porter, rentrer, sortir,	
Même, en syntaxe,	138	tenir, tourner, verser, venir,	
Même, à sur et verser,	220	voir, plain, défaire, com-	
Même avant deux infinitifs,	216	plaire,	de 22 à 212
Même, en syntaxe,	171	Participle à, de,	213
Mode des verbes,	39	Partic. des auxiliaires,	191
Monter en haut,	210	Par et point,	218
Mort-né,	183	Passager, passant,	240
Mou-her,	210	Passé, en syntaxe,	131, 210
Mourir,	6	Pendant, durant,	222
Mouvoir, mouvoir,	6	Périr, son auxiliaire,	104
Négative, en syntaxe,	215	Pierre,	213
Ne, que, suivi de Participle,	125	Pier,	6
Né entre deux sujets,	150	Picardisme,	226
Ni, et,	221	Pier, foyer,	211
Nom,	6, 73, 108	Plus, partic. invariable,	212
Noms unis par une prépo-		Pluspart, la plupart,	118
sition : génus, d'amandes,	110	Plusieurs,	113
Noms propres au pluriel,	6	Pluôt, plus tôt,	216
Noms collectifs, de 111 à 121		Plus et moins,	215
Noms composés,	120	Ponctuation,	214
Noms synonymes suivis d'un		Portant, bien portant,	217
adjectif,		Porter, accord de son part.	210
Nommer à,	240	Préposition,	11, 83, 212, 220
Nouveau-né,	132	Près de, auprès de,	220
Nu, en syntaxe,	101	Près, près l'égale,	6
Où, à, à,	226	Près de, près à,	247
Obéir,	211	Présider,	210
Observer,	6	Prétendre,	213
Occuper à, de,	16	Proche, proche l'égale	221
On, en syntaxe,	211	Pronom,	7, 47, 142
Oryx, son double genre,	161	Proposition,	97
Oryx, son double genre,	109	Puis,	213
Orthographe des mots,	6	Qui, conj., son emploi,	224
Orthog. des verbes, de 59 à 37		Quelque, en syntaxe,	140
On, conj. entre deux sujets,	158	Quiconque,	161
Os adverb.	214	Quelque, quel que,	225
Oublier à,	241	Radical,	61
Os, que,	217	Ranger de, à (Se),	22
Paratre, son auxiliaire,	193	Rappeler (Se),	6
Parce que, par si que,	193	Rassurer de, à,	6
Pardonne,	210	Régime,	22, 126
Parentèse,	96	Remonter,	210
Parler mal,	241	Rentrer, acc. de son part.	210
Parer, entre,	22	Repartir, répartir,	210
		Recevoir,	210
		Recevoir, son auxiliaire,	122
		Recevoir, son auxiliaire,	122

<i>Réunir,</i>	211	Temps de l'Inde. et du con-	107
<i>Rien,</i>	151	dictionnel, leur emploi,	105
S euphonique,	57	Temps du subjonctif,	245
<i>Saigner du nez,</i>	344	<i>Tenir à, de,</i>	132
<i>Servir, accord de son part.</i>	211	<i>Tomber, ses auxiliaires,</i>	217
<i>Servir à rien, de rien,</i>	217	<i>Tourner, a.c. de son part.,</i>	141, 247
<i>Si, aussi,</i>	212	<i>Tout,</i>	248
<i>Soi, sa syntaxe,</i>	144	<i>Tous deux, tous les deux,</i>	215
<i>Son, sa, ses, sa syntaxe,</i>	135	<i>Tout à coup, tout d'un coup,</i>	95
<i>Sortir, ses auxiliaires,</i>	161	Trait d'union,	94
<i>Sortir, accord de son partic.,</i>	210	<i>Tréma,</i>	245
<i>Souhaiter,</i>	235	<i>Unir à, avec,</i>	212
<i>Soupirer après, pour,</i>	244	<i>Valoir, acc. de son part.,</i>	21
<i>Soudien, témoin,</i>	245	<i>Vendeur,</i>	248
<i>Subjonctif, son emploi,</i>	167	<i>Vénéneux, venimeux,</i>	9, 30, 151
<i>Subj. Règle nouve,</i>	174	<i>Verbe,</i>	34, 184
<i>Subvenir, son auxiliaire,</i>	161	<i>Verbe actif,</i>	75, 105
<i>Succession à, sous</i>	244	<i>Verbe passif,</i>	76, 104
<i>Suite, tout de suite,</i>	215	<i>Verbe neutre,</i>	
<i>Sujet du verbe,</i>	81, 161	Verbes neutres se conjuguant	
<i>Superlatif,</i>	24	tantôt avec <i>avoir</i> , tantôt	
<i>Supplée,</i>	243	avec <i>être</i> ,	162
<i>Supposé, sa syntaxe,</i>	131	<i>Verbe pronominal,</i>	77, 180
<i>Susceptible (voir capable),</i>	245	<i>Verbe impersonnel,</i>	70, 100
<i>Syllepse,</i>	220	<i>Verbe conjugué interrog.,</i>	54
<i>Syntaxe,</i>	97	Verbes irréguliers, de 61 à 71	
T euphonique	57	Verbes Rem. sur les verbes	
<i>Tacher, tacheter,</i>	241	des quatre conj., de 59 à 60	
<i>Taire, accord de son part.,</i>	211	Verbes, leur orth.,	83 à 85
<i>Tant, autant,</i>	213	<i>Vieillir, ses auxiliaires,</i>	151
<i>Tarder,</i>	244	<i>Ving, sa syntaxe,</i>	221
<i>Tel, tel que,</i>	141	<i>Vis-à-vis,</i>	221
<i>Temps des verbe,</i>	39	<i>Voici, voilà,</i>	
<i>Temps (formation des),</i>	53	Y, pronom.	119

109
108
245
182
211
247
248
215
96
94

245
212
21
248
151
191
195
194

102
190
190
54
A 71
08
A 50
A 10
181
151
221
221
119

Two 500

1000000

[illegible]

A VENDRE A LA MEME LIBRAIRIE,

LES OUVRAGES SUIVANTS: 

- | | |
|---|---|
| <p>Histoire Sainte, suivie de la vie de N.-S. J.-C.</p> <p>Histoire Ecclesiastique, suivie de la chronologie des papes, des conciles, des ordres religieux, des hérésies, des principaux personnages.</p> <p>Histoire Ancienne, renfermant l'histoire de tous les peuples de l'antiquité jusqu'à Jésus-Christ.</p> <p>Histoire Romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'invasion des barbares.</p> <p>Histoire du Moyen Age, depuis l'invasion des barbares jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs Ottomans.</p> <p>Histoire Moderne, depuis la prise de Constantinople jusqu'à l'abdication de Napoléon.</p> | <p>Histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'en 1830.</p> <p>Histoire d'Angleterre, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours.</p> <p>Histoire Naturelle, (Précis élémentaire). Minéralogie, botanique, zoologie, par M. Zeller, avec une introduction par M. Drioux.</p> <p>Mythologie grecque, romaine, indienne, persane, égyptienne, gauloise et scandinave.</p> <p>Précis élémentaire de Littérature, (Style Composition et Poétique.)</p> <p>Précis élémentaire de Physique et de Chimie, par M. Zeller, avec une introduction par M. Drioux.</p> <p>Devoir du Chrétien par P. B. Pautier de David.</p> |
|---|---|

Nouvelle Méthode. Juneau. Petites Leçons de Choses " " Alphabet. " " Calcul Mental. " " Tenue des Livres. Lacasse. Grammaire. " " Exercices " " Geographies " "	Hist. du Canada. Toussaint. Arithmétique. " " Grammaire. Lafrance. " Bonneau. " Cloutier. Exercices des Frères. " " " " Bonneau.
---	--



743. — PLAIRE
fait que CE QUI
agréables; ne p
vous sera agréa

CE QU'IL VO
soudres, ce qu'il
PLAIT, c'est-à-d
tout CE QU'IL VO
tout ce que vous t

744. — PLAIN
qu'elle y prenne

PLANTER, a
terre, et dont e
bornes, une pots
sicher, fixer, me

745. — PLIER
mettre en un
PLIER du ling
hui. C'est d
limité la vale

PLIER sign
branches d'arb
les genoux; un
sous le poids d
jusqu'à la par

FLOYER s
FLOYER les p
la mettant e
FLOYER votre

746. — PRE
s'emploie a
compagnie, o

